# L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

5, RUE BARTHOLDI, BOULOGNE (SEINE) - TÉLÉPHONE : MOLITOR 19-90 - 19-91

**ANDRÉ BLOC**
DIRECTEUR



REVUE MENSUELLE. 10^e^ ANNÉE — N° 5 - MAI 1939

## ÉDIFICES PUBLICS

**Numéro préparé sous la direction de Pierre VAGO**



Dépositaires Généraux de « L'Architecture d'Aujourd'hui » à l'Etranger : Argentine : Acme Agency, Diagonal Norte 567, Buenos-Ayres. — Australie : The Craftsman Bookshop, 211 A, Elizabeth St. Syndney N. S. W. Brésil : Publicacoes Internacionaes, Avenida Rio Branco, 117, Rio de Janeiro. — Chili : Librairie Ivens, Casilla 205, Santiago. — Colombie : Librairie Cosmos, Calle 14, N° 127, Apartado 453, Bogota. — Danemark : Librairie Arnold Busck, 49, Koebmagergade, Copenhague. — Espagne : Editions Inchausti, Alcala 63, Madrid. — Norvège : Johan Grundt Tanum, Karl johans Gate, 43, Oslo. — Pérou : Librairie Harth et Cie, Casilla 739, Lima. — Roumanie : Librairie « Hasefer », 7, Rupe Eugen Carada, Bucarest. — Uruguay : Palnitzky, Calle Ramon Marquez, 3186, Montevideo.

**PRIX DE CE NUMÉRO. FRANCE ET COLONIES : FR. 25 - U. P. : 35 - AUTRES PAYS : 38**
**ABONNEMENTS (12 N^os^) FRANCE ET COLONIES: FR. 250 - U. P. : 350 - AUTRES PAYS : 400**
ABONNEMENTS-POSTE : 250 FR. + TAXE TRÈS RÉDUITE. CONSULTER LA POSTE OU LES LIBRAIRIES

# INTRODUCTION

PAR

MONSIEUR LE MINISTRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES

ET TÉLÉPHONE

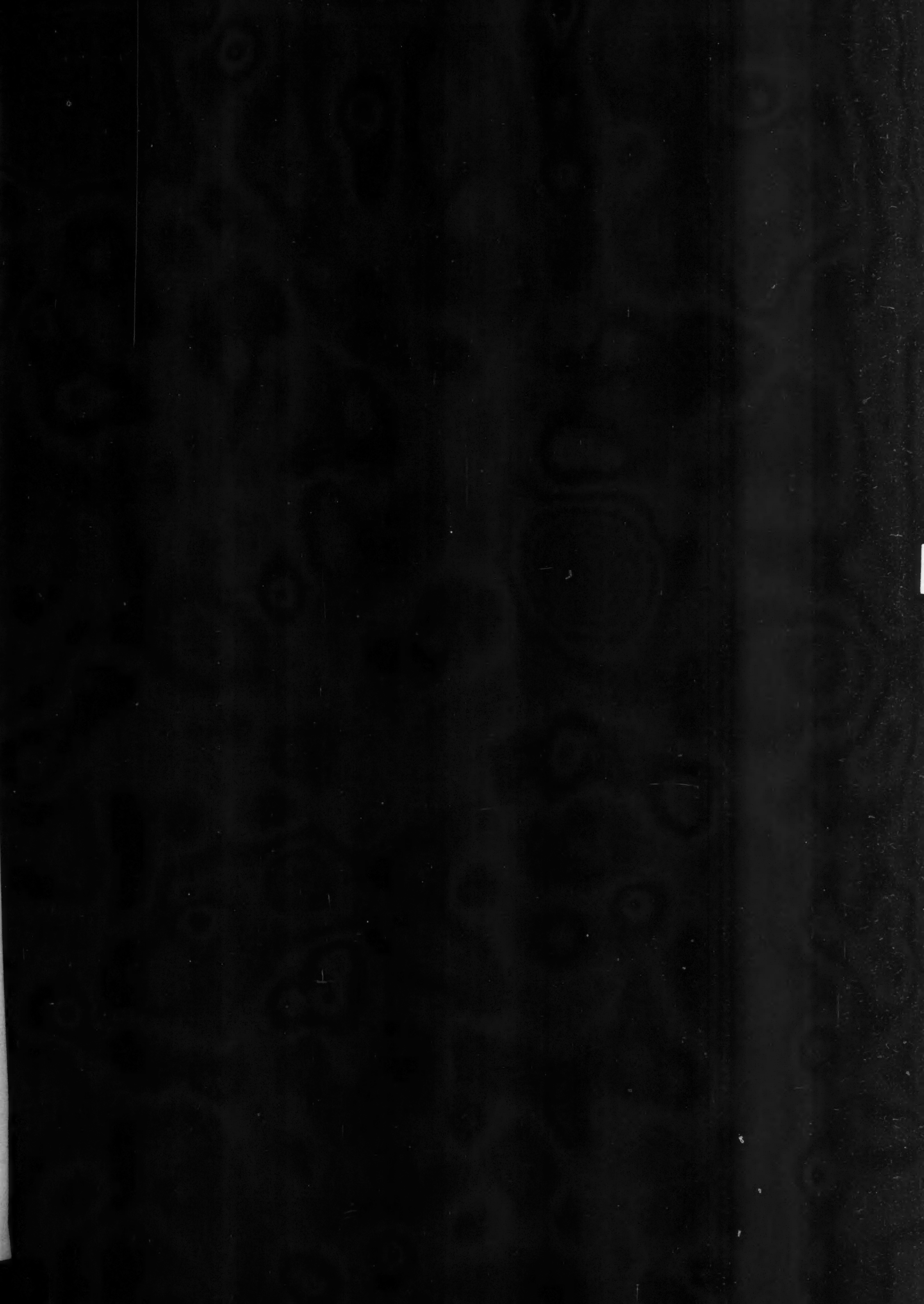
Je remercie « L'Architecture d'Aujourd'hui » d'avoir eu l'aimable pensée de présenter dans un numéro consacré à des réalisations modernes quelques-unes des constructions édifiées par les soins de mes services.

L'Administration des P. T. T. a déjà réinstallé dans des bâtiments spécialement conçus pour ses besoins et dotés des derniers perfectionnements de la technique, de nombreux établissements qui fonctionnaient dans des immeubles ne répondant plus aux nécessités de l'exploitation.

Elle poursuit son effort qui porte sur des bureaux de poste importants ou modestes, des centraux télégraphiques et téléphoniques, des stations de relais échelonnées sur les câbles à grande distance, des stations de radiodiffusion et de télégraphie sans fil, des bureaux de tri dans les emprises des gares, etc...

Cette énumération montre que l'activité de l'Administration, en matière de bâtiments, intéresse les services les plus divers. Par les quelques exemples mis sous leurs yeux, les lecteurs de « l'Architecture d'Aujourd'hui » pourront constater que les nouveaux immeubles sont aménagés de manière à améliorer les conditions de travail et de rendement du personnel d'exécution et à offrir au public, dans un cadre agréable, le maximum de commodités.

JULES JULIEN.



Page
how n
tisfact
broug
having
ral lin
tects.
mass i
roofs.
stone

Pag
winne
(See
and c
tatio

Pa
limin
tects
Deb
thei
betv
thei
of It
mer
pag

P
Tu
bei
for

lik
re
Ar
N
sh
it
O
S
p
c
n

# PUBLIC BUILDINGS

Pages 3-5. The Palace of the League of Nations. This building is now nearing completion. The concourse for its construction was unsatisfactory to everyone concerned, resulting in a compromise which brought together five architects, unacquainted with each other and having no ideas in common. The project as now built follows the general lines of the original project of J. Vago, who is one of the five architects. The building covers a surface of 17,700 square meters and its mass is of 440,000 cubic meters. Main façade, 400 meters long. Terrace roofs. Foundations and floors of reinforced concrete. Façades of stone. Inner walls of brick.

Pages 6-11. Concourse for the Parlement Building of Turkey. The winner of this competition is Clemens Holzmeister, Austrian architect. (See pages 10-11.) On pages 6, 7, 8, is shown the project of Joseph Vago and on page 9 that of Laprade and Bazin, both prize-winners in this invitation competition.

Pages 12-14. Projects for the House of the Lictor at Rome. A preliminary competition eliminated all but twelve of the hundred or so projects submitted. The final competition was won by the architects Del Debbio, Foschini and Morpurgo, who, however, were obliged to begin their project all over, the site for this ensemble having been changed between times. On left of page 12 is the final project, on the right, their original project. This building is to represent the very heart of Italian fascism, to serve as the seat of the Party, be the Memory monument, and the stage for all the big political manifestations. On these pages are shown several of the projects of the final concourse.

Pages 15-16. Two other examples of the House of the Lictor, one at Turin and the other at Oleggio. Little by little, each town of Italy is being provided with this building which is a sort of Community Center for Fascists.

Pages 17-20. Public Architecture in Germany. German architecture like all other things German, is under the direction of the Fuhrer who, remembering his youthful studies in architecture at the School of Fine Arts of Vienna, is intensely interested in both architecture and urbanism. Neither the grandeur nor the technical perfection of the buildings shown on these pages can be denied. If the aesthetics is open to question, it must be remembered that each race has its own character and tastes. On page 17, the House of Science, the Brown House and the Political School of the Nazi Party. Page 18, views of the Chancellery. Page 19, plan and views of new platz in Berlin. Page 20, the Munich political constructions, Fuhrer's house on left, Party House on right, with two memorial temples between. Above. Below, details.

Pages 21-22. Examples of Public Buildings in Russia.

Page 23. The Embassy of France at Ankara. Marble construction. Copper roofing. Formal simplicity. Equipped for excessively cold winters which are time of greatest activity. A large park belonging to the Embassy gives ample space for possible extensions.

Pages 24-26. The French Legation at Belgrade. Basement; kitchen, laundry, cellar, heating plant, servants' sitting-room, rest-rooms for big receptions. Ground-floor, reception rooms and offices. Second floor, Minister's apartment and guest rooms. Attic, servants' rooms, employees' rooms, linen room, store room, reservoir. The plan was determined by the desire to give to as many rooms as possible the admirable view to be had from this site over the Danube and the Save. White marble with outlines of pink marble.

Page 27. The French Legation at Ottawa. The choice of materials was decided by the severity of the Canadian climate : granite, copper and glass. All windows double. Walls, cork brick, air space, hollow terra cotta brick. Each construction element carefully insulated from the others.

Pages 30-33. The Competition for the Albertine Library of Brussels. These projects might be the work of serious students, but in none of them is that spark of greatness which one eternally hopes for. Most of them have sacrificed efficiency to a hoped-for grandeur, monumental and vast entries and cramped reading rooms. The ideas of beauty and efficiency are not opposed. Here the site and future extensions conditionned almost automatically the plan (see sketches page 31) but this plan is to be found in none of the projects submitted.

Pages 34-35. Church of Our Lady of Fatima at Lisbon. The first modern church of Portugal. Combination of modern and traditional techniques and materials.

Pages 36-37. The Algiers Civic Center. Plans and exteriors. Central building with vast hall for expositions on ground-floor, with huge auditorium above. Two three-story wings where the School of Music and the School of Fine Arts are to be housed.

Pages 38-39. Blanc-Mesnil Community Center. The city hall, the fire service, the medical services, the festival building are grouped in this project.

Pages 40-41. The Clichy House of the People. This building, nearly finished, is one of the most interesting realizations of these recent years. The program : enlarge the open-air market, create a people's house with hall for 2,000 people, create a possible small hall in the large hall for movies, create offices for local syndicates. In a future number, the A. A. will undertake a thorough study of this building.

Pages 42-44. Covered Market and Festival Hall at Nantes. Market, 160×60 meters. Above immense hall of 130×50 meters. Reinforced concrete. Terrace roofs. On page 44, plans and sections.

Pages 45-46. The Social Center of Châteauroux. This building houses all the social services of the town-health, health-education, organization of leisure, sports education. Reinforced concrete construction.

Pages 47-48. The Employment Office of Strasbourg. This building houses the employment offices and the offices of the relief services. On these pages are shown exterior view, plan and interior views.

Page 49. Municipal Hall at Gennevilliers. Situated on the first floor above the immense covered market, this hall, reached by two immense staircases, is intended for balls, theatricals, films, lectures, etc. Capacity : orchestra, 763 ; balcony, 282. A smoking gallery runs the length of one side of the hall. The balcony is emptied by numerous stairs running to the vestibule. Decoration of rosewood panels, fireproofed with glass wool on side toward wall. Organ and projection cabin. Dressing-rooms on floor above. Above, photos of interior and one of main stairs. Below, plan of orchestra level and longitudinal section.

Page 50. Rothesay Municipal Center. Ground-floor : foyer, sitting-room, buffet, hall, stage, kitchen, rest-rooms. First floor ; covered terrace, open terrace.

Page 51. The Wolverhampton Municipal Halls. Purpose, creation of civic halls for meetings, music festivals, etc. Large hall : 2,000 capacity, with stage for choir, orchestra, organ, etc. Little hall : 200 capacity, with stage for theatricals. Both halls have cinema equipment and wooden floors which permit their use for dancing. A large buffet room is accessible from the two halls which have the kitchen and services in common. Spacious rest-rooms. The large hall gives on one street, the little halls on another at another level. Promenades surrounding the two halls allow circulation and shut off street noise. Service entry and passage give direct access to kitchen, heating plant, etc.

Page 51. Plans of the Wolverton Halls.

Pages 52-53. Above, view of small halls and the acoustic vault of big hall. Below, view of big hall and balcony. Construction : steel carcass, walls and partitions in brick ; roof with steel and wood frame, slate-covered ; classic façades with stone facing on main façade, brick on others ; façade basements in faience. Plenum heating. Two installations of air-conditioning. Installation for broadcasting. Color scheme, white, gray and yellow.

Pages 54-55. The Finsbury Social Center. This health center brings together the various medical services of one precinct of London. H plan for ensolation and ventilation. In central part, the entry and sitting-room. In wings, the different medical services. On upper floor are the director's apartment, the administration services and rooms for those citizens whose houses are being disinfected. Washable ceramic facing. Openings under window sills permit inspection and repairs of plumbing pipes and electric wires which pass there in a special duct. Construction permits great suppleness of plan and possibility of changing easily the interior disposition of the building.

Page 56. The Old Coulsdon Municipal Center. A particularly good example of the rural public building. Orange-red brick construction, woodwork painted cobalt blue, roof of dark brown tile. Hall with capacity of 200, opens on large porch making it possible to give garden-parties. A small kitchen permits organization of buffets and even meals.

Page 57. Floor plans and views of the Norwich City Hall.

Page 58. The City Hall of Halmstad, Sweden. Situated in oldest part of the town, on an architecturally interesting square. A small 17th. cent. building on the site, has been given its value by the city hall's being built slightly farther back (see plans). Cellar installed as bomb-proof and gas-proof shelter. The building, proper, contains the meeting-rooms of the municipal council and commission of finance, law-courts, etc.

Pages 59-61. The Architectural Concours for the Amsterdam City Hall. This competition brought out some 200 projects which can be roughly classified into three groups : pseudo-classic, baroque mixed with modern techniques, modern. The first group found greatest favor with the jury, but a general lack of satisfaction concerning the results of the concours led to Le Corbusier's being called to give an opinion of the projects. The final results are still in suspense. On these pages are to be seen various projects of the concours.

Pages 62-64. The New Building of the Ministry of Posts, Telephone ; and Telegraphs in Paris. Basement : exit and entry ramps for postal trucks and cars, with garage for forty cars. The elevators start from here. Ground floor : Avenue de Ségur ; main entrance and vestibule with two staircases, two sets of elevators, and the concierge's quarters ; on either hand, commission rooms ; toward rear, congress room and library with complete services for repair of books, etc. ; Avenue de Saxe a a complete post-office ; the angle is occupied by the offices of the directors and under-directors on the street side and by sanitary units, elevators, stairs, subveyors, etc., on court side. On either side of the angle is to be found a concierge's apartment and a dispensary. On the rue d'Estrees, a vast work-room without partitions. Other floors are composed entirely of offices, the office of the Minister being on the second floor. Carcass of reinforced concrete, stone facings. On page 62, plans. Pages 63-64, exterior views.

Pages 65-69. The New Post-Office and Postal Services Building at Lyons. Site : immense plot of land in heart of city, near the place Bellecour and the quay. To give an idea of the size : façades 142 meters and 100 meters. Height : 24 meters. Interior depth of buildings ; only 12 meters, which means excellent ensolation and ventilation. In the angles are the vertical circulations : elevators, stairs, ducts for piping, etc. The quadrangle contains the big court for automobiles and the vast one-story buildings for the sorting and distributing services. The space of the main buildings is distributed among the various and numerous services and a huge post-office. Construction : stone ; heating by coal, radiators in offices and small spaces, heated floors in public spaces ; guillotine windows on street façades, French windows on courts ; all walls painted in light colors ; floors of stone or ceramics or wood ; carefully installed sanitary units ; air-conditioning ; automatic clearing of the letter boxes ; terrace roofs with asphalt water-proofing ; excellent plan of circulation. On page 65, aerial view of building. Page 66, view from quay, view of court ; ground-floor and upper-floor plans. Page 67, different exterior views. Page 68, views of interior. Page 69, above, the post-office and the court. Below, interior of post-office and sorting room.

Pages 70-71. The Post-Office Building of Boulogne-Billancourt. Four stories. Carcass of reinforced concrete on foundations supported by piles. 3 joints for dilatation. Insulation and sound-proofing by slabs of multicellular concrete. Sand stone walls for basement, above, walls of reinforced concrete. Heating by thermo-siphon. Waterproofing with Mammouth. Page 70, view of main façade. Page 71, plans of second story, ground-floor and basement ; various interior and exterior views.

Pages 72-73. The Courbevoie Post-Office Building. Page 72, plans and two views. Page 73, three exteriors. Post-office and telephone central with administration offices and apartments for the two directors. Reinforced concrete carcass, terrace roof with asphalt water-proofing, metallic window frames.

Pages 74-75. The Rambouillet Post-Office. This building contains all the postal, telephone and telegraph services necessary for a medium-sized town. Two garages in court where arrive and leave the postal trucks. Carcass of reinforced concrete ; foundations of reinforced concrete, floors also ; unbarred windows ; brick facings. Architect sought light, gaiety and dignity. On these two pages are various views of this post-office, and the floor plan.

Page 76. Post-Office at Clermont-Ferrand. Ground-floor : public post-office and its book-keeping. Second floor, regional administration and postal checks. Third floor, savings bank and regional book-keeping. Fourth floor, four apartments. Reinforced concrete construction. Exterior façades with stone facing, court façades, brick. Foundations on sleepers sunk fifteen meters deep.

Page 77. The St. Lazare Sorting Office. Ground-floor used as covered court for postal trucks. Reinforced concrete carcass composed of three enormous consoles.

Pages 78-79. Administration Building of the Telegraphs and Telephones at Brussels. Quadrangle open on one side. Two basements, a ground-floor and eight upper-floors. Light and air enter generously. Vertical communications : two staircases, four elevators and one Paternoster elevator with 20 carriages. Reinforced concrete carcass supported on piles and sleepers. Two dilatation joints. This building has every modern convenience, is gay in color and treatment. See plans and interior views on page 79.

Page 80. Post-Office at Utrecht. Automatic sorting machine, 25 meters long. Steam, hot water and hot air heating. Views and plans.

Page 81. The Post-Office Building of Rome. Ground-floor, public post-office. Second floor, technical and administrative services of the telegraph. Third floor, general services. Façades of Travertin marble. Interior light and airy.

Pages 82-90. The Architectural Realizations of the Municipality of Bordeaux. On these pages are shown the public works accomplished in Bordeaux since 1930. On page 82, views of the municipal swimming-pool and the World War monument. Page 83, the University City. Pages 84, 85 and upper 86, the Labor Buildings which are the seat of the different syndicates, a gathering place, a congress hall, a center of general and professional instruction ; exterior and interior views, plans. Page 86, lower half, the Mulleau-La-Dune Preventorium for delicate children situated in the pine forest bordering the Arcachon basin. Page 87, the slaughter-houses and stock yards. Page 88, day nursery and bath-and-shower establishment. Page 89, views and plans of the Municipal Stadium. Page 90, the building of the Municipal Gas and Electric Company, seven stories high, housing all the services of this company. All street windows and the tower are of safety glass. The building is remarkable for its light.

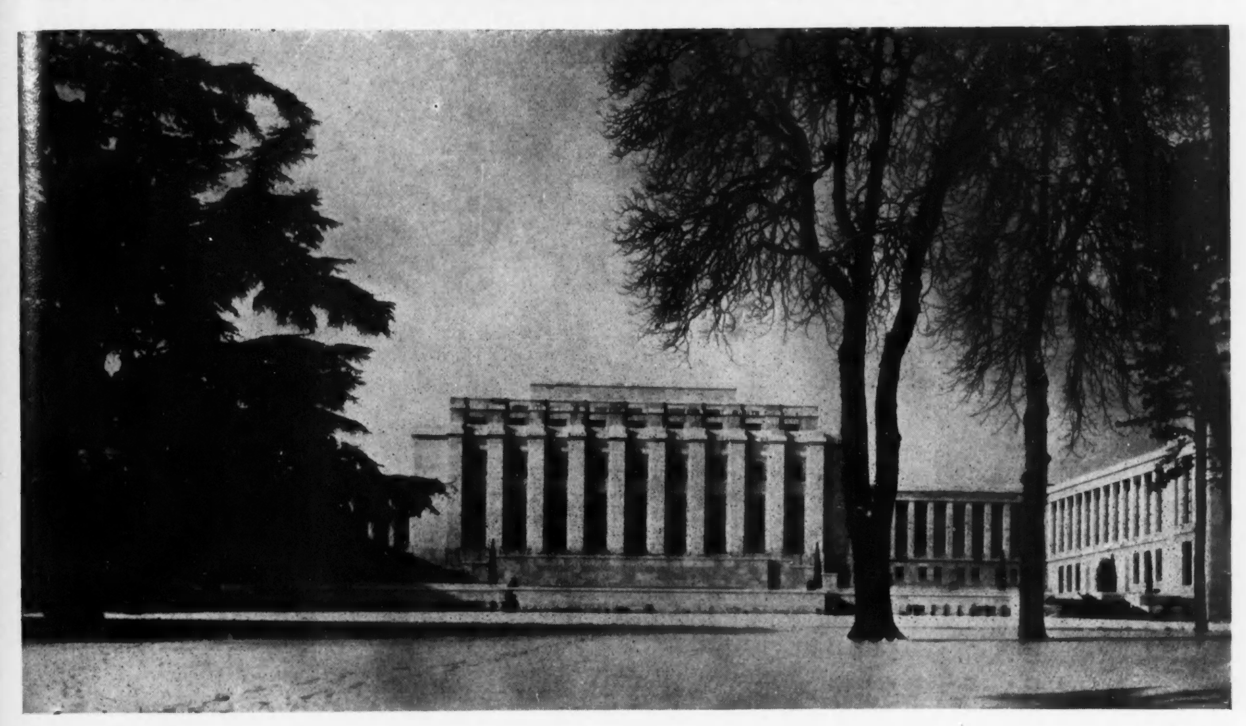
Page 91. The Bi-Centennial of the Birth of Brongniart. Brongniart was the architect of the original Paris Bourse or Stock Market. The execution of his plans was begun in 1806. He, himself, died in 1815. It was only in 1826 that the Bourse was officially opened, political events having interfered with its completion beforehand. Above, the Bourse of 1826. Below, a project for the aggrandizement of the Bourse.

*Supplément à l'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI, N° 5. Mai 1939. - Imprimé en France - Imprimerie TOURNON Paris. Le Gérant : André BLOC.*





# ÉDIFICES D'ASSEMBLÉES POLITIQUES



*FAÇADE PRINCIPALE* — *Cliché Boesch*

## LE PALAIS DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

ARCHITECTES : NENOT ET FLEGENHEIMER, BROGGI, LEFEVRE ET J. VAGO

**Ouvert en 1926, le concours international organisé en vue de l'édification, à Genève, d'un Palais pour la Société des Nations, a donné lieu à des propositions extrêmement variées. Près de 400 projets, des centaines de « partis » furent présentés. On connait l'histoire de ce qui advint par la suite. L'importance des intérêts, matériels et surtout moraux, engagés, donna lieu à des polémiques ardentes et à une littérature abondante. Mais beaucoup de choses ne furent pas écrites, et ne peuvent pas encore l'être. Il faut souhaiter pourtant, que le « roman » du Palais de la Société des Nations ne soit pas perdu pour les futures générations d'architectes.**

**Quoi qu'il en soit, voilà le Palais à peu près terminé. Il porte cinq signatures. En effet, le jury, composé d'illustres architectes, n'a pas prononcé le verdict clair et honnête qu'on lui demandait. Le jugement est un monument de lâcheté. Neuf projets furent primés « ex-æquo ». Neuf « partis », neuf conceptions totalement différentes, ne donnant au « client » profane aucune indication, ni au point de vue pratique et technique, ni au point de vue esthétique ; neuf projets n'ayant rien de commun ; neuf architectes, ou groupes d'architectes, n'ayant pas la moindre affinité, ne parlant pas la même langue, ne possédant pas la même formation, ayant au contraire des convictions artistiques absolument divergentes. Après ce beau travail, les jurés s'en furent dans leurs pays respectifs, satisfaits, la conscience tranquille.**

**Que pouvait faire une assemblée d'hommes politiques en présence de cette situation ? Elle traita cette affaire comme toutes les autres : une commission de diplomates fut instituée, avec mission de remplacer le jury défaillant. Ces jurés diplomates ne firent pas mieux que les jurés architectes : parmi les 9 projets désignés ex-æquo par les architectes, ils en choisirent arbitrairement quatre. Quatre, est moins que neuf ; mais c'est encore bien trop lorsqu'il s'agit d'en faire une œuvre d'art. Regardez les quatre plans de masse dont le cocktail devait donner le breuvage idéal. Ce sont ceux de MM. Nenot et Flegenheimer, Broggi, Lefevre et J. Vago.**

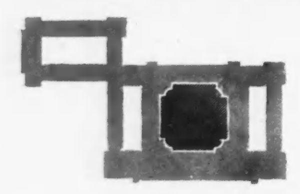
**PLAN DÉFINITIF**

LEGENDE : 1. Entrée du Secrétariat — 2. Entrée de la presse à la salle du Conseil — 3. Entrée des délégués — 4. Entrée du public à la salle du Conseil — 5. Entrée du public aux salles des Commissions — 6. Entrée du public à la Salle des Assemblées — 7. Entrée de la presse à la Salle des Assemblées — 8. Entrée des délégués — 9. Entrée principale à la Bibliothèque.

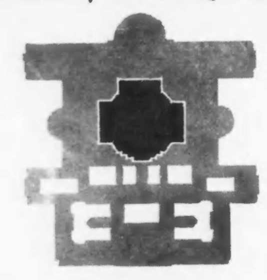
Secrétariat
Assemblée
COUR D'HONNEUR
Bibliothèque
Conseil

Cl. L'Illustration

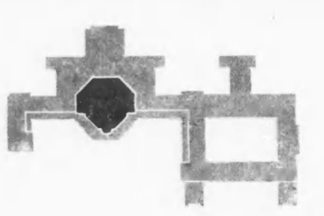
## LES NEUF PROJETS PRIMÉS EX-AEQUO AU CONCOURS DE 1926



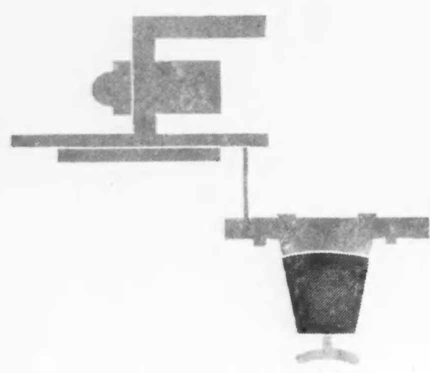
*P. NENOT ET J. FLEGENHEIMER*



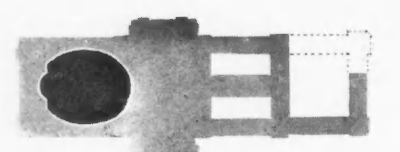
*BROGGI, VACCARO ET FRANZI*



*JOSEPH VAGO*

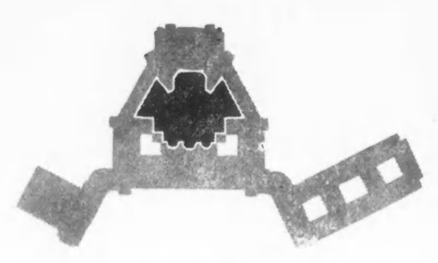


*LE CORBUSIER ET JEANNERET*

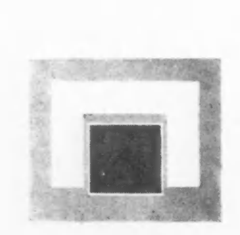


*CAMILLE LEFEVRE*

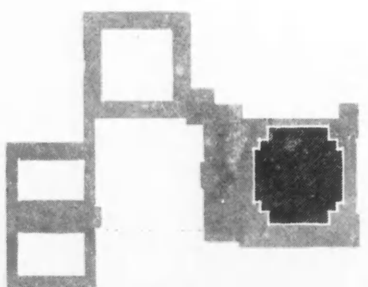
100 MÈTRES



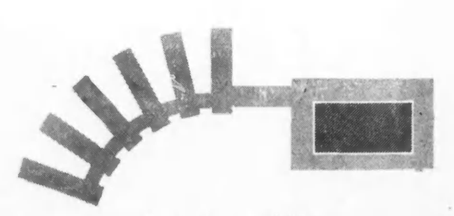
*N. E. ERIKSSON*



*PUTLITZ, KLOPHAVS ET SCHOCH*



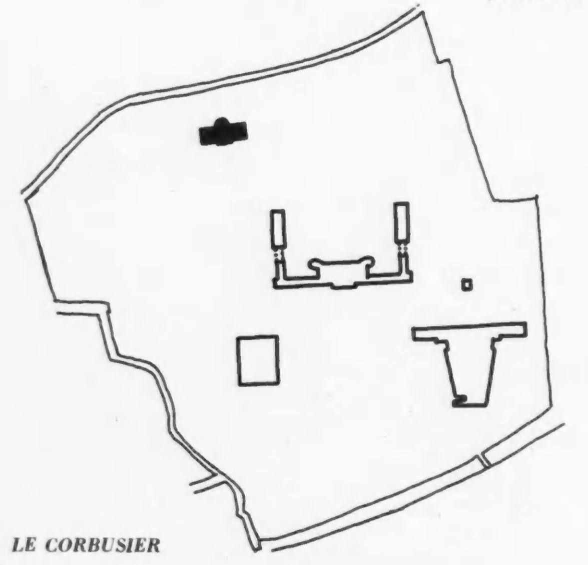
*E. FAHRENKAMP*



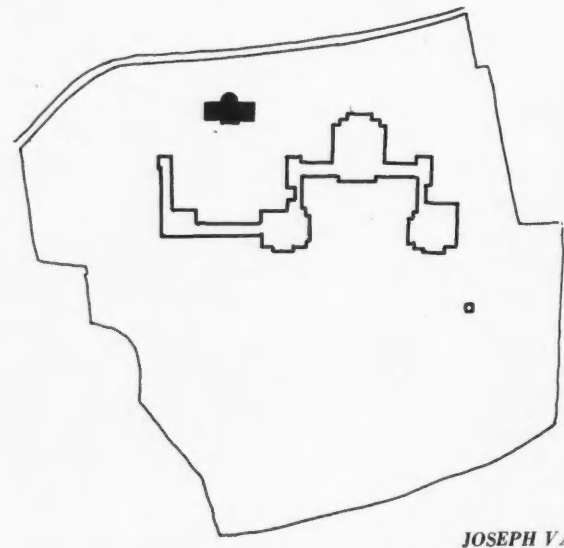
*G. A. P. A. LABRO*

## LES PROJETS PRÉSENTÉS POUR L'EMPLACEMENT DÉFINITIF

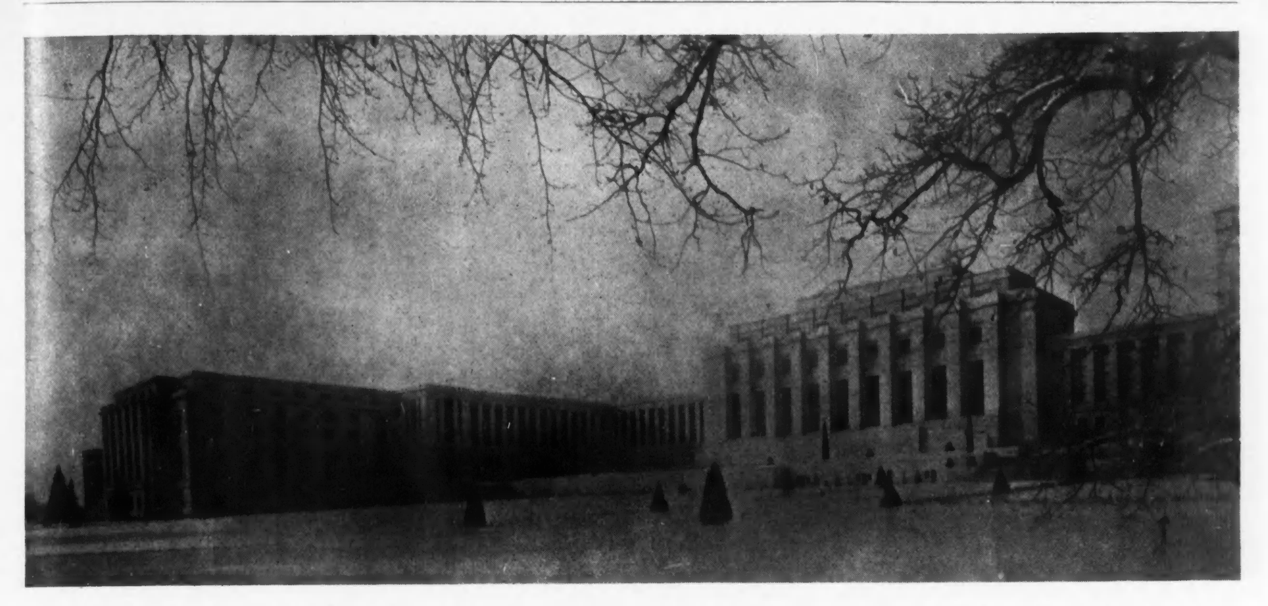
*(PARC DE L'ARIANA)*



*LE CORBUSIER*



*JOSEPH VAGO*



*PALAIS DE LA S. D. N. A GENÈVE. ARCHITECTES : NENOT ET FLEGENHEIMER, BROGGI, LEFEVRE ET JOSEPH VAGO*

**Le groupement des services, la forme et l'organisation de la Salle des Assemblées (problème central), la disposition générale des divers corps de bâtiments, l'expression plastique procèdent de préoccupations et de convictions diamétralement opposées et rigoureusement impossibles à concilier.**

**Dès ce moment, voici cinq architectes en présence, qui ne se connaissaient pas encore la veille, n'ayant absolument rien de commun, mariés d'office par les bons soins de la diplomatie genevoise.**

**Ce qui s'est passé derrière les murs du « Bureau des Architectes » et entre les architectes et les Services de la S. D. N. n'a pas encore été répété et ne le sera peut-être jamais.**

**Toujours est-il que le Palais, tel qu'il se présente, est le reflet assez exact de la Société des Nations : la défiguration malheureuse d'une noble idée.**

**On y retrouve la conception générale du projet de J. Vago : séparation nette du secrétariat, organe de travail permanent, et des parties représentatives, groupées autour d'une vaste cour d'honneur ouverte vers le lac, avec la Salle des Assemblées formant un motif central. Mais qu'en est-il advenu ?**

**P. V.**

**Voici, d'autre part, quelques données techniques concernant cet immense édifice :**

Le Palais occupe une surface construite de 17.700 m². son volume est de 440.000 m³. — La façade principale a environ 400 m. de long. Les fondations et les planchers sont en béton armé, les murs extérieurs sont revêtus de pierre, les murs intérieurs sont en briques. Les toitures sont en terrasses; elles se composent, en partant du plafond, d'un enduit de plâtre sur plancher de roseau; lambourdes bois; dalle béton avec hourdis; pente en béton maigre; liège; étanchéité; bitume à chaud; asphaltoïde collée à chaud; 2e couche de bitume à chaud; liège à chaud; sable; plaques de protection en béton avec joints au sable goudronné. Epaisseur totale: 45 à 50 cm.

Ont été mis en œuvre: 70.000 m³ de béton, 10.000 m³ de pierres de taille, 6.500 kg. de fers ronds; 28.000 m³ de maçonnerie. Les escaliers sont au nombre de 50; il y a 15 ascenseurs et 7 monte-charges. Il y a 1.700 portes, 1.650 fenêtres avec une surface vitrée de 8.800 m².

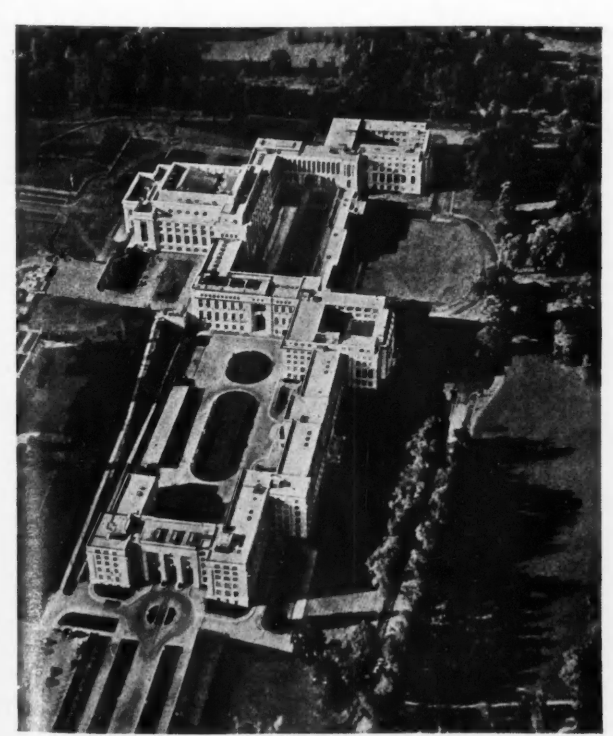
La salle des Assemblées mesure 32 × 28 × 20 m., et, au niveau des tribunes, 45 × 42 m. Son cube est de 19.000 m³. Elle contient 1.540 places outre la tribune présidentielle.

La Salle du Conseil mesure 18 × 18 × 9 m., et contient 20 places pour les délégués, 150 pour secrétaires et experts, 140 pour la presse, 150 pour le public.

La bibliothèque peut contenir 1.000.000 de volumes.

La consommation électrique annuelle est de 920.000 kwh. ; le courant est fourni par 5 transformateurs de 380 volts, alimenté par un courant de 18.000 volts, et par un groupe de secours Diesel de 200 cv.

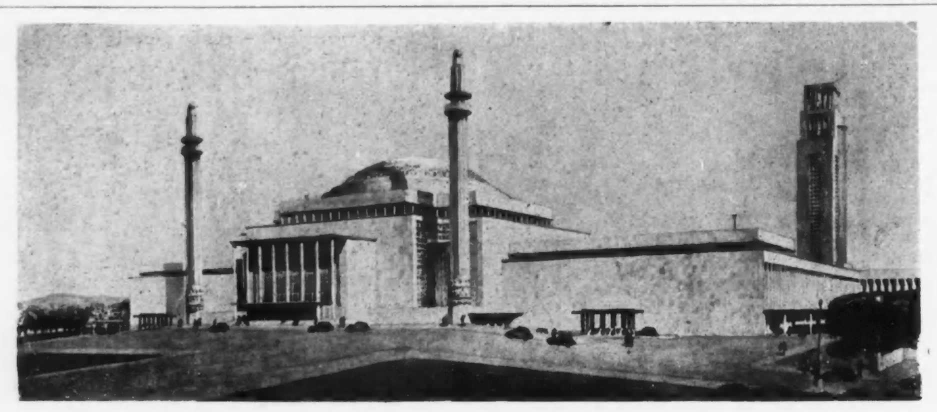
Le chauffage est assuré par 1 centrale et 7 sous-stations. Le cube d'air chauffé est de 300.000 m³; capacité de la chaufferie: 8.000.000 de calories.



***VUE D'AVION*** *Cliché: L'Illustration*



***VUE DE NUIT*** *Cl. Bonzon*



# CONCOURS POUR LE PALAIS DU PARLEMENT DE TURQUIE

*Le gouvernement turc a organisé récemment un concours restreint (par invitations) en vue de l'établissement d'un projet de Palais de l'Assemblée Nationale de Turquie à Ankara.*
*C'est le projet de M. Clemens Holzmeister, architecte autrichien, travaillant depuis longtemps déjà pour le gouvernement turc, qui a été retenu pour l'exécution.*
*Nous publions ici le projet primé, sa version revue et corrigée pour l'exécution, ainsi que les projets de MM. Albert Laprade et Joseph Vago, tous deux membres de notre Comité.*
*Le jury était composé de trois architectes, MM. Dudok, Robertson et Tengbom. Son jugement paraît assez surprenant, étant donné les personnalités qui le composaient.*

## LE PROJET DE M. JOSEPH VAGO

Le vaste terrain réservé au palais de la Grande Assemblée Nationale est situé dans l'axe du Centre Gouvernemental, déjà construit.

Il présente deux inconvénients. Par une erreur dans le tracé de la ville, l'artère principale qui conduit au Centre Gouvernemental et ce dernier qui devrait en être la continuation directe, sont légèrement désaxés. Mais ce qui est plus grave, le Ministère de l'Intérieur, dernièrement construit au bout de ce Centre, barre la continuité et coupe la perspective.

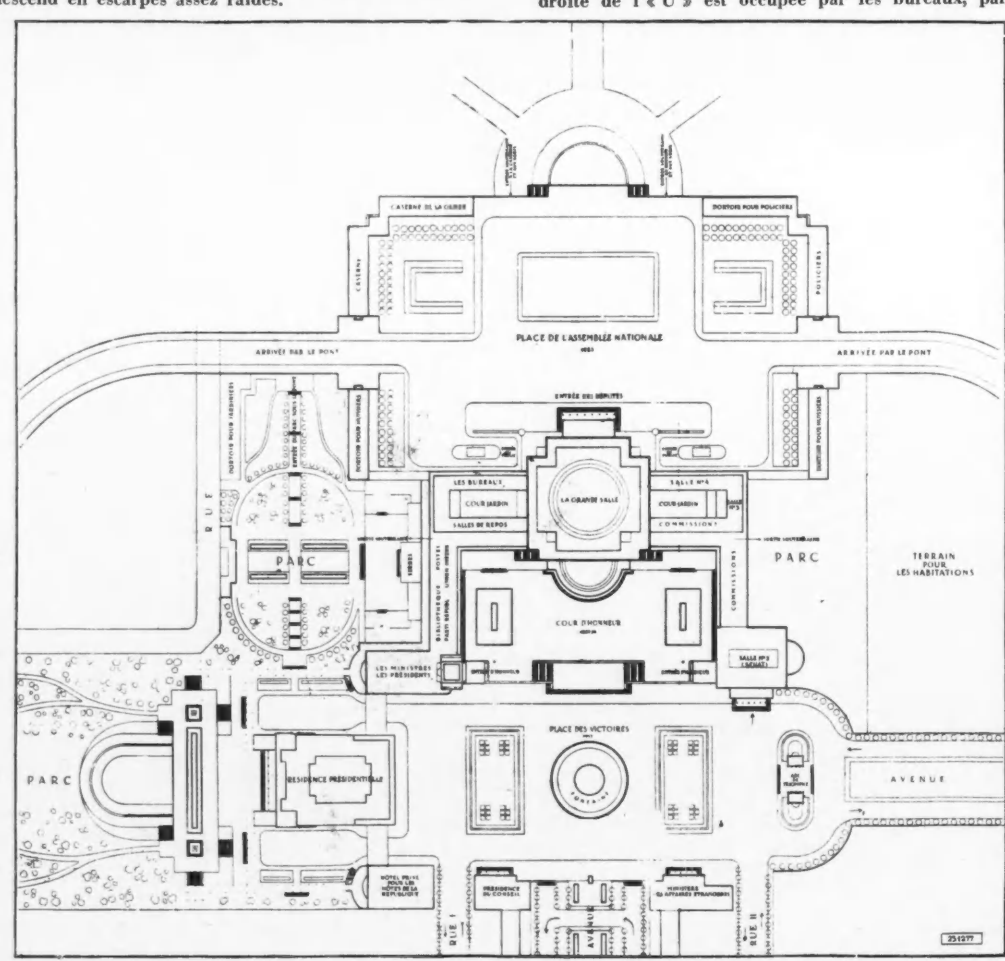
C'est en raison de ce fait que j'ai disposé le palais à l'extrémité du terrain, sur le sommet de la colline. Cet emplacement, situé trente mètres plus haut que le Ministère de l'Intérieur, est une crête qui, de deux côtés, descend en escarpes assez raides.

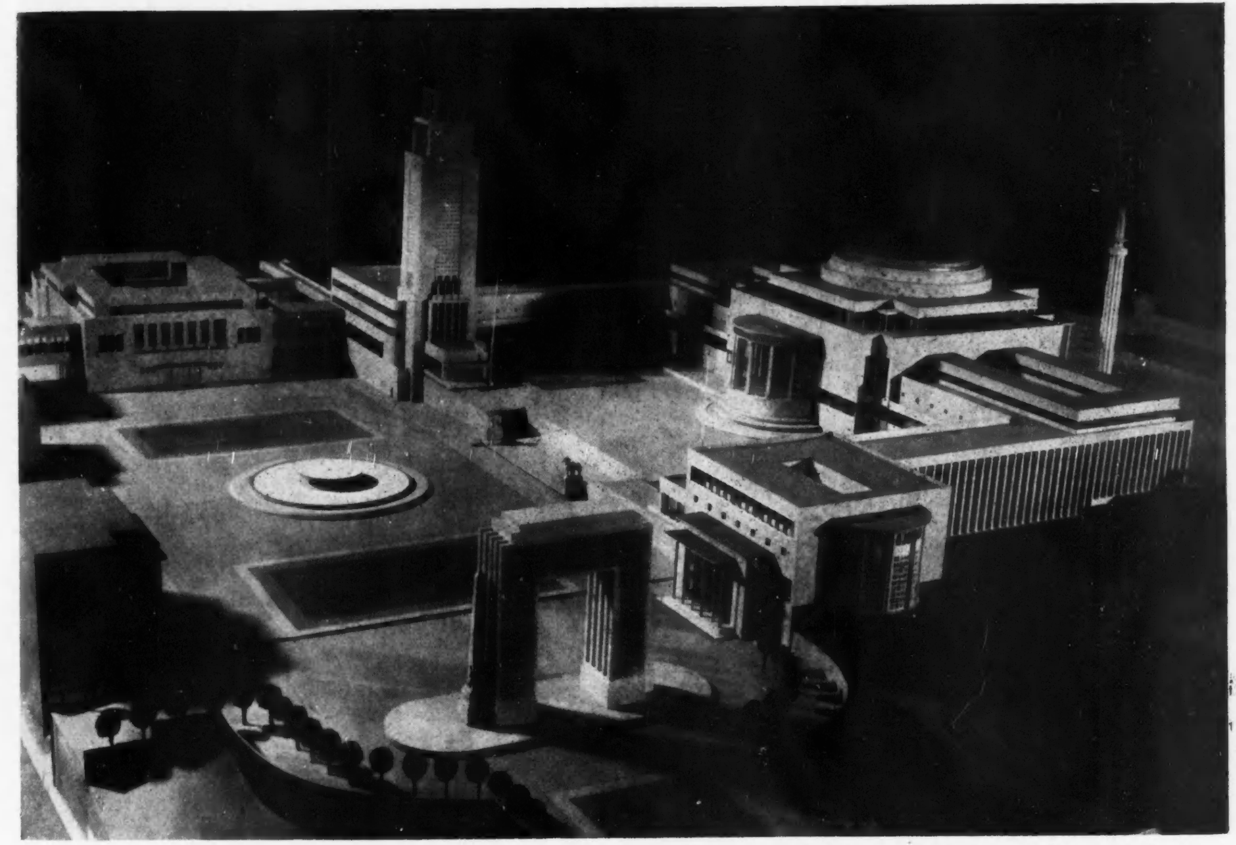
Le nivellement de cette crête, avec des murs de soutien construits en pierre rouge du pays, forme un plateau, une espèce d'Acropole, au-dessus duquel le palais, entièrement revêtu de marbre blanc, domine la ville et ses alentours.

Les bastions couronnés de casernes bordent la vaste place devant l'entrée principale du Parlement.

Le bâtiment entoure une cour d'honneur. Face au Sénat, une tour se dresse (le magasin de livres de la bibliothèque) qui accentue l'entrée d'honneur.

Cette tour se trouve dans l'axe de l'avenue principale et la coupole de la grande salle est dans l'axe du Centre Gouvernemental. L'aile droite de l'« U » est occupée par les bureaux, par la bibliothèque,





*PROJET POUR LE PALAIS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE TURQUIE A ANKARA (MAQUETTE). ARCHITECTE J. VAGO*

et par les salles de repos et de réception des députés. Dans l'aile gauche, sont groupées les diverses salles de commissions. Grâce à cette disposition, une grande partie du palais peut rester fermée quand il n'y a pas de session.

La résidence présidentielle, avec ses salles de réception, forme un bâtiment à part, mais relié au parlement.

Le projet est très économique. Le volume construit est de 250.000 mètres cubes. (Le projet primé comporte 20 % de plus).

J. V.

Une œuvre comme celle ici exposée, de Joseph Vago, n'a pas besoin de longs commentaires. Elle se présente elle-même par sa claire et majestueuse conception.

Mon appréciation en sera donc très brève.

L'impression que nous avions eue — lors de la publication du jugement du concours international dans lequel le projet de J. Vago a figuré — était que le talent de notre éminent confrère avait été méconnu et sa maquette présentée au dernier salon d'Automne (véritable œuvre d'art elle-même) nous l'a confirmé.

Elle nous a en effet, apporté des précisions et des possibilités de jugement sur les volumes de sa composition dont le rapport est saisissant de justesse.

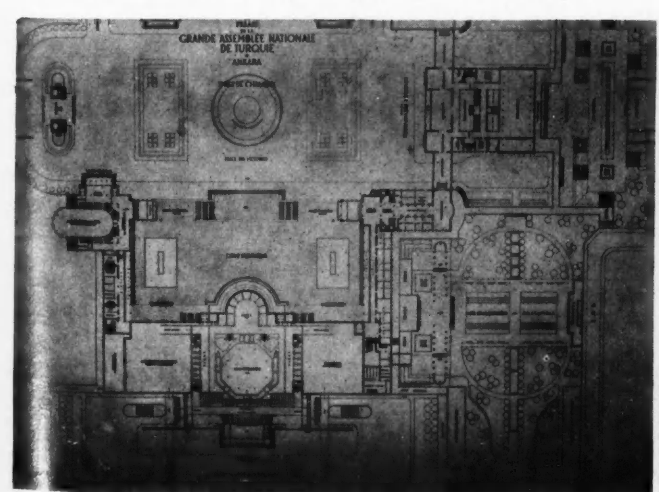
Rien de plus bellement classique et moderne, que le plan général, son équilibre (même simplement graphique) la juste proportion des éléments de son ensemble, sa spirituelle adaptation au terrain mouvementé. On en lit, de suite, la façade qui se révèle aussi logique, aussi « naturelle » que la clarté du plan nous l'a fait imaginer — grandiose là où il le faut, décorative avec simplicité dans toutes ses parties.

Son auteur a su éviter ce que beaucoup croient être le « moderne », tendances souvent plus grandiloquentes que grandes, touchant à la sécheresse par le nudisme, l'inopportunité du décor... Il a, tout au contraire, su laisser à ses volumes toute leur beauté, leur valeur constructive, les accompagnant seulement de quelques éléments d'enrichissement judicieusement répartis et traduisant avec clarté son plan.

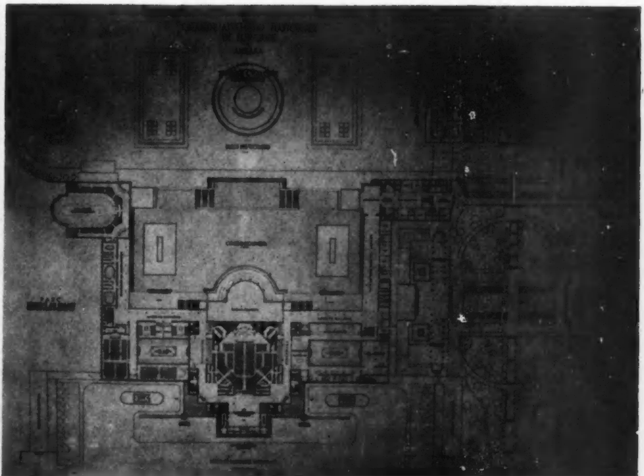
Ce projet est vraiment — et simplement — une belle chose et c'est ce que je trouve de mieux à en dire, remerciant *l'Architecture d'Aujourd'hui* de m'avoir donné cette occasion de mon hommage au talent de Joseph Vago, dessinateur émérite, producteur inlassable — grand architecte.

Aug. BLUYSEN

*Président de la Société des Architectes Modernes.*




*PLAN AU REZ-DE-CHAUSSÉE*



*PLAN AU NIVEAU DE LA SALLE DE L'ASSEMBLÉE*



*PROJET POUR LE PALAIS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE TURQUIE A ANKARA (MAQUETTE). ARCHITECTE : J. VAGO*

**La construction, le monument conçus en dehors de toute préoccupation d'urbanisme, sont comme des mots isolés. Ils ont bien un sens. Ils peuvent être utiles matériellement, ils ne satisfont pourtant l'esprit que dans une faible mesure. Ils n'atteignent pas le cœur.**

**Tel est, en général, le sort des créations de notre temps. Ce n'est pas tout à fait notre faute.**

**Une augmentation brusque, vers le milieu du XIX$^{me}$ siècle, du nombre des moyens matériels mis à la disposition de l'artiste, le développement correspondant de l'industrie, ont obligé l'architecte à rechercher de nouvelles formes. L'adaptation s'est péniblement faite. On a cru trouver un guide définitif dans la logique de la construction ; c'était un élément de succès. Mais seul il ne suffisait pas et l'on a essayé de corriger les insuffisances d'expression par ce que l'on appelait l'ornementation : cela est vite arrivé à l'abus.**

**Pourtant, un certain retour à l'étude de la décoration prise directement dans la nature, et non pas dans les réalisations passées, fut un progrès passager.**

**Fatiguée des accumulations prétentieuses, une réaction justifiée a fait naître l'excès contraire, qui a quelquefois sa noblesse.**

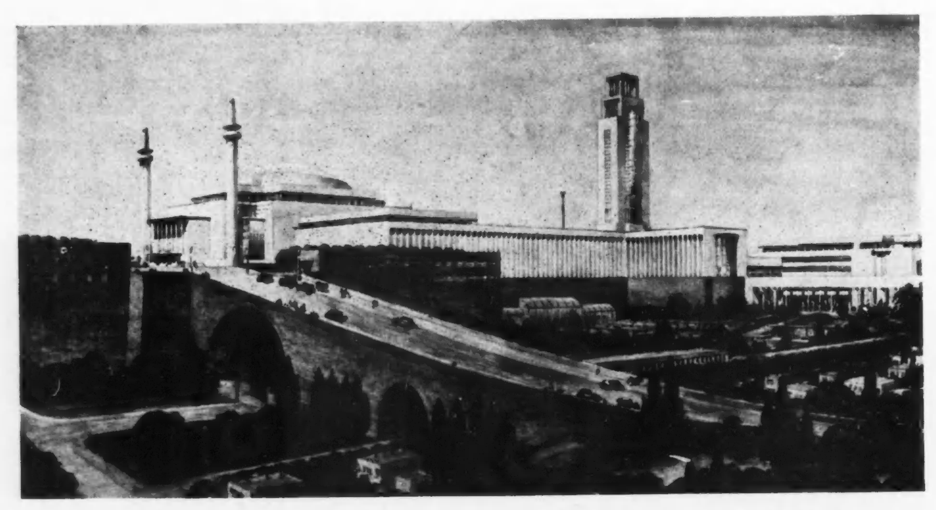
**La valeur expressive de l'architecture reste faible : elle dit bien l'état des progrès industriels, mais elle ne parle pas encore un langage digne des progrès sociaux et des progrès de la culture esthétique de notre temps. Ici intervient l'urbanisme ; il nous donne un espoir. L'urbanisme, par l'organisation du sol qu'il recherche, en accord avec la vie humaine, en accord avec le respect de la nature, demande à l'architecte de s'insérer dans son cadre, qui est non seulement matériel, mais spirituel, tout au moins esthétique et moral. Le monument n'est plus alors considéré par l'architecte comme une œuvre en elle-même, mais plutôt comme participant à une symphonie.**

**Cette architecture doit, certes, exprimer la logique de la construction, mais aussi les mœurs du groupe ethnique qui la provoque. Elle doit, si l'on peut dire, s'humilier devant la nature qui l'entoure, ou l'exalter...**

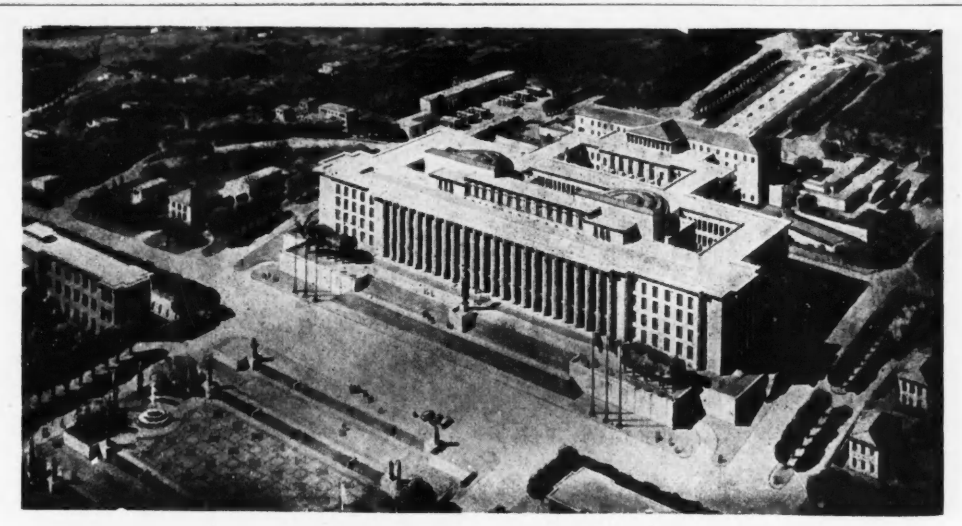
**Ces recherches d'adaptation à la science constructive, aux temps modernes aux tendances d'une population jalouse de son indépendance, à l'ambiance de la nature, aux formes du terrain, il m'a semblé les reconnaître dans les études faites par Joseph Vago concernant le projet de parlement pour Ankara. Ici les mots font partie d'une phrase.**

**Il serait intéressant de comparer les divers projets à la lueur de ces réflexions, mais ceci est une autre affaire.**

**Georges SEBILLE.**



*PROJET DE CONCOURS. ARRIVÉE VERS LA PLACE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

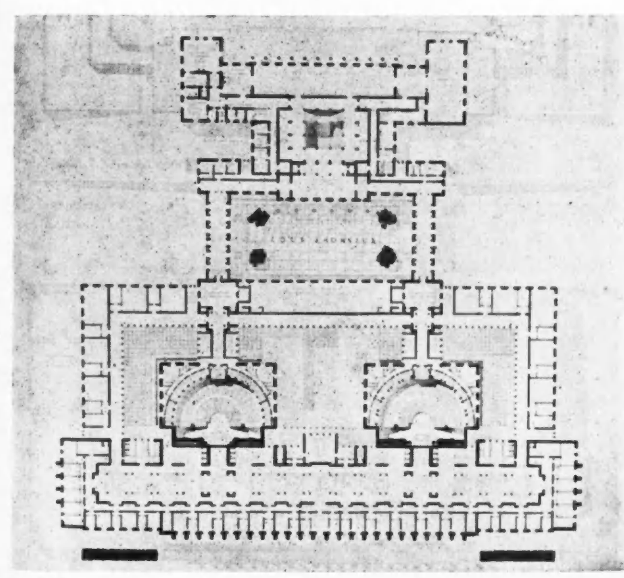


LE PROJET DE MM. A. LAPRADE ET L. BAZIN

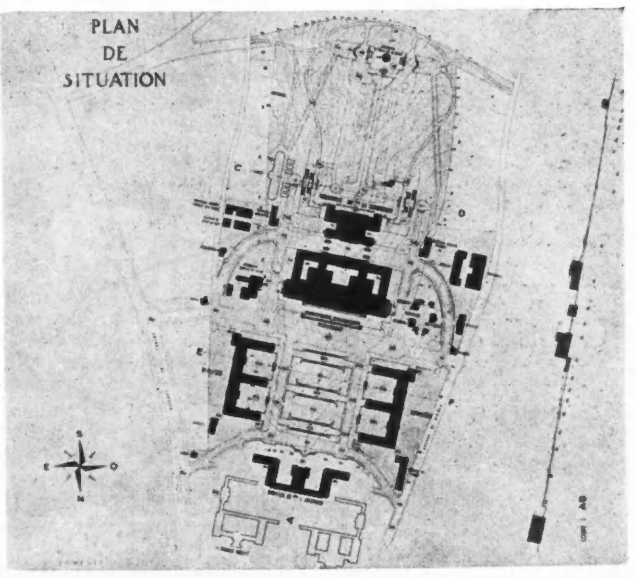
Le parlement devant être construit dans une sorte de fourche formée par deux avenues principales, ce projet tendait surtout à relier au maximum la composition aux 2 grandes artères de circulation, de façon à ce que nul étranger ne puisse ignorer la présence d'un élément très important pour la physionomie monumentale de la Ville.

Comme le plan d'Urbanisme ne comporte aucune belle place, on avait cherché à profiter de ces futures grandes constructions pour réaliser un ensemble de l'importance de la place de la Concorde. En un mot, ce projet comportait une sorte de vaste Forum où se fussent déroulées toutes les grandes cérémonies nationales.

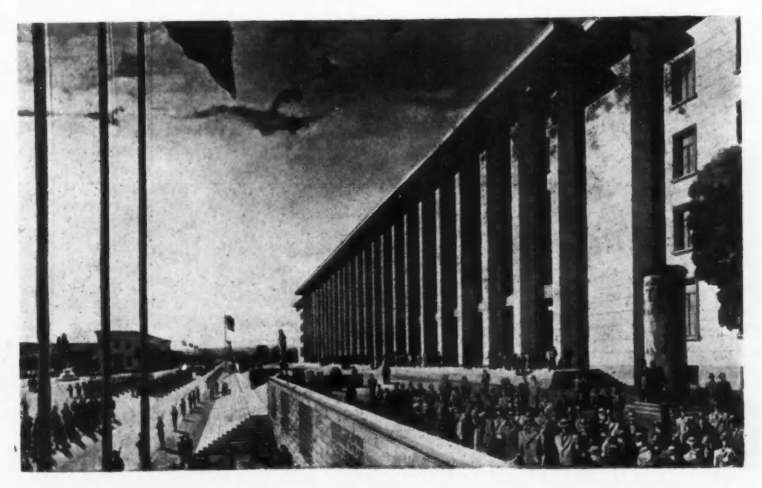
Le pied à terre du futur Palais du Président de la République était prévu à l'arrière du Parlement avec un magnifique jardin, toutes les pièces principales étant face au midi. Cette disposition permettait au Président d'arriver noblement par deux grandes galeries directement aux loges d'honneur des 2 grandes salles.

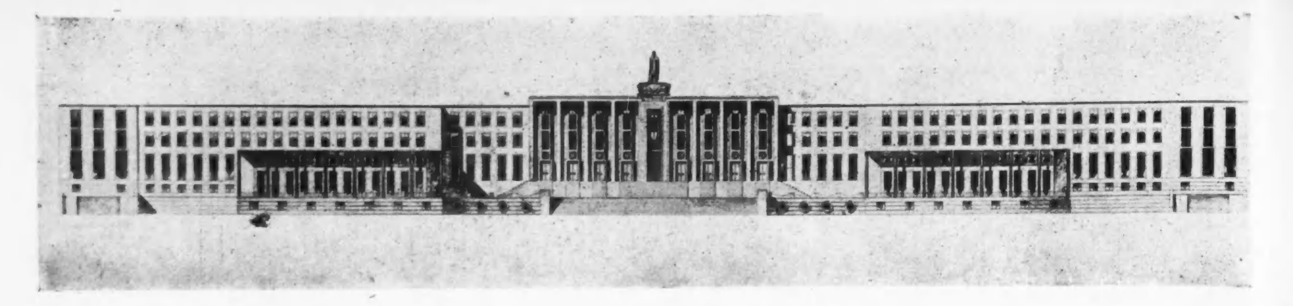


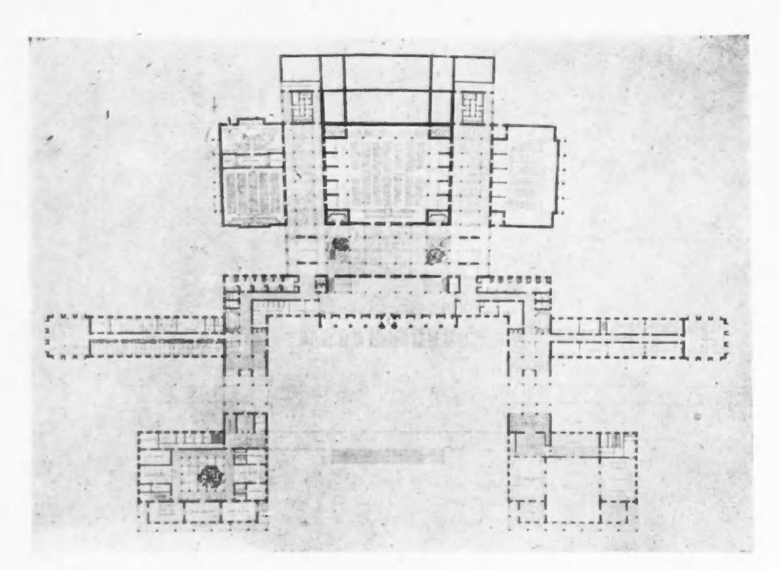
*PLAN*




*PLAN D'ENSEMBLE*







## PROJET DE M. CLEMENS HOLZMEISTER
### PREMIER PRIX

Le bloc du Parlement turc doit parfaire la construction d'un nouveau et grandiose quartier d'Ankara : la cité du Gouvernement, située sur un éperon entre deux grandes artères en un terrain en pente sensible. La ligne médiane de cet éperon constitue en même temps l'axe principal du site qui forme un parc monumental s'élargissant toujours davantage en forme de places où se dressent les différents édifices. La plus grande dimension de cet axe atteint près de 800 mètres.

La première partie de ce quartier du Gouvernement a été édifiée il y a dix ans déjà, d'après les plans du professeur Holzmeister.

Le concours international pour l'édification du Parlement Turc ne porte pas seulement sur ce bâtiment proprement dit et ses annexes, mais aussi sur une Chancellerie d'Etat et un Palais de Réception du Gouvernement situés en avant du Parlement et reliés à lui par des portiques.

Le plan prévoit ensuite l'érection du Ministère des Affaires Etrangères et de la Présidence du Conseil, sur le terrain compris entre le Ministère de l'Intérieur et le Parlement, des deux côtés de l'axe principal.

Le terrain, en forte pente, délimite trois esplanades étagées de 6 m. en 6 m. environ.

La première esplanade forme un carrefour entre les deux voies de dégagement du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Affaires Etrangères et de la Présidence du Conseil, avec leurs entrées des employés.

Sur la deuxième place est prévue l'entrée principale des deux Ministères. Cette place sera richement décorée de cascades et de pièces d'eau.

La troisième, carrée, (80 m. × 80 m.) sera la place de rassemblement du peuple pour les grandes Fêtes devant le Parlement.

Une dernière terrasse, surélevée de 3 m., aboutit au Palais du Parlement.

Sur cette place et dans l'axe de la composition se dressera la statue dorée d'Ataturk.

Le Parlement se compose de deux parties :

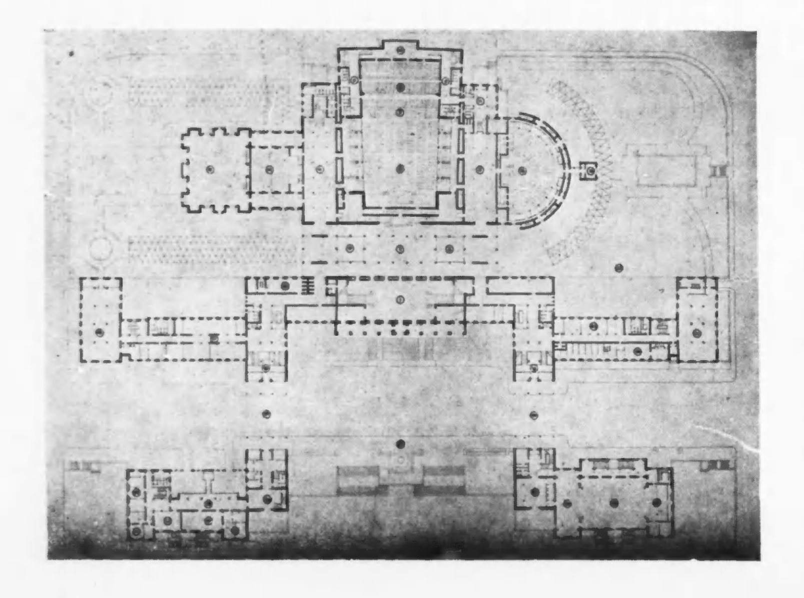
1°) La salle de réception et les salles des pas-perdus, avec les salles de délibération disposées autour.

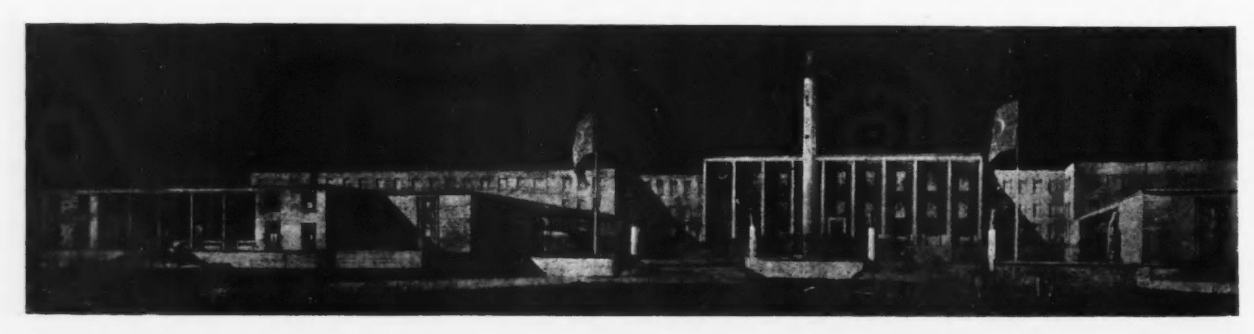
2°) Les bureaux, avec les pièces réservées au Président et aux Ministres, de plus petites salles de réunion, la bibliothèque, la buvette et les salles de rafraîchissement.

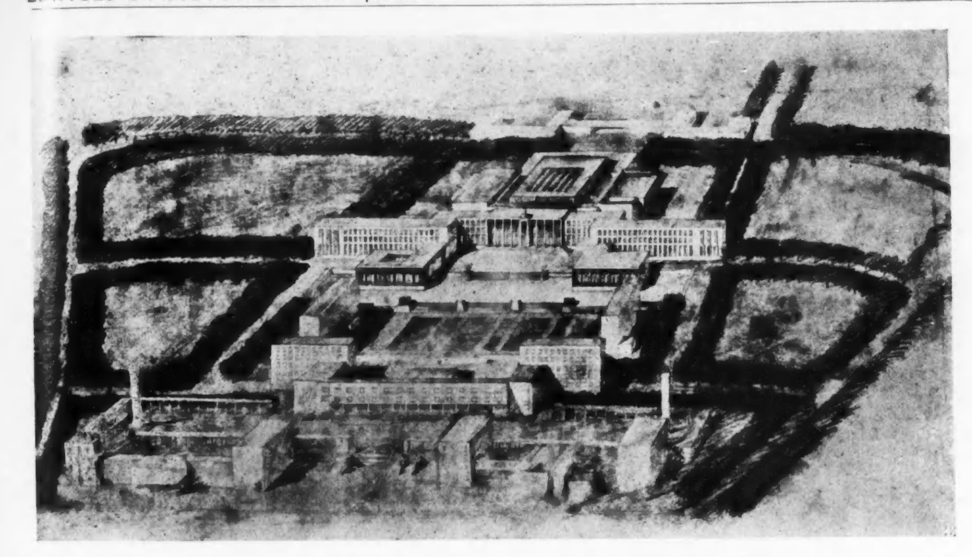
Le jeu des niveaux fait que les entrées du public et de la presse sont surélevées de 5 m. (un étage) par rapport aux entrées principales. Les entrées des députés débouchent sur un parc, au milieu duquel se trouve la résidence du Président du Parlement.

Deux rues montantes desservent ces entrées ; elles sont bordées par les casernes de la garde et de la police, les archives, les bâtiments des questeurs et des jardiniers, les centrales de force, l'imprimerie, la buanderie et les logements des domestiques.

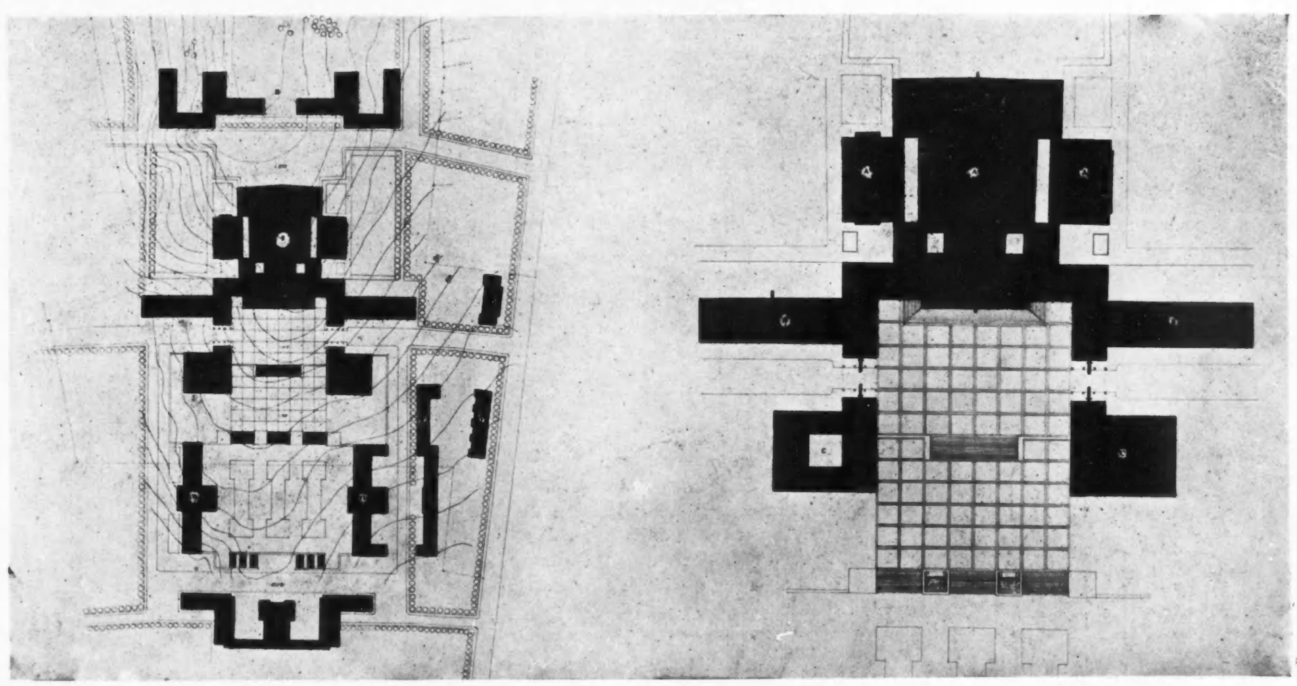
*CONCOURS POUR LE PALAIS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE TURQUIE CI-DESSUS : PROJET PRIMÉ AU CONCOURS. CI-DESSOUS : PROJET D'EXÉCUTION. ARCHITECTE : PROF. CLEMENS HOLZMEISTER*



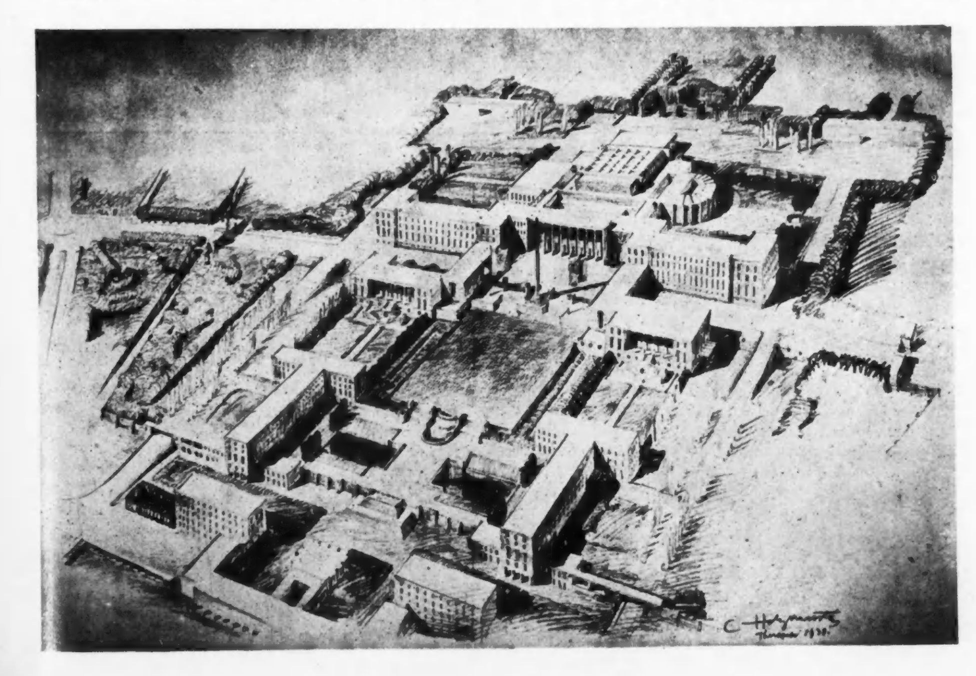




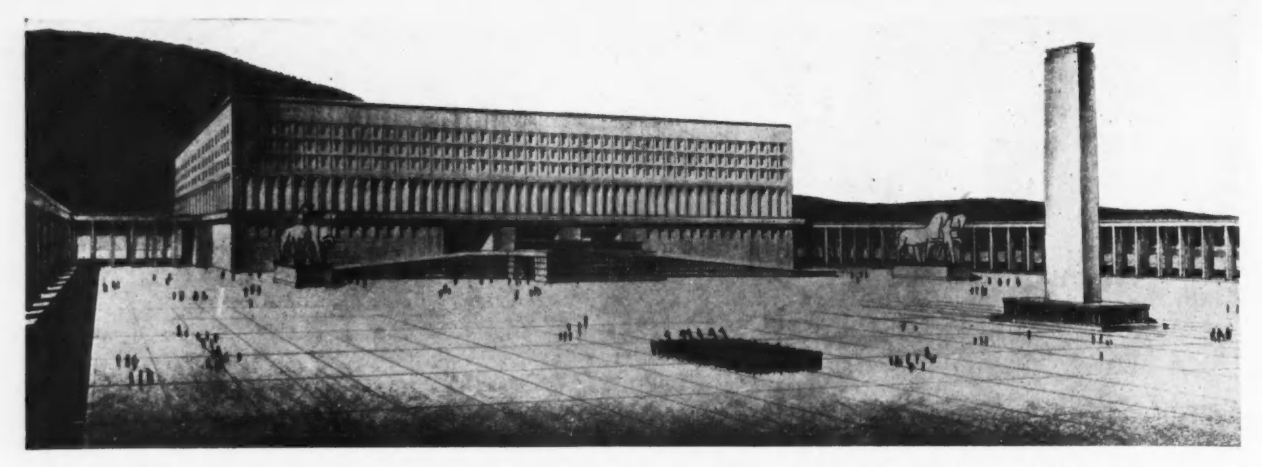
*PROJET DU CONCOURS*
*PROF. CLEMENS HOLZMEISTER*



*PLAN D'ENSEMBLE ET PLAN DE MASSE DU PARLEMENT (PROJET DE CONCOURS)*



*PROJET D'EXÉCUTION*
*PROF. CLEMENS HOLZMEISTER*



*PROJET DÉFINITIF. ARCHITECTES : ENRICO DEL DEBBIO, ARNALDO FOSCHINI ET VITTIRIO MORPURGO*

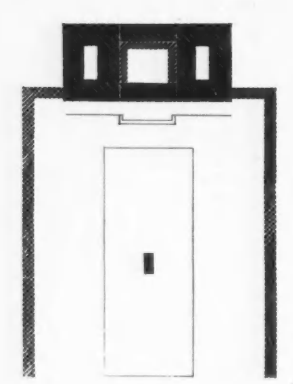
# PROJETS POUR LA MAISON DU LICTEUR A ROME

## LE CONCOURS DU DEUXIÈME DEGRÉ

*La « Maison du Licteur » de Rome sera le cœur du Fascisme italien, le siège du Parti, le centre de travail du Chef, le monument du Souvenir, le forum où se dérouleront les grandioses manifestations populaires qui constituent un élément si important de la vie politique des pays « totalitaires ».*

*On comprendra que le sujet ait passionné les architectes italiens. Plus de cent projets furent présentés à un premier concours (1933-34). Douze concurrents furent invités à participer à une nouvelle compétition sur un nouveau terrain et avec un programme plus précis et plus complet. C'est le projet de MM. Del Debbio, Foschini et Morpurgo qui remporta la palme ; mais de nombreuses modifications furent apportées au projet primé, et finalement les auteurs durent reprendre complètement l'étude, le terrain ayant été changé entre temps.*

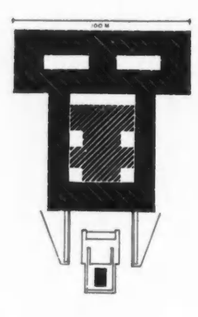
*Nous publions ici les plus intéressants projets présentés au concours de 2e degré, ainsi que le projet choisi pour l'exécution. Signalons que le premier coup de pioche a été donné par le « Duce » le 28 octobre 1937, en présence de cent mille « chefs politiques » du Parti Fasciste.*



## LE PROJET PRIMÉ

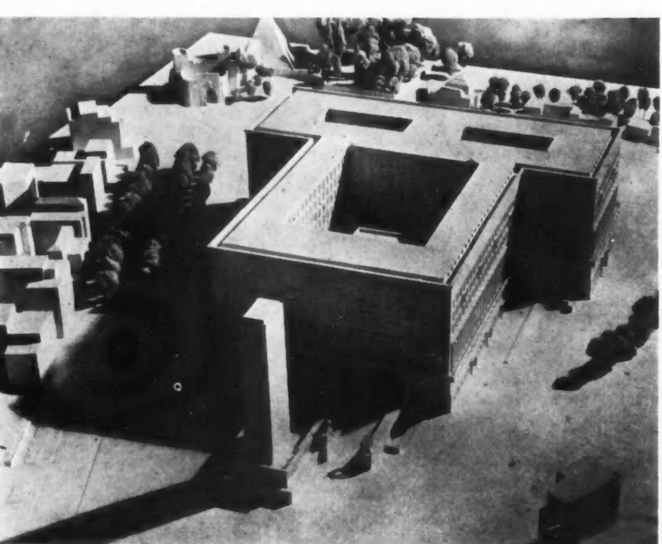
Architectes : Del Debbio, Foschini et Morpurgo. A droite : le projet primé au concours. A gauche : le projet définitif.

Entre temps, en effet, le terrain a été changé. Destiné d'abord à un emplacement compris entre la Place de Venise et le Colisé, puis à un terrain situé près de la Porte de St-Paul, la Maison du Licteur s'élèvera finalement au Forum Mussolini dont nous avons déjà publié le plan d'ensemble et les constructions les plus intéressantes.

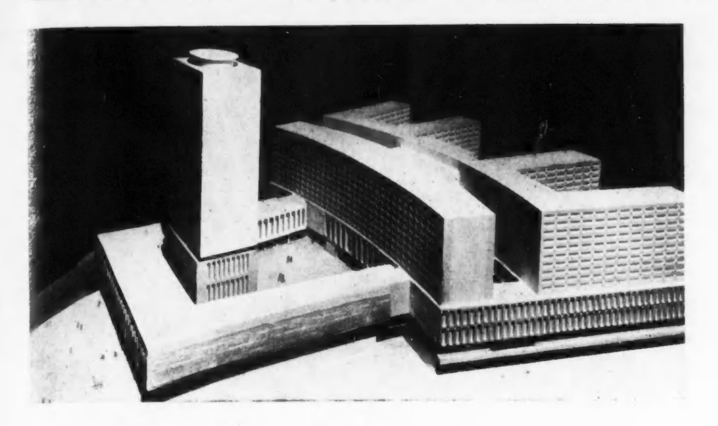


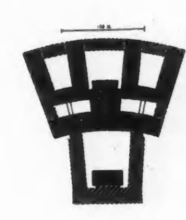
*PROJET PRIMÉ AU CONCOURS DE 2e DEGRÉ*

*PROJET ACCEPTÉ POUR L'EXÉCUTION*



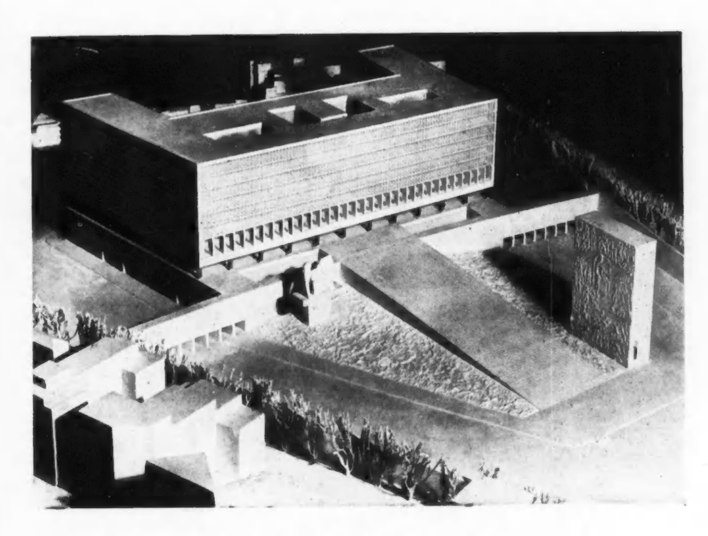
*ARCHITECTES : E. DEL DEBBIO, A. FOSCHINI ET V. MORPURGO*

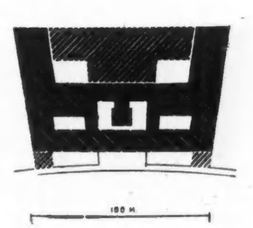




PROJET DE M. LUIGI MORETTI.

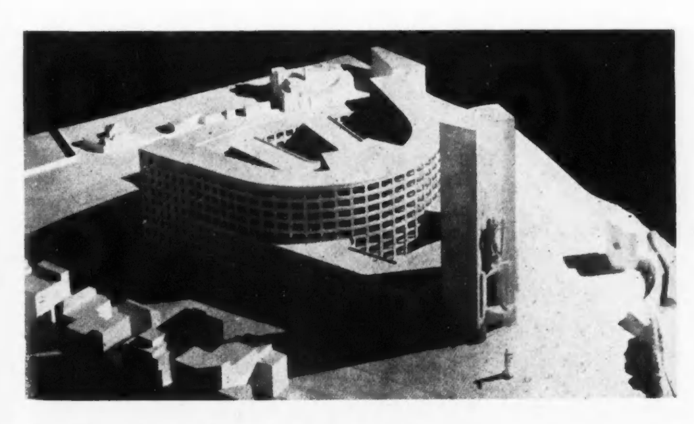
On distingue nettement les quatre éléments de la composition : a) La Tour du Licteur, avec le « Sacrarium » (monument aux morts), la salle des drapeaux, etc... b) La partie réservée au « Duce » et ses collaborateurs et services ; c) La partie réservée aux services du Parti ; d) La partie réservée aux organisations autonomes affiliées au Parti. L'étude architecturale proprement dite est complétée par une étude très intelligente des circulations et des espaces qui entourent l'édifice. Au point de vue esthétique, nous regrettons la grande sécheresse et la lourdeur de l'architecture, qui frappe par l'effet écrasant et brutal des volumes.






PROJET DE MM. VACCARO, LIBERA ET DE RENZI

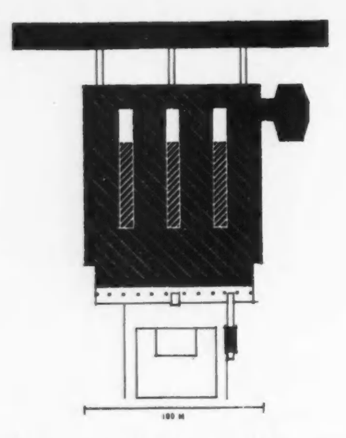
Les auteurs de ce projet n'utilisent pas entièrement la surface disponible, ils reportent la facade de leur édifice nettement en arrière de l'alignement prévu, afin de la dégager et de lui donner plus d'étendue. Ils obtiennent de cette manière une vaste esplanade de 200 m. de profondeur, dont le fond est constitué par la façade de 130 mètres du Palais. La tour, séparée de l'édifice, a une valeur exclusivement plastique. Le bâtiment, très ramassé, ne peut s'aérer et s'éclairer qu'à l'aide de nombreuses cours fermées. Les façades seraient, en réalité, certainement moins heureuses qu'en dessin. Toutefois, il y a de nombreuses et heureuses solutions de détail qui dénotent un esprit très inventif et donnent à ce projet une valeur indéniable.

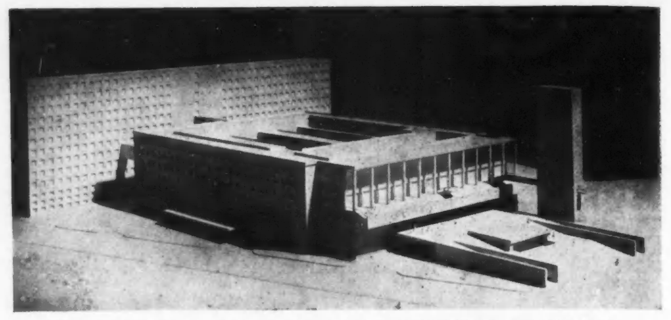





PROJET DE MM. GIUDICE, ERRERA ET FOLIN

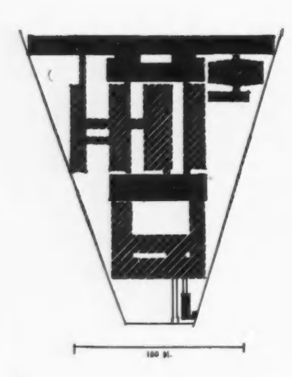
Utilisation totale du terrain. Dans l'axe du terrain (mais, de ce fait, désaxée par rapport aux grandes voies d'accès). Projet très coûteux, volume très important. Nombreuses cours intérieures. Façades monotones et arides.

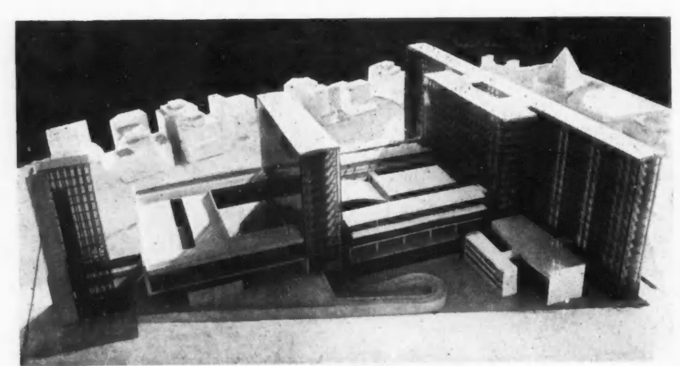




PROJET DE MM. RIDOLFI, CAFIERO, LAPADULA ET ROSSI

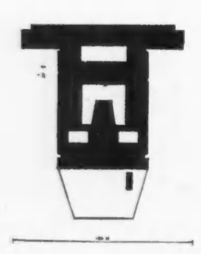
Les quatre éléments essentiels sont nettement différenciés grâce au jeu des volumes et des hauteurs, l'impression de lourdeur est heureusement évitée ; la façade « représentative » est intéressante et d'une élégante légèreté. Le rôle plastique de la tour est clairement affirmé. Etude très poussée des aménagements intérieurs, aboutissant cependant à une dangereuse complication.

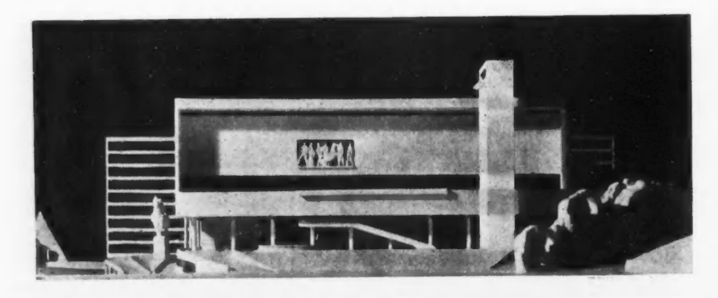


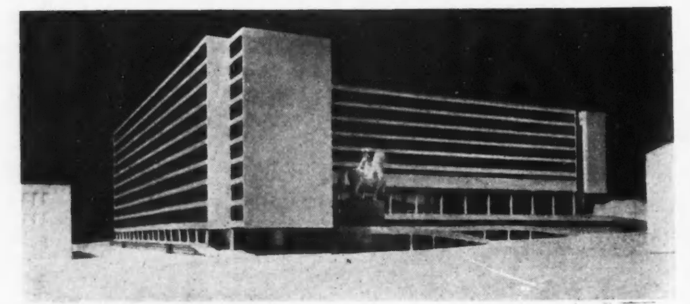


*PROJET DE MM. CARMINAT' LINGERI, SALLIVA, TERRAGNI ET VIETTI*

Les auteurs de ce curieux projet sont partis d'une préoccupation par trop intellectuelle : « exprimer les fonctions » à tout prix, d'une manière apparente, incontestable. A notre avis, le résultat est peu convaincant. Les formes ne paraissent guère harmonieuses, le parti est compliqué, et le principe de la cage vitrée absurde, surtout pour le climat romain.







PROJET DE M. JOSEPH SAMONA.

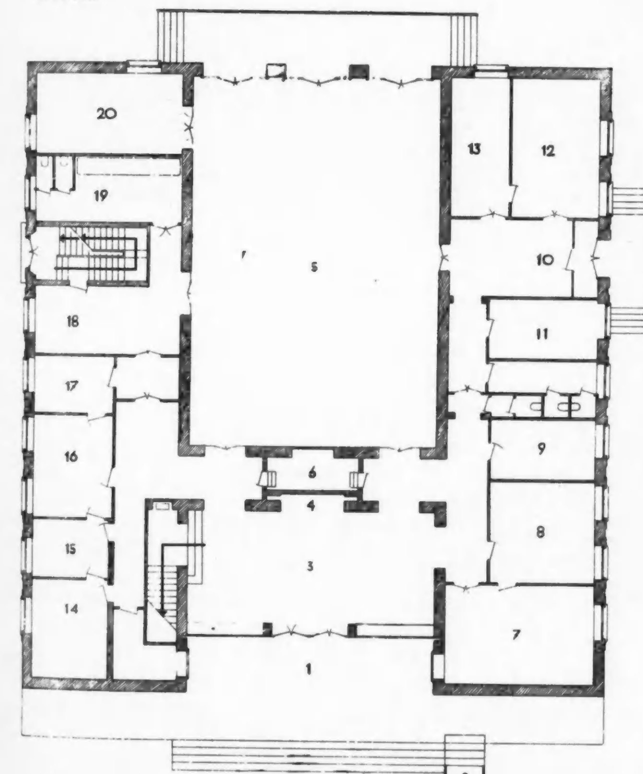
Derrière une façade qui est un simple décor, se trouve un vaste édifice, aux étages multiples, au tracé net, à la plastique déjà démodée de l'horizontale à outrance. Deux cours intérieures, dont l'une visiblement trop étroite. La façade-écran est assez sympathique dans sa grande sobriété ; peut-être le seul élément vertical (la tour) gagnerait à être plus franchement développé.

# MAISON DU LICTEUR A TURIN

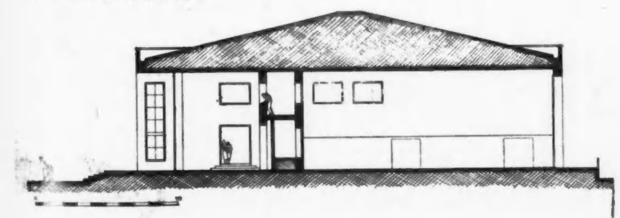
### ARCHITECTE : MARIO PASSANTI

**La Maison du Licteur de Tunis que nous publions ici, n'est pas le seul édifice du Parti Fasciste dans la grande ville du Piémont; c'est le siège des organisations fascistes d'un quartier. Il en existe quatorze. Celui-ci, œuvre de l'architecte Passanti, est un des plus sympathiques. Il s'élève dans un quartier périphérique, sur un vaste terrain offert par la Ville; il a pu être réalisé grâce à la direction des usines Fiat. Le plan est très simple, clair; l'exécution soignée, la plastique agréable.**

*ÉTAGE*



*REZ-DE-CHAUSSÉE*

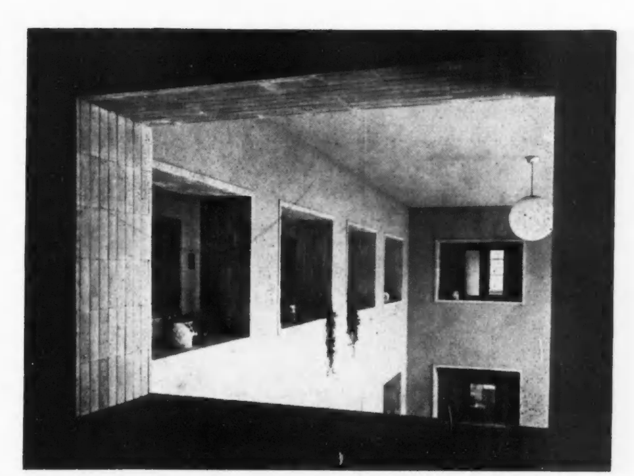


*COUPE*

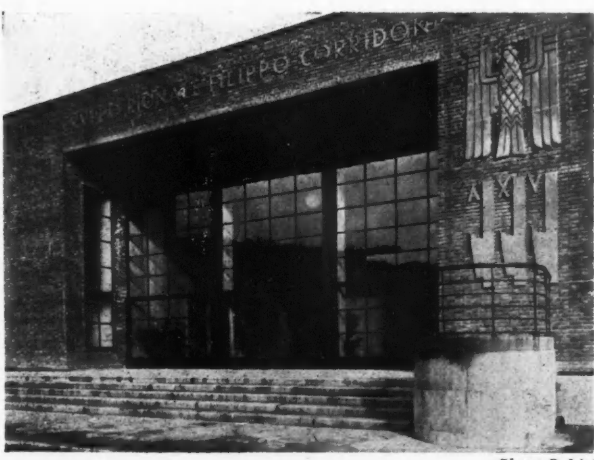
*Ci-contre : Plan du Rez-de-chaussée : 1. Porche. — 2. Estrade pour haranguer le peuple. — 3. Atrium. — 4. Monument aux morts. — 5. Gymnase. — 6. Cabine de projection. — 7 à 13. Organisations féminines. — 14 à 17. Jeunesses. — 18. Déshabilloirs. — 19. Douches. — 20. Matériel.*



*FAÇADE*

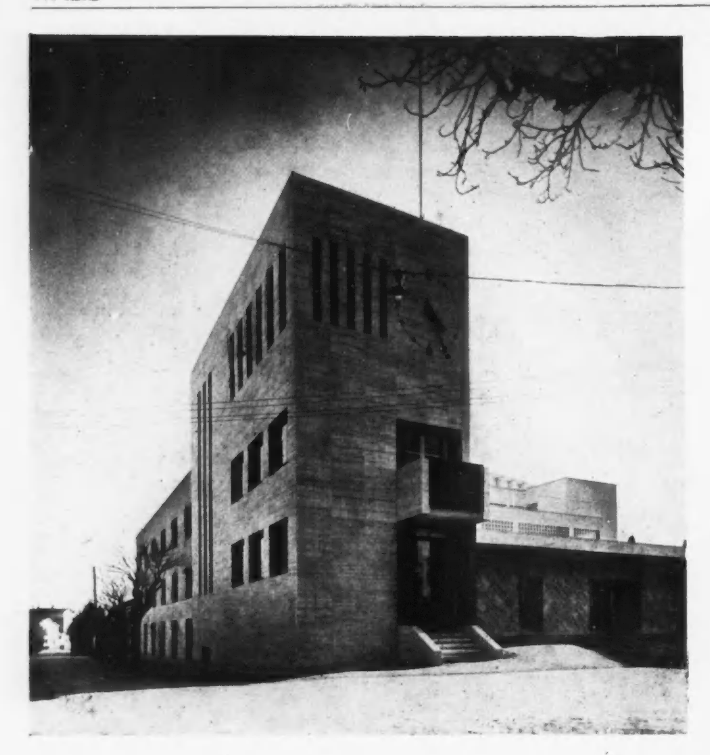


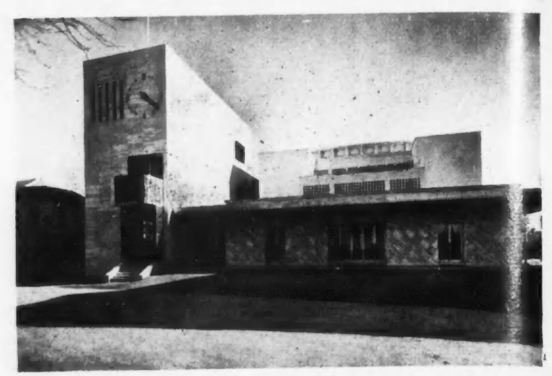
*VIDE DU HALL D'ENTRÉE*




*Photos Pedrini*

*DÉTAIL DE L'ENTRÉE*





*FAÇADE*

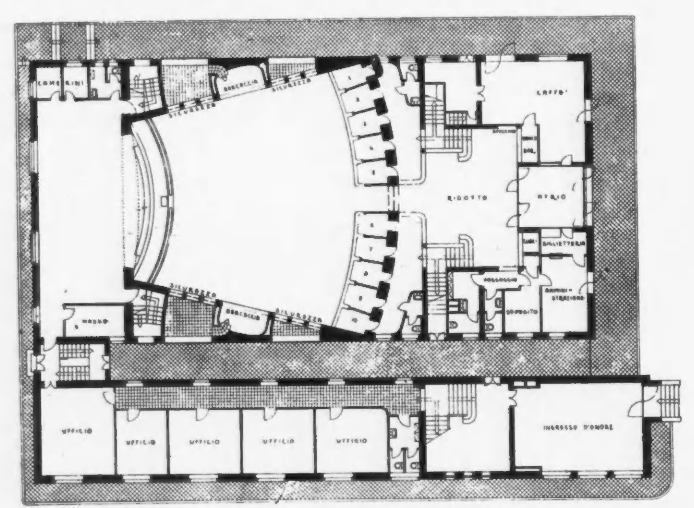
# MAISON DU LICTEUR A OLEGGIO

### ARCHITECTES : FRANZI, MARTELLI ET TORRI

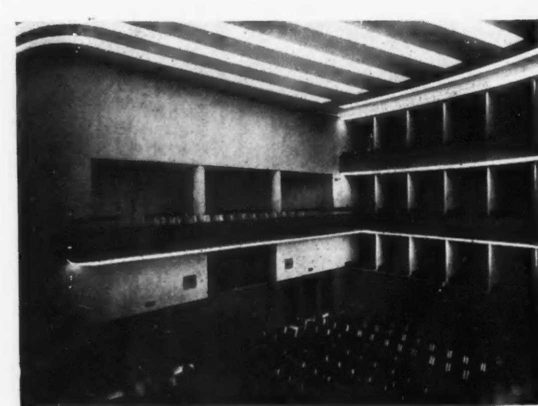
**Peu à peu, toutes les petites villes d'Italie reçoivent leur « Maison du Licteur », sorte de Maison du Peuple, avec salle des fêtes, salles pour les organisations politiques et sociales du Parti, avec une partie représentative mystique (le « Sacraire », monument aux morts de la Révolution), etc. Cet édifice s'élève généralement sur une place ou une esplanade où ont lieu les manifestations politiques ; un balcon ou une sorte de chaire sont prévus, à l'extérieur, d'où les chefs haranguent la foule.**



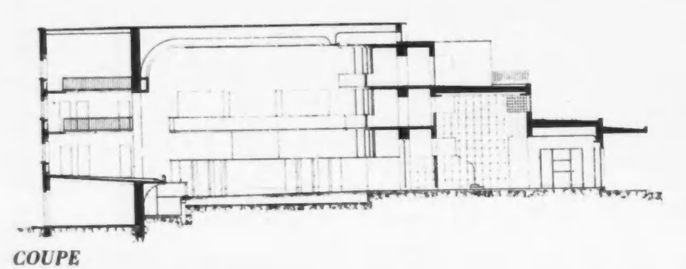
*SALLE DES FÊTES*




*PLAN*



*SALLE DES FÊTES*



*COUPE*



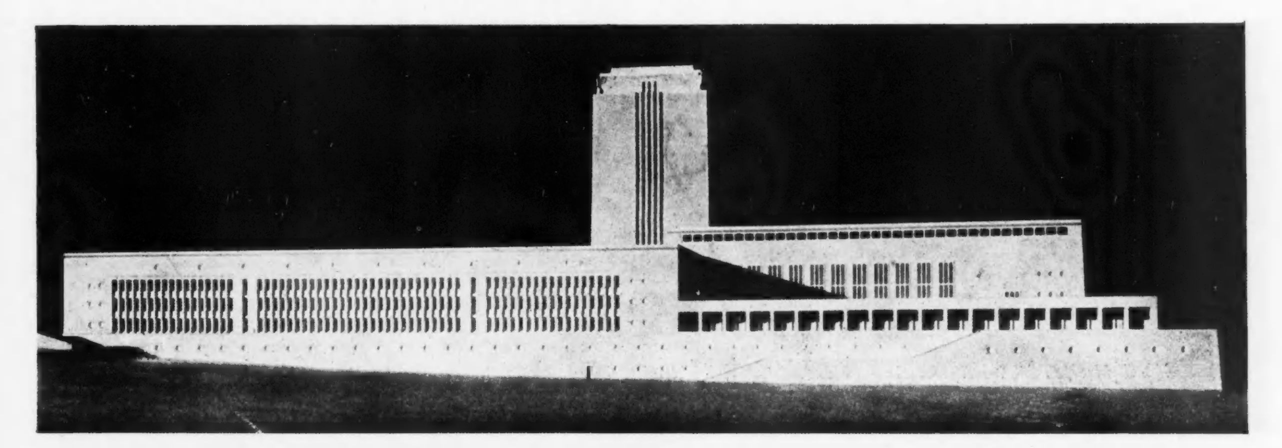
*VESTIBULE*

*Photo Baccarini*

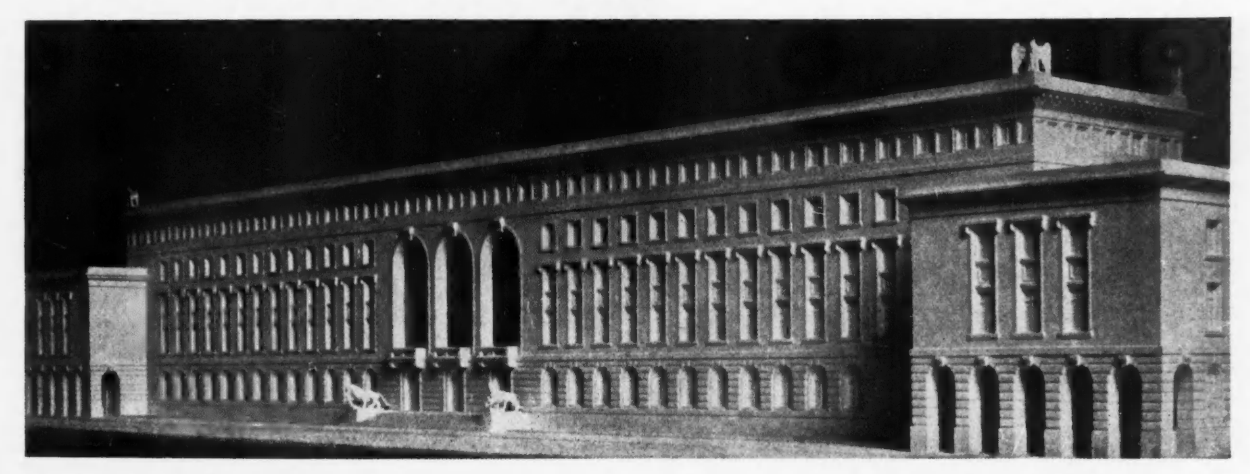
# L'ARCHITECTURE MONUMENTALE EN ALLEMAGNE

PAR MAURICE BARRET

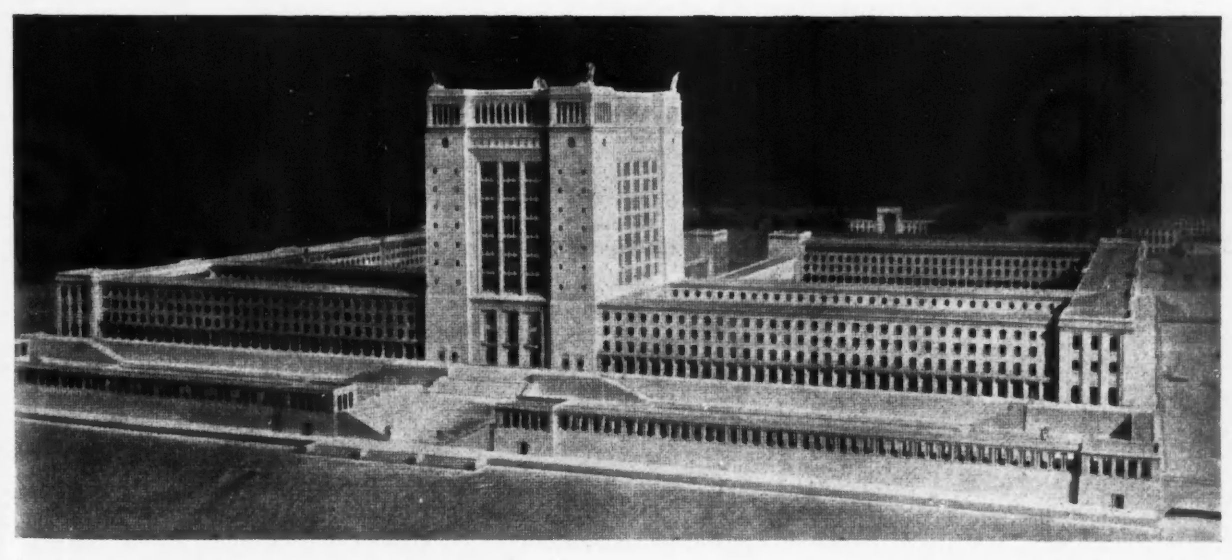
**Il est pratiquement impossible de commenter l'architecture en Allemagne sans parler de celui qui porte à tout ce qui intéresse le bâtiment et l'urbanisme un intérêt passionné... Cet homme est M. Adolf Hitler. Le maître du Troisième Reich est, en effet non seulement « le Führer » conduisant l'Allemagne vers son nouveau destin, mais encore « l'architecte » qui débuta dans la vie comme modeste étudiant à la section d'architecture de l'Ecole des Beaux-Arts de Vienne. J'ai toujours pensé que son double apprentissage de théoricien et surtout de praticien (obligé de gagner sa vie pour payer ses études) l'avait marqué « psychologiquement ». Je n'en veux pour meilleure preuve que l'art avec lequel le Führer sait corriger ou effacer quelques frontières gênantes... C'est encore de l'architecture et de l'urbanisme — dépassant les cadres habituels — et appliqué cette fois à « grande échelle ». Qu'on me pardonne cette petite dégression... C'est une façon comme une autre de mieux préparer les commentaires qui vont suivre.**



*MAISON DE LA SCIENCE ÉDIFIÉE PAR LE FRONT DU TRAVAIL* — *ARCH., CLEMENS KLOTZ*

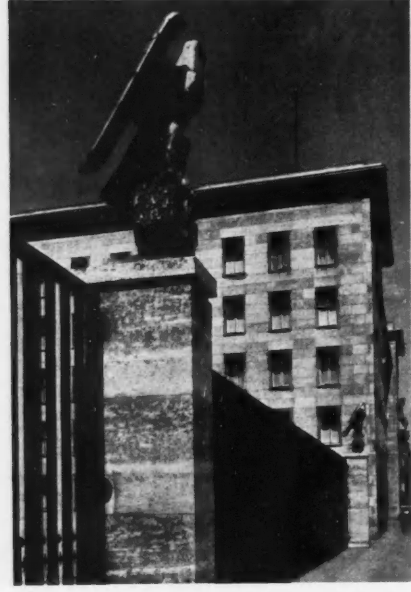


*MUNICH - LA MAISON BRUNE* — *ARCHITECTE. LEONHARD GALL*

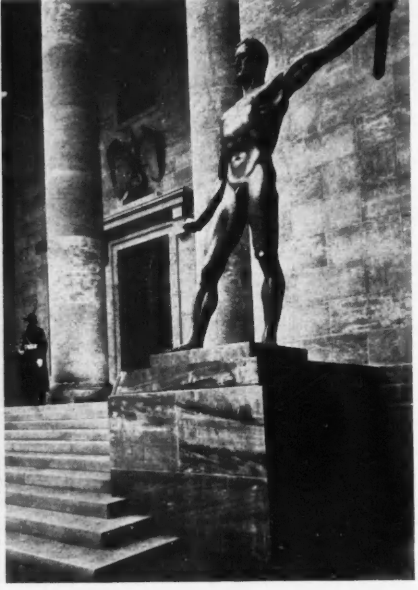


*:COLE POLITIQUE DU PARTI NAZI A CHIEMSEE* — *ARCHITECTE. HERMANN GIESLER*

*Photos Moderne Bauformen*



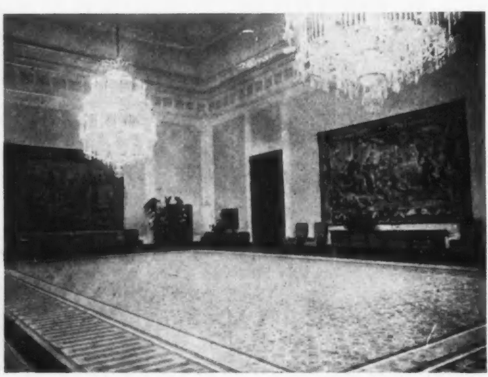


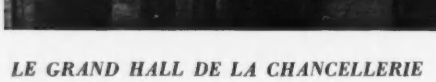


*ENTRÉE DU MINISTÈRE DE L'AIR* — *BUREAU DE TRAVAIL DU FUHRER* — *ENTRÉE DE LA CHANCELLERIE*









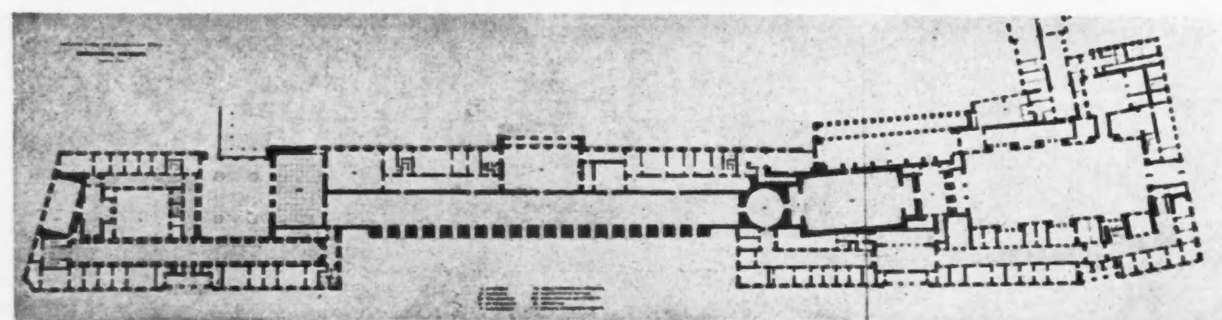
*LE GRAND HALL DE LA CHANCELLERIE* — *L'ENTRÉE DU BUREAU DU FUHRER* — *LE SALON DE RÉCEPTION*



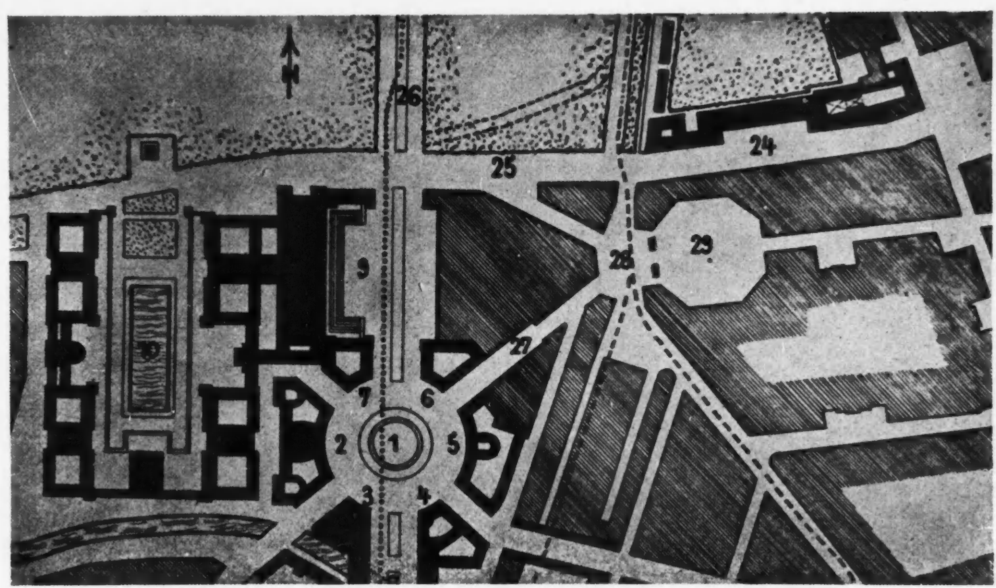




*BERLIN : LA NOUVELLE CHANCELLERIE* — *ENTRÉE PRINCIPALE* — *LA BALUSTRADE FORMANT PROMENOIR*



*PLAN DE LA CHANCELLERIE* — *ARCHITECTE, ALBERT SPEER*




*PLAN DE SITUATION DE LA NOUVELLE PLACE AU CŒUR DE BERLIN AVEC INDICATIONS DES PRINCIPAUX ÉDIFICES EN COURS DE CONSTRUCTION. ARCHITECTE ALBERT SPEER*

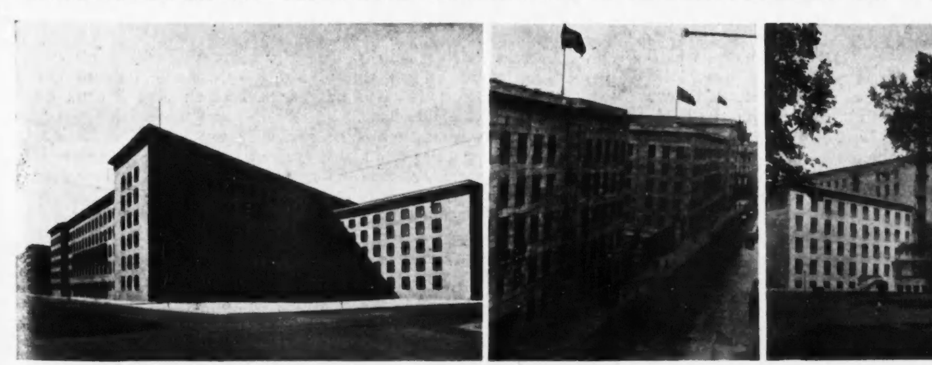
Sous la direction de M. Adolf Hitler, des œuvres architecturales et urbaines — dont on ne peut nier ni la grandeur, ni la perfection technique — surgissent un peu partout. Certes, on peut en discuter l'esthétique. C'est vain et stérile : car chaque peuple a sa vision personnelle de la beauté et ceci en fonction de sa structure physiologique propre. Personnellement, j'ai été un peu déçu quand j'ai visité, à Munich, les nouveaux ensembles édifiés sur la Place Royale. Regardez la photographie. A droite, la Maison du Parti. A gauche, la Maison du Führer. Entre les deux et dans l'axe, on a édifié les temples du souvenir où reposent les corps des compagnons du Führer massacrés lors du premier « putsch ». Ces deux monuments ne représentent pas la proportion idéale digne d'un tel ensemble. J'ai immédiatement ressenti ce détail en allant m'incliner sur les tombes et je trouvais que les sentinelles — tellement impassibles qu'on les croirait en cire — étaient plus « grandes » que le monument funéraire qui les abritait. Mais tout ceci n'est qu'un détail — perceptible pour un Français — et cela n'enlève pas tout l'intérêt qu'évoque l'ensemble de la Königsplatz.

A Berlin, l'impression est différente. Le Ministère de l'Air est un bâtiment-type parfaitement adapté à son usage et abritant les nombreux services d'un gigantesque organisme. Il a été construit sur un vaste terrain et si l'angle (que nous reproduisons) entre la Leipziger et la Wilhelmstrasse paraît froid, combien sympathique se révèle le côté « cour » donnant sur de magnifiques jardins dont tous les arbres ont été sauvegardés. Chacun sait que le grand événement architectural de l'année a été l'inauguration (sans un jour de retard !) de la nouvelle Chancellerie. Une page entière est consacrée à cet édifice et nous avons opposé volontairement l'entrée du Ministère de l'Air et l'entrée de la Chancellerie. La même distinction faite de force et de sobriété préside aux deux. De même les détails d'architecture intérieure : le bureau de travail du Führer, le grand hall dont tout un mur est constitué par de multiples fenêtres verticales, la salle de réception enrichie de magnifiques tapisseries provenant de la collection impériale de Vienne, tout cela prouve un sens réel de la grandeur obtenue avec des moyens à la fois simples et puissants. C'est le professeur Albert Speer





*MAQUETTES DE LA NOUVELLE PLACE MONUMENTALE ET DE L'AMÉNAGEMENT DEVANT L'AÉRODROME TEMPELHOFF*

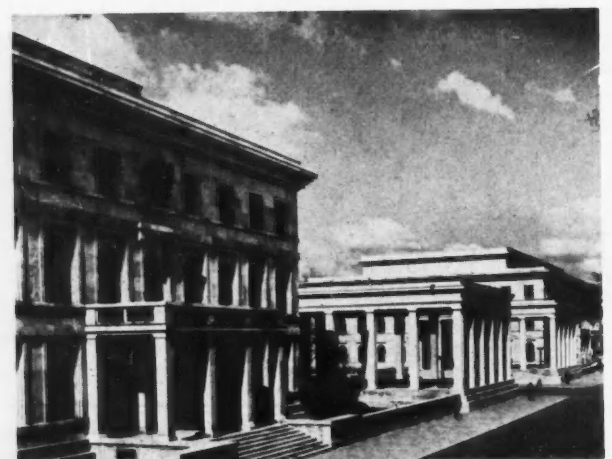




*BERLIN. LE MINISTÈRE DE L'AIR. FAÇADES SUR RUE FAÇADE SUR JARDIN*



*MUNICH - LA KOENIGSPLATZ - A GAUCHE LA MAISON DU FUHRER - A DROITE, LA MAISON DU PARTI - AU MILIEU, LES DEUX TEMPLES DU SOUVENIR*





*DETAIL DE LA FAÇADE* *MUNICH : LE « FUHRERBAU »* *L'ESCALIER D'HONNEUR*





*LE SALON DU PREMIER ÉTAGE* *GRANDE SALLE DE TRAVAIL* *LE GRAND HALL*

— collaborateur habituel du Führer — qui est l'auteur de ce bâtiment dont nous reproduisons également le plan. Enfin, parmi les grands projets en cours de réalisation il faut citer du même auteur l'aménagement, en plein cœur de Berlin, d'une place monumentale comprenant, au centre, une fontaine (n° 1), à gauche la Maison du Tourisme (n° 2), plus bas, un nouveau cinéma de la U. F. A. (n° 3), une maison formant club à l'usage des artistes-peintres allemands (n° 4) et divers autres édifices de non moindre importance parmi lesquels il faut mentionner les services et bureaux de l'Etat Major. Cette place est située près de la nouvelle Chancellerie (n° 25) au croisement de la Posdamer et de la Lipzigerplatz. Quand elle sera terminée l'adjectif « monumental » sera le meilleur qualificatif de cette immense réalisation.

Dans un esprit différent — ce qui prouve l'éclectisme du Chancelier — il faut faire une mention à part de « La Maison de la Science » édifiée par le Front du Travail sous la direction de l'architecte Clemens Klotz. La maquette que nous reproduisons indique suffisamment qu'une liberté réelle existe actuellement dans l'art de construire : l'édifice ne ressemblant en rien à ceux que nous avons décrits plus haut.

Il y aurait beaucoup à dire sur le programme du National Socialisme qui précise : « Nous voulons assurer de nouveau un foyer à l'Allemand créateur. Nous voulons bâtir des logements sains, bien éclairés, avec de l'air et du soleil, pour une génération forte ». Dans le cours des numéros en préparation j'espère qu'il me sera possible de montrer la portée sociale d'un tel développement — le souci d'adapter l'œuvre aux besoins — le principe de base d'assouplir les données techniques et esthétiques en les modifiant selon le caractère général d'un paysage ou d'une cité. La France ne se doit-elle pas de connaître en toute objectivité l'immense effort architectural de son grand voisin ?

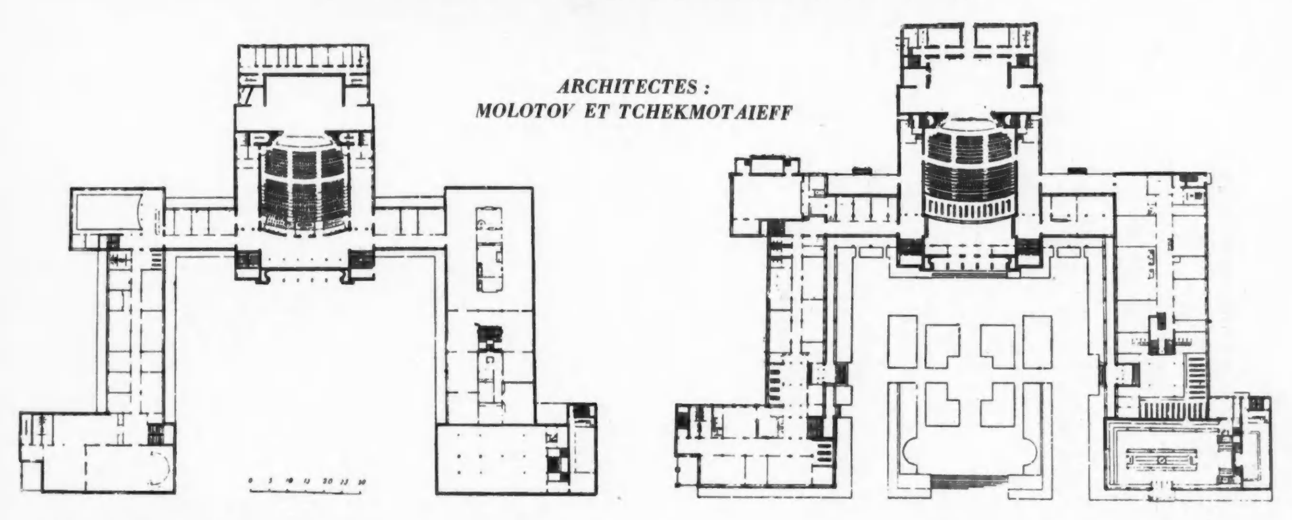
Maurice BARRET.

*N. B. Les photos illustrant cet article nous ont été communiquées par l'Office de Tourisme des Chemins de Fer Allemands à Paris,*



*CLUB A MOSCOU* *ARCHITECTES : MOLOTOV ET TCHEKMOTAIEFF*

# ÉDIFICES PUBLICS EN U. R. S. S.

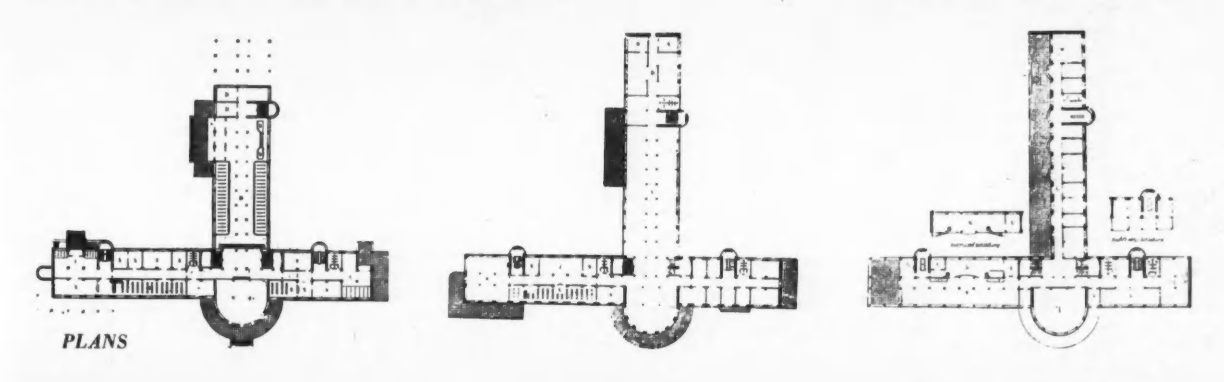


*ARCHITECTES : MOLOTOV ET TCHEKMOTAIEFF*

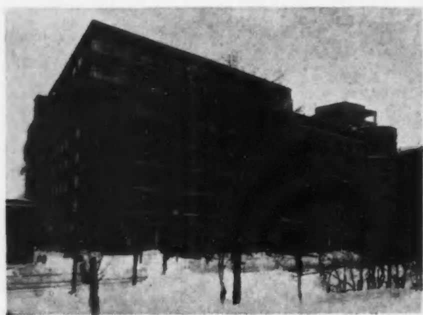
*CLUB A MOSCOU* *PLANS*



*MOSCOU : PALAIS DE LA CULTURE DE L'USINE STALINE* *ARCHITECTES : LES FRERES VESNINE*



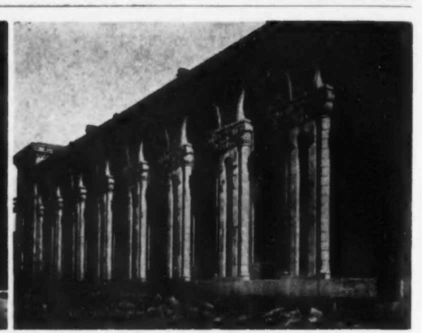
*PLANS*



*COMMISSARIAT DU PEUPLE DE L'AGRICULTURE DE L'U. R. S. S. ARCHITECTE : CHOUSSEV.*



*MAQUETTE DU PALAIS DES SOVIETS ARCH. : JOFAN, STCHOUKO, HELFREICH.*



*COMMISSARIAT DU PEUPLE DE L'AGRICULTURE DE L'ARMENIE. ARCHITECTE : TAMANTAN.*



*MAISON DE LA PRAVDA, MOSCOU. ARCHITECTE : GOLOSOV.*



*MAISON DES SOVIETS, A LENINGRAD. ARCHITECTE : TROTZKI.*



*COMMISSARIAT DU PEUPLE A MOSCOU.*



*MAISON DE LA CULTURE, A LENINGRAD. ARCH. : LEVINSON ET FOSNIN.*



*MAISON DES SOVIETS (DETAIL). ARCH. : TROTZKI.*



*COMMISSARIAT DU PEUPLE A MOSCOU. ARCHITECTE : LANGNIAN.*



*MAISON « DYNAMO » A MOSCOU. ARCH. : IVAN FOMINE.*



*KHARKOV : MAISON DE LA CULTURE.*



*NOUVEL EDIFICE PUBLIC A MOSCOU.*



*FAÇADE COTÉ PARC*

## L'AMBASSADE DE FRANCE A ANKARA

**ARCHITECTE : ALBERT LAPRADE**

**Toutes les Ambassades en Turquie étaient jadis à Stamboul. Lorsqu'au lendemain des événements de 1922, la capitale turque fut transportée à Ankara, toutes les puissances étrangères furent dans la nécessité de construire une nouvelle Ambassade. La France, par suite de circonstances diverses, fut l'une des dernières à réaliser la sienne.**

**Ankara est situé au cœur de l'Anatolie, à 1.800 mètres d'altitude et jouit d'un climat continental extrêmement sec, très chaud en été et très froid en hiver. Les Ambassades d'Ankara sont habitées de fin Octobre à fin Mai. A cette époque, le personnel gouvernemental turc et tous les Ambassadeurs s'installent à Stamboul pour près de cinq mois.**

**Le bâtiment construit à Ankara est spécialement équipé pour la saison froide, saison qui est également celle des réceptions. Le bâtiment central comporte : 1°. Un appartement de réception très important et fermé en temps ordinaire. 2°. Un appartement privé pour l'Ambassadeur, avec une petite réception. 3°. Un appartement d'invités. 4° Les bureaux. Le tout avec ses services annexes.**

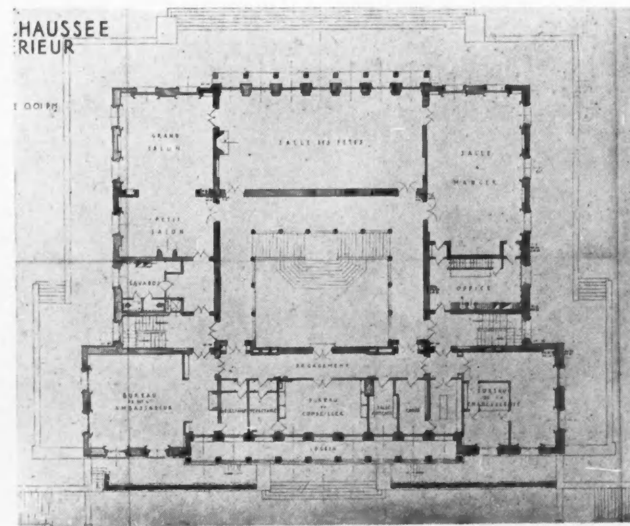
**La cour d'honneur est calée à ses deux extrémités par deux pavillons, l'un comportant concierge et logement de petit personnel, l'autre servant de petite école.**

**Outre le garage de l'Ambassadeur déjà exécuté, il sera construit quelques locaux annexes pour les autos du personnel, le logement des cawas, et enfin des pavillons séparés, sur le périmètre du jardin, pour loger le Conseiller et les Attachés.**

**Un grand parc sur un terrain très accidenté, donne autour de l'Ambassade la possibilité de toutes extensions.**

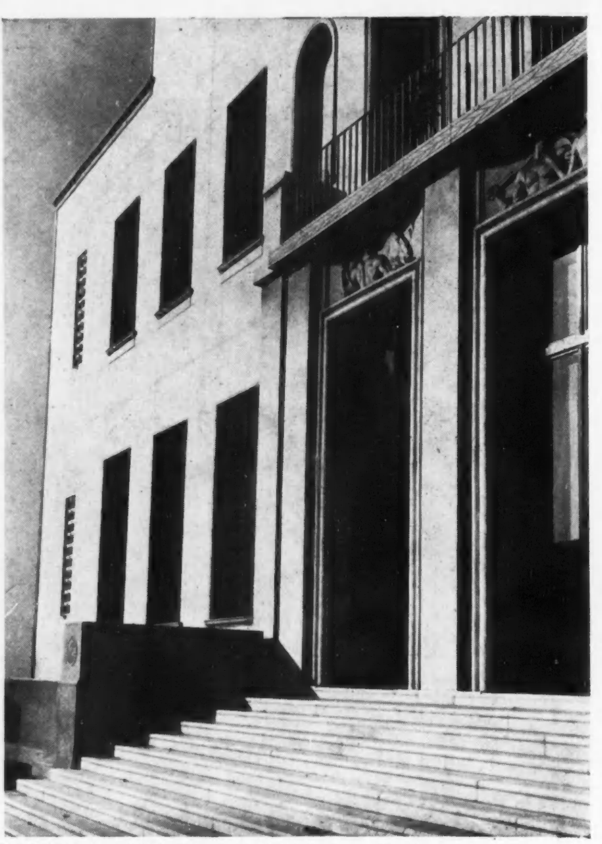
**La construction très soignée est faite avec de très beaux matériaux. Le soubassement est en grès rose violacé, la partie supérieure est en marbre blanc des îles de Marmara, le fond de loggia est en marbre rouge de Languedoc, le même que celui employé au grand Trianon. La couverture est en cuivre avec une corniche largement débordante. On a surtout cherché à éviter par la suite les dépenses d'entretien. Et de plus, par l'extrême simplicité des formes on a cherché la tenue, un certain côté hors de la « mode ».**

*FAÇADE COTÉ COUR D'HONNEUR*




*PLAN A L'ÉTAGE DES BUREAUX DE LA RÉCEPTION*


GRANDE TERRASSE DEVANT LA ROTONDE


FAÇADE SUR LE JARDIN DE LA LÉGATION

# LA LÉGATION DE FRANCE A BELGRADE

ARCHITECTE : R. H. EXPERT

Le projet comprend, d'après le programme arrêté par la Commission des Immeubles diplomatiques et consulaires :

1° *Réception et appartement de M. le Ministre,* répartis en plusieurs étages :

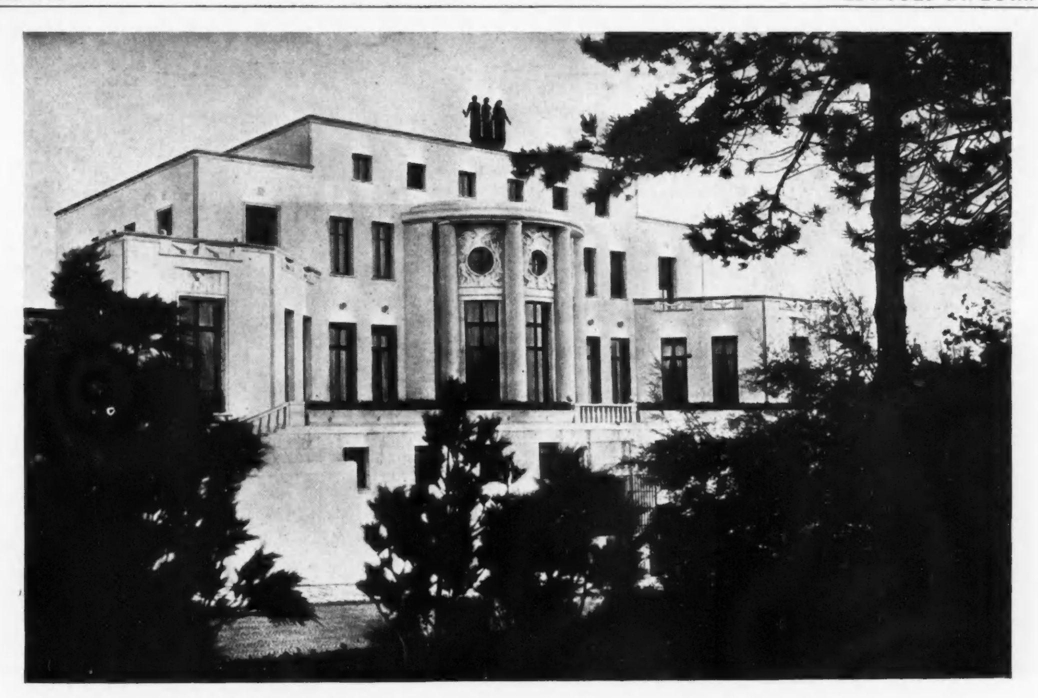
*Rez-de-Chaussée.* — Vestibule avec vestiaires; Une salle pour grandes réceptions; Une grande salle à manger d'apparat; Une salle à manger intime; Deux salons; Cabinet de travail de M. le Ministre; Cabinet d'un secrétaire particulier servant également de bibliothèque; Les services annexes nécessaires : offices, W.-C., escaliers, les toilettes et W.-C. des grandes réceptions placés en sous-sol avec accès par le vestibule d'entrée.

*Etage.* — Hall d'entrée à l'Italienne; Salon; 5 chambres de maîtres avec services de toilette, trois salles de bains; 2 chambres d'hôtes avec toilette-bains, W.-C. et antichambre.

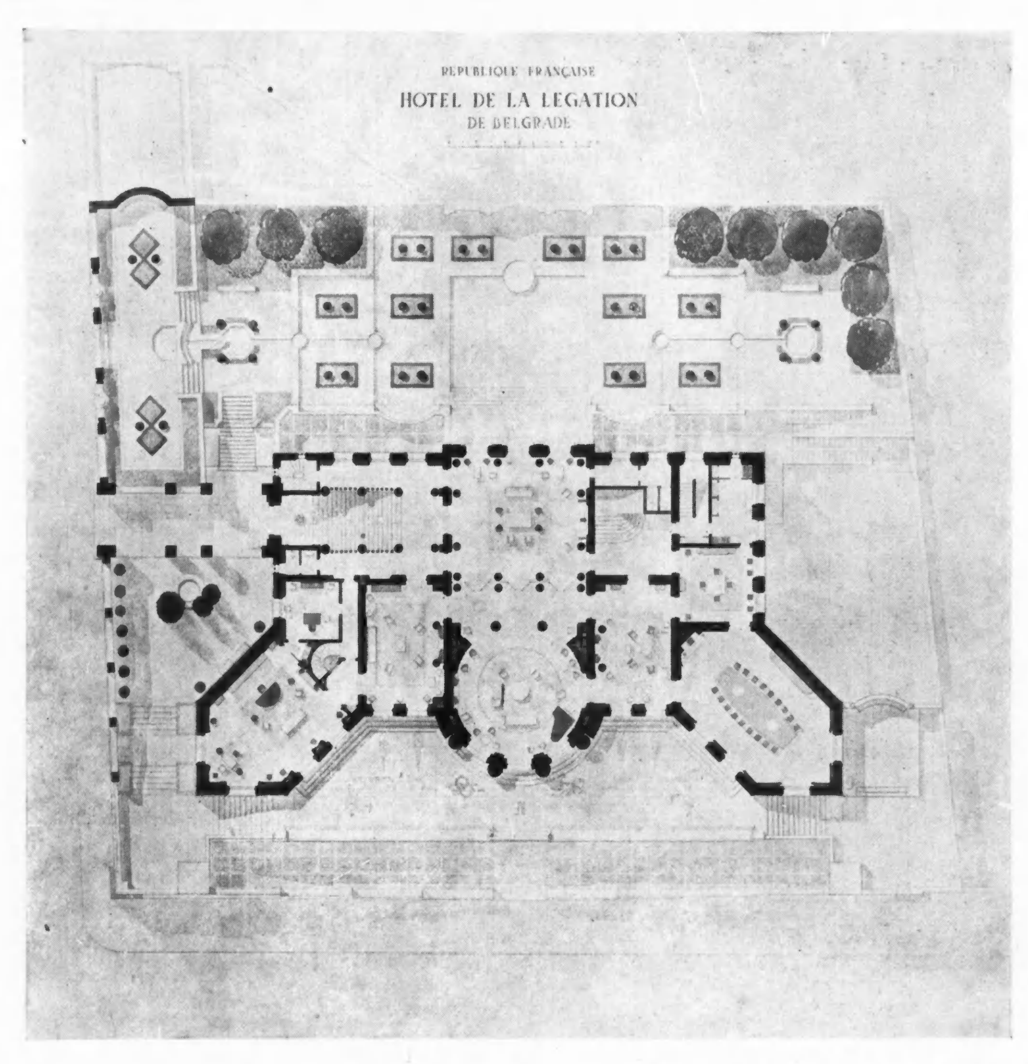
*Combles.* — Chambres pour personnel de la Légation; Chambres de domestiques, lingerie, réserves; Un réservoir d'eau.

*Sous-sol.* — Cuisine et dépendances, buanderie, salle des gens, cave, soute à charbon, chaufferie, pompes, W.-C. et toilettes des grandes réceptions.


ANGLE DE LA FAÇADE SUR LE JARDIN DE KALINEGDAN



*LÉGATION DE FRANCE A BELGRADE. FAÇADE VUE DU KALIMEGDAN. ARCH. : R. H. EXPERT*




*LE PLAN. Au centre : grand salon en rotonde, se prolongeant par le Hall donnant sur la partie plantée. A gauche du Hall : portique d'entrée et escalier d'honneur. A droite : escalier de l'appartement, escalier de service, petite salle à manger et office. En façade, à gauche de la Rotonde : bureau et salon d'attente du Ministre ; à droite : grande salle à manger et petit salon.*



*LA ROTONDE VUE DU HALL*



*ROTONDE (COTÉ CHEMINÉE)*



*HALL D'HONNEUR*

2° *Chancellerie.*

Hall d'entrée servant de salle d'attente pour le public ordinaire et le service des passeports; Une autre salle d'attente, huissiers; 2 bureaux pour 8 commis aux renseignements, dactylographes; Cabinet pour un attaché de Chancellerie; Un cabinet de Chancelier; Un bureau de traducteur; 4 bureaux pour l'Attaché commercial et ses secrétaires; 4 bureaux pour l'Attaché militaire et ses adjoints; Un cabinet pour le premier secrétaire en communication avec celui du Ministre par un escalier spécial; Un cabinet pour le 2e secrétaire; Un bureau pour le chiffreur; Lavabos et W.-C. nécessaires: Pièces pour les archives: Légation, Attaché militaire, Attaché commercial.

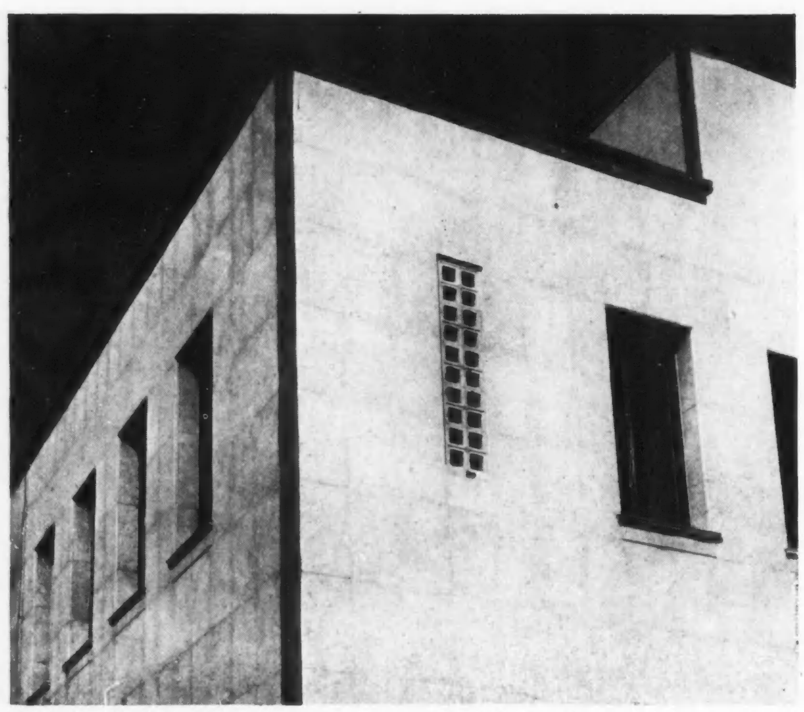
3° *Porterie.*

Loge de concierge, cuisine et chambres; Une écurie pour deux chevaux; Un garage à autos pour 3 voitures; Logement du chauffeur.

Le plan général a été déterminé par la vue admirable que l'on a sur l'ancienne plaine autrichienne, avec le double cours du Danube et de la Save, au-delà des jardins du Kallimegdan. Ainsi, toutes les pièces s'inscrivent comme autant de bastions à angles effacés, pour permettre la plus grande amplitude de vue sur les alentours. C'est ce qui explique les avant-corps à 45 degrés, de même que la Rotonde en saillie.

L'ensemble est en marbre blanc de Ventchatz, matériau du pays qui ne nous a pas plus coûté que de la pierre de taille ordinaire et que nous avons employé en raison de la référence que nous donnait son application à la construction de la sépulture Royale de Topola. La netteté du dit marbre blanc a été soulignée par l'emploi d'encadrements de marbre rose en provenance de la même carrière.

Les jardins ont été traités en cour-jardins par compartiments de pierre et de verdure, s'étageant latéralement et tenant à l'architecture étant donné les dimensions restreintes.



*DETAIL D'UNE FAÇADE. Noter l'extrême simplicité de l'architecture et le soin apporté à l'étude des moindres détails. Placage en marbre blanc du pays ; encadrements en marbre rose.*

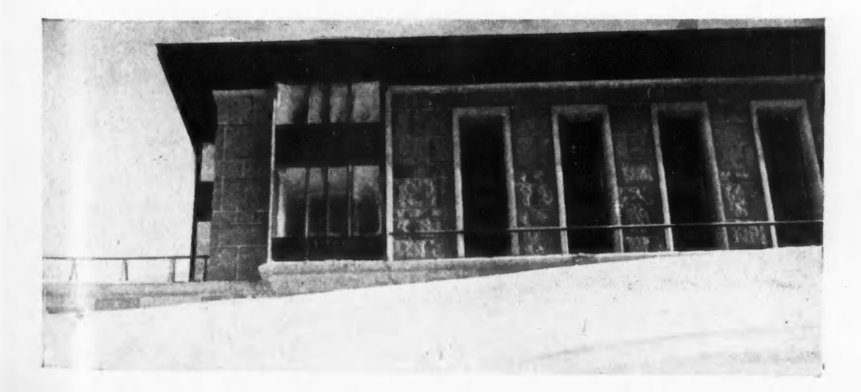


# LÉGATION DE FRANCE A OTTAWA

ARCHITECTE : E. BEAUDOUIN

Le programme posé à l'Architecte était un Hôtel Diplomatique de France. Cependant, le fait qu'il était destiné au Canada lui donnait un caractère tout à fait spécial : La Légation y est autant la Maison de France que la Résidence du Ministre. Son importance est beaucoup plus dans sa signification morale que dans sa représentation administrative.

Le programme comportait le groupement en un seul immeuble de tous les services nécessaires au fonctionnement du poste diplomatique.



Trois divisions très nettes devaient répondre aux nécessités du service et présenter, par conséquent, les possibilités de communication ou d'isolement correspondant à leur destination : la Chancellerie, les locaux de réception et la Résidence du Ministre.

Les services de la Chancellerie comportent une entrée indépendante, un hall d'attente organisé pour pouvoir servir de salle de lecture et un petit bureau pour l'huissier, des bureaux pour le Chancelier, le secrétaire-archiviste, le secrétariat public, les dactylographes, une petite salle du chiffre et de la valise une chambre-forte, des vestiaires, lavabos, etc...

L'escalier d'honneur conduit à une galerie qui, au bel étage, dessert la grande salle à manger pour 36 couverts, avec son office, un petit salon et son antichambre ; le grand salon - salle des fêtes pour réceptions de 300 personnes, un fumoir; enfin, le bureau du Ministre avec un petit salon d'attente, une bibliothèque et un vestiaire-lavabo.

A l'étage supérieur se trouve la résidence du Ministre.

Les services nécessaires au fonctionnement de cet ensemble comprennent, sur la cour d'honneur : l'abri des voitures, chauffé, pour la descente à couvert et l'attente des autos et, sur la cour de service, un garage pour 3 voitures avec fosse, petit atelier et poste de lavage.

Pour le service de la table, une entrée sur la cour de services, avec porche, salle des gens, cuisine, office, dépôts, réserves, cave à vins fins, cave ordinaire, dépôts, etc...

On trouve également dans les sous-sol des dépôts pour les bagages et le matériel d'emballage, un dépôt important pour les châssis des double-fenêtres et les cadres des moustiquaires, une buanderie, salle de repassage. Enfin, l'habitation du personnel comprenant 6 chambres avec penderies et toilettes et une salle de bains, est desservie par une galerie indépendante.

Le facteur climat est celui qui marque au premier chef toute construction au Canada. On y relève des températures descendant à — 50° avec des tempêtes de vent épouvantables.

En été, la température est souvent assez élevée, mais rendue surtout pénible par l'humidité.

Toute la construction est marquée par le soin de se protéger pendant de longs mois, des froids mortels qui sévissent à l'extérieur et c'est ce problème d'isolement thermique qui détermine presqu'entièrement le caractère des bâtiments.

Il a semblé que pour l'habillage extérieur de l'édifice un matériau naturel inattaquable, inaltérable, donnerait les meilleures garanties à condition que sa disposition le mette à l'abri des accidents mécaniques fissures ou crevasses, qui, avec les infiltrations et le gel, ne manqueraient pas d'amener sa ruine. On a choisi pour cela un revêtement en granit, de 0,40 à 0,80 d'épaisseur, jointoyé au plomb. Le parement intérieur est peint au goudron pour éviter l'humidité, la condensation et le grivage.

Une forte cloison en brique de liège aggloméré, appliquée directement sur le granit, est l'isolant le plus efficace, avant le vide intérieur du mur. La cloison intérieure est en brique creuse de terracotta, et reçoit les revêtements intérieurs divers, avec de gros calfeutrements en laine minérale.

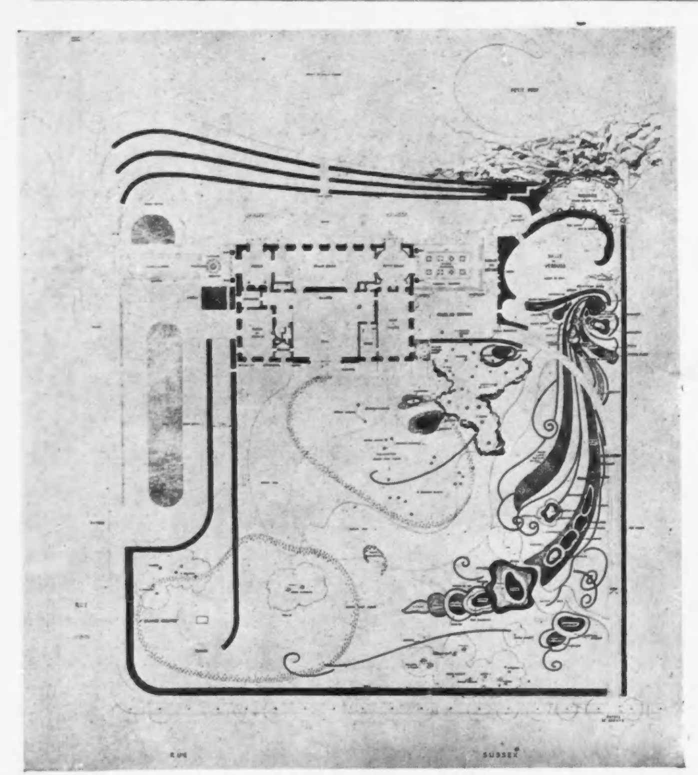
Tous ces divers éléments sont protégés et isolés entre eux, et les canalisations ou membres d'ossature qui s'y trouvent sont chemisés soigneusement.

Le problème d'isolement thermique s'est posé de la même façon pour les baies, mais aggravé par l'obligation de pouvoir ouvrir à volonté et voir. Partout, les fenêtres et les portes sont doubles, avec grandes glaces ; dans les grandes baies, les parties fixes comportent trois glaces scellées et les deux intervalles isolants sont en communication avec l'extérieur et l'intérieur par des ventouses destinées à équilibrer lentement les différences de pression, par des filtres à air en feutre huilé ; l'air intérieur est desséché ou humidifié automatiquement par un produit hygrométrique très sensible contenu dans un auget du cadre.

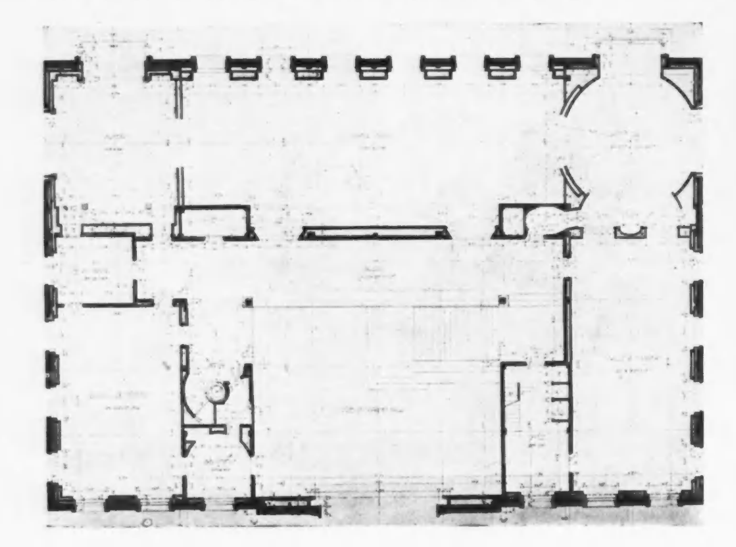
Tous les châssis sont en cuivre.

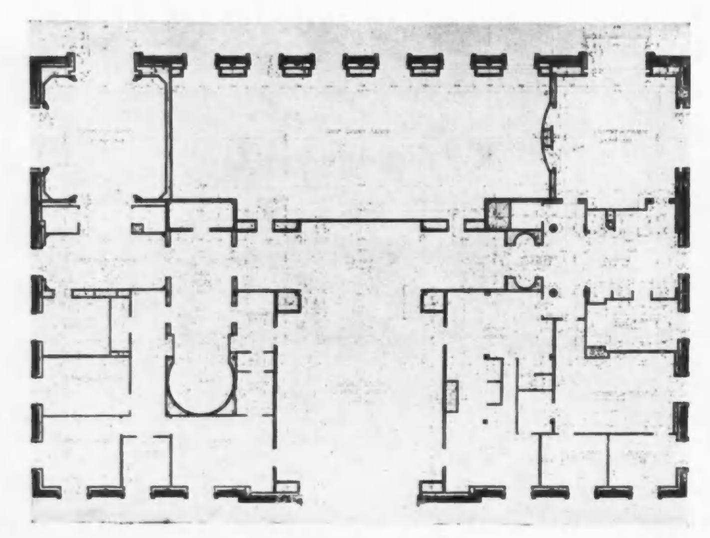
La couverture en pente a été choisie de préférence à la terrasse ; la toiture est couverte en cuivre brut.

L'édifice ne présente donc à l'extérieur que trois matières : le granit, le cuivre et le verre, et ne demande aucun entretien extérieur.



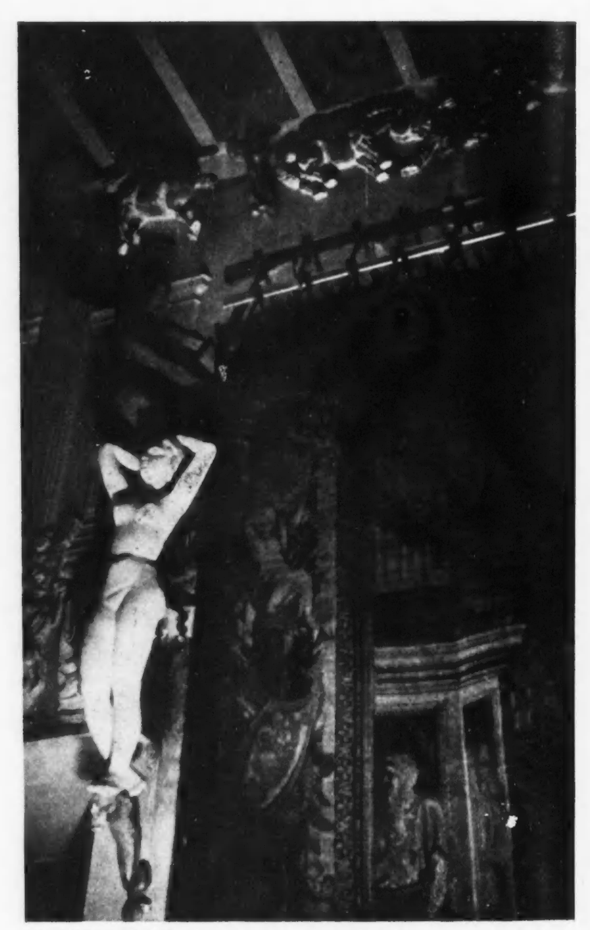
*PLAN D'ENSEMBLE ET (CI-DESSOUS) PLANS D'ÉTAGES*







*VUE DE L'HOTEL DEPUIS LA RIVIÈRE OTTAWA*



*GRAND SALON. Encadrement de la Tapisserie des Gobelins Figure de l'amour profane par Louis Leygue*



*LE GRAND SALON. Détail de l'encadrement de la tapisserie*

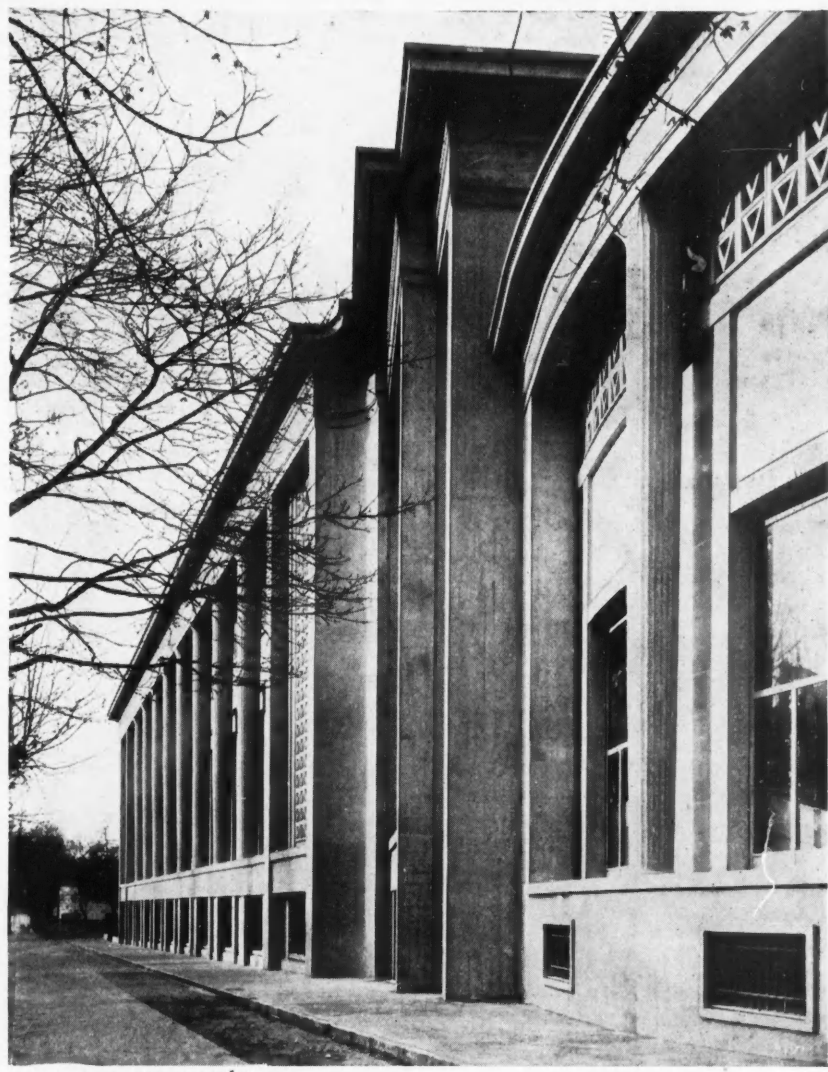
## LE MUSÉE DES TRAVAUX PUBLICS

ARCHITECTES : A. ET G. PERRET

*Nous n'avons pas voulu ne pas faire mention, dans ce numéro spécial, de deux importantes catégories d'Edifices Publics : de ceux consacrés au culte et de ceux destinés à la propagation de la culture et de l'art.*

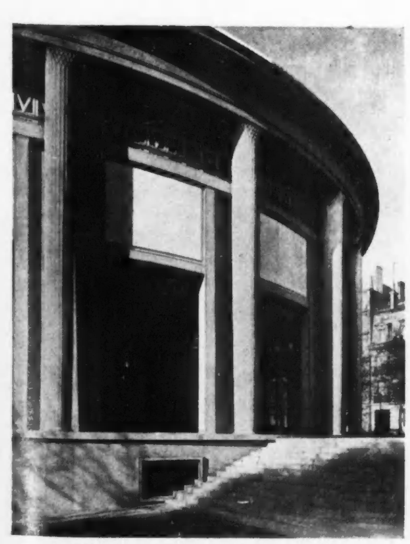
*L'Architecture d'Aujourd'hui a, d'ailleurs, largement étudié ces sujets. Deux importants numéros spéciaux ont été consacrés à l'architecture religieuse (Nos 6-1934 et 7-1938) ; un numéro spécial aux musées (6-1938), un autre aux Bibliothèques (3-1938) ; enfin, les édifices d'enseignement : depuis les cités universitaires jusqu'aux plus humbles écoles de hameau, ont fait l'objet de nombreuses études et de plusieurs numéros spéciaux.*

*Ce que nous publions ici (le Musée des Travaux Publics à Paris, l'important concours pour la Bibliothèque Albertine, à Bruxelles, et la belle Eglise construite à Lisbonne par notre ami Pardal Monteiro) ne doit être considéré que comme un simple acte de présence, qui emprunte à l'activité un intérêt particulier.*

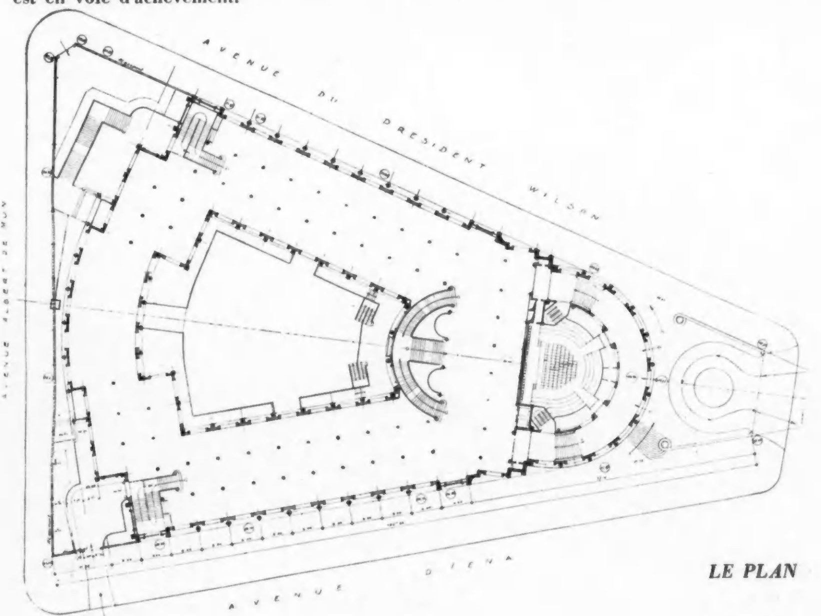


*FAÇADE, AVENUE D'IÉNA*

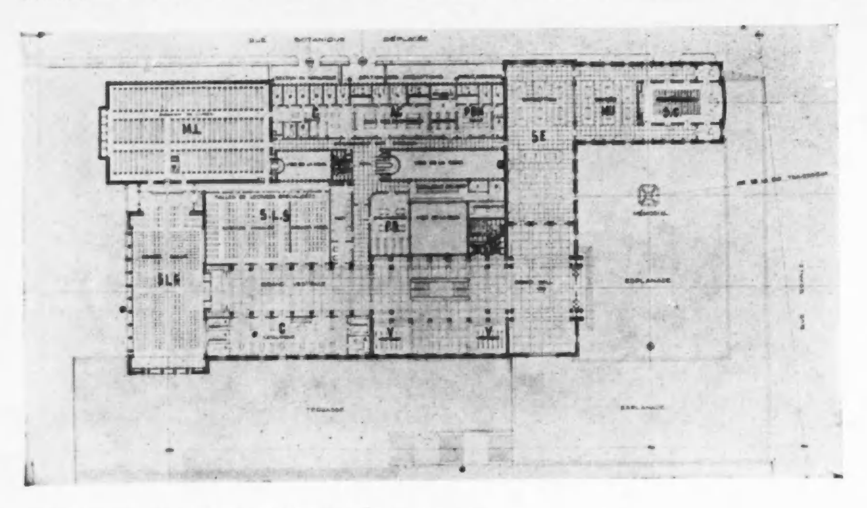
**Nous avons déjà publié le plan et les premières vues photographiques du Musée des Travaux Publics, la plus récente œuvre d'A. et G. Perret qui est en train de s'élever à Paris, sur le terrain occupé jadis par le Dépôt des Phares, entre la Place d'Iéna et le Palais de Chaillot. Pour des raisons d'ordre technique et financier, l'édifice est réalisé par tranches. L'aile sur l'Avenue d'Iéna est achevée, exploitée ; la partie centrale (amphithéâtre) est en voie d'achèvement.**



*ENTRÉE, PLACE D'IÉNA*



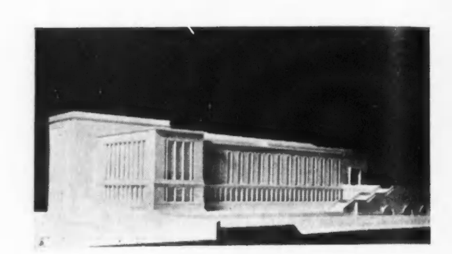

*LE PLAN*



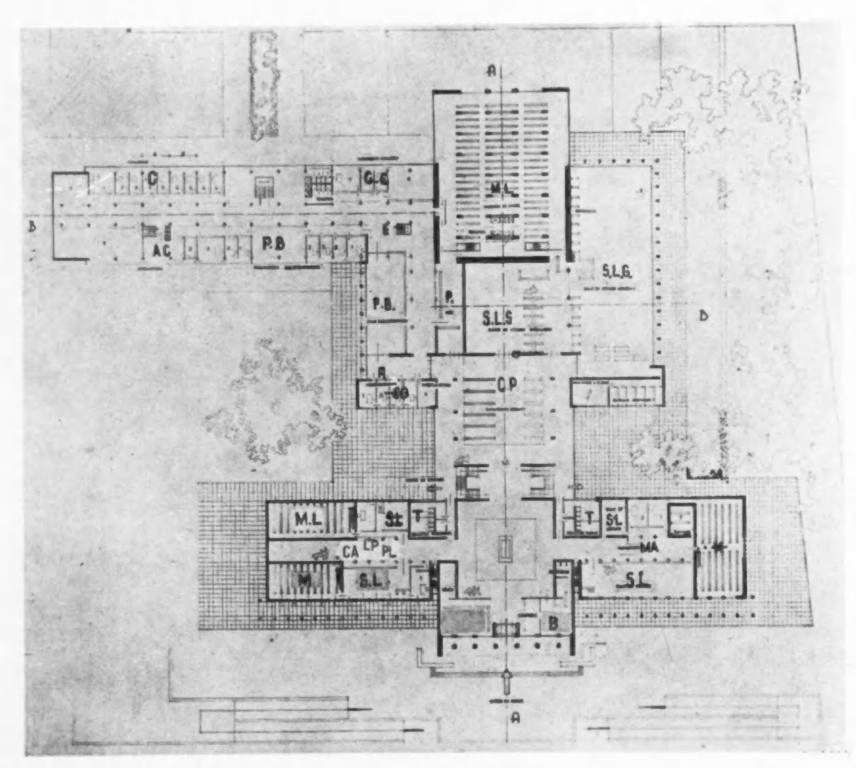
PROJET DE M. HOUYOUX (CLASSÉ PREMIER)

**LÉGENDE DES PLANS :**

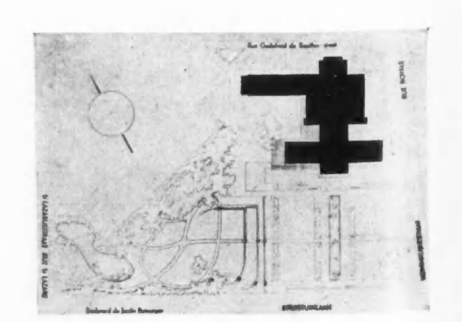
*AC. Acquisitions — AD. Administration — B. Buvette. C. Catalogue — CA. Cartes — CC. Catalogues collectifs CP. Catalogue public — CO. Collections — D. Distribution — LP. Livres précieux — MA. Manuscrits — ML. Magasin de livres — MM. Magasin des Manuscrits — MP. Magasin des périodiques — MU. Musée — P. Prêt. PB. Publications bibliographiques — PBN. Publications bibliographiques Nationales — PL. Plans — R. Renseignements — SC. Salle de Conférences — SE. Salle d'Exposition — SL. Salle de lecture — SLG. Salle de lecture générale — SLM. Salle de lecture des manuscrits. SLP. Salle de lecture des périodiques — SLS. Salle de lectures spécialisées — T. Toilettes — V. Vestiaires.*



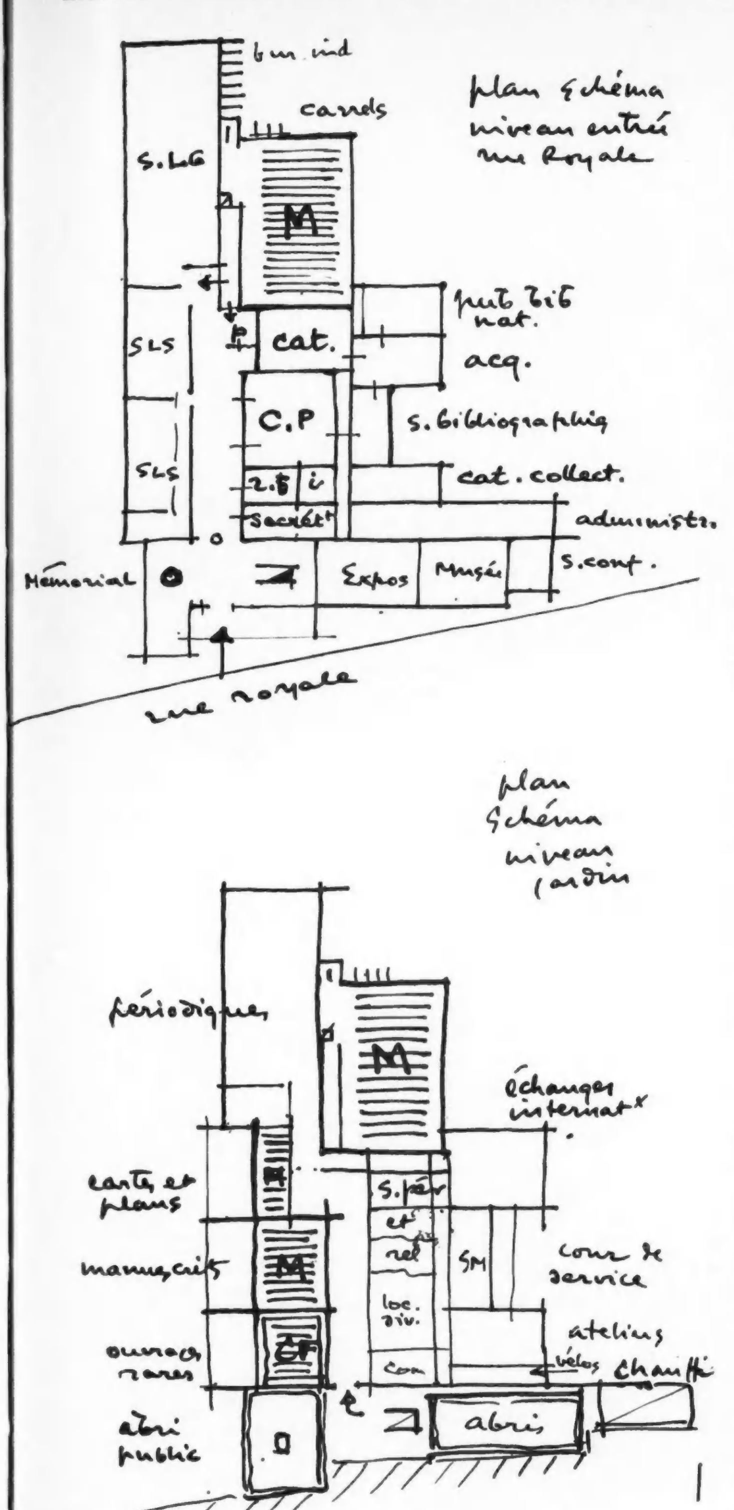
# CONCOURS POUR LA BIBLIOTHÈQUE ALBERTINE




ERNEST JASPAR, ARCHITECTE (PROJET CLASSÉ 3°)



PLAN DE SITUATION




Les projets d'un concours, quels qu'ils soient, grandissent toujours les chefs-d'œuvre, les isolent, les situent à leur échelle, leur confèrent un caractère d'exception. Ce sentiment, on l'éprouve davantage encore en examinant le résultat du concours de l'Albertine. A cela diverses raisons : on attend toujours des miracles... aussi ressent-on la chute du merveilleux au concret et ici plus encore : tout un pays délègue à ses artistes le périlleux honneur de traduire en architecture la ferveur d'un hommage national à son Roi. On attend de ces artistes au travail une belle œuvre, ou plus simplement une œuvre, pleine, cohérente, forte sans brutalité, noble sans prétention, belle avec caractère, intelligente sans sécheresse, grande par la proportion plus que par la dimension, et on constate combien il est rare que l'homme se dépasse, en regardant ces esquisses de bons élèves dont la meilleure ne semble pas porter l'empreinte d'un grand tempérament créateur, ni la trace d'une généreuse inspiration. Le sens de la grandeur, ou la maîtrise du métier n'y brillent que par exception. Autre raison : le programme même, quoique parfaitement défini, a une expression architecturale en évolution — il n'y a pas de référence d'une bibliothèque récente à ce que pourrait être une bibliothèque moderne. On objectera qu'il y a des constantes dans l'homme et que la façon de lire un livre n'a pas changé depuis 500 ans — je répondrai que ces constantes sont attachées à des conditions de nature, mais qu'elles sont susceptibles d'être modifiées par les changements qu'apporte le temps aux conditions psychologiques et matérielles.

Je considère, par exemple, que la salle de lecture à éclairage zénithal ne correspond plus à ce que souhaite un lecteur de la nouvelle génération. La salle cénotaphe où filtre un triste jour lugubre, immense comme un marché couvert ou un hall de gare, rompt tout contact de l'homme avec la nature. Il me semble que la lecture n'est pas un acte mécanique. On n'accepte qu'à regret de prendre un repas dans un local sans vue et peu aéré, encore ne s'agit-il que de nourriture du corps. Une salle de lecture moderne doit permettre au lecteur de porter le regard sur un beau paysage, lorsqu'il quitte un instant son livre pour penser par lui-même. Lire n'est seulement absorber, mais aussi assimiler ; l'emplacement proposé aux concurrents y invitait spécialement.

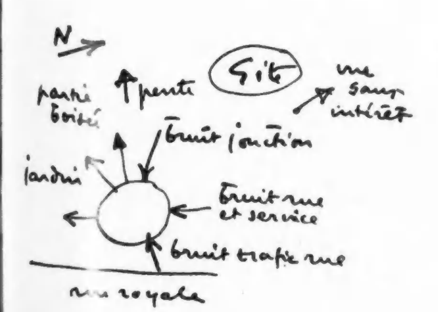
D'autre part, la vie « en dehors » des temps actuels, où l'influence du commerce se fait partout sentir, où le « citoyen » est devenu un « client », habitué à être, à chaque instant, sollicité, informé et servi comme tel, fait que nous acquérons des habitudes différentes. Ce que chaque époque apporte d'accidentel nul ne le sait, mais il reste de ces habitudes quelque chose que l'usage conserve à travers les époques suivantes et c'est ce bagage que nous pouvons appeler le Progrès ; qu'on veuille ou non l'admettre, nous demandons à nos bâtiments publics un service plus facile (économie de fatigue) et plus rapide (économie de temps). Une bibliothèque moderne ressemblera plus à un grand magasin ou à une banque qu'à un temple, et c'est cependant à la mesure de ce dernier que par disposition d'esprit héréditaire le concurrent concevra son œuvre, que le jury la jugera. Et cependant j'imagine que le futur lecteur de l'Albertine voudra trouver, aussitôt entré, un hall central où comme dans une banque il trouvera les divers guichets où une réponse sera faite à sa question, un ouvrage remis à sa demande, etc., que ce lecteur ne demandera pas tant des dégagements et des vestibules trois fois plus grands que la circulation ne l'exige que des salles de lecture spacieuses à circulation facile — sans trop de promiscuité entre les tables — et c'est cependant la colonnade que comporte le grand vestibule qui attire l'œil et influe sur le choix (1).

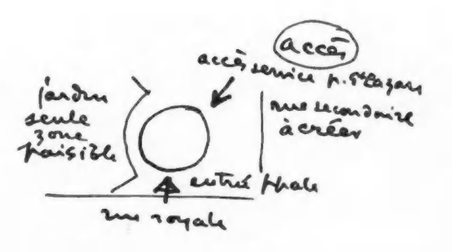
On objectera que dans un projet de cet ordre l'ampleur ne messied pas ; c'est évident, il s'agit seulement de la mettre où il faut. La mystique de la « salle des pas-perdus » monumentale, nous en voulons d'autant moins que nous n'avons plus de pas à perdre et que pour chaque homme actuel il ne reste que quelques minutes devant lui pour faire sa vie et recevoir sa culture.

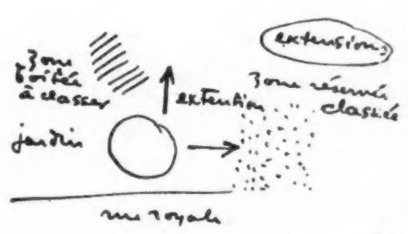
L'efficience qu'on a souvent opposée à la beauté plastique comme but à l'architecture n'a rien d'incompatible avec elle, au contraire l'œil et l'esprit ne peuvent être satisfaits qu'ensemble, l'harmonie des créations naturelles n'est pas obtenue au détriment de leur fonctionnement, l'homme beau ne peut même le rester que s'il est sain et si intellectuellement, moralement et physiquement la machine marche harmonieusement.

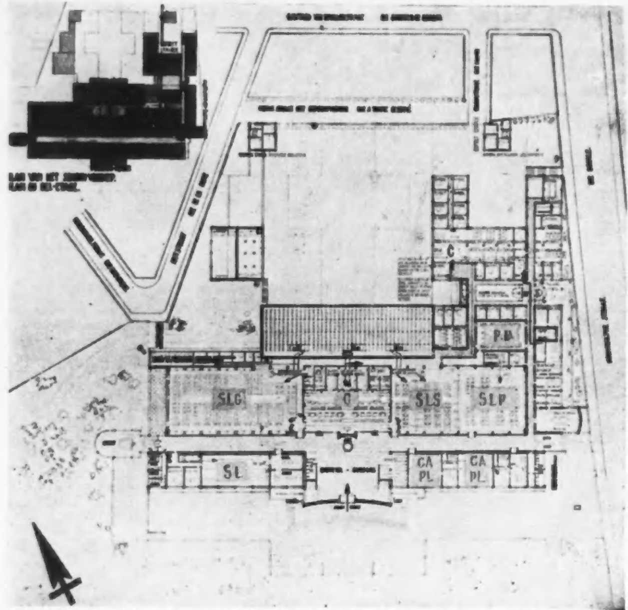
Ce mot de « machine » vient justement poser la question — cette efficience de tel outil de travail est-elle liée à l'emploi des machines ? La machine peut-elle intervenir dans la conception d'un plan ? Les

(1) Dans le projet classé n° 1, les vestibules sont de moitié plus grands que les salles de lecture des imprimés.

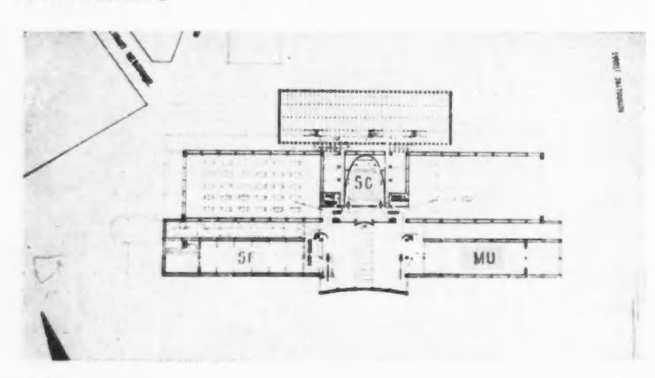


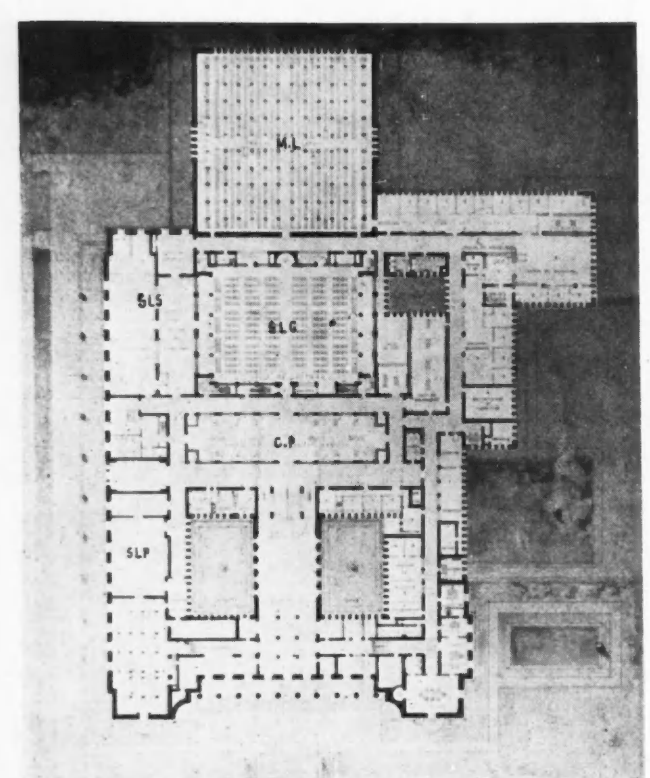



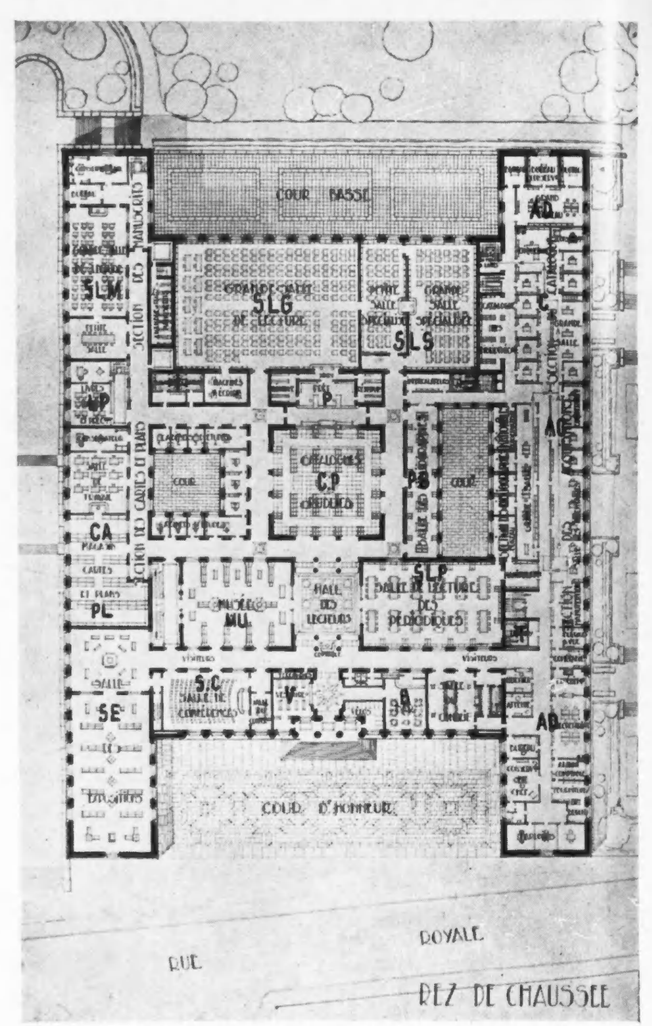



*PROJET « NEON ». ARTH. SMET ET RENAAT BRAEM, ARCHITECTES*

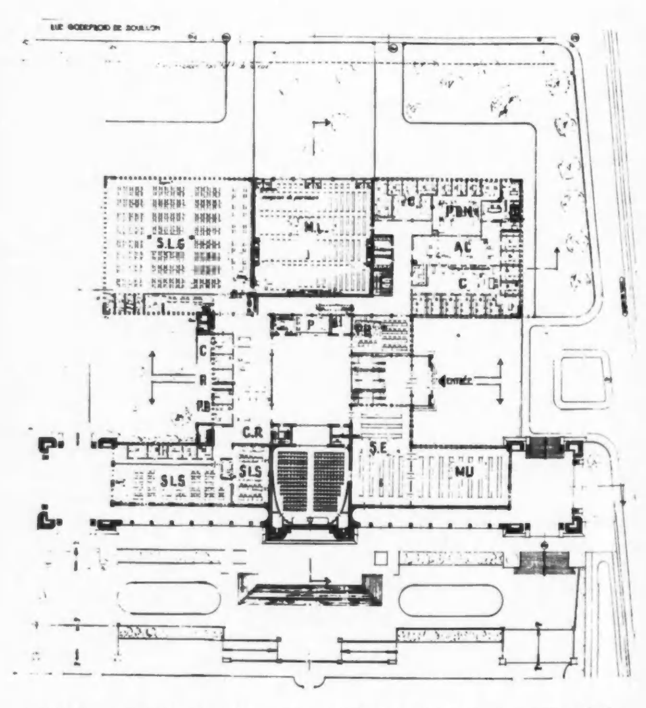


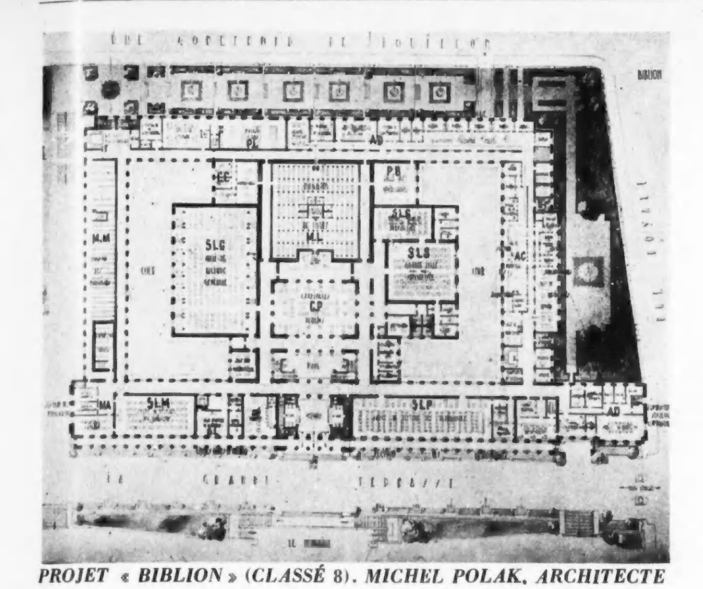

*PROJET DE MM. MOENAERT ET VAN LIERDE (CLASSÉ 8e)*

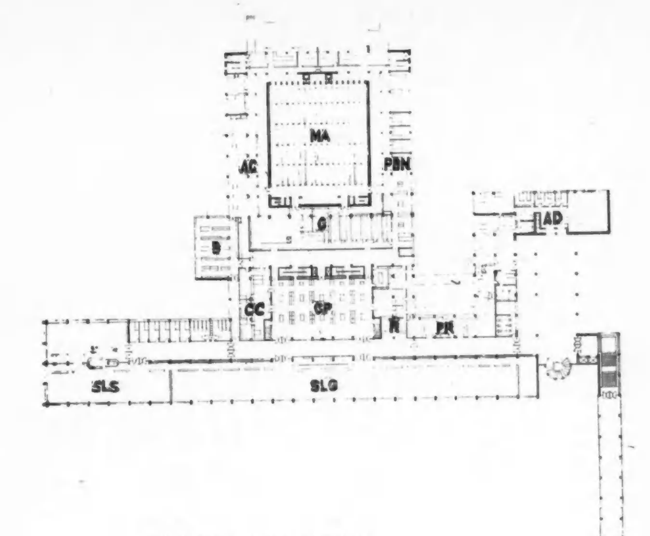



*PROJET « PRO REGE ». MICHEL POLAK, ARCHITECTE (CLASSÉ 5e)*




*PROJET « VŒU ROYAL ». A. DELALIEUX ET CH. RIFFLARD ARCHITECTES*


PROJET « BIBLION » (CLASSÉ 8). MICHEL POLAK, ARCHITECTE


PROJET « LUX LIBRIS »
G. DEDOYARD, ARCHITECTE

liaisons sont visibles dans un plan par la contiguité, ce qui est nécessaire lorsque ces liaisons s'appliquent à l'homme, mais ne l'est plus lorsqu'elles s'appliquent à des objets. Dans un grand magasin, les transmissions sont faites par glissières, par tapis porteurs, par cartouches pneumatiques, etc.; dans une banque, les renseignements sont fournis par télescripteurs, par signalisation lumineuse, etc. Ces conceptions peuvent-elles s'étendre à un programme de bibliothèque ? Si on accepte l'ascenseur remplaçant l'escalier, acceptera-t-on le renseignement bibliographique fourni par haut-parleur — le catalogue à sélection électrique ou téléphonique ? Si l'on accepte le transport d'ordres par voie pneumatique, refusera-t-on le transport des livres eux-mêmes par la même voie, avec des garanties pouvant être supérieures à celles du transport à la main ? Dans la complexité énorme des rapports intérieurs des services entre eux, pourra-t-on composer un plan en se délivrant de certaines contraintes par le jeu des machines, ou doit-on supposer que la main sera seule à servir et le pas humain à donner les liaisons nécessaires ? Doit-on construire une bibliothèque nationale comme une machine, avec tout le caractère provisoire de la machine, constamment perfectible, donc se démodant, et aussi avec les aléas que comporte toute conception mécanique sujette à interruption de service (panne ou manque de force motrice) ; ou doit-on attendre que d'autres solutions aient été apportées à des problèmes similaires, constituant un « banc d'essai » ?

Tout l'état actuel de l'architecture est là.

Mais revenons plus étroitement au sujet et examinons les données locales et les réponses au programme qu'elles suggèrent.

Le site conditionne déjà fortement la solution, soit pour l'ouverture des salles sur un site boisé, soit pour la composition des masses. (Voir schéma 1). Les accès sont indiqués par la position du terrain dans le réseau des rues existant ou à créer facilement (schéma 2).

Les extensions sont à prévoir vers les espaces réservés et dans la partie en contre-bas vers la gare du Nord de façon à fermer la vue sur les tranchées de la jonction et sur des bâtiments industriels (si possible).

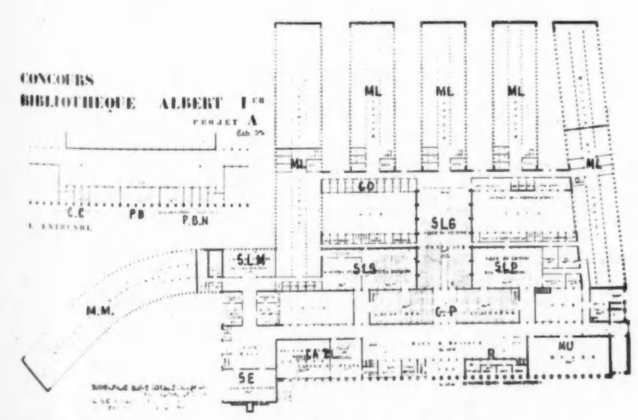
L'adaptation au tracé d'urbanisme réalisé à l'occasion de la jonction Nord-Sud, pourra entraîner dans la composition un axe dirigé sur le Mont des Arts et des solutions aux voies et carrefours voisins. La répartition des services intérieurs s'indique d'elle-même par le partage entre ceux obligatoirement liés à un étage du magasin principal et ceux à un magasin indépendant. De l'examen de ces conditions découle un tracé de plan dont il semble qu'on puisse difficilement s'écarter et que je suis surpris de ne trouver dans aucun des projets dont la revue ait pu obtenir communication — nous ne donnons ces schémas que comme une solution d'approche et de comparaison avec les projets primés, le manque de place nous empêchant de donner de chaque projet publié un examen critique ou un exposé particulier.

Au cours de l'évolution du mouvement architectural moderne, les idées neuves et hardies sont trop souvent venues de Belgique pour que nous ne puissions désirer y voir une bibliothèque nationale plus moderne d'esprit, plus réussie en un mot, faisant étape sur le chemin difficile du Progrès.

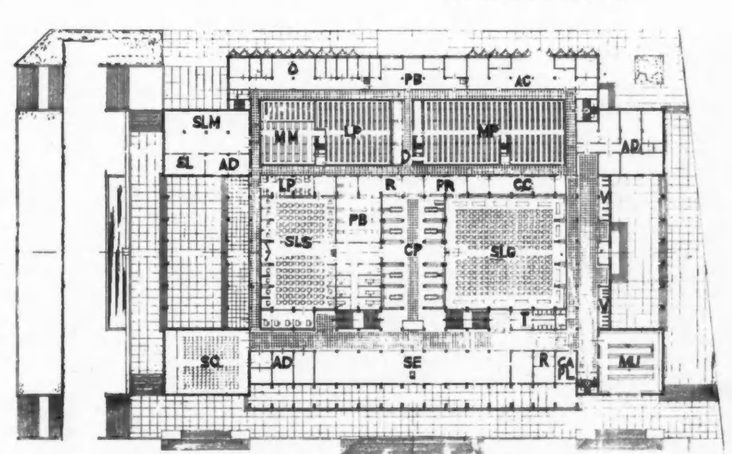
G. H. PINGUSSON.

*LÉGENDE DES PLANS :*

*AC. Acquisitions — AD. Administration — B. Buvette. C. Catalogue — CA. Cartes — CC. Catalogues collectifs CP. Catalogue public — CO. Collections — D. Distribution — LP. Livres précieux — MA. Manuscrits — ML. Magasin de livres — MM. Magasin des Manuscrits — MP. Magasin des périodiques — MU. Musée — P. Prêt PB. Publications bibliographiques — PBN. Publications bibliographiques Nationales — PL. Plans — R. Renseignements — SC. Salle de conférences — SE. Salle d'Expositions — SL. Salle de lecture — SLG. Salle de lecture générale — SLM. Salle de lecture des manuscrits SLP. Salle de lecture des périodiques — SLS. Salle de lectures spécialisées — T. Toilettes — V. Vestiaires.*



PROJET « CLARTE ». G. DEDOYARD, ARCHITECTE


PROJET « PROMETHÉE ». G. BRUNFAUT, ARCHITECTE

*N. B. — Pour la bonne lecture des plans publiés dans cette étude nous signalons qu'ils ne sont pas à la même échelle.*



# ÉGLISE NOTRE-DAME DE FATIMA A LISBONNE

ARCHITECTE : P. PARDAL-MONTEIRO

L'Eglise N.-D. de Fatima, construite par l'architecte Pardal Monteiro, notre correspondant au Portugal, constitue le premier édifice religieux moderne de ce pays. C'est une église paroissiale destinée à la population des nouveaux quartiers.

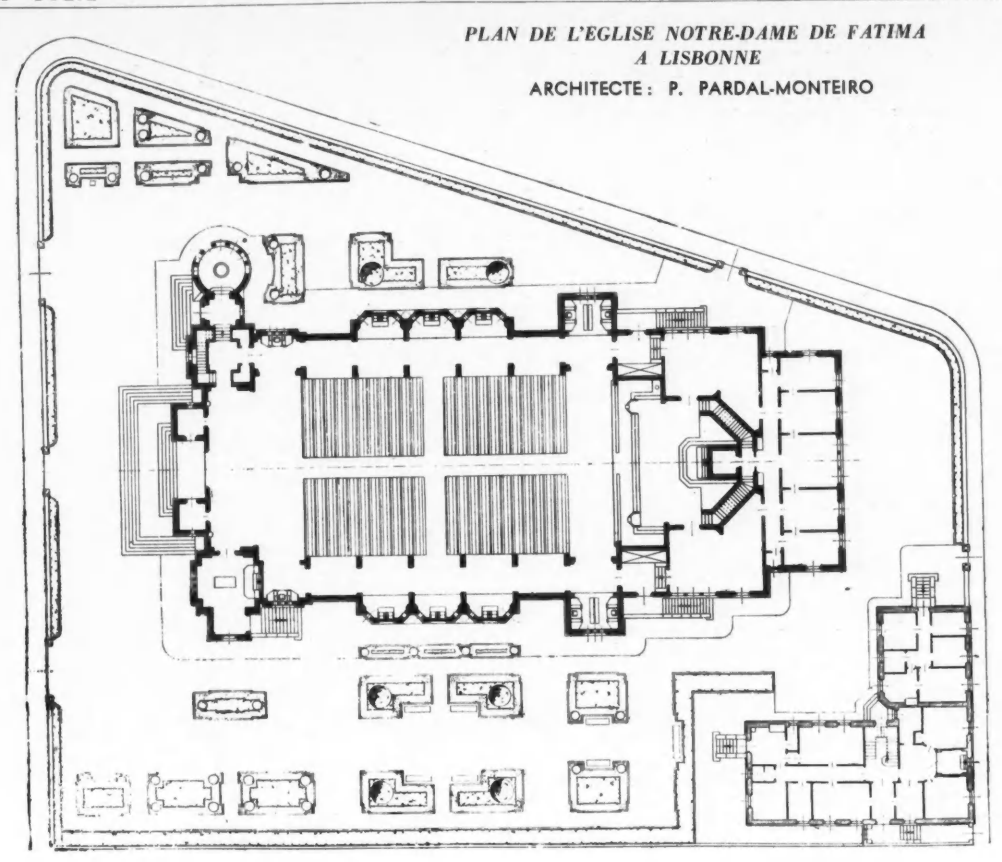
L'Architecte, tout en employant les méthodes les plus modernes, a eu le souci de respecter certaines traditions et d'utiliser les matériaux du pays, chaque fois que leur mise en œuvre se justifiait. C'est ainsi, par exemple, que le gros-œuvre des masses principales de la construction est ossaturé en béton armé tandis que par contre les parties accessoires de petite hauteur sont construites en moellons du pays. Le béton n'est pas resté apparent, l'architecte ayant eu le désir de tenir compte de l'aspect général des constructions qui sont ou toutes blanches, ou colorées. Mais il s'est bien gardé cependant de dissimuler son parti constructif. Pour les revêtements, le marbre a été employé dans les parties basses, l'enduit peint au-dessus d'une certaine hauteur.

Des fresques, des sculptures, des mosaïques, des vitraux contribuent à créer une ambiance à la fois mystique et harmonieuse. Leurs auteurs ont su faire converger leurs efforts avec ceux du maître d'œuvre.



*PLAN DE L'EGLISE NOTRE-DAME DE FATIMA A LISBONNE*

ARCHITECTE : P. PARDAL-MONTEIRO



*PARTI ARCHITECTURAL.*

La composition de cette église comprend plusieurs parties d'une lecture facile sur le plan et qui s'expriment franchement dans le volume de la construction.

Outre la grande Nef et l'Abside qui dominent toute la composition, deux passages bordés chacun de trois petites chapelles latérales sont destinés uniquement à établir des circulations faciles pour les fidèles.

Pour ne pas encombrer l'église, les confessionnaux ont été disposés dans les deux bras du transept.

Près de l'entrée principale se trouvent le Baptistère et la Chapelle Mortuaire, desservis par des entrées spéciales qui permettent d'utiliser ces pièces sans entrer dans l'église.

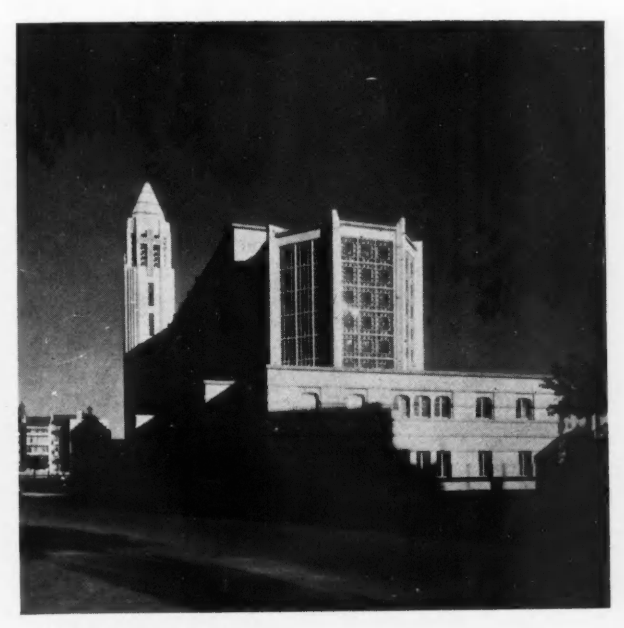
La nef comprend 1.000 places assises environ.

Les ambons de l'Epitre et de l'Evangile sont disposés, lithurgiquement, dans l'Abside, derrière le Banc de Communion, disposition facilitée par l'installation de radio-diffusion du son qui comprend des microphones disposés dans chacun des ambons et six haut-parleurs distribués dans l'intérieur des grands lampadaires prévus pour l'éclairage artificiel.

Au-dessus de l'entrée, le chœur traditionnel des églises portugaises contient deux orgues électriques.



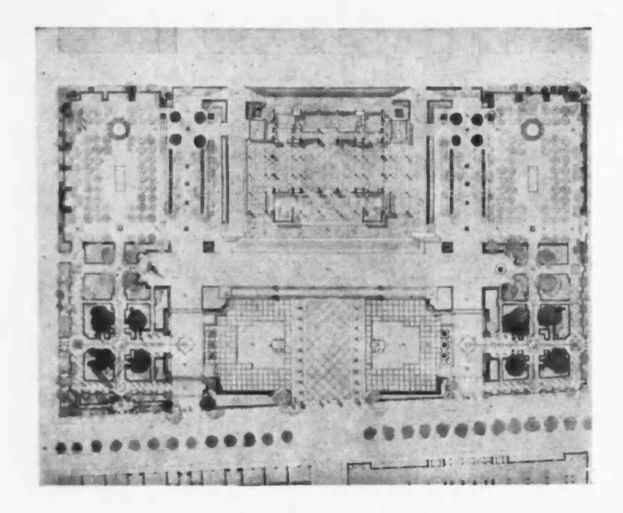
*FAÇADE LATERALE*

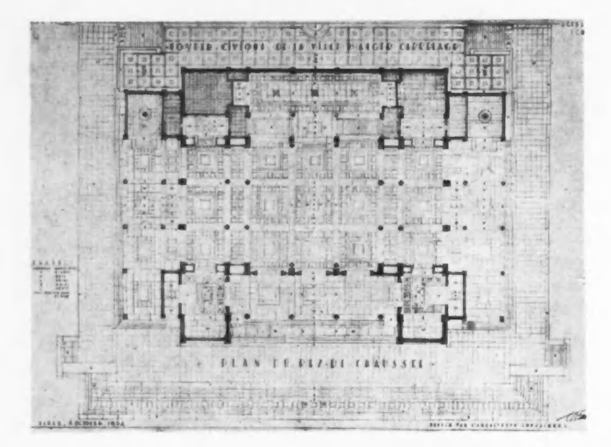


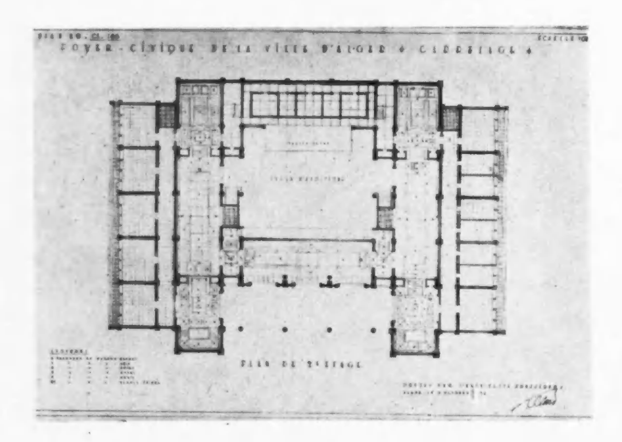
*FAÇADE POSTERIEURE*

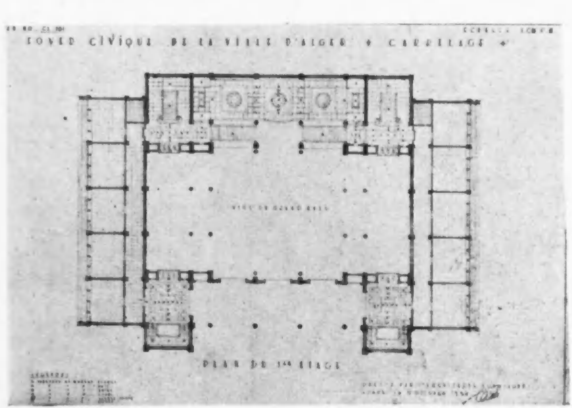
# LE FOYER CIVIQUE D'ALGER

ARCHITECTE : LÉON CLARO

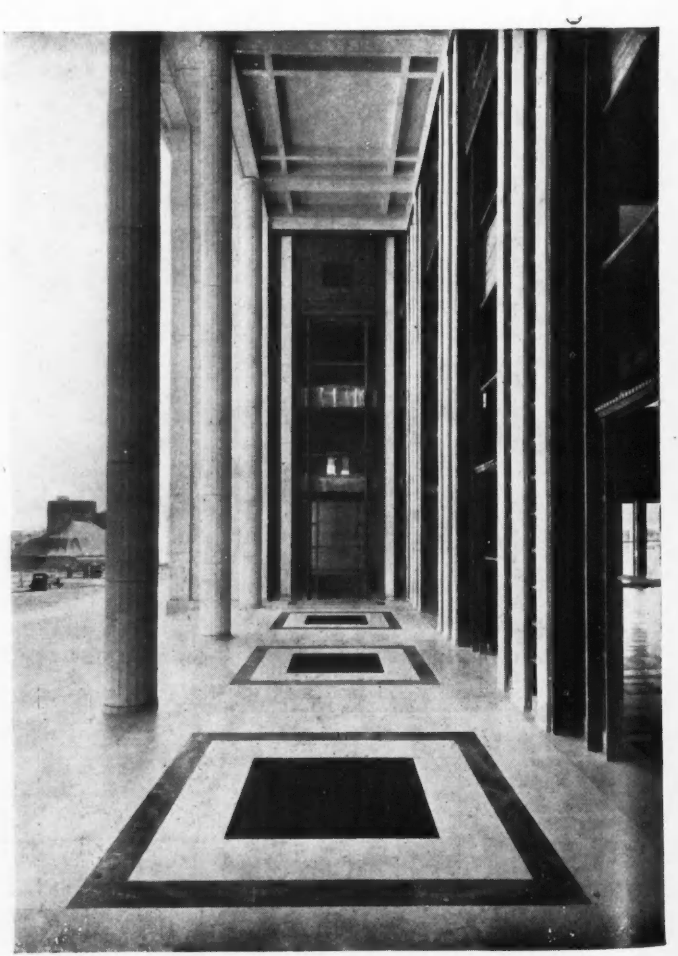








*LES PLANS*



Photos Eichaker

*VUE DU PORCHE PRINCIPAL. DALLAGES EN PIERRE D'HAUTE-VILLE*

# IV. ÉDIFICES MUNICIPAUX



## LE FOYER CIVIQUE D'ALGER

ARCHITECTE : LÉON CLARO

Cet édifice dont la construction a été commencée en 1933, n'est pas encore achevé. Le ralentissement des travaux est dû uniquement au manque de crédits qui pèse sur la municipalité d'Alger.

Destiné, dans l'esprit des premiers réalisateurs, à servir de lieu de réunion pour des organismes syndicalistes et mutualistes cet édifice a vu, par la suite, sa destination changer sensiblement d'orientation. Actuellement, il est en principe destiné, d'une part, à abriter des réunions de toutes sortes, des Expositions Publiques, des auditions musicales et conférences, la partie centrale étant composée, au rez-de-chaussée, d'un grand hall de 46 m. × 23 m. doublé de deux galeries et au niveau du deuxième étage, d'une grande salle d'auditions, avec foyers hauts et bas, et pouvant contenir 1.000 places.

Les ailes latérales du bâtiment renferment chacune trois étages composés de salles rectangulaires, de diverses dimensions, avec éclairage unilatéral et desservies par une galerie reliée aux escaliers par de larges paliers.

Il est question d'installer provisoirement dans ces deux ailes, d'une part : le Conservatoire de Musique d'Alger, depuis longtemps sans abri et d'autre part, l'Ecole des Beaux-Arts, actuellement installée dans un vieux quartier appelé à bref délai à être démoli.

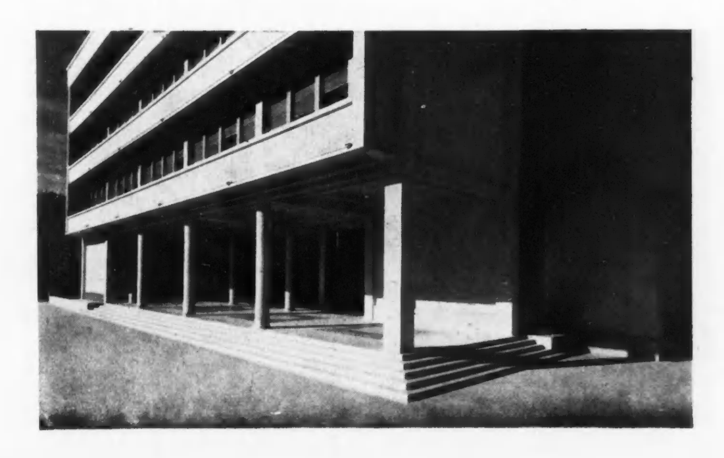
L'intérêt essentiel, offert par ce bâtiment, réside surtout dans le fait que la superposition d'un grand hall d'expositions, et d'une salle d'auditions et de conférences, doit permettre dans des conditions très favorables, l'organisation de manifestations de toutes sortes, grâce à un double jeu d'escaliers et de circulations très vastes qui relient avec aisance, ces deux éléments.

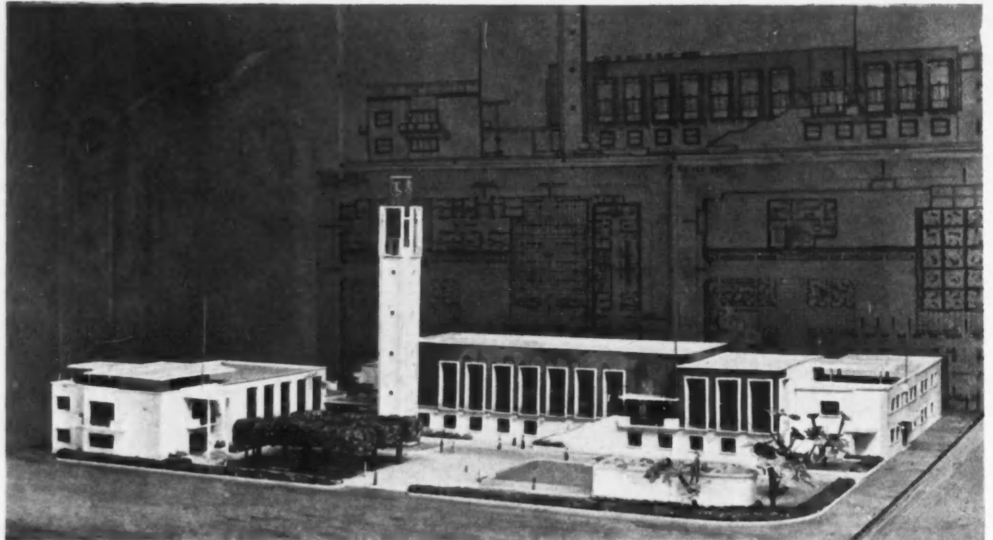
Actuellement, les ailes latérales, sont à peu près terminées, ainsi d'ailleurs, que l'étage en soubassement qui abrite déjà le Service du Plan Régional d'Alger. Les façades peuvent déjà donner une idée de l'aspect de l'édifice.

Cette construction est fondée sur pieux battus Franki, reliés par un système de poutres qui supporte une ossature générale entièrement en béton armé (6.000 m³). Dans le Grand Hall ce matériau a permis de réaliser des portées de 23 mètres, dont certaines sont par surcroît combinées pour supporter la galerie du public de la salle d'auditions. Il a également facilité singulièrement le problème posé par la construction de la corniche qui surplombe le porche principal avec un porte à faux de six mètres.

Les parois sont construites avec une double épaisseur de briques creuses du pays séparées par un vide. Elles sont recouvertes d'un enduit de pierre d'Euville reconstituée. Cette pierre a servi à la taille des bas-reliefs qui ornent la façade principale.

La décoration sculpturale, répartie en deux bas-reliefs de 7 m./4 m. 35 a été confiée aux sculpteurs Béguet et Belmondo.





PhotoBrague

# CENTRE COMMUNAL DE BLANC-MESNIL

ARCHITECTE : ANDRÉ LURÇAT

CONSULTATION DE NOURRISSONS

ENTRÉE DU JARDIN

HALL ATTENTE

JARDIN

SERVICES ADMINISTRATIFS

POMPIERS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

SALLE DE LECTURE

ESTRADE

MATÉRIEL

RECETTE MUNICIPALE

ENTRÉE RÉCEPTION

ENTRÉE DES VOITURES

SALLE DES FÊTES

FOYER

ENTRÉE

PERGOLA

ENTRÉE PRINCIPALE

0 1 2 3 4 5 10 15 20 25
PLAN DU REZ DE CHAUSSÉE

# CENTRE COMMUNAL DE BLANC-MESNIL

Le terrain prévu pour la construction de l'ensemble communal se trouve situé à peu près au centre de l'agglomération de Blanc-Mesnil.

Il forme un carré de 90 mètres de côté, entouré de rues de tous côtés, rues dans lesquelles aboutissent, face au bâtiment principal, une avenue de 20 mètres de largeur, face à l'axe arrière une autre avenue, et sur les angles des rues qui sont les prolongements des diagonales du carré.

Sur ce terrain il a fallu placer : une mairie avec ses services officiels et ses services administratifs, une salle des fêtes de 800 places assises, un dispensaires et une consultation de nourrissons. Des espaces libres devaient, de plus, être ménagés en certaines parties du terrain.

La composition a été réglée par le souci de rester dans le caractère de l'ensemble de la ville au point de vue de la hauteur — aucun bâtiment ne dépasse un étage — d'autre part, la situation particulièrement intéressante du terrain guidait dans le choix d'implantation des bâtiments. En effet, en raison de la convergence de toutes les rues aboutissant au terrain vers le centre de celui-ci, l'emplacement du bâtiment principal et celui de l'accent qui devait l'annoncer de loin étaient immédiatement dictés. La partie officielle de la mairie étant la partie la plus représentative et la plus riche pour cette raison de toute la composition, fut placée au centre du terrain, face à l'avenue principale ; elle est doublée d'une tour de faible section, mais haute, afin que l'accentuation soit encore plus marquée. Isolée, en avant du corps de bâtiment, cette tour utilise toute sa hauteur en vue de l'effet.

Sur la gauche, en avant, la salle des fêtes se présente comme un éperon. Les services administratifs au contraire, sont placés à droite et en arrière du corps de bâtiment central, moins haut que celui-ci, ils se développent en profondeur.

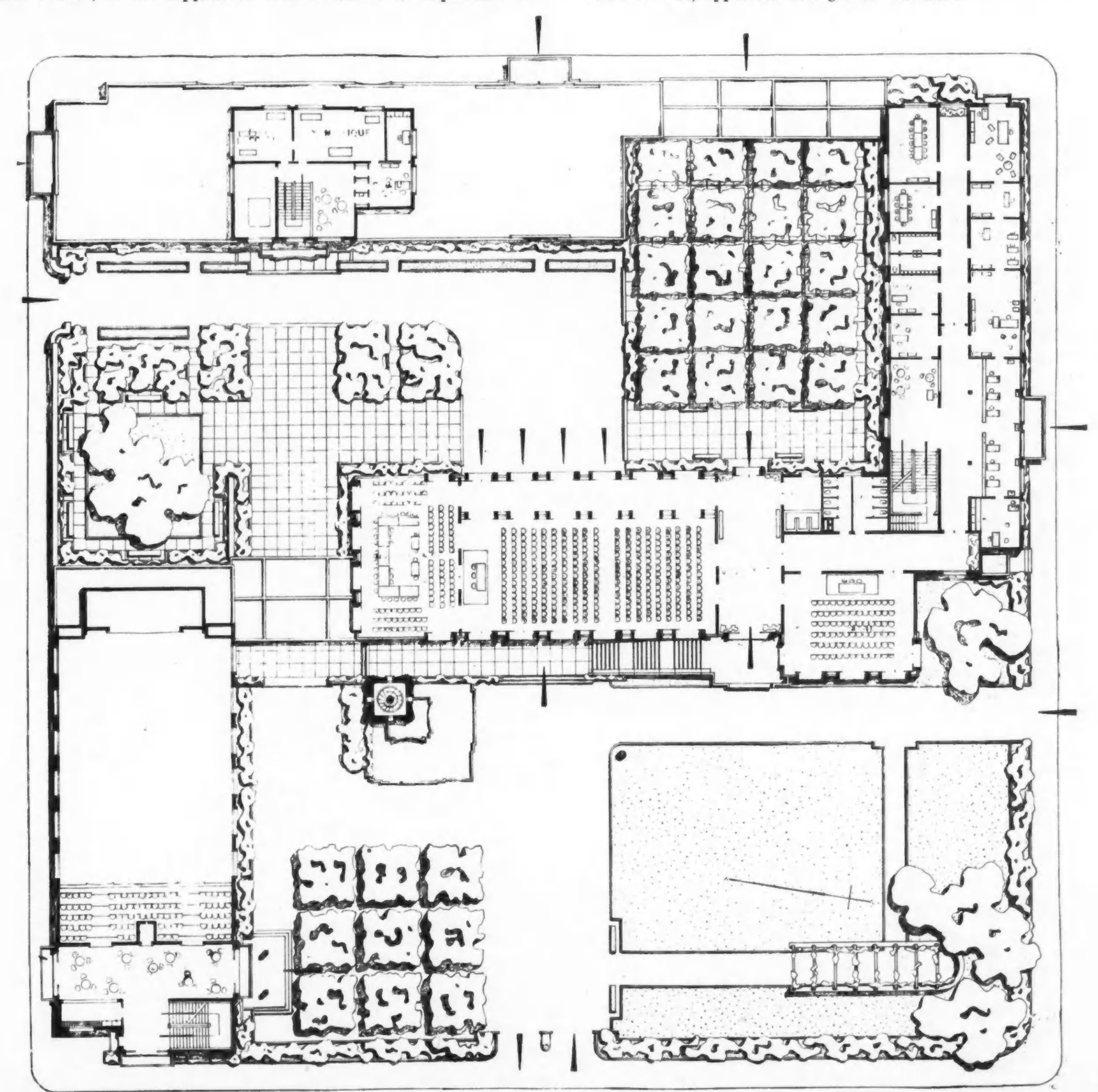
En second plan, en bordure de la rue arrière, donc parallèlement au bâtiment central, se développent en rez-de-chaussée le dispensaire et la consultation de nourrissons groupés en un seul bâtiment.

Ainsi, par la disposition des divers services et des divers corps de bâtiments sur toute la surface du terrain, des plans architecturaux successifs sont aménagés, de même que des espaces sont organisés en jardin.

Dans l'architecture, chaque corps de bâtiment a été étudié en fonction de l'importance des services qu'il abrite, et la richesse des formes qu'il présente ne se développe que là où il est nécessaire d'exprimer un contenu plus important. Telle la partie officielle de la mairie ou la salle des fêtes. Les services, par contre, ont été étudiés et traités avec sobriété et simplicité, mais toutefois en leur gardant une qualité architecturale, aussi bien dans le choix des matériaux que dans l'organisation des formes.

Une gradation dans les effets architecturaux est ainsi obtenue, il existe une échelle dans la richesse des formes comme dans le contenu du bâtiment. De plus, la composition volontairement assymétrique, dans tous ses moindres détails comme dans son ensemble dérive de la volonté de l'architecte de proposer au spectateur une multiplicité très grande de monuments architecturaux différents. De chaque point d'où l'ensemble sera observé, un aspect différent est donné, des perspectives se dégagent, la notion des espaces organisés est perçue et enregistrée par l'œil.

Dans leur ensemble, les bâtiments seront en brique de parement à joints horizontaux de faible épaisseur, la couleur sera champagne. Seule la partie haute de la partie officielle, salle de réception, salle des mariages, salle de conseil municipal, sera en brique de verre « vérisolith » de St-Gobain. Ainsi la nuit le bâtiment se présentera dans cette partie entièrement lumineux, et de jour la matière glacée du verre, par contraste avec la brique formant les encadrements de bases et le soubassement, apportera une grande richesse.





# LA MAISON DU PEUPLE DE CLICHY

ARCHITECTES: BEAUDOUIN ET LODS

La Maison du Peuple de Clichy, dont la construction va être achevée incessamment, est une des réalisations les plus intéressantes de ces dernières années.

Le problème est le suivant :

La Municipalité de Clichy, possédant un terrain sensiblement rectangulaire (40 × 50 m.), qui se trouve en façade par le plus petit côté sur une voie importante, et par les trois autres sur des voies secondaires, et sur lequel fonctionne un marché en plein air, désirait : 1°) agrandir sensiblement, tout en le conservant bien aéré, le marché devenu trop petit ; 2°) établir une maison du peuple, dont la grande salle puisse contenir 1.500 à 2.000 personnes ; 3°) pouvoir éventuellement donner des séances cinématographiques (500 places) dans une partie de la grande salle ; 4°) mettre un certain nombre de bureaux à la disposition des Sociétés locales, des Syndicats, etc...

La solution adoptée par les architectes est basée sur cette considération qu'en principe les deux organismes principaux : Marché et Maison du Peuple, ne fonctionnent jamais simultanément.

Aussi ont-ils conçu un édifice qui peut, à l'aide d'un mécanisme fort ingénieux, être rapidement transformé ; le plancher de la grande salle, composé d'une série d'éléments, peut être entièrement « entreposé »; une cloison mobile peut inscrire dans le volume libre du premier étage, une salle de cinéma possédant les qualités requises au point de vue de l'optique et de l'acoustique ; le toit est entièrement ouvrant ; les éléments de façade sont interchangeables, et les planchers démontables, etc...

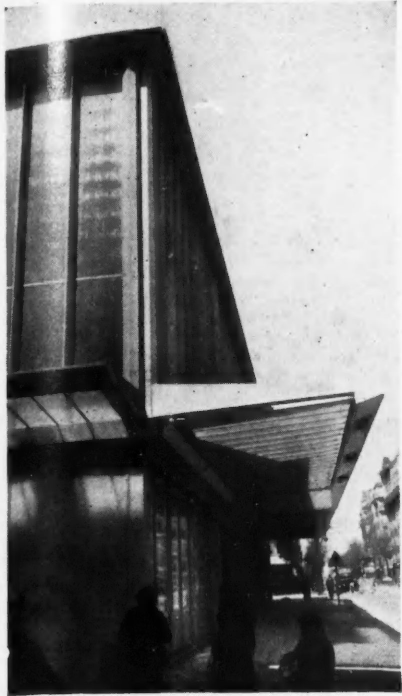
La réalisation technique est intimement liée au parti architectural adopté.

L'Architecture d'Aujourd'hui se réserve de revenir de manière détaillée sur cette œuvre remarquable, qui ne manquera pas de soulever des critiques et des objections, mais qui fait certainement le plus grand honneur aux chercheurs ardents et courageux que sont Beaudouin et Lods.

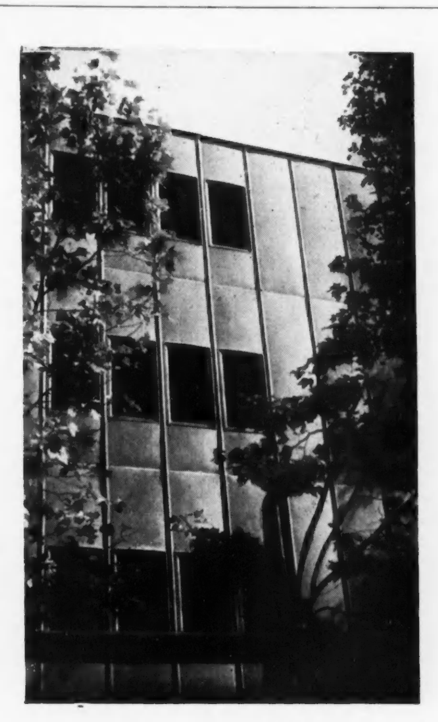
P. V.



*Photos Salaun*



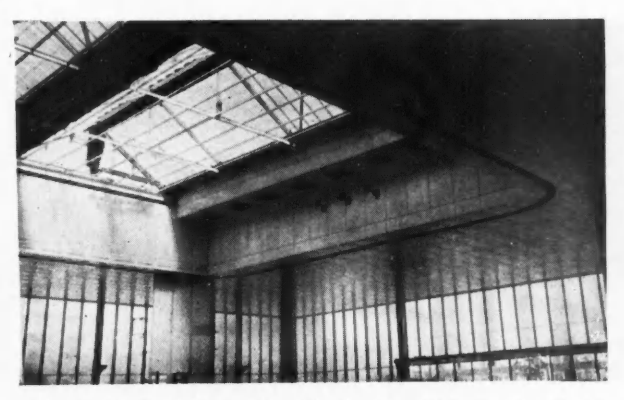
*Angle Martissot Lorraine ; vue de la marquise sur le boulevard.*



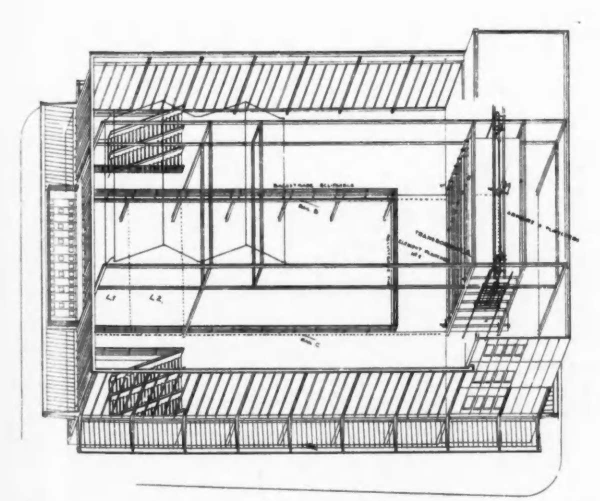
*Façade postérieure (côté rue Martissot).*



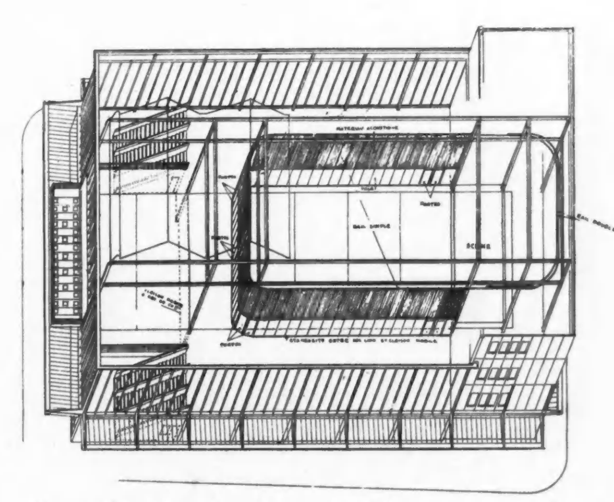
*Vue des deux consoles de la marquise sur la rue Klock pendant la pose de celle-ci ; les arbres existaient encore.*



*Vue intérieure de la grande salle, le toit mobile étant fermé ; le plafond rhodoïd n'est pas encore en place ; les parois rhodoïd des vitrages du tour, pas davantage. On aperçoit dans le plafond le rail de la cloison coulissante.*



*Vue axonométrique totale dans la position de fonctionnement marché; le toit est ouvert; le plancher est rangé dans l'armoire.*



*Vue de la salle en fonctionnement cinéma nocturne par beau temps ; le toit est ouvert ; la cloison qui entoure la salle de cinéma est fermée.*



# MARCHÉ COUVERT ET SALLE DE FÊTES
## A NANTES

E. MAIGROT, ARCHITECTE — LE MAREC, INGÉNIEUR

En Avril 1936, la Municipalité de la Ville de Nantes mettait au concours les travaux de construction d'un bâtiment édilitaire à édifier sur la Place du Champ de Mars comportant :

a) Au rez-de-chaussée, un marché aux légumes et une poissonnerie.

b) Au 1er étage, une salle d'exposition et de réunion.

En raison de l'urgence, les Entreprises admises à participer au concours furent chargées d'établir elles-mêmes le projet en suivant les directives du programme rédigé par l'Administration Municipale. Toute liberté leur était laissée pour s'adjoindre les compétences qu'elles pourraient juger nécessaires au point de vue architectural.

Le projet établi en collaboration par MM. MAIGROT, Architecte, et LE MAREC, Ingénieur-Directeur technique de la Société Anonyme des Entreprises LIMOUSIN, fut adopté par le Conseil Municipal qui en confia l'exécution à ladite Société.

Le programme de concours, élaboré par les techniciens de la Ville de Nantes, définissait non seulement les données fondamentales du projet, mais toutes les prescriptions de détail de l'aménagement général et le mode de construction.

Il peut être ainsi résumé :

1. *Données fondamentales du projet.*

Bâtiment rectangulaire en plan comprenant:

a) Un rez-de-chaussée de 160 × 60 abritant un marché aux légumes (longueur 100,00) et une poissonnerie (longueur 60,00), hauteur sous plafond laissée à l'initiative des concurrents, mais déterminée de façon à assurer l'éclairage diurne parfait des locaux ainsi que leur ventilation.

b) Un étage destiné à recevoir la Salle d'Exposition mesurant 130,00 × 50. Etage édifié en retrait de 5,00 des parois latérales du rez-de-chaussée, le décrochement ainsi réalisé étant utilisé comme galerie périmétrique donnant accès de plain-pied à la salle d'Exposition et assurant une circulation des piétons et des véhicules.

2. *Accès et aménagement général.*

Les accès du marché aux légumes et de la poissonnerie étaient définis très exactement en position et en dimensions.

Celui de la Salle d'Exposition devait être assuré par la galerie périmétrique extérieure sur laquelle devaient se raccorder :

1. Un escalier monumental devant contribuer à l'ordonnance de la façade Est (côté Champ de Mars).

II. Deux rampes à faible inclinaison de 5,00 de largeur longeant les pignons et pouvant se prolonger perpendiculairement à la façade principale (côté Champ de Mars) sans dépasser toutefois certaines limites.

L'aménagement général du marché aux légumes et du hall des maraîchers, voie charretière, allées, emplacements des usagers, locaux des services généraux, etc... étaient entièrement définis ainsi que les dipositifs particuliers de la poissonnerie, tels que criée, carreaux de vente, chambres froides, etc., etc...

3. *Mode de construction. Caractéristiques de l'ossature générale.*

Le mode de construction imposé était le béton armé. Le programme spécifiait que les aménagements intérieurs devaient guider les concurrents dans la répartition des points d'appui laissés à leur initiative, mais que le nombre de ces points d'appui serait aussi réduit que possible.

Il indiquait que le système de couverture de la salle d'Exposition était laissé au choix des concurrents, mais devait réserver impérativement une nef centrale d'au moins 30,00 de portée, sans point d'appui et 2 nefs latérales de 10,00.

Il prescrivait de supprimer des combles, tous tirants ou entraits pouvant nuire à l'esthétique.

Il marquait une préférence pour tout système de toiture de forme plate.

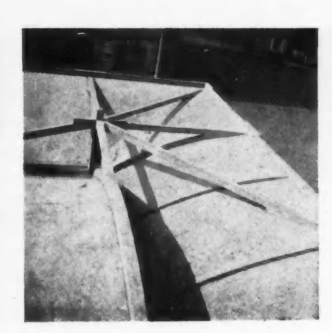
Ce programme comportait en soi les plans de masse du bâtiment et des circulations et définissait dans une certaine mesure les caractéristiques principales de construction.

Le rôle des projeteurs consistait donc, en respectant ce programme, à concevoir un édifice de construction économique et d'aspect









*DÉTAILS DE L'AUVENT DE LA FAÇADE ARRIÈRE*

architectural satisfaisant.

L'économie générale du projet découle du dispositif adopté pour couvrir la salle d'Exposition dont les dimensions sont d'importance: 50 m. de largeur, 130 m. de longueur.

Tout système de toiture de 50 m. de portée libre était à rejeter à priori comme très onéreux et ne répondant pas au but proposé. Un bâtiment édilitaire n'est pas un palais, il doit être de structure sobre, simple, et ne pas viser au colossal.

Restait la solution avec nef centrale de 30 m. de portée, sans point d'appui intermédiaire et nefs latérales accolées de 10 m. de largeur.

Vu la préférence indiquée au programme pour un système de toiture plate, il était rationnel d'envisager une terrasse avec hourdis et poutrelles reposant sur des portiques à 3 travées de portées correpondant à celle des nefs; cette terrasse pouvant être de niveau sur toute la largeur de la salle ou présenter des décrochements.

L'Exposition publique d'une partie des projets présentés qui eut lieu quelque temps après l'adjudication des travaux a montré que c'est à des solutions de ce genre que s'était ralliée la majorité des concurrents.

Elles présentent le grave inconvénient d'être extrêmement onéreuses en raison de la grande portée des portiques, conjuguée avec des poids permanents importants.

Il était tentant et c'est là que l'Ingénieur intervint, de chercher à utiliser une solution industrielle qui apparaissait immédiatement à l'examen du plan: 3 voûtes longitudinales ayant 10 m. et 30 m. de portée.

Cette solution était éminemment économique, tant par la quantité réduite de matériaux qu'elle nécessite que par sa facilité de mise en œuvre, mais l'aspect intérieur n'était pas compatible avec les conditions du programme. L'artifice a consisté dans l'aménagement d'un plafonnage horizontal reposant sur les tirants de toiture.

La réalisation de ce dispositif sur une surface de 6.500 m² était des plus délicates car il devait répondre à de multiples conditions.

1. Etre très léger pour conserver l'économie du procédé tout en étant suffisamment résistant pour permettre l'installation des canalisations électriques très nombreuses d'éclairage et de force de la salle d'exposition.

2. Etre d'une mise en œuvre facile et comporter un système de réglage permettant d'assurer une parfaite horizontalité.

3. Enfin, dans la travée de 30,00 de portée, il y avait lieu de se préoccuper de la répercussion des déformations verticales de la voûte sous les effets de température. Déformations nulles aux retombées, mais pouvant atteindre 2 à 3 cms à la clef.

Un plafond accroché aux tirants suspendus eux-mêmes dans la voûte devait automatiquement suivre tous les mouvements de celle-ci, il était donc appelé à se fissurer inévitablement et il importait de trouver un dispositif qui puisse remédier à cet inconvénient. Deux joints longitudinaux le divisant en 3 tronçons indépendants les uns des autres furent aménagés à cet effet. La partie de plafonnage centrale fut surélevée d'environ 0,90, par rapport aux 2 parties latérales, ceci à la demande de l'Architecte qui utilisait aux fins architecturales une nécessité technique.

Le décrochement vertical réalisé entre les 3 tronçons de plafond assure une ventilation automatique de la salle; il a suffi de le laisser vide et d'aménager un certain nombre de chatières dans la toiture. Il a permis d'autre part l'installation d'un éclairage indirect des plus appréciables pour une salle de cette envergure.

En outre, l'ensemble du plafond de la voûte et de la masse d'air intercalée entre les deux éléments, constitue une excellente isolation thermique pour la salle de réunion.

Il est toujours intéressant de constater qu'une solution technique qui se rapproche de la vérité comporte très souvent en soi des avantages tant d'ordre économique qu'au point de vue esthétique et utilitaire.

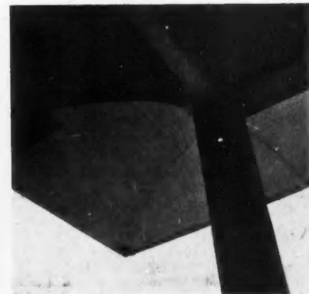
Le plafonnage a été réalisé à l'aide d'un système entièrement nouveau, breveté Entreprises Limousin-Le Marec qui comporte essentiellement de petites dalles très légères en béton armé de 25 mm. d'épaisseur, moulées à l'avance, prenant appui sur les ailes inférieures de fers I. Ces fers, disposés parallèlement à l'axe longitudinal du bâtiment, suspendus aux tirants de la voûte par un système de plaques et boulons permettant un réglage vertical. Ces éléments dalles et fers sont solidarisés à l'aide de solins au ciment exécutés après une mise en place et réglage enrobant des aciers en attente réservés à cet effet sur le bord des dalles et sur les fers I. L'ensemble ainsi constitué est complètement monolithique et des plus raides.

On voit que dans ces conditions, la voûte, les tirants, les fers I sont invisibles de l'intérieur de la salle et que le plafonnage parfaitement horizontal ne comporte aucune saillie.

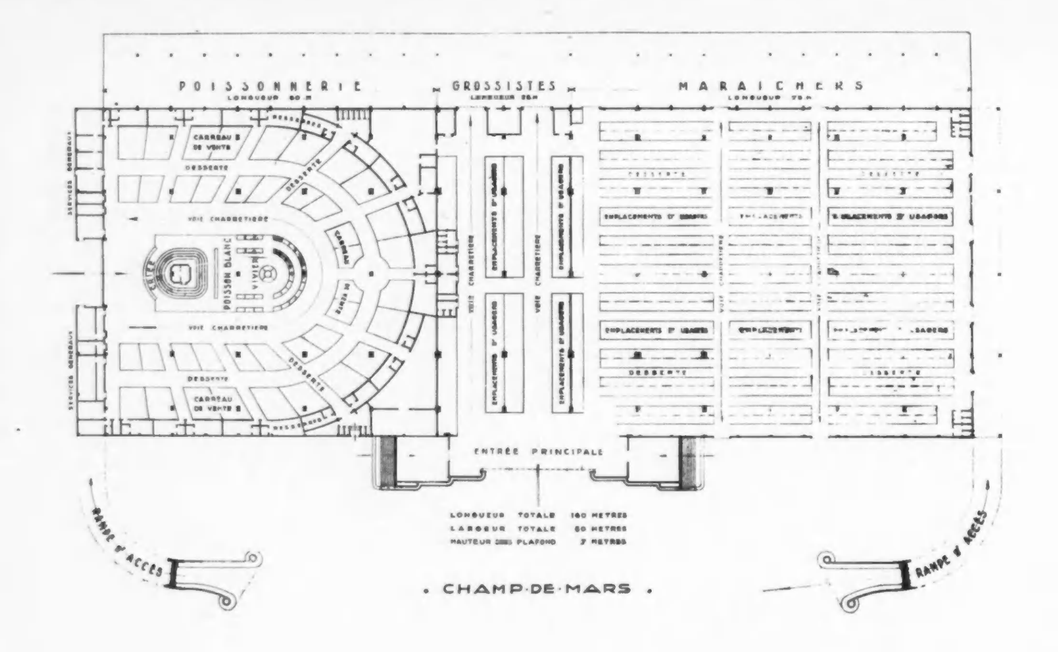
L'exécution a révélé la simplicité et la facilité de mise en œuvre, ainsi que l'économie du procédé. Sa régularité de réalisation est telle que l'Administration n'a pas procédé à l'exécution d'un enduit au plâtre qu'elle envisageait sous le plafond sur lequel il a été possible d'appliquer directement une peinture.

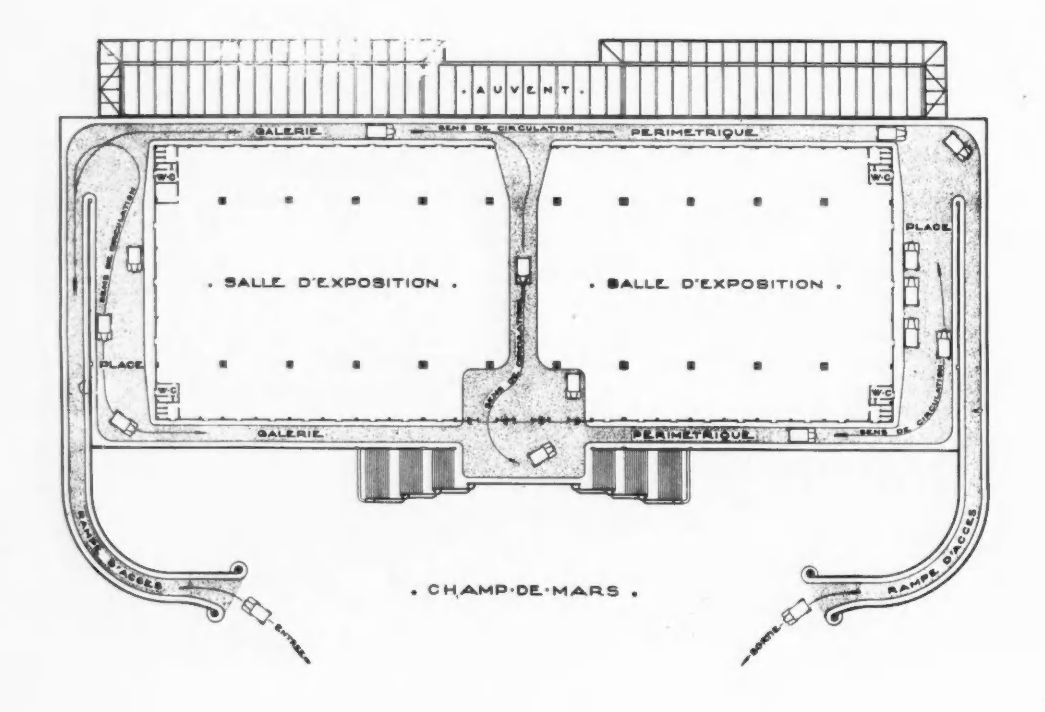
Les poteaux de support de la toiture sont espacés de 12,33 dans le sens longitudinal. Le nombre de points d'appui intérieurs est des plus restreint puisqu'il ressort à 20 pour une surface de 6.500 m². La nef centrale de 30,00 de portée a été décrochée par rapport aux 2 nefs latérales pour des fins esthétiques et d'éclairage réglées par l'Architecte. Ce dispositif a également permis de masquer le profil extérieur des voûtes qui aurait nui au caractère architectural de la façade.

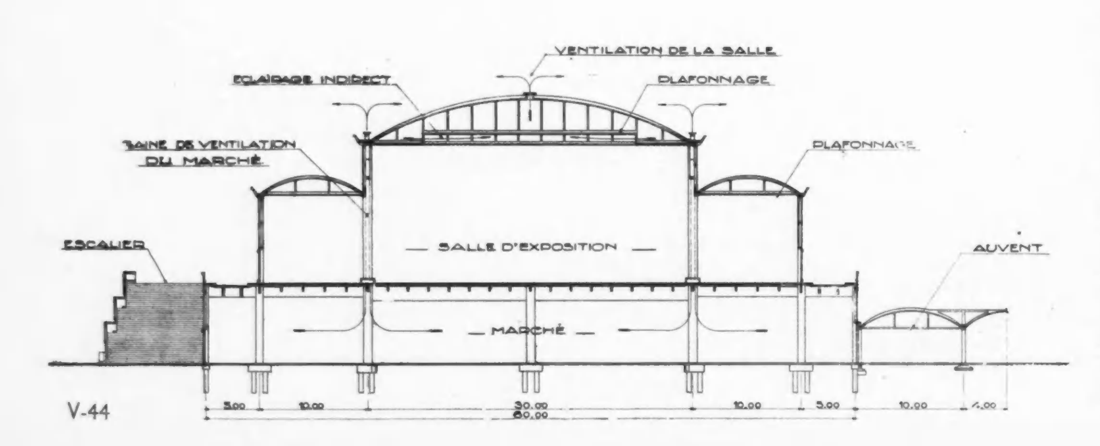
Les allèges des façades sont entièrement en béton armé ainsi que le plancher. Pour ce dernier, en raison de sa grande surface 60 × 160, il importait au point de vue économique d'adopter une poutraison rigoureusement régulière afin de pouvoir l'exécuter en série à l'aide d'échafaudages roulants. Il comporte à cet effet un hourdis reposant sur des poutrelles parallèles à l'axe longitudinal de la construction toutes de mêmes dimensions et de même écartement d'un bout à l'autre du bâtiment: Elles reposent sur des poutres principales transversales, distantes de 12,33 d'axe en axe, également toutes identiques. Les poteaux de support de ces poutres sont espacés de 10,00 sur le pourtour et de 15,00 dans la partie centrale. Le bâtiment est entièrement fondé sur pieux de 25,00 à 30,00 de longueur.


*L'AUVENT* *LA FAÇADE ARRIÈRE*




**Un soin tout spécial a été apporté à l'étude de la circulation qui a été rendue particulièrement aisée grâce à l'heureuse disposition des voies charretières et des dessertes nombreuses combinées avec des accès faciles et largement dégagés.**

**C'est ainsi que l'entrée principale présente un débouché de 30 mètres de largeur sans aucun obstacle.**

**L'éclairage de la nef de 160,00 de longueur et 60,00 de largeur sur 7,00 seulement de hauteur, était rendu difficile en raison de cette faible hauteur même et par suite de l'impossibilité d'établir des verrières dans le plafond qui constitue le plancher de la salle d'Exposition.**

**Il a été réalisé par une verrière continue aménagée à la partie supérieure des façades en pignon de 3 m. 10 de hauteur environ, ce qui peut paraître peu à priori mais que l'usage a démontré comme amplement suffisant.**

**Le programme attirait tout spécialement l'attention sur la ventilation.**

**La solution a consisté à organiser les poteaux intérieurs de la salle d'Exposition grâce à une forme creuse appropriée en gaine de ventilation débouchant, d'une part, au-dessus du plancher, et d'autre part, au-dessus des façades de la toiture qu'ils supportent, constituant ainsi 20 cheminées de 14 m. de hauteur réparties uniformément sur toute la surface du marché. L'utilisation a montré qu'elles fonctionnent parfaitement et d'une manière des plus efficaces, assurant un renouvellement d'air constant et régulier sans aucune mauvaise odeur.**

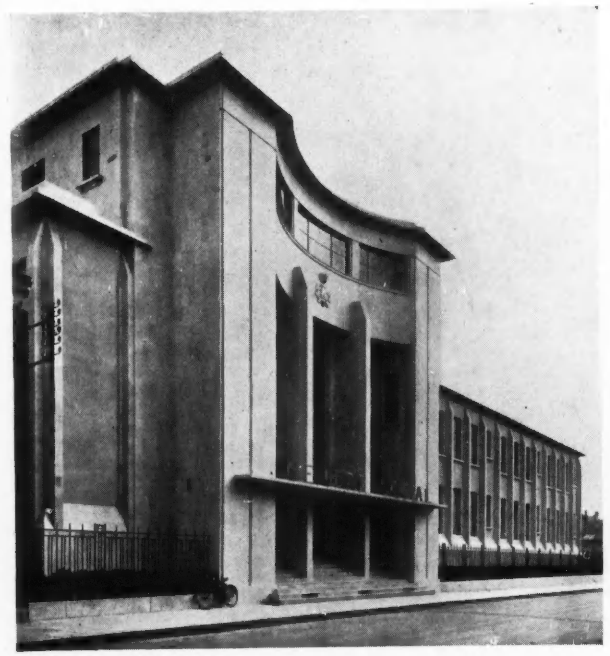
**La Salle d'exposition est entièrement vide de tous locaux ou annexes, l'Administration s'étant réservé de l'organiser au mieux de ses besoins. Nous signalons l'aspect intérieur de cet immense vaisseau de 50 m. de largeur et 130,00 de longueur, qui par le seul fait de ses proportions, de la hauteur réciproque des 3 nefs, du nombre et de la répartition des points d'appui et de la disposition de son plafonnage, présente, dans sa simplicité, un aspect architectural saisissant.**

**Les accès de cette salle qui doit pouvoir être emménagée et déménagée très rapidement en cas d'Exposition ou de Foire ont été réglés en vue d'une circulation à sens unique. Elle comporte à cet effet une galerie périmétrique de 5 m. de largeur dont 3 à usage de chaussée pour véhicules. Cette galerie se raccorde à deux vastes places de 60 de longueur et 12,30 de largeur auxquelles se raccordent les deux rampes d'accès venant du Champ de Mars. De très nombreuses portes sont aménagées sur les pignons et façade au droit de ces circulations permettant un accès facile de la salle.**

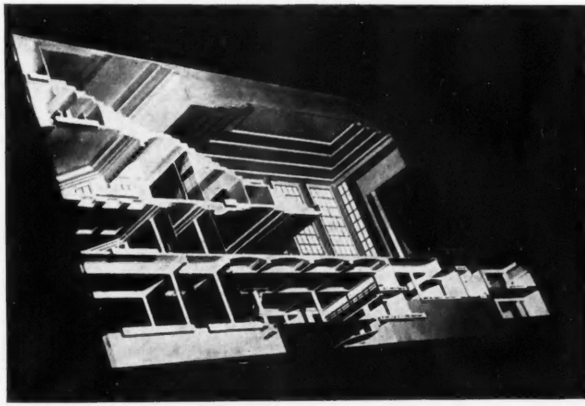
**La construction commencée en Août 1936 a été terminée en Décembre 1938. Elle a été exécutée par la Société anonyme des Entreprises Limousin.**

# CENTRE SOCIAL DE CHATEAUROUX

ARCHITECTE: JACQUES BARGE



*FAÇADE PRINCIPALE*



*MAQUETTE*



*ENTRÉE PRINCIPALE*

Dès 1935, des raisons impérieuses : d'économie dans l'exploitation des services sociaux, de coordination de ces services, épars dans toute la ville, de groupement pour serrer de près le contrôle des bénéficiaires de ces services, de liaisons permanentes entre toutes les œuvres sociales, départementales, communales ou privées, de réorganisation dans les locaux convenables, tout ayant été réalisé provisoirement jusqu'à cette date en de vieux bâtiments, faisaient naître l'idée d'un édifice à réaliser sur un terrain propriété de la Ville.

Comme directive de réalisation, la Municipalité exigeait qu'aucune dépense somptuaire ne soit prévue dans les devis, seul, le souci constant de dépenses minimum compatibles avec l'importance et la durée de l'œuvre sociale, et non une question de prestige, guidant celle-ci.

Le Centre Social abrite les services suivants :

a) - Consultation prénatale. b) - Consultation des Nourrissons. c) - Consultation médicale des Ecoles. d) - Colonie de vacances. e) - Service d'hygiène municipale. f) - Bureau de bienfaisance. g) - Assurances sociales. h) - Dispensaire antivénérien. i) - Dispensaire antituberculeux. j) - Service de Radioscopie. k) - Service de vaccination. l) - Chambre des métiers de l'Indre. m) - Office d'orientation professionnelle. n) - Enseignement technique professionnel. n) - Cours aux élèves apprentis des usines nationalisées. p) - Aéro-Club de l'Indre et Aviation populaire. q) - Centre d'éducation physique. r) - Enseignement de la natation aux enfants des Ecoles. s) - Salle de réunion, conférences et banquets. t) - Salle de Cours et bibliothèque de vulgarisation pour les Cours d'enseignement technique et professionnel.

L'ensemble de ce projet a été voté le 3 Août 1935, les travaux ont été commencés le 7 Juin 1936 et M. Camille Chautemps en inaugura deux ailes le 24 Octobre 1937.

Le Centre Social de Châteauroux est le premier édifice en France réunissant les éléments d'un programme qui a pour but d'assurer la santé, de faire l'éducation, enfin d'organiser les loisirs de la population d'une cité d'importance moyenne.

Le plan permet de suivre aisément les données très complexes d'un programme aux éléments divers sur un terrain qui eût gagné à être plus vaste.

Le rez-de-chaussée est utilisé en pleine superficie. Son centre est occupé par un vaste espace couvert (1.400 m²), lieu de réunion, destiné à recevoir de nombreuses personnes, susceptible d'abriter les manifestations les plus diverses, artistiques ou littéraires, transformable en salle de fêtes ou hall d'expositions. Une ingénieuse disposition de balcons autorise l'admission d'un public nombreux. La salle peut contenir huit cent cinquante personnes, et on pourrait y servir neuf cents repas. Les deux balcons sont disposés pour huit cents personnes. Ses gradins peuvent être à l'occasion réduits des 2/3 par un recloisonnement coulissant.

Cette vaste salle est largement ouverte en rez-de-chaussée du côté d'un terrain de sports par le vestiaire et se double, au-delà d'une estrade aménagée, d'un jardin d'enfants orienté vers une grande niche qui peut se convertir aisément en « fond » pour les spectacles en plein air. Les communications faciles entre le terrain de sports, la grande salle et le jardin permettent une circulation aisée du public les jours d'encombrement.

Au-dessous de la salle se trouve une piscine entourée de déshabilloirs superposés en deux étages, de douches et d'un ensemble de locaux où l'enseignement est donné pour la gymnastique, l'escrime, la boxe et aussi la natation..

Du côté de l'estrade de la salle des fêtes on trouve un vaste dépôt de fauteuils, puis en étage, des pièces d'importance variable pouvant servir de loges, un foyer des artistes pour les jours de représentations théâtrales.

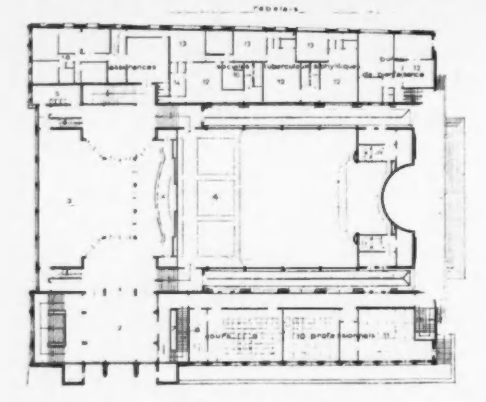
Les divers services sont disposés dans les ailes.

L'ossature est entièrement en béton armé ; elle est constituée par un ensemble de poutres, de poteaux et de longrines sur lequel s'appuient les planchers et la maçonnerie des murs.

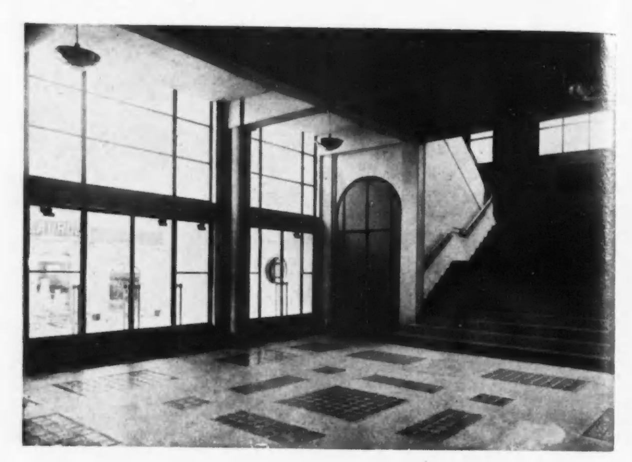
Les planchers des ailes sont exécutés avec des hourdis en terre cuite dont le moule a été étudié spécialement de façon à obtenir des écartements de nervures suffisants pour le passage des gaines de chauffage et de conditionnement d'air.

Les planchers-terrasses sont exécutés avec des hourdis à double dalle en céamique : la dalle inférieure est posée en pente de façon à obtenir automatiquement l'écoulement des eaux sans qu'il soit nécessaire de prévoir des formes spéciales en béton.

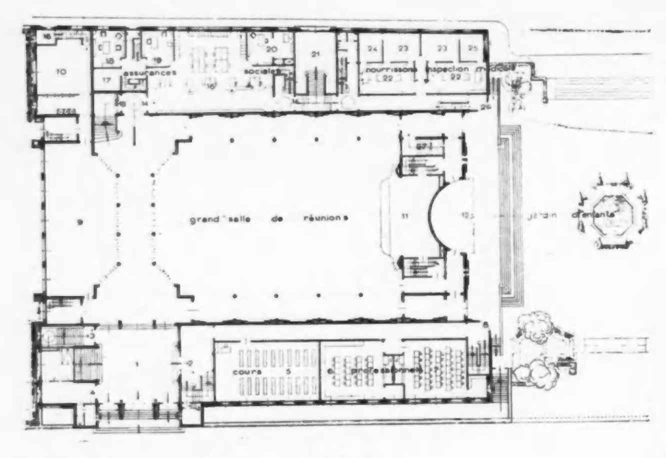
# CENTRE SOCIAL DE CHATEAUROUX



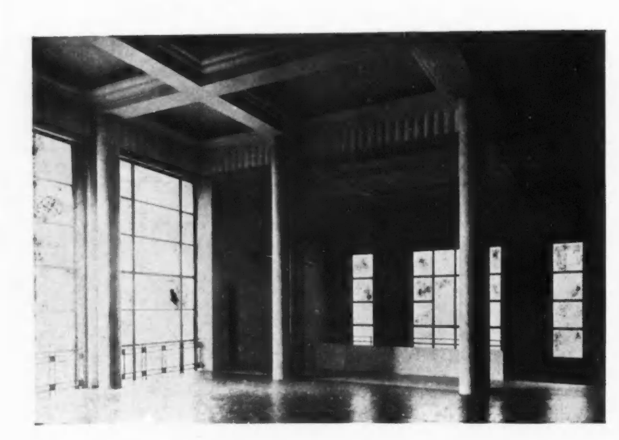
*ÉTAGE*



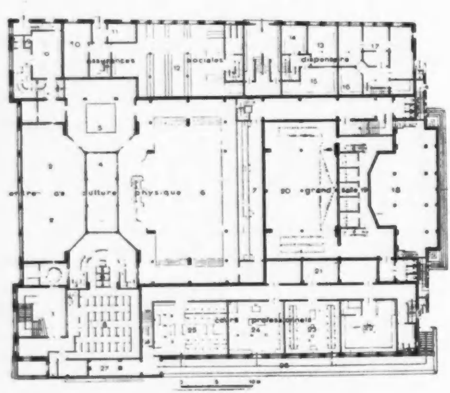
*VESTIBULE D'ENTRÉE*



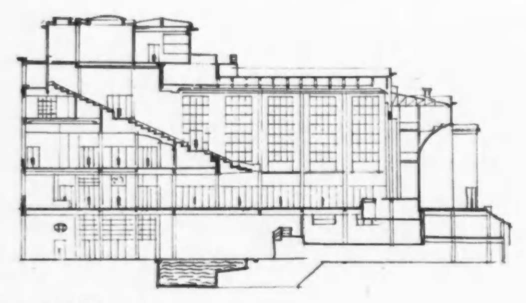
*REZ-DE-CHAUSSÉE*



*PÉRISTYLE DU GRAND FOYER*



*SOUS-SOL*

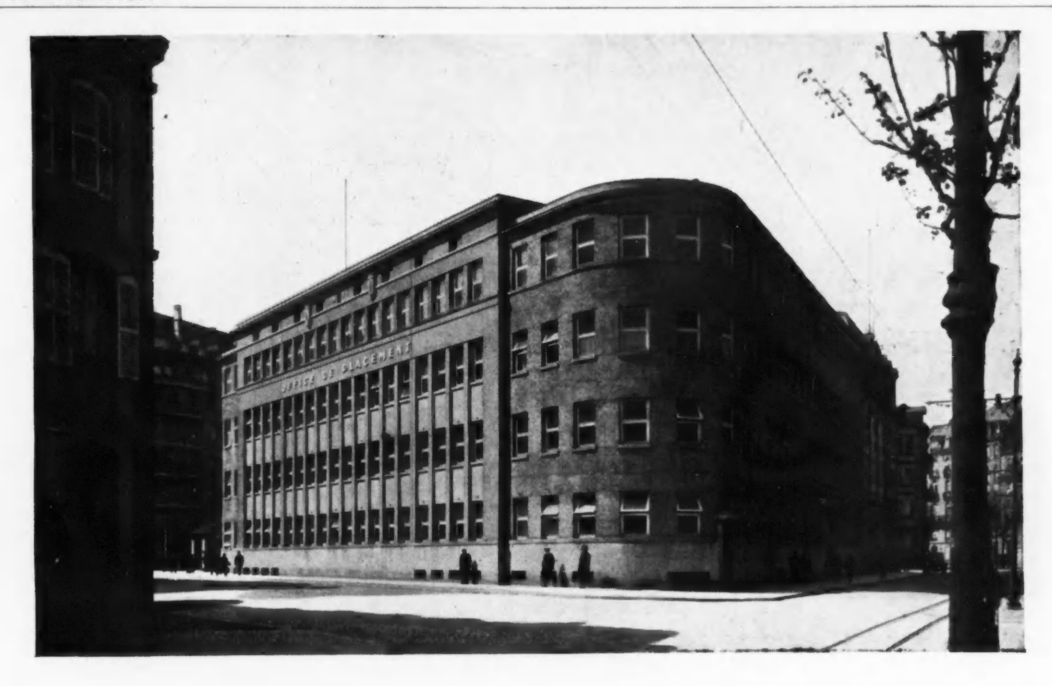


*COUPE*



*HALL DES A. S.*

*Photos Gaultier*



# OFFICE DE PLACEMENT A STRASBOURG

ARCHITECTE : PAUL DOPFF

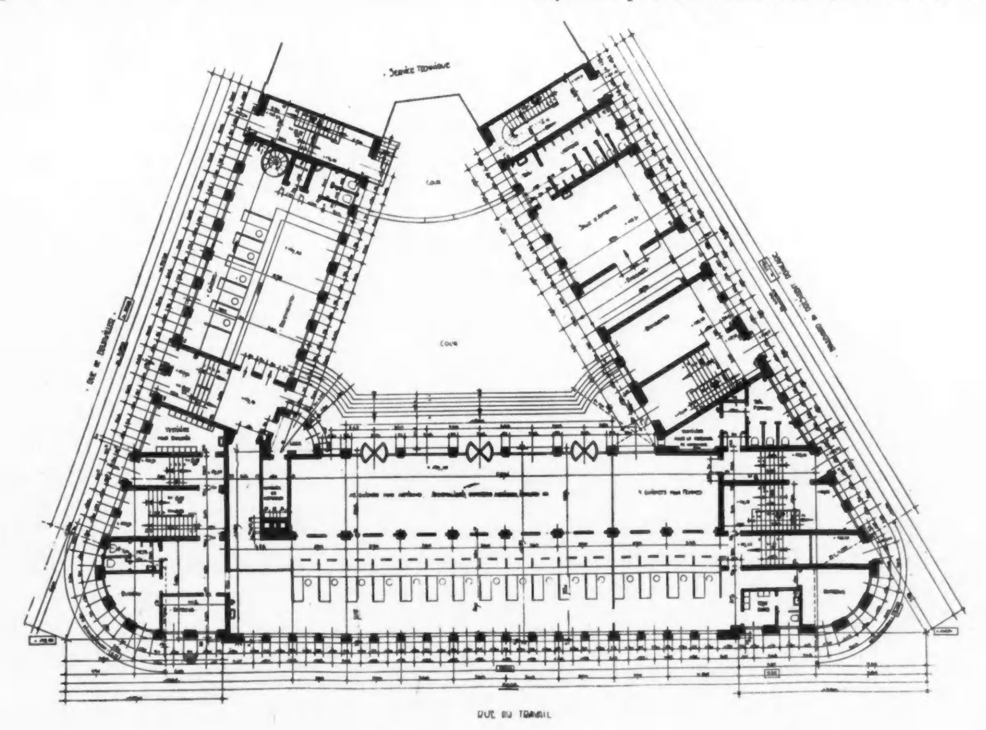
**Le nouvel immeuble de l'Office de Placement a été érigé sur l'ancien terrain de la Compagnie Strasbourgeoise des Tramways. Il est raccordé aux deux pignons de l'ancien bâtiment de direction de la dite compagnie.**

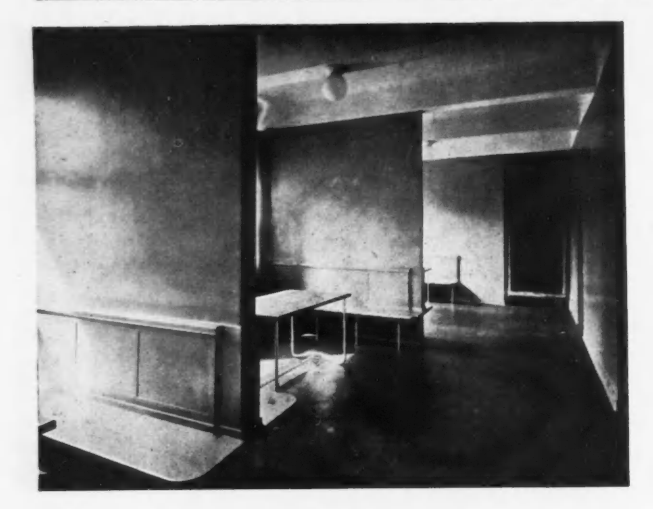
**L'immeuble se trouve sur un terrain de forme trapézoïdale et est situé en bordure de trois rues. Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages. La grande cour, située à l'intérieur des trois corps de bâtiment, sert de lieu de rassemblement au gros des chômeurs. Elle est accessible par un passage couvert situé en bordure du Boulevard du Président Poincaré. Le perron dans la cour, donnant accès aux grandes salles d'attente, est couvert d'une marquise en béton translucide permettant le séjour en plein air, même par temps de pluie.**

**Conformément aux exigences du programme de construction, les locaux suivants sont aménagés dans les différents étages :**

***Au sous-sol:* la chaufferie avec ses locaux accessoires, une station transformatrice de l'Electricité de Strasbourg, un dépôt de matériaux du Service municipal technique, ainsi que les caves privées du concierge et du chauffeur.**

***Au rez-de-chaussée :* la salle d'attente et de placement (12 guichets), des artisans et des ouvriers du bâtiment, de l'industrie métallurgique et de l'agriculture, ainsi que pour les invalides de guerre ; 4 guichets pour ouvrières, récureuses, laveuses, etc. Sont en outre aménagés : des bureaux pour le personnel de surveillance, des salles d'attente pour patrons, la caisse pour le paiement du secours de chômage (4 guichets), un local servant de garage à bicyclettes pour les fonctionnaires, une salle d'attente pour les ou-**





*OFFICE DE PLACEMENT. SALLE D'ATTENTE*



*SALLE DES PLACEMENTS INDIVIDUELS AU 1er ÉTAGE*



*CAISSE DES ALLOCATIONS AU REZ-DE-CHAUSSÉE*

vriers de transport, une loge de concierge d'où les accès à la cour, à la salle d'attente et à la caisse peuvent être facilement surveillés.

*Au 1er Etage.* Dans la partie centrale se trouvent les salles d'attente et les salles de placements respectifs avec 14 guichets destinés pour les employés de commerce des deux sexes, ainsi que pour les musiciens, les coiffeurs, et les professions similaires. Le placement pour l'industrie hôtelière s'opère dans l'aile droite du bâtiment tandis que l'aile gauche comprend la comptabilité, se trouvant en communication directe avec la caisse du secours de chômage par un escalier en limaçon.

*Au 2me Etage* sont aménagés les bureaux de la direction, de l'office régional et du Service des étrangers, ainsi que le central téléphonique ; sont prévus en outre des locaux pour l'organisation d'un service d'orientation professionnelle. Dans l'aile gauche se trouve la grande salle de séance des commissions de l'office qui comprend 100-150 places assises.

*Au 3me Etage* sont répartis les bureaux destinés à recevoir un service municipal, ainsi que deux logements, l'un pour le concierge et l'autre pour le chauffeur.

Les lieux d'aisances, urinoirs et toilettes pour le public et pour les employés de l'office sont répartis dans les divers étages en tenant compte de la séparation des sexes.

Dans l'intérêt de l'organisation du service de placement, les accès et sorties sont distincts selon les professions et selon les sexes. Aux locaux des grandes affluences, il a été établi en outre un sens unique.

Pour des raisons d'économie et d'esthétique, on a renoncé à la construction de toitures visibles; le toit plat, à pente vers la cour, est couvert de cuivre.

Les parties principales de construction telles que: murs extérieurs, planchers, piliers et escaliers sont exécutés en béton armé, tandis que le cloisonnement intérieur est exécuté en maçonnerie de briques et de béton ponce.

L'aménagement des locaux est sobre et correspond à leur fonction. Cette conception était surtout importante pour les locaux utilisés du public, c'est-à-dire : les halls d'attente, les dégagements, la caisse, les escaliers et les lieux d'aisances. Les planchers ont reçu un revêtement en matériaux durs, de même que les parties les plus exposées des murs. Les trois escaliers principaux sont exécutés en pierre dure avec rampe en fer forgé et main courante en tube de cuivre.

Les planchers de tous les bureaux, ainsi que les corridors des étages supérieurs, sont couverts de linoléum uni havane.

Tous les planchers sont munis d'une protection phonique et thermique.

Les plafonds et murs des entrées et des cages d'escaliers sont crépis au mortier de chaux recouvert de stuc peint, tandis que ceux des salles d'attente et de placement, ainsi que des autres locaux, sont enduits en plâtre et peints à l'huile. Les bureaux sont tapissés et leurs plafonds traités à la caséine.

La décoration de la salle de séance est réalisée par un revêtement de contre-plaqué en chêne des murs et une mosaïque de lino du plancher.

Les portes extérieures, les cloisons des cages d'escalier ainsi que les fenêtres sont exécutées en bois de chêne, tandis que les portes intérieures sont en contreplaqué montées sur embrasures métalliques.

Pour arriver à une canalisation convenable du public à la grande salle d'attente du rez-de-chaussée, les entrées sont munies de portes-revolver, tandis que les portes de communication de la salle d'attente et de celle de placement possèdent des ouvre-portes électriques avec signalisation actionnés par l'agent-placeur de sa table de travail.

Les conduites des installations techniques telles que: celles de l'éclairage électrique, du gaz, de la sonnerie et du téléphone sont placées sous enduit, tandis que celles du chauffage central et des conduites d'installation sont posées sur l'enduit même.

Les locaux principaux ont reçu un mobilier complètement neuf et adapté aux besoins particuliers.

Les tables-bureaux des agents placeurs sont pourvus de trois tiroirs à chariot destinés à recevoir les carthotèques, conçues spécialement pour l'organisation du placement.

Un garage à bicyclettes permettant de déposer 700-800 vélos, a été créé en face de l'office de placement en bordure de la Rue du Travail.

La surface du terrain de construction est de 1.451,31 m² ; la surface surbâtie de 1.101,69 m² et celle de la cour de 349,62 m². Le volume de la nouvelle construction est de 19.650,55 m³.

Les frais de construction se montent:

| | | |
|---|---|---|
| a) pour les travaux d'Architecture proprement dits | à frs. | 3.007.565,97 |
| b) pour les installations techniques et sanitaires | à — | 611.096,26 |
| c) pour le mobilier (frais de 1er établissement) | à — | 338.558,62 |
| d) pour le garage à bicyclettes ................ | à — | 41.512,35 |
| | Total frs : | 3.998.733,20 |
| La valeur du terrain est de francs: | | 639.000, |
| | Donc, valeur totale frs : | 4.637.733,20 |

Les travaux de construction ont duré deux années.

# SALLE DES FÊTES A GENNEVILLIERS

G. AUZOLLE, ARCHITECTE



Doc. Philips Photo Chevojon



Photo Chevojon

Cette Salle, créée par la Municipalité dans le but de donner des bals, des séances théâtrales, cinématographiques et des conférences, est située au 1[er] étage de la vaste composition existante du Marché couvert.

Desservie par deux escaliers monumentaux, elle peut contenir 1.045 spectateurs (763 au parterre et 282 au balcon).

Une Galerie-fumoir, placée parallèlement à la Salle permet un accès facile au parterre. Le balcon est desservi par une batterie d'escaliers donnant sur le hall d'entrée.

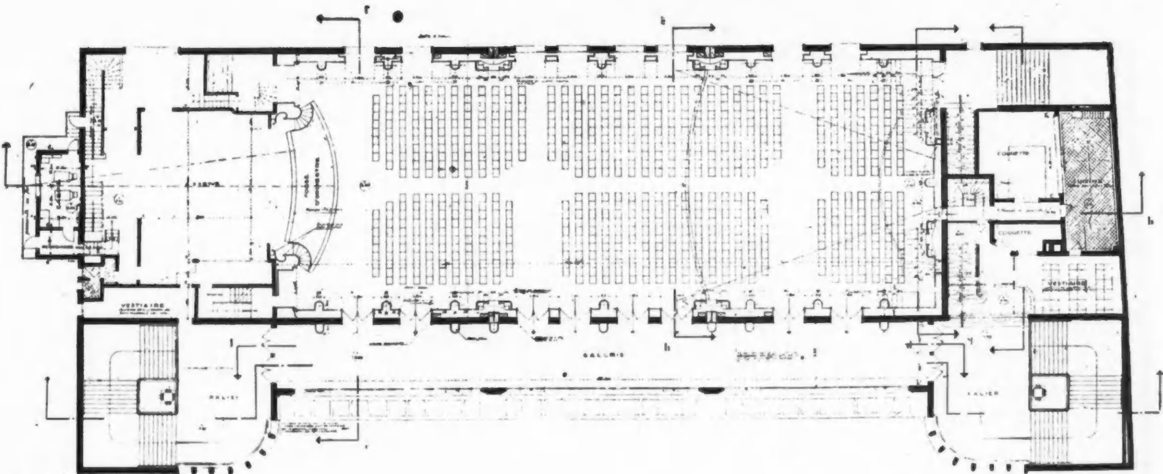
La décoration de la Salle a été obtenue dans la partie inférieure, par des panneaux en contreplaqué palissandre, ce matériau ayant été rendu incombustible par des applications de ouate de verre sur sa face interne.

La partie supérieure et les pilastres ont été réalisés en staff, les arêtes vives placées à portée du public étant protégées par des éléments métalliques.

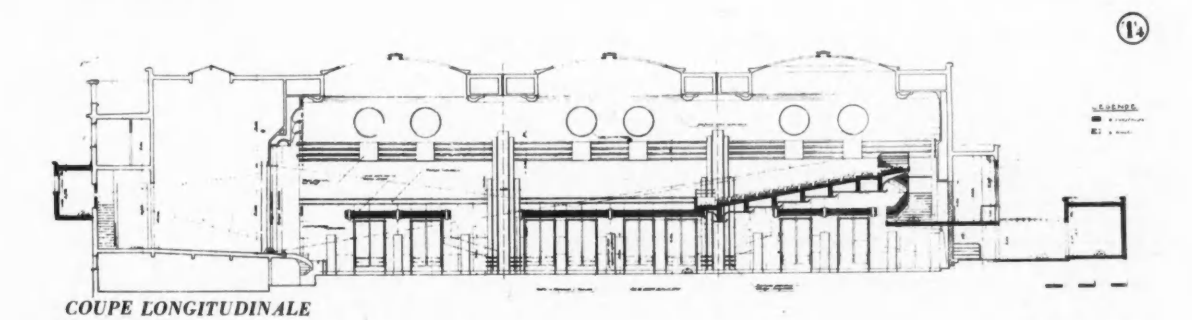
Un jeu d'orgues placé sur la scène et manœuvré en trois points : pupitre du Chef d'orchestre, scène et cabine de projection, permet d'obtenir toutes les combinaisons.

La scène aménagée aussi complètement que son volume le permettait, répond avec souplesse aux données du programme.

Au 2[me] étage, des loges collectives et individuelles aménagées confortablement, permettent aux acteurs de se préparer.



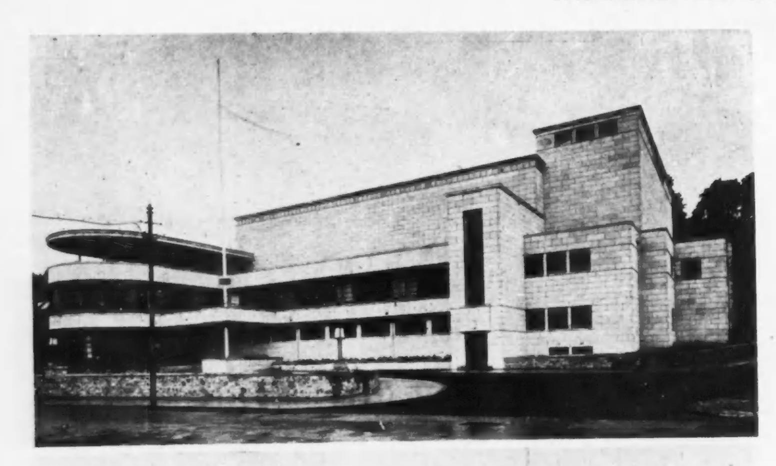
*PLAN DE LA SALLE*

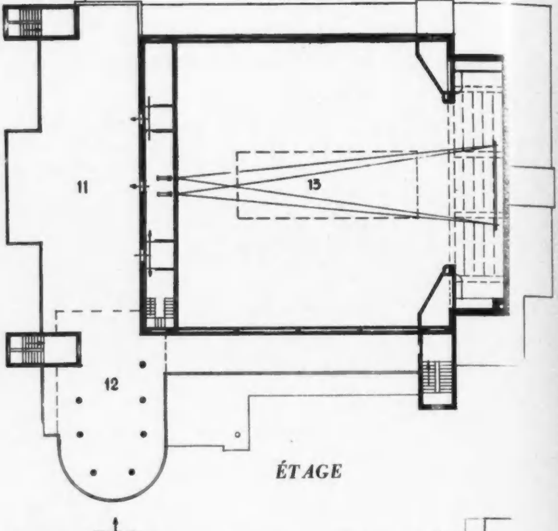


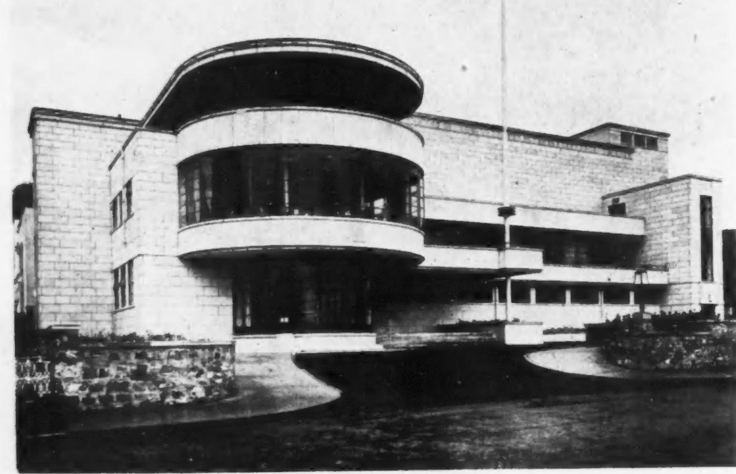
*COUPE LONGITUDINALE*

# ÉDIFICE MUNICIPAL A ROTHESAY

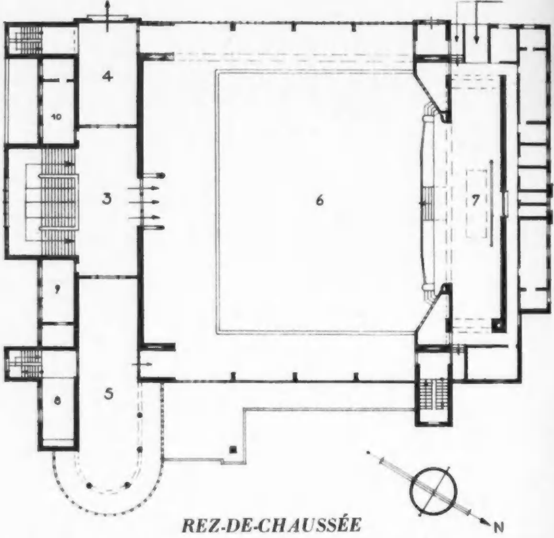
ARCHITECTES : J. ET J. A. CARRICK

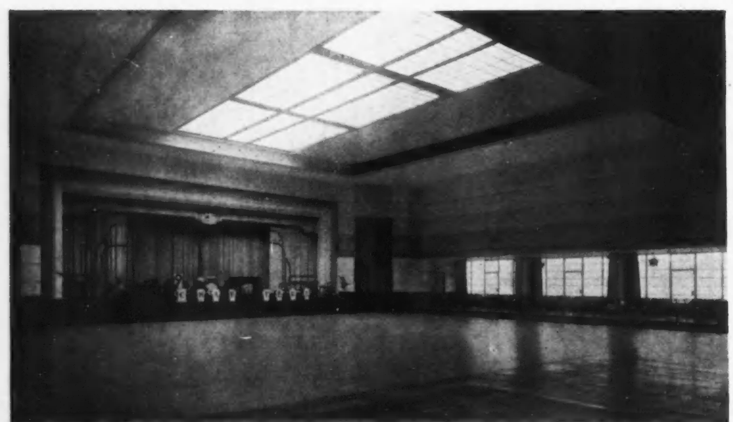




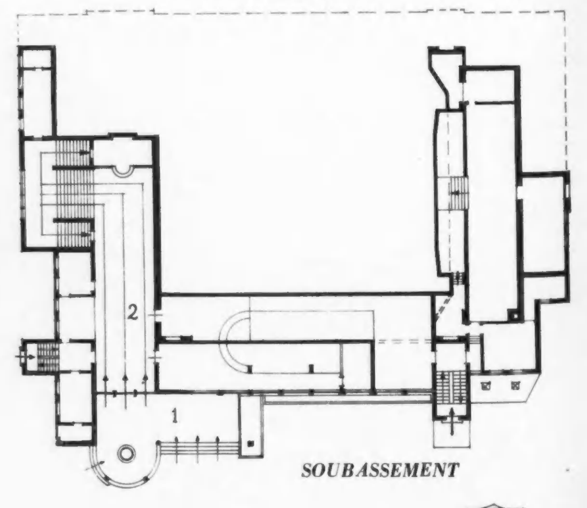



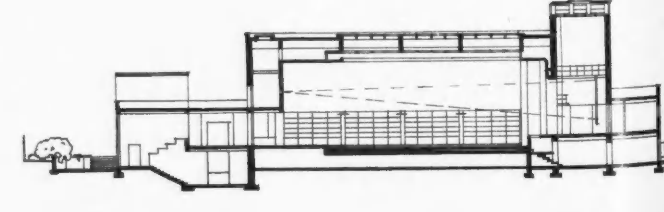
FAÇADES NORD-EST ET SUD-EST

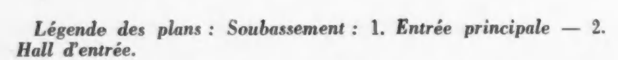


SALLE DE SPECTACLES





*Légende des plans : Soubassement : 1. Entrée principale — 2. Hall d'entrée.*

*Rez-de-chaussée : 3. Foyer — 4. Salon — 5. Buffet — 6. Hall — 7. Scène — 8. Cuisine 9. Toilette Femmes — 10. Toilette Hommes.*

*Premier étage : 11. Terrasse ouverte — 12. Terrasse couverte — 13. Partie supérieure du hall ou auditorium.*



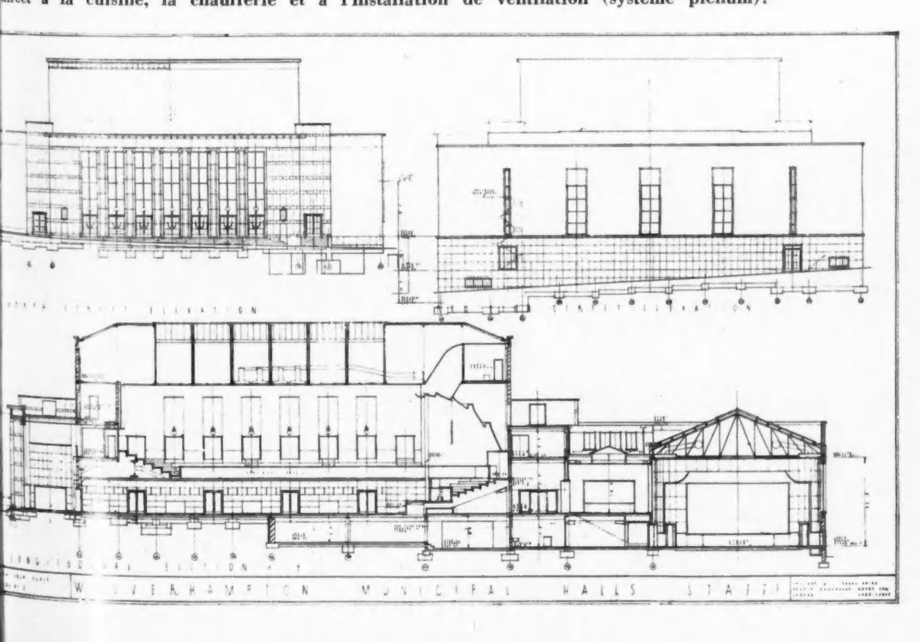
Cliché: Architect's Journal

# SALLES MUNICIPALES DE WOLVERHAMPTON

E. D. LYONS ET L. ISRAEL, ARCHITECTES

But général: création de salles civiques pour réunions, fêtes de musique, meetings, etc. La grande salle: 1.900 à 2.000 personnes, avec scène pour chœur, orchestre, orgue, etc. La petite salle: 700 à 800 places avec scène de théâtre. Les deux avec équipement cinématographique, et sol en bois pour permettre leur utilisation comme salles de bal. Possibilité de réunir les deux salles. Une grande salle de buffet est accessible des deux salles de réunion. Cuisine et services communs. Vestiaires spacieux pour deux salles. Liaison future des salles avec la Mairie (déjà existante) au moyen d'une passerelle.

Pour éviter les escaliers de secours intérieurs, la grande salle est sur une rue, et la petite salle sur une autre à un niveau plus bas. Les corridors entourant les deux salles permettant la circulation et protège des bruits de la rue. Une entrée et un passage de service donnent accès direct à la cuisine, la chaufferie et à l'installation de ventilation (système plenum).

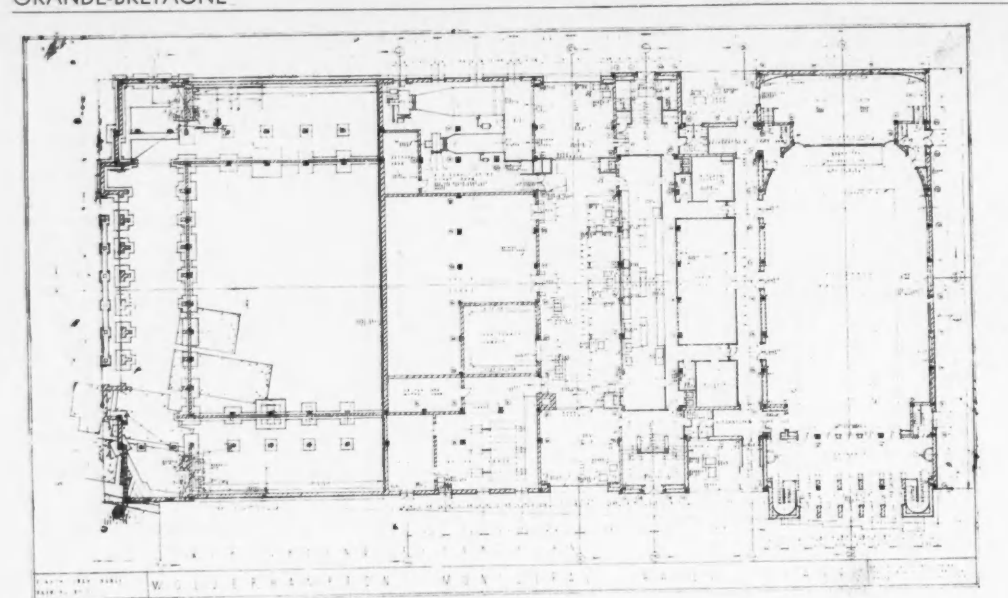


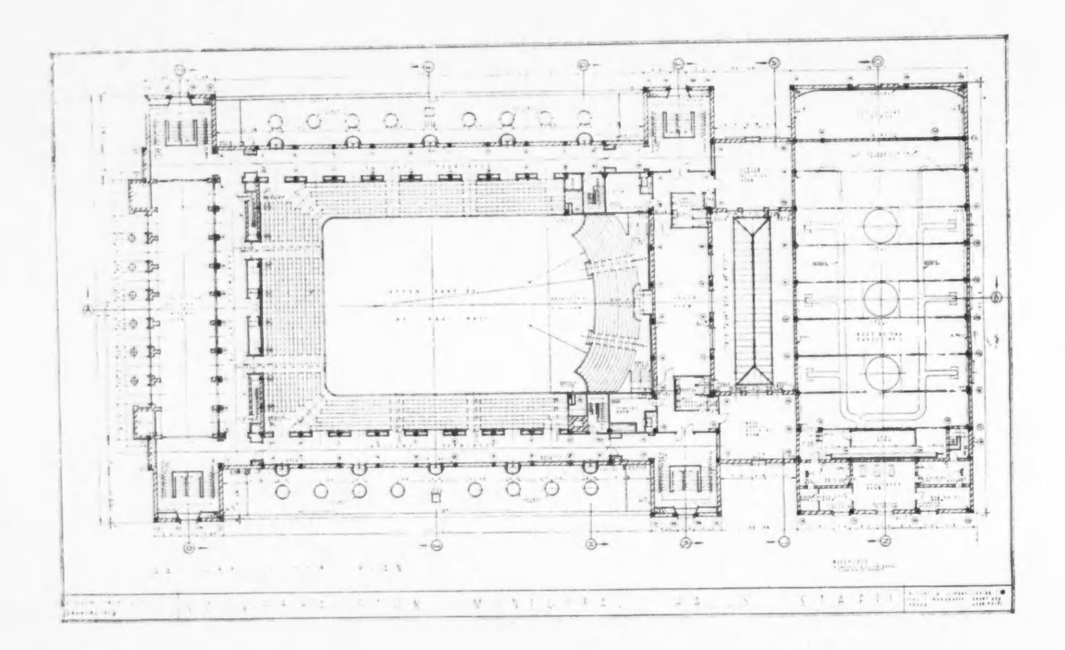


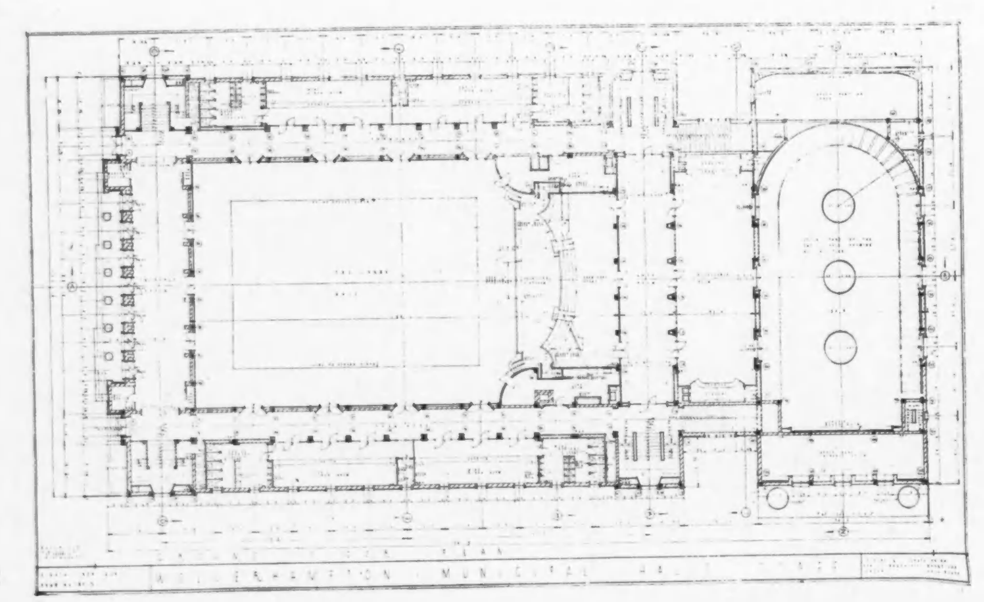

Cliché: « Arch. Illustrated »

## CENTRE MUNICIPAL DE WOLVERHAMPTON

**LYONS ET ISRAEL, ARCH.**



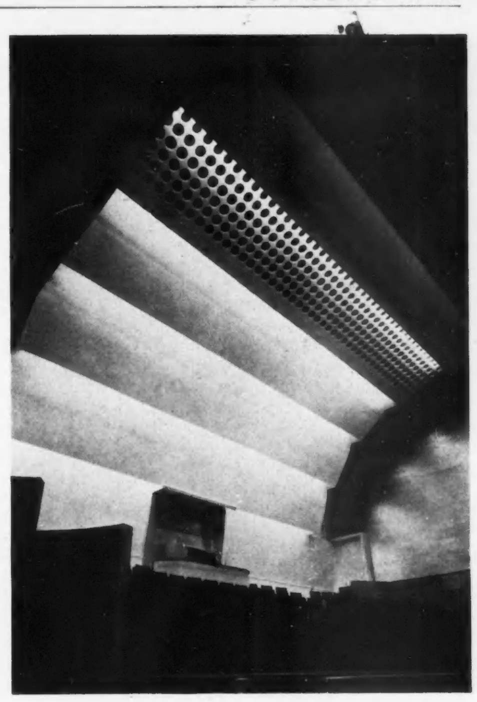




*LES PLANS*



*VUE INTÉRIEURE DE LA PETITE SALLE*

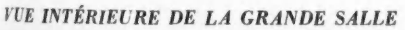


*Clichés « Architect's Journal »*

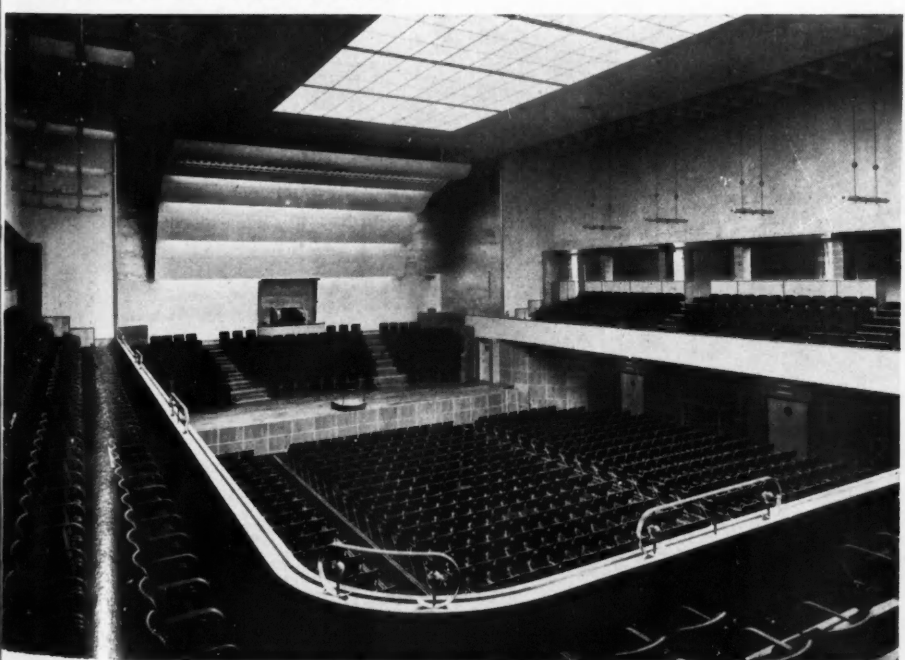
*DÉTAIL DE LA VOUTE ACOUSTIQUE DE LA GRANDE SALLE*

CONSTRUCTION : Carcasse en acier. Murs et cloisons en briques. TOITURE : fermes d'acier, charpentes en bois, toit en ardoise. SOLS : briques creuses. BALCONS : ciment armé. Façades classiques revêtement de pierre sur façade principale, de briques sur autres façades. Plinthes des façades en faïence. LES SERVICES : 1) cuisine reliée au buffet, salles et loges par offices et monte-charges. 2) chauffage par plenum avec radiateurs se mettant automatiquement en marche à l'arrêt du plenum. Deux installations de climatisation, chacune pouvant servir les deux salles en cas de panne. L'air vicié est tiré des salles par des ventilateurs sur le toit. 3) Eau chaude par électricité. 4) Nettoyage par aspirateurs. 5) Services spéciaux: haut-parleurs dans chaque salle; installation pour émission de T. S. F.; installation de secours pour l'éclairage. Prix de la construction: 109.000 livres.

Les murs sont presque blancs, peints à la détrempe. Les piliers du promenoir du balcon sont revêtus de carreaux de céramique gris et jaune, les murs du fond sont peints en jaune. Le plafond est en plâtre sur du métal déployé, peint en jaune, avec poutres en gris et jaune. Le cadre de la verrière du plafond est en métal. Voûte acoustique en plâtre sur métal déployé, peint en blanc avec murs autour couverts en feuilles d'argent. Le lambrissage du balcon et de la scène est en acajou blanc des Indes. Parquets de tek. Tissus sur dessins spéciaux.



*VUE INTÉRIEURE DE LA GRANDE SALLE*



*VUE PARTIELLE DU BALCON*



*Clichés « Architect's Journal »*



*Photo Dell & Wainwaight*

# LE CENTRE SOCIAL DE FINSBURY

ARCHITECTE : TECTON

**Le Finsbury Health Centre, qui a été construit par la Municipalité d'un des arrondissements de Londres, réunit en un seul bâtiment, différentes cliniques municipales, ainsi que tous les services d'administration, de la santé publique, propagande, désinfection, etc. Jusqu'à présent ces services étaient disséminés dans la ville et le nouveau bâtiment permet la centralisation des statistiques, archives, etc. Le plan en H, offrant l'avantage de donner le maximum d'ensoleillement et de ventilation a été adopté.**

**La partie centrale est occupée au rez-de-chaussée, par le hall et la salle d'attente, avec la loge du portier. La paroi Sud est entièrement en briques de verre, le mur opposé est recouvert de peintures de propagande. Au centre, un énorme plan de la ville reproduit photographiquement. Du hall d'entrée, on accède aux deux couloirs ventilés sur lesquels donnent les cliniques ; les salles de traitement électrique se trouvent dans l'axe. De cette façon, les malades ne circulent qu'au rez-de-chaussée et les services des statistiques et de coordination des diverses cliniques sont facilités du fait qu'ils se trouvent à proximité l'un de l'autre.**

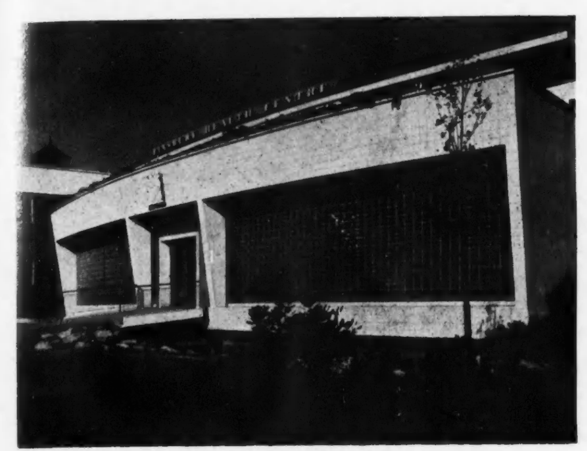
**Au premier étage se trouvent les services d'administration avec une salle de conférences, munie d'un appareil de projection. Dans une autre aile sont situés : l'appartement du surveillant, ainsi que les chambres destinées à abriter ceux des habitants de l'arrondissement, dont on désinfecte les maisons. Une entrée séparée mène à la cour, qui se trouve derrière le bâtiment en contre-bas de la rue et où sont situés les garages, services de désinfection (meubles ou vêtements) et la morgue. Cette partie du bâtiment est séparée nettement des autres services.**

**Comme le bâtiment se trouve dans un quartier industriel, afin d'éviter l'encrassement des revêtements par les fumées, les architectes ont adopté un revêtement céramique permettant le lavage.**

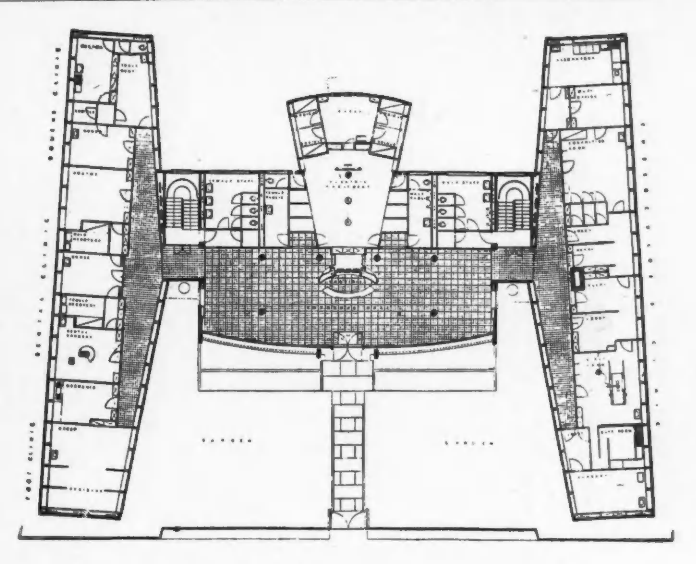
**Dans un tel bâtiment, où les appareils sanitaires, ainsi que l'équipement nécessaire aux diagnostics et aux traitements électriques et hydrauliques, se voient constamment renouvelés et changés, la tuyauterie doit être disposée de façon à permettre facilement ces changements, sans exiger des travaux onéreux et difficiles. D'autre part, par hygiène, toute la tuyauterie doit être cachée.**



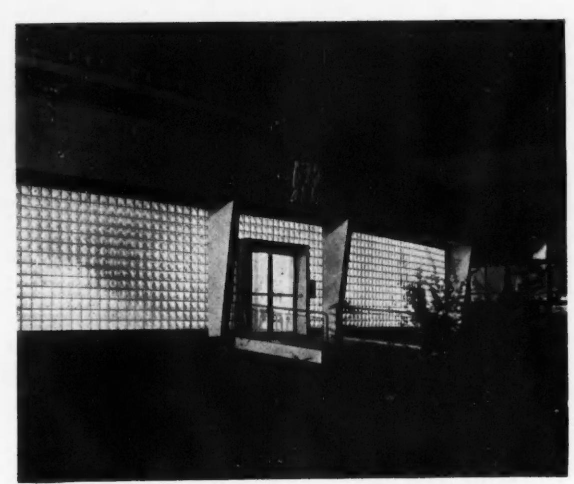
*FAÇADE SUR RUE*



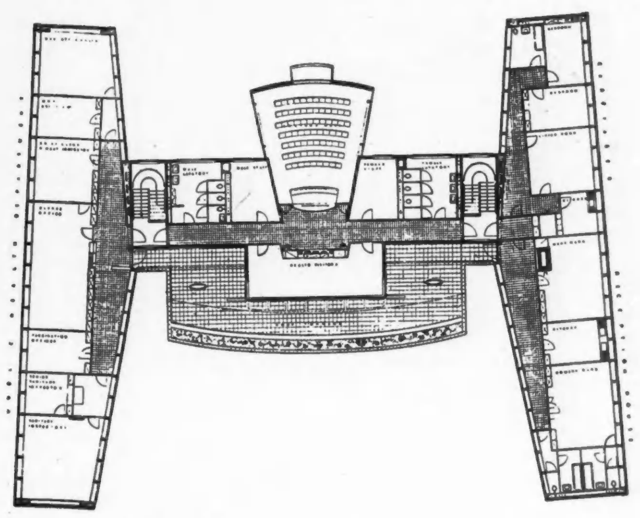
*ENTREE PRINCIPALE : VUE DE JOUR*



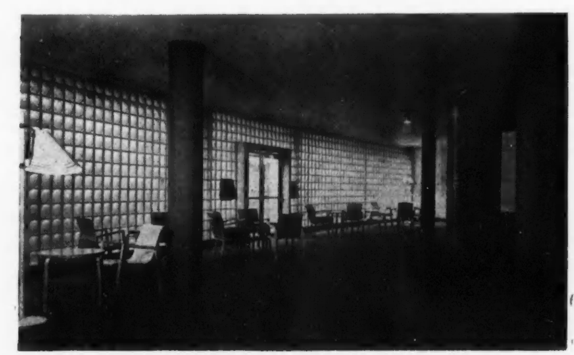
*PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE*



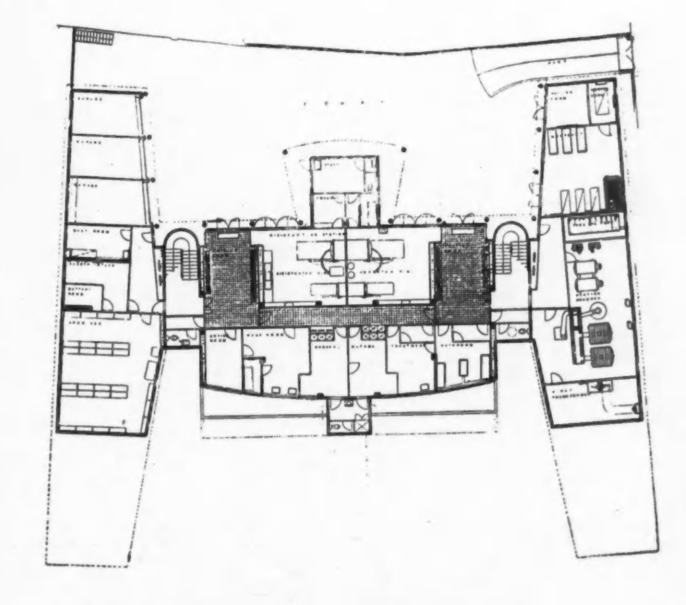
*ENTRÉE PRINCIPALE : VUE DE NUIT*



*PLAN DU 1er ÉTAGE*



*VESTIBULE D'ENTREE*




*PLAN DE L'ÉTAGE SUPÉRIEUR*
*Cl. Archit. Review*

**Les architectes ont donc placé des conduits horizontaux au-dessous de la bande continue des fenêtres. Chaque allège comporte une ouverture susceptible de laisser passer ultérieurement des tuyaux et de les joindre aux nouveaux appareils. Les allèges sont construites en forme de C en béton armé, à l'intérieur passe la ceinture de tuyauterie. L'extérieur, recouvert de grandes dalles de verre est accessible dans toute sa longueur. Ces allèges forment des poutres continues, qui supportent les planchers, sans recours aux poteaux intérieurs du bâtiment. Les poutres sont supportées par de minces colonnettes qui divisent les fenêtres et qui sont revêtues, à l'extérieur, de bois des îles. Cette construction permet, d'autre part, une distribution des cloisons selon les nécessités du moment. L'éclairage est également aménagé dans un long conduit central, sur lequel peuvent être branchées des lampes électriques dans n'importe quelle position. De cette façon, on peut assurer une grande souplesse du plan, et même, après un changement d'appareils et de cloisons, les lampes peuvent toujours être placées au centre de la pièce, sans nécessiter de conduits apparents.**

# MAISON MUNICIPALE D'OLD COULSDON

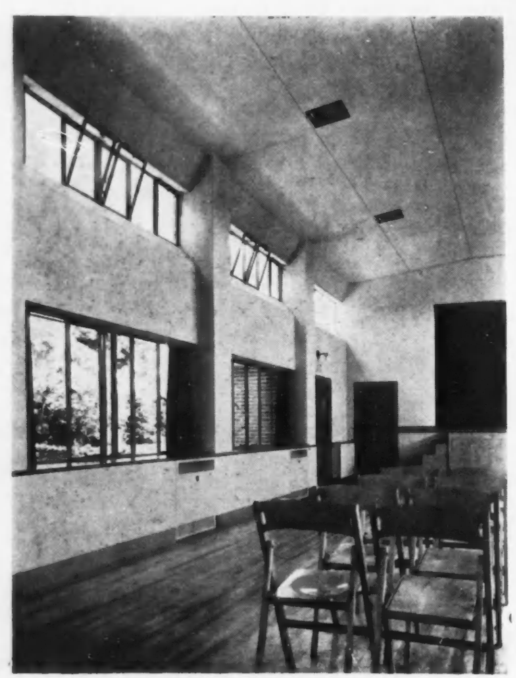
ARCHITECTE : R. GARDNER-MEDWIN



*PORCHE*



*FAÇADE COTE ENTREE*



*LA GRANDE SALLE*

**La maison Municipale d'Old Coulsdon est un exemple caractéristique et particulièrement heureux d'édifice public rural.**

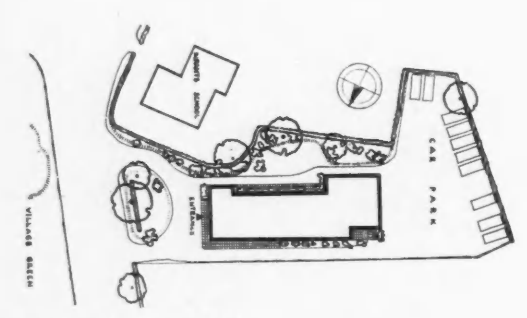
**L'Architecte a évité avec raison toute prétention et ne s'est laissé guider que par des préoccupations d'économie et de technique. Il en résulte une petite œuvre de très bon goût, parfaitement appropriée à sa destination et à son cadre.**

**Entouré de pelouses et de jardins, ce petit édifice est en briques rouge-orange de Sussex avec les joints accusés en blanc.**

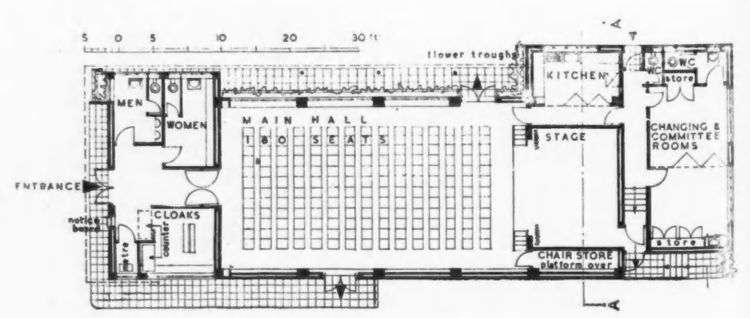
**Les menuiseries sont peintes en bleu cobalt.**

**La municipalité a exigé un toit apparent ; celui-ci est en tuiles brun foncé. L'édifice comporte essentiellement une grande salle de 180 places assises, une petite scène et une salle pouvant servir pour des réunions de comités ou comme vestiaire pour les représentations théâtrales. Une petite cuisine permet de servir des repas ou d'organiser un buffet.**

**Lorsqu'on veut utiliser la grande salle pour fêtes ou bals, les chaises peuvent être entreposées dans un dépôt qui se trouve à droite de la scène. Enfin, une sortie directe de la grande salle sur un porche donnant sur les jardins, à proximité de la cuisine, permet de tenir des garden party, si courantes en Angleterre, même dans les petites agglomérations de campagne.**



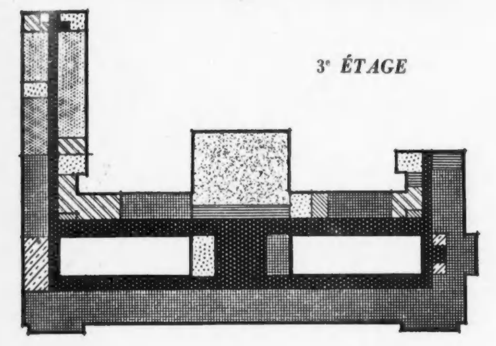

*PLAN DE SITUATION*



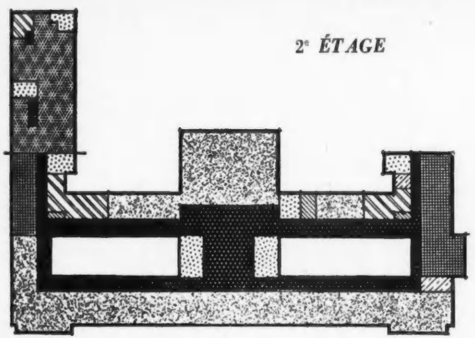

*PLAN*

# HOTEL-DE-VILLE DE NORWICH

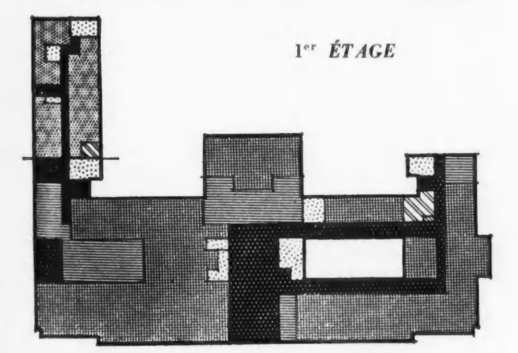
ARCHITECTES : JAMES ET ROWLAND PIERCE



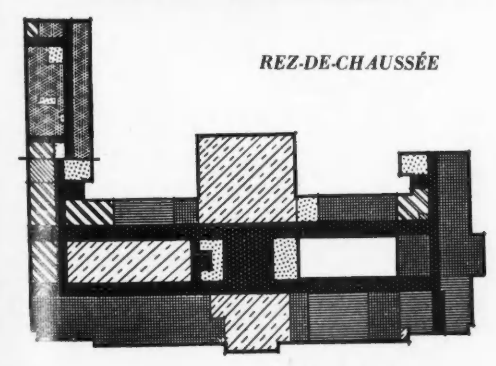
3e *ÉTAGE*



2e *ÉTAGE*

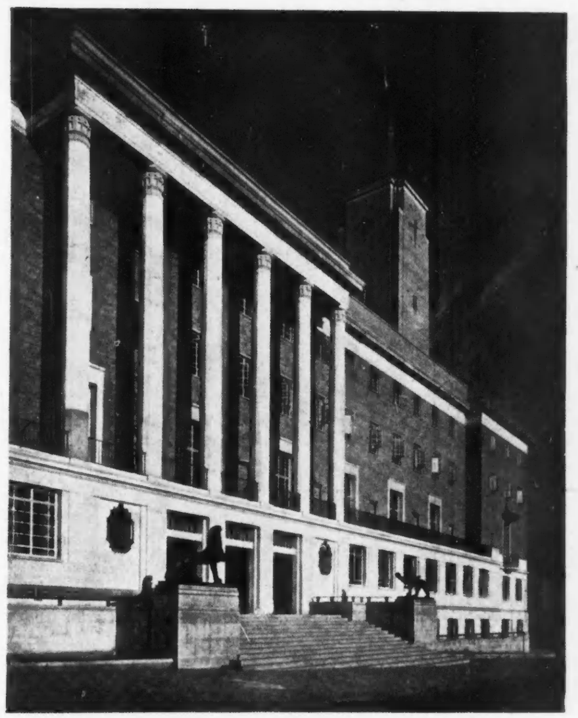


1er *ÉTAGE*

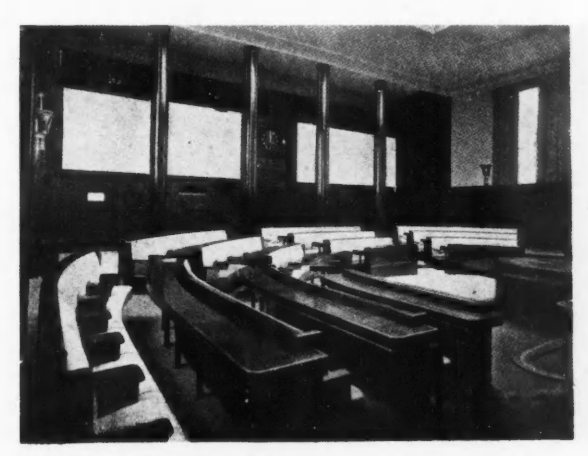


*REZ-DE-CHAUSSÉE*

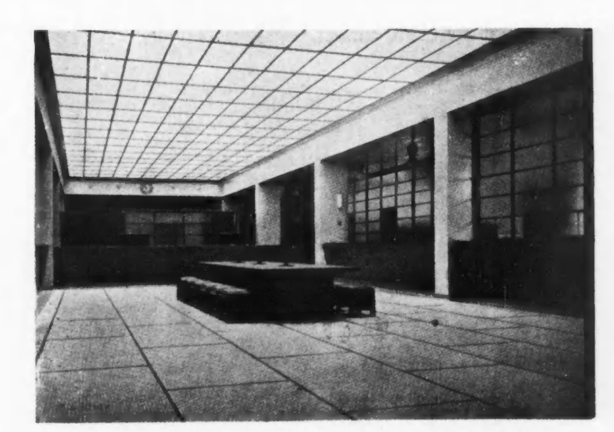
*SOUBASSEMENT*



*FAÇADE*

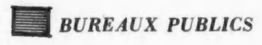


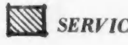
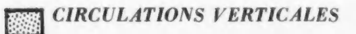
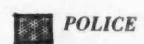
*LA SALLE DU CONSEIL*



*HALL DU PUBLIC*

*Cl. Archit. Review*



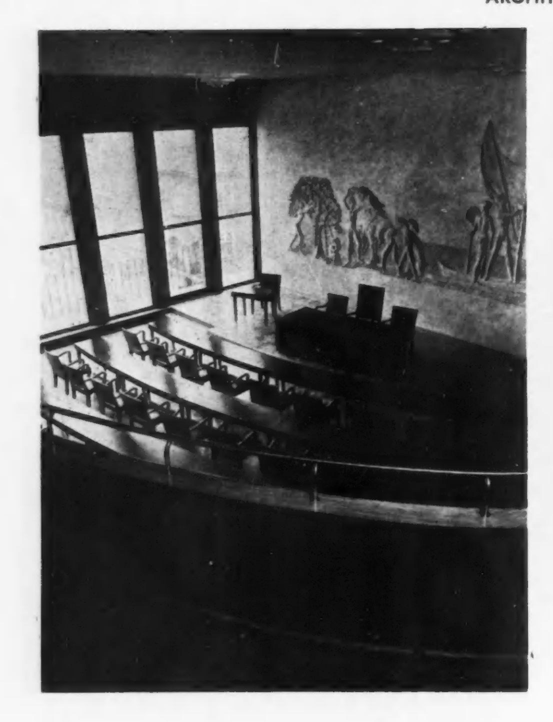




*SALLES DE RÉUNIONS* — *BUREAUX PUBLICS* — *CIRCULATIONS HORIZONTALES* — *SERVICES*

*BUREAUX ADMINISTR.* — *VESTIAIRES, TOILETTES* — *CIRCULATIONS VERTICALES* — *POLICE*

# HOTEL DE VILLE DE HALMSTAD

ARCHITECTES : Y. AHLBOM ET NILS STERNER





Halmstad est une ville suédoise d'activité industrielle et maritime moyenne qui compte environ 30.000 habitants et date du moyen-âge, ce qui se manifeste encore clairement dans le réseau des rues du centre. Le nouvel Hôtel de Ville est situé dans la plus ancienne partie de la ville, sur la grande Place, (100 m. × 110 m.) qui présente un ensemble architectural de grand intérêt. Dans un coin du terrain se trouve un petit bâtiment du XVII$^{e}$ siècle. En situant l'Hôtel de Ville en retrait sur l'alignement, de façon à dégager le vieux bâtiment classé et en prolongeant en même temps la façade principale de l'Hôtel de Ville par une partie en saillie par-dessus la rue, on a cherché à accentuer dans l'ensemble la valeur de l'Hôtel de Ville. Le corps principal du bâtiment (sur la place) a cinq étages ; les ailes (le long des rues) sont limitées à trois étages.

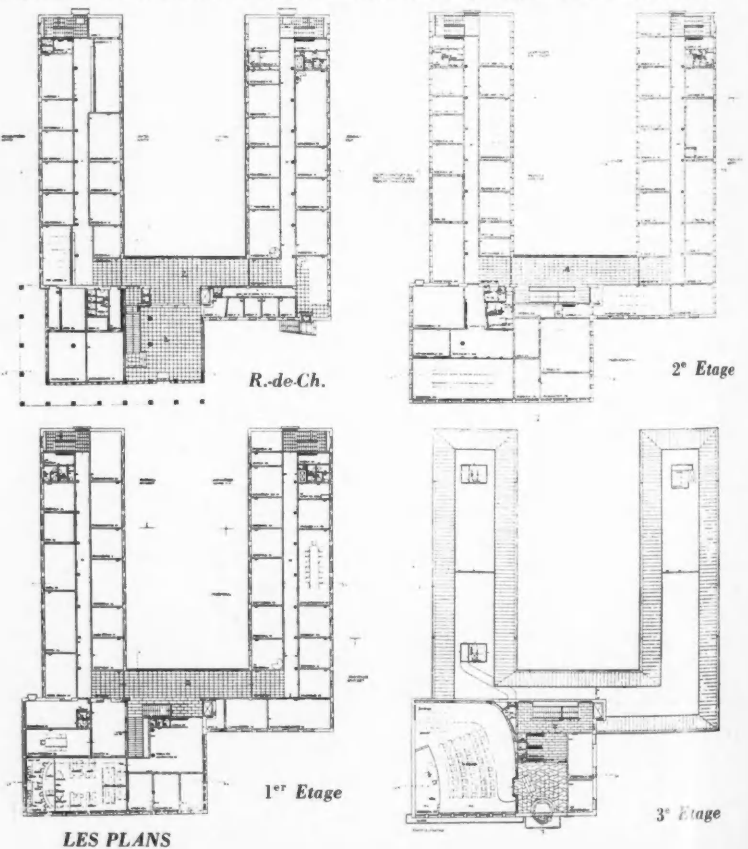
La partie haute du bâtiment est occupée principalement par les locaux représentatifs : salles de séances du conseil municipal, de la commission des finances et du tribunal, ainsi que par leurs dépendances. Le sous-sol de cette partie est aménagé en abri contre les bombes et les gaz et comprend en outre, un local pour le musée de la ville. Dans les ailes sont situés les bureaux.

Le bâtiment est construit en briques apparentes, fondations sur pilotis. Pour permettre la liberté du plan dans les ailes et pour faciliter des changements futurs les poteaux en béton restent dégagés dans les couloirs, indépendants des cloisons.

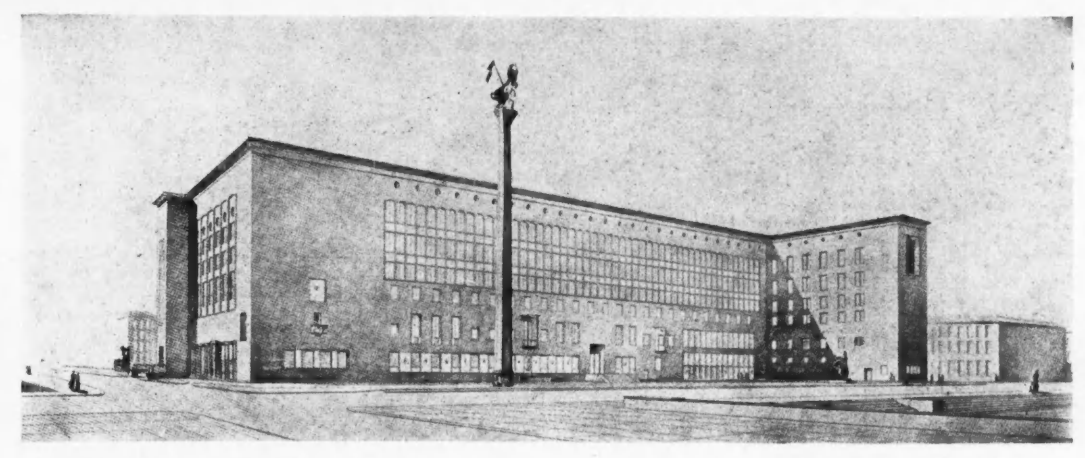




SALLE DE COMMISSION




LES PLANS



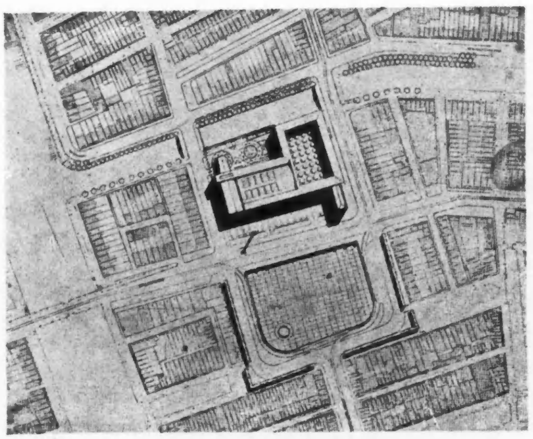
*PROJET DE MM. DUINTER ET KOMTER* *PREMIER PRIX EX-ÆQUO*

# CONCOURS POUR L'HOTEL DE VILLE D'AMSTERDAM

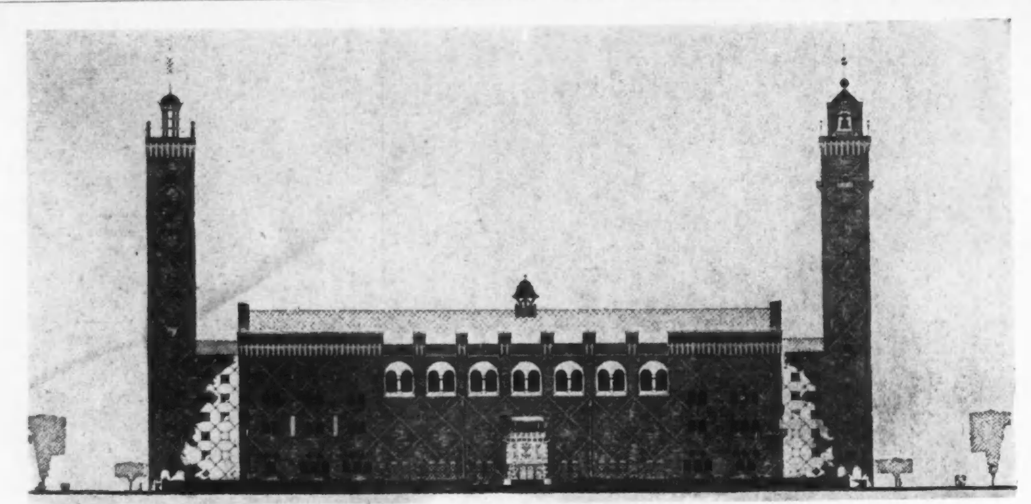
Un important concours vient d'avoir lieu où l'élite des architectes hollandais a été conviée. Il s'agit d'édifier, sur un des plus beaux terrains de « la Venise du Nord », un bâtiment considérable abritant les services usuels d'une mairie, les agencements représentatifs servant pour les fêtes et mariages, les bureaux avec tous leurs nombreux rouages. Plus de 200 plans furent ainsi rassemblés et exposés dans les vastes salles du Musée Municipal. Puis l'inévitable « jury », après un vote difficile, décerna « fleurs et couronnes ». Les résultats sont décevants ! Le désarroi est dans les esprits et la Hollande n'échappe pas au balancier inexorable qui oscille du fonctionnalisme le plus strict au baroque le plus échevelé. La lutte « des anciens et des modernes » est éternelle, plus âpre aujourd'hui.... qu'hier. Parmi les documents primés on s'aperçoit qu'une première zone a les faveurs du jury. Et, c'est un véritable retour à l'antique. Non pas un retour viril, sain, optimiste, mais une dévirilisation, une chute en arrière — une régression — Une deuxième zone mêle les techniques modernes au baroque redécouvert. On refuse la pureté : on modèle, on brode, on arrange, on décore. On assemble des cours inutiles. On déploie des façades. La troisième zone n'a pas les succès du jury et cependant c'est dans certains projets de ce groupe qu'on retrouve une primitive pureté : c'est-à-dire une alliance entre le point de vue pratique et rationnel et un certain lyrisme des formes obtenues plutôt à titre de résultantes que de composantes.

J'ai été extraordinairement surpris en examinant tous les projets... Je me figurais naïvement que la Hollande, considérée à juste titre comme le berceau de l'architecture moderne et de l'urbanisme savant, saurait trouver une formule idéale d'Hôtel de Ville. Elle n'y est pourtant point parvenue et c'est pourquoi, pour échapper à la confusion des jugements, elle appelle « au secours » en la personne de notre ami Le Corbusier qui vint — appelé à Amsterdam par un groupe de notables — apporter un relatif apaisement aux esprits en déroute. Le jugement du maître fut impartial. Le Corbusier fut « chambré » sans la possibilité de voir avant son opinion officielle aucun architecte et passa toute une partie d'un beau dimanche de printemps enfermé dans un musée !

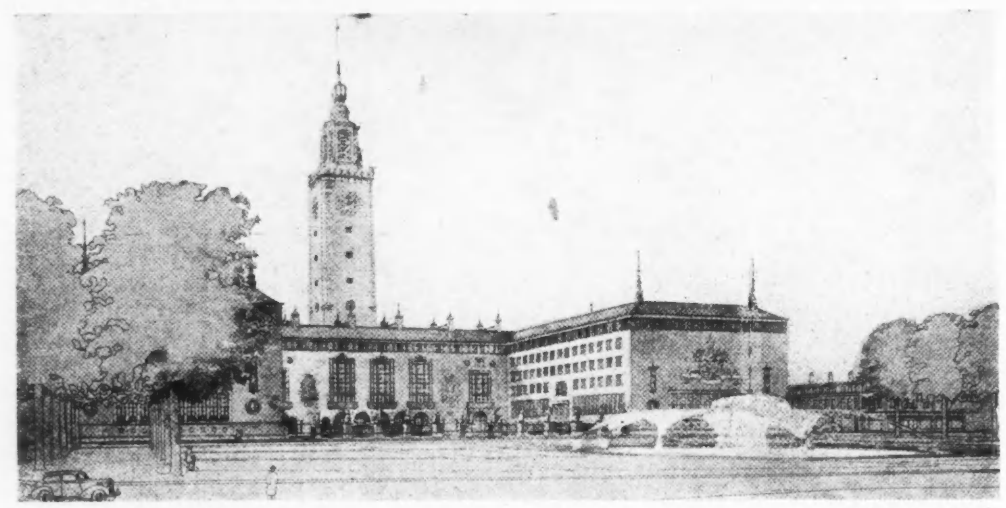
Son opinion exprimée dans une note de presse, dont nous reproduisons seulement quelques traits essentiels, devait aller à l'encontre des buts proposés et finalement je ne suis pas sûr que les projets s'apparentant aux cathédrales du moyen âge soient définitivement éliminés. L'un de ces projets primés porte (le concours étant anonyme) cette jolie mention : « C'est dans le passé que se trouve l'avenir ». Tout le drame est là ! De quel avenir veut-on parler et au nom de quel passé ? Car finalement la tradition n'est



*PROJET DE MM. DUINTER ET A. KOMTER*



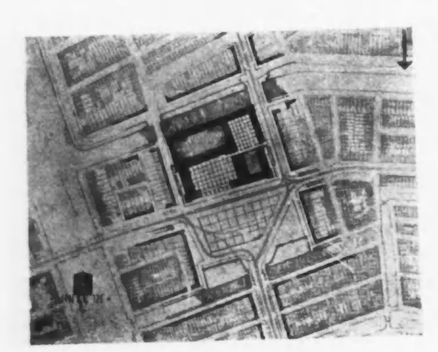
*J. F. BERGHOEF ET Ir. J. J. VEGTER* *PREMIER PRIX EX-ÆQUO*



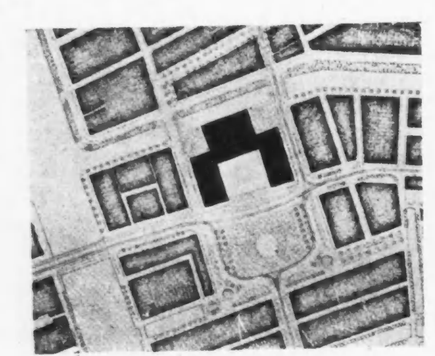
*PROF. H. T. ZWIERS* *PROJET PRIMÉ*



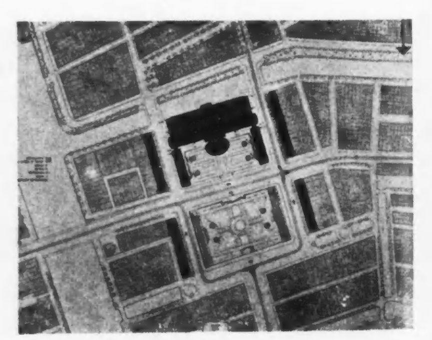
*J. F. STAAL ET A. STAAL* *PROJET PRIMÉ*



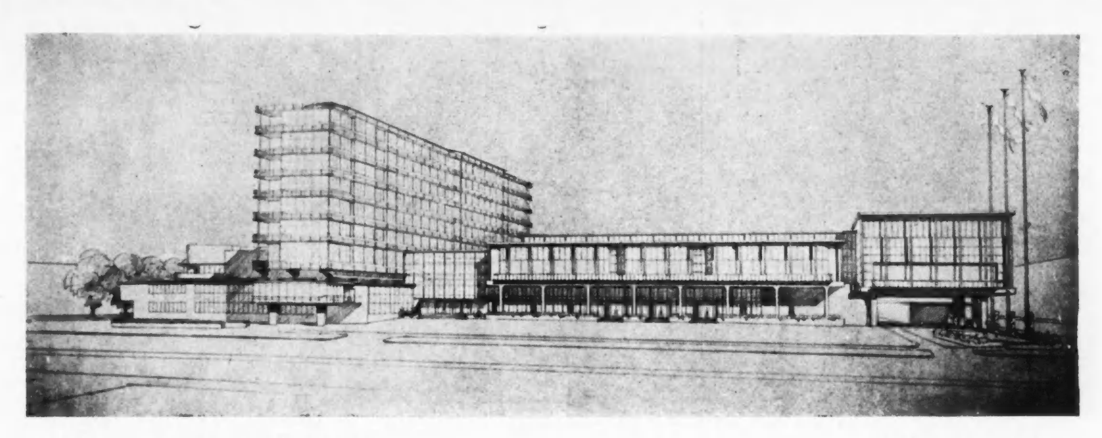
*BERGHOEF ET VEGTER*



*PROF. ZWIERS*



*STAAL*



*VAN TYEN, STAM ET MAASKANT* *PROJET NON PRIMÉ*

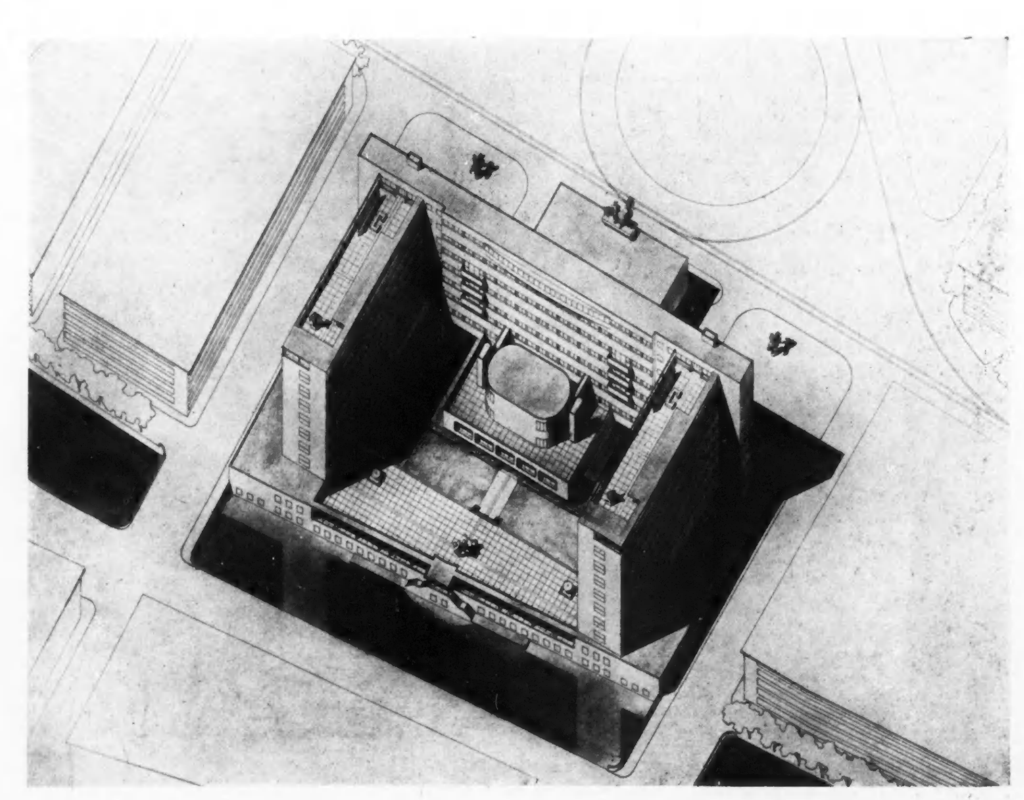
**pas un point fixe. C'est bien plus un mouvement et une ligne de direction. La tradition, dit Le Corbusier en réponse a des journalistes qui l'assaillaient, c'est « une chaîne d'œuvres créatrices à travers les âges. Chaque chaînon de la tradition est fait d'une de ces œuvres créatrices.... Une œuvre créatrice est née de l'emploi maximum des techniques disponibles et de toute la véracité d'une époque. Si l'on fixe un point à la tradition on devient arbitraire. On fait mourir quelque chose. C'est ainsi qu'on fausse les destinées d'un siècle. Le 19e siècle, par exemple, est presque entièrement archéologique. C'est pendant cette période que l'architecture a traversé son purgatoire pour arriver aujourd'hui à la conscience des temps modernes. »**

**Souhaitons aussi que les résultats de ce premier concours n'entraînent aucune réalisation définitive, car ces 200 projets sont un peu le « purgatoire » des architectes hollandais. A mon avis même les plans les plus sympathiques au point de vue rationnel manquent d'une étincelle d'esthétisme qui les vivifie. Car, un Hôtel de Ville, ce n'est pas une caserne, une usine, ou un building, c'est selon l'éthymologie du mot : l'édifice le plus noble et le plus représentatif des aspirations d'une cité. Amsterdam se doit de prouver au monde entier que son architecture est toujours la preuve évidente du génie exceptionnel du peuple hollandais.**

**Maurice BARRET.**

**P. S. - Nous tenons à remercier tout spécialement M. VAN HOFFEN, l'urbaniste bien connu, lequel organisa de la meilleure façon la réception de Le Corbusier.**

**D'autre part, signalons que M. le Professeur GUILHOU, le sympathique et actif Directeur de l'Institut Français d'Amsterdam, offrit dans les élégants salons de la Maison Descartes un thé pour permettre à Le Corbusier de rencontrer ses confrères et invités de marque.**



*ZANSTRA, GIESEN ET SYMONS* *PROJET NON PRIMÉ*

# V. ÉDIFICES DES SERVICES POSTAUX

## LE NOUVEAU MINISTÈRE DES P. T. T. A PARIS

ARCHITECTE : JACQUES DEBAT-PONSAN

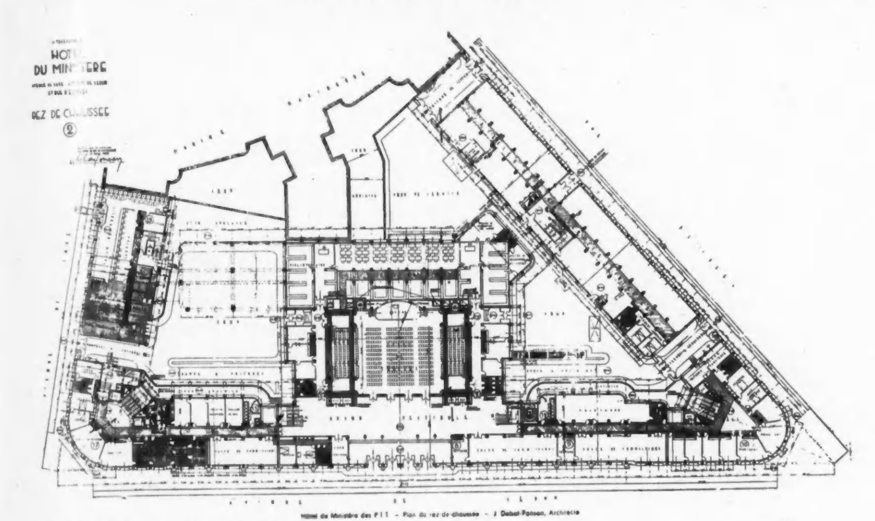


*Photos Salaün*

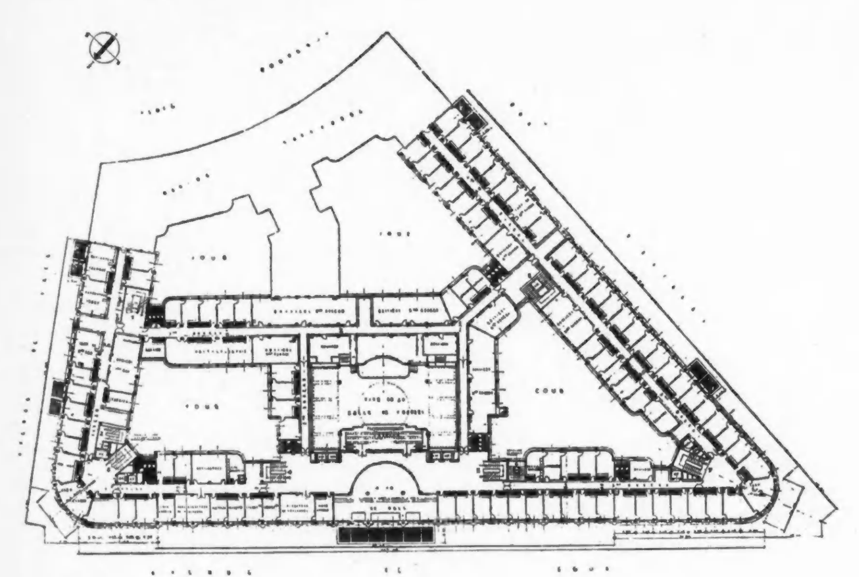
*FAÇADE ANGLE AVENUE DE SAXE ET AVENUE DE SÉGUR*

# MINISTÈRE DES P.T.T. A PARIS

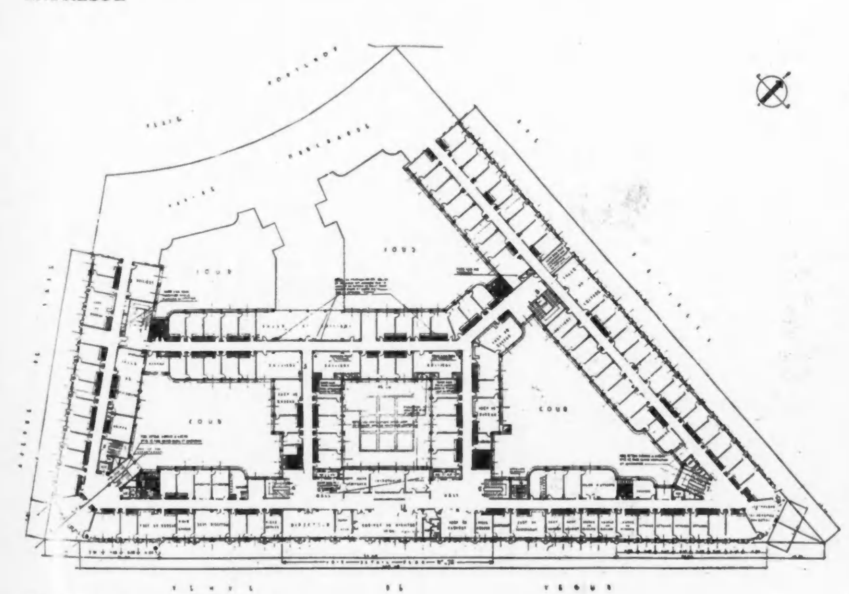
ARCH. : J. DEBAT-PONSAN



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



ENTRESOL



PLAN DU PREMIER ÉTAGE

Le nouveau Ministère des P. T. T. est situé non loin de l'Ecole Militaire, derrière le Ministère de la Marine Marchande. Il est isolé sur trois faces et occupe un emplacement de 10.000 m².

Les façades qui sont situées sur les avenues de Saxe et de Ségur et sur la rue d'Estrées mesurent respectivement 52 m., 145 m., et 104 m. L'immeuble comprend un rez-de-chaussée de 6.250 m² et six étages dans lesquels sont installés les services suivants :

*Rez-de-chaussée :* Bureau de poste n° 41. Salle de Commissions. Service Intérieur. Salle des Congrès.

1er *étage : Direction du Personnel.*

2e *étage :* Cabinet du Ministre. Inspection Générale. Sous-Direction du Budget et de la Comptabilité (en partie).

3e *étage :* Direction de l'Exploitation Télégraphique et Sous-Direction des Bâtiments. 4e *étage :* Direction de l'Exploitation téléphonique. 5e *étage :* Direction de l'Exploitation Postale. 6e *étage :* Sous-Direction du Budget et de la Comptabilité (en partie). Appartement. Restaurant pour le personnel.

*Au sous-sol :* Garage d'automobiles, chaufferie, salles d'archives et imprimés.

L'immeuble qui comprend environ 700 bureaux est doté d'un équipement technique moderne, installations sanitaires, ascenseurs, monte-charges et monte-dossiers.

L'entrée des voitures et leur sortie s'effectue par des rampes accédant à une descente à couvert et à un vestibule en sous-sol situé sous celui du rez-de-chaussée. Les ascenseurs partent de ce vestibule en face duquel se trouve un garage pour quarante voitures.

L'entrée principale s'ouvre sur l'avenue de Ségur. Elle donne accès à un grand vestibule flanqué de deux escaliers et de deux batteries d'ascenseurs.

Une vaste salle de Congrès se trouve dans le grand axe de la composition et s'ouvre sur le vestibule.

Des salles de commissions flanquent le vestibule, aux abords duquel se trouvent un vestiaire, la loge et le petit appartement du concierge.

Derrière la salle des Congrès est située une vaste bibliothèque avec toutes ses dépendances, y compris des ateliers de réparation de livres.

Sur l'avenue de Saxe se trouve un bureau de poste complet, séparé du reste du bâtiment par un passage à voitures.

L'angle du bâtiment (avenue de Ségur, avenue de Saxe) est occupé: côté cour par des escaliers, ascenseurs et monte-charges de différentes importances, w.-c.-lavabos et sur avenue : par la lingerie du ministère.

Ce groupe d'angle est flanqué sur l'avenue de Saxe d'un petit appartement de concierge et sur l'avenue de Ségur d'un groupe médical avec laboratoire, cabinet du médecin, déshabilloirs et salle d'attente.



UN ESCALIER SUR COUR Doc. Douzille



*FAÇADE PRINCIPALE AVENUE DE SÉGUR*

**L'aile qui donne sur la rue d'Estrées abrite au rez-de-chaussée, les ateliers du Service intérieur qui comprennent : menuiserie, serrurerie, tapisserie, peinture, électicité, plomberie et autographie.**

**On trouve au 1er étage, les vides du hall et de la salle des Congrès, autour desquels ont été groupées de grandes salles de dossiers.**

**Les trois corps de bâtiments, donnant sur les avenues, abritent presque uniquement des bureaux avec petite entrée-vestiaire et lavabos.**

**Au 2e étage se trouve le cabinet du ministre qui a près de quinze mètres de longueur.**

**Il est complété par un petit salon et d'autres pièces annexes.**

**Un grand bureau de directeur et un bureau de chef de cabinet donnent également sur l'avenue.**

**De l'autre côté du couloir se trouvent le secrétariat, un bureau d'huissiers et un petit salon d'attente.**

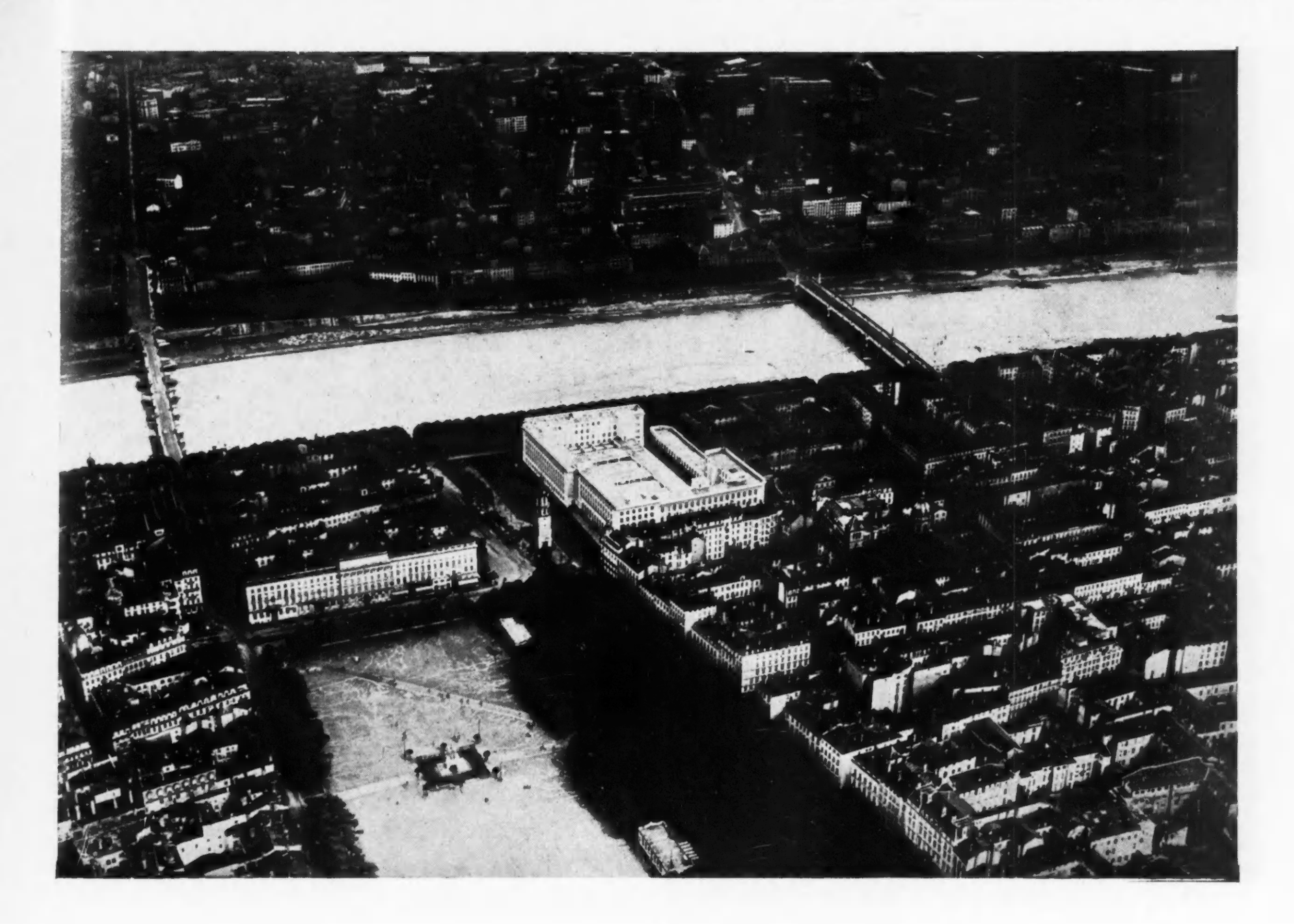
**Enfin, le 3e étage, qui abrite entre autres la Direction de l'Exploitation télégraphique et la Sous-Direction des Bâtiments, est par excellence un étage de bureaux.**

**La carcasse du bâtiment est en béton armé ; les façades sur rues sont en pierre de taille, les socles, appuis et chambranles en Comblanchien.**






*ENTRÉE PRINCIPALE DU MINISTÈRE DES P. T. T. SUR L'AVENUE DE SÉGUR*



# L'HOTEL DES POSTES DE LYON

*ARCHITECTE : MICHEL ROUX-SPITZ*

## *PROGRAMME ET CONCEPTION.*

*Dans son vaste programme de réorganisation et de modernisation le Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphone avait prévu la construction progressive et par ordre d'urgence d'un grand nombre d'Hôtels des Postes. Certains d'entre eux, destinés aux grandes cités françaises, exigeaient de vastes locaux et une organisation précise permettant de faire face aux besoins, sans cesse croissants, des services postaux. C'était le cas, notamment, pour l'Hôtel des Postes de Lyon dont la construction fut confiée à un architecte qualifié, M. Michel Roux-Spitz, dont le talent d'architecte se double d'une grande expérience technique. M. Roux-Spitz avait déjà eu l'occasion de se pencher sur les problèmes particuliers touchant l'organisation postale, lors de la construction du grand immeuble des Chèques-Postaux à Paris.*

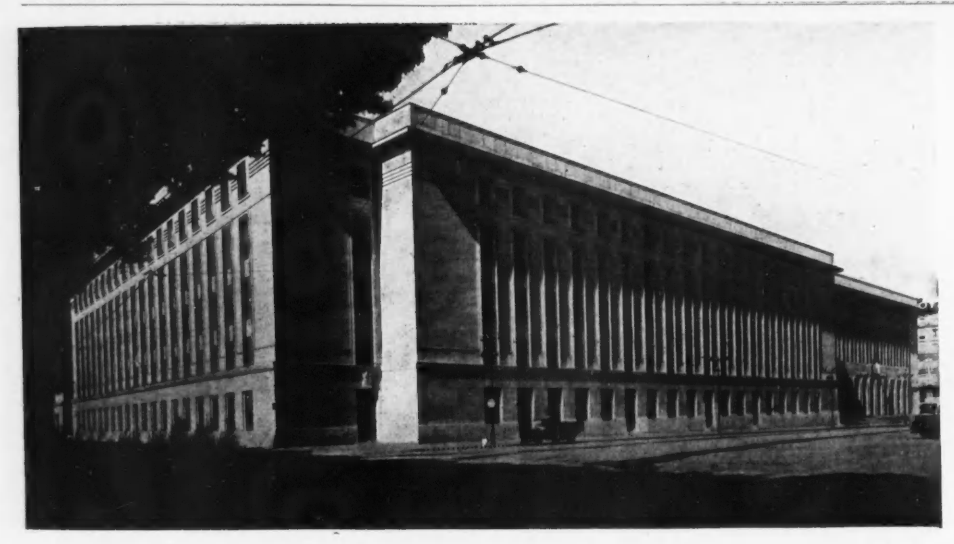
*L'emplacement d'un Hôtel des Postes est une question primordiale. A Lyon, on cherchait depuis longtemps lorsque la désaffectation de l'Hôpital de la Charité rendit disponible un vaste terrain admirablement situé, au centre de la ville, près de la place Bellecour.*

*Ce terrain, de 14.000 m², bordant la place Antonin Poncet sur son côté le plus long (150 m. environ), permettait une belle ordonnance architecturale, mais imposait en même temps à l'architecte une grande discipline. Il lui fallait respecter dans une large mesure l'architecture traditionnelle, quelque peu austère de la place Bellecour, sans pour cela renoncer aux méthodes de constructions les plus modernes.*

*Etant donné l'emplacement central de ce terrain, il fallait adopter un parti général prévoyant dès la première tranche des travaux, une ceinture de bâtiments fermant l'ensemble et lui donnant sa physionomie définitive. Il était logique de placer par contre sur les cours, toutes les extensions futures par surélévation et tous les services généraux et accès de travail.*

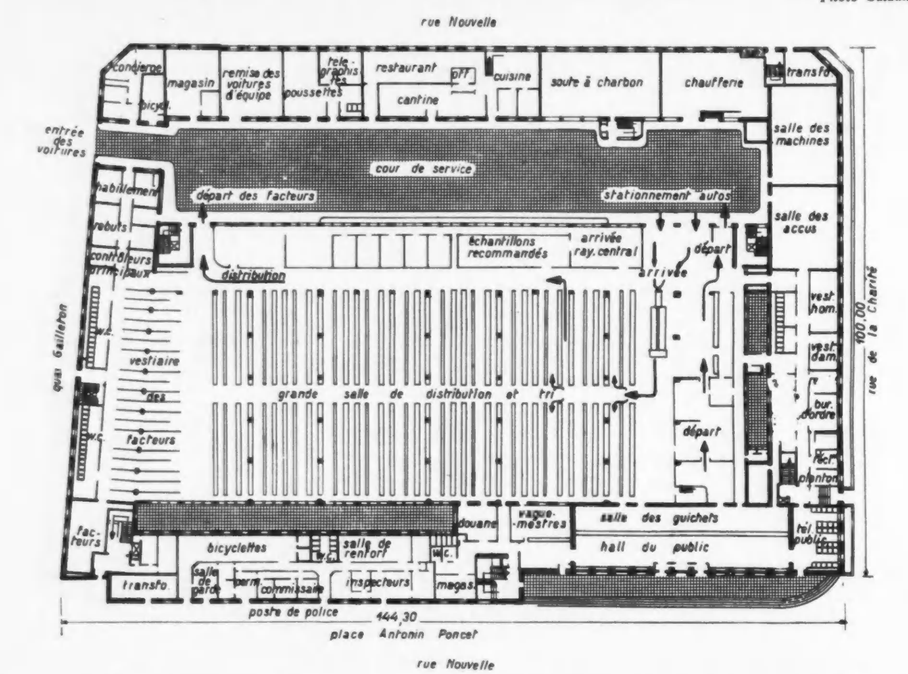
*Le plan général adopté présente le bureau public sur l'angle le plus proche de la Place Bellecour et de la rue de la République de traditionnelle importance. Vers le quai et la rue nouvelle, fut au contraire rejetée l'entrée des camions et voitures postales dans une grande cour de manipulation qui dessert en outre restaurant et cuisine du personnel, soute à charbon avec grand silos de déchargement, chaufferie, quais de départ et d'arrivée de la grande salle de tri, etc., etc...*

*Dans tous les étages des bâtiments monumentaux s'allongeant le long des rues et des places sont placés les multiples services administratifs.*



VUE D'ENSEMBLE DEPUIS LE QUAI GAILLETON

Photo Salaün




PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

rue Nouvelle
extension
salle de l'automatique
dessinateurs
extension
quai Gailleton
secr.
lignes
montages
répartiteur
essais
cour
cour
cour
cour
100,00
rue de la Charité
autos
groupe interm.
dactylos
personnel
courrier
agents principaux
salle des commissions
imprim.
exploitat.
postale
services financiers
ordonnancement
repos
chef du central
biblio
inspecteurs
secrét.
dir. rég.
inspecteurs
imprimés
144,30
place Antonin Poncet

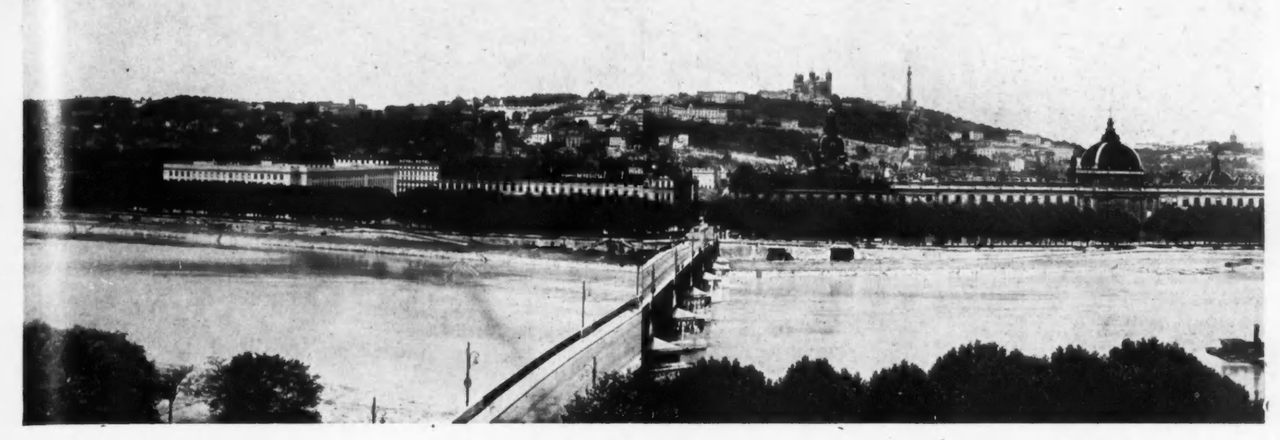
PLAN DE L'ETAGE SUPERIEUR

Cliché Technique des Travaux



Photo Salaün

VUE SUR LA COUR



*HOTEL DES POSTES* *PONT DE LA GUILLOTIÈRE* *HOTEL-DIEU DE SOUFFLOT*

**DESCRIPTION**

**L'ensemble des bâtiments couvre une surface de 11.750 m² et donne dans l'ensemble de tous les étages une surface totale de 30.000 m² utilisable dès maintenant. Cette surface, après réalisation de toutes les extensions d'avenir pourra atteindre 41.500 m², soit une marge de 11.500 m².**

**Pour donner une idée des dimensions d'ensemble de cet édifice, nous dirons que la façade, sur la place Antonin Poncet, mesure 142 m. 50 de long et que chacune des façades sur le quai et la rue de la Charité en mesure 100.**

**Tous ces corps de bâtiment, qui montent à 24 m. de hauteur, ne mesurent que 12 m. intérieur d'épaisseur, c'est dire que pas une seule partie de tous ces locaux ne peut rester sans une importante lumière et une large ventilation naturelle, les angles étant logiquement occupés par les liaisons verticales : escaliers, groupes d'ascenseurs et gaines de canalisations.**

**Un grand quadrilatère central, qu'entourent ces trois ou quatre étages, contient la grande cour de 2.200 m. et de vastes bâtiments à rez-de-chaussée occupés par le service de la Distribution avec sa grande salle de tri général.**

**Les services installés dans l'Hôtel des Postes et dont l'ordre logique a été étudié par l'Administration et s'imposait à la composition des plans, sont beaucoup plus variés et nombreux que le public ne peut l'imaginer. On y trouve, en effet, des services administratifs tels que les Direction Régionale et Sous-Direction Départementale réunies, la Caisse Nationale d'Epargne, la Comptabilité Centrale de la Région, les Services des Articles d'Argent, les Archives, etc., etc...**

**On y trouve aussi les services d'exploitation postale, la Recette Principale, l'Exploitation Téléphonique avec un Central Téléphonique et l'exploitation Télégraphique avec son central, leurs archives et tous leurs services annexes.**

**La Recette Principale qui occupe la plus grande partie du rez-de-chaussée comporte le Bureau Central des Postes et le Grand Tri Général de la Ville.**

**Le Bureau Central des Postes pour le Public, qui remplace le Bureau actuel des Archers, dont la misérable installation laissait insoupçonnée du public sa réelle importance et toutes les annexes dispersées qui en dépendaient, sera installé place Antonin Poncet. Par le large parvis qui se cale dans un ressaut de la façade, on accède au hall du public sur lequel ouvrent à droite une salle publique pour les cabines téléphoniques et à gauche une autre salle pour les boîtes commerciales et vaguemestres.**

**Derrière ce Bureau Central se trouve la grande Salle de Tri et de distribution qui est, de tout l'ensemble de cet édifice, le service dont les exigences comme surface et comme dispositions techniques sont les plus précises.**

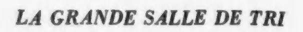


*FAÇADE, PLACE ANTONIN PONCET*



*FAÇADE QUAI GAILLETON*

*Photos Salaün*


LA GRANDE SALLE DE TRI

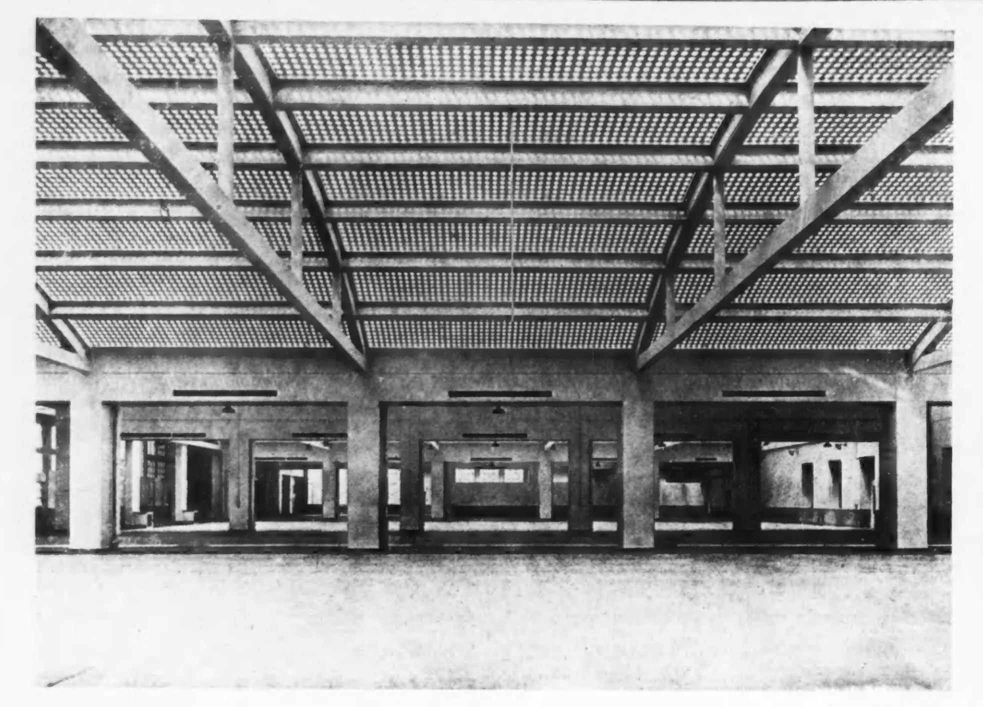
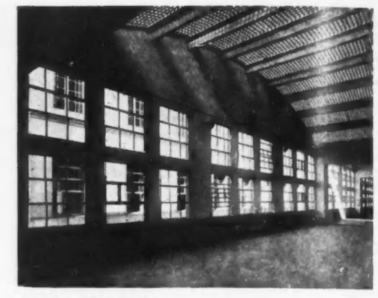
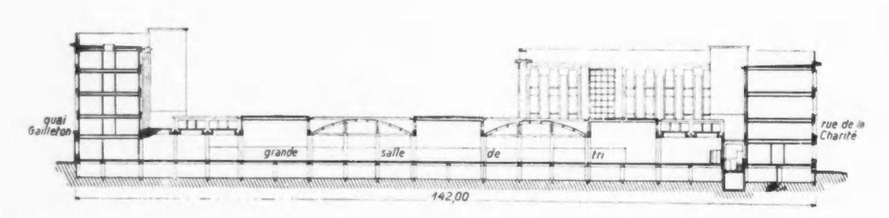


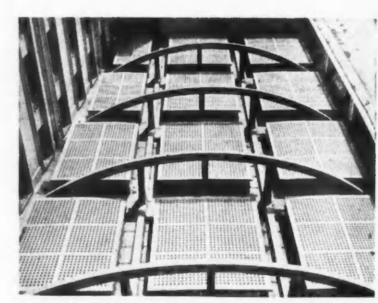
Photo P. Herdeg



HALL DE TRI




COUPE SUR LA GRANDE SALLE DE TRI



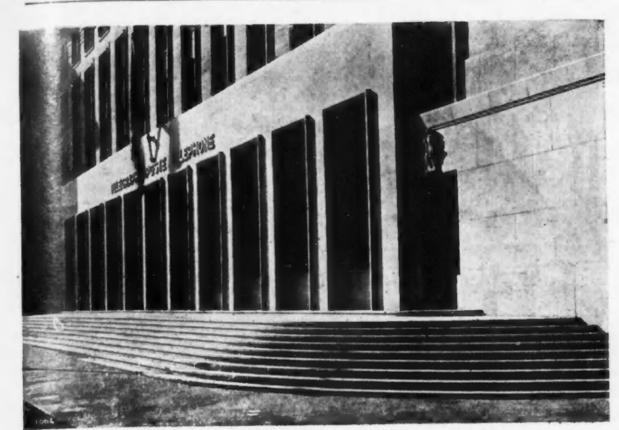
COUVERTURE DE LA SALLE DE TRI

UNE TRAVÉE DE LA SALLE DE TRI

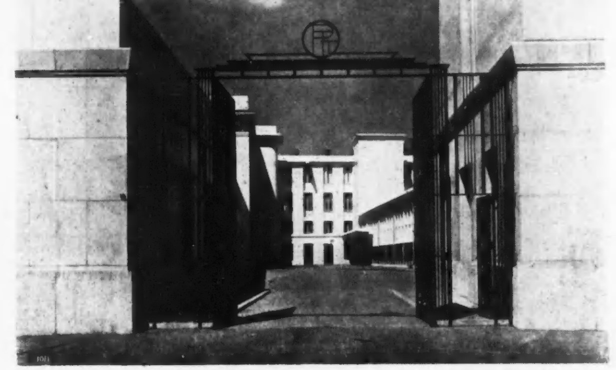


LE MATERIEL DE LA SALLE DE TRI

Cliché Baud·, Donon et Roussel



LE PARVIS ET LES ENTRÉES DU HALL PUBLIC



LA COUR DU SERVICE. PORTAIL (FERRONNERIE DE SUBES) SUR LE QUAI GAILLETON

## CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Tout le sous-sol a été réservé aux multiples canalisations, gaines de conditionnement d'air et chauffages, départs des gaines verticales groupant les canalisations générales et constitue ainsi une centralisation heureuse de surveillance facile.

Un grand bureau public de 7 m. de hauteur lumineux et gai, présente une suite de guichets espacés, évitant les cohues. Des inscriptions lumineuses, parfaitement visibles sur chaque guichet, évitent les pas inutiles. Banques et écritoires en marbre, boîtes à papiers, bottins encastrés dans la pierre, meubles élégants, dallage de pierre chauffant et donnant par un nouveau système une chaleur douce au lieu des radiateurs ou vieilles bouches de chaleur qui envoyaient des bouffées de chaleur sous les écritoires, éclairage général diffus et direct sur les écritoires, etc...

La disposition rationnelle des services dans un plan clair et bien ordonné, avec une heureuse répartition des escaliers et circulations et de nombreux ascenseurs et installations mécaniques, assurent une rapidité dans les liaisons et le travail.

Tous les bâtiments sont couverts en terrasses comportant une étanchéité en asphalte.

Les pierres des façades de l'Hôtel des Postes de Lyon furent choisies parmi les plus belles de France : Hauteville, sur toute la hauteur du rez-de-chaussée des façades principales, ainsi que pour le grand parvis et les motifs sculptés des façades ; Euville, aux étages supérieurs, corniches et murs d'acrotères des façades principales ; Villebois et Montalieu, dans la hauteur du rez-de-chaussée sur les façades secondaires. Les étages de ces façades secondaires sont traités en pierre reconstituée, moulée, imitant la pierre d'Euville.

La façade du bureau de poste est revêtue de pierre d'Hauteville demi-polie. La même pierre polie revêt les murs intérieurs du hall public, sur une partie de leur hauteur.

Des portes et grilles en fer forgé de Subes, complètent heureusement dans le détail les lignes d'ensemble des façades.

Dans tout l'édifice, la disposition rationnelle des services dans un plan clair et bien ordonné, avec une répartition judicieuse des escaliers et circulations, de nombreux ascenseurs aux cabines largement vitrées, et des installations mécaniques, assurent la plus grande rapidité dans les liaisons et le travail.

Les fenêtres sur rues sont munies de châssis à guillotine, mis au point après un concours sévère qui imposait la présentation de châssis réalisés, parfaitement étanches, à manœuvre par manivelles avec dispositif de rattrapage de jeu et à mécanisme facilement visitable. Sur les cours, les fenêtres en chêne à la française ont été adoptées pour réduire la dépense.

Tous les murs des services et circulations sont peints de tons clairs, les sols sont exécutés soit en pierre dure, soit en carreaux de grès. Dans les bureaux : parquet chêne. Les escaliers sont en pierre dure et aboutissent à des couloirs filant entre deux rangées de bureaux, comportant à leur partie supérieure, sur toute leur longueur, de grandes bandes de châssis vitrés. La partie basse des couloirs est revêtue de granito poli ; les portes sont en bois, sans moulures.

Le plus grand soin a été apporté aux installations sanitaires : vestiaires, lavabos et W.-C. La plupart des nombreuses canalisations nécessaires au fonctionnement de l'édifice passent dans des gaines verticales accessibles à tous les étages par des passerelles en caillebotis.

Des installations spéciales ont été étudiées pour assurer tant au personnel qu'à l'usager le maximum de confort et d'hygiène. Parmi ces installations, on peut signaler :

Les planchers chauffants dans la salle de tri, le hall du public et ses services annexes, qui, tout en donnant une chaleur uniformément répartie, évitent tout encombrement, le reste des locaux étant chauffé par radiateurs placés en allège des fenêtres ;

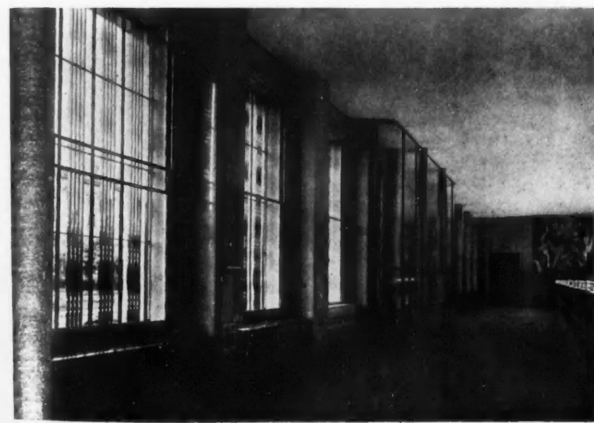
L'installation de conditionnement d'air permettant de maintenir dans la salle de tri un air renouvelé et automatiquement maintenu à la température désirée ;

La soute à charbon de 21 m. de long sur 12 m. de large et 5 m. de haut, avec ses silos, ses élévateurs et ses transporteurs permettant une manutention mécanique complète du combustible et des scories, le tout installé dans un cuvelage rendu étanche par procédé asphaltique ;

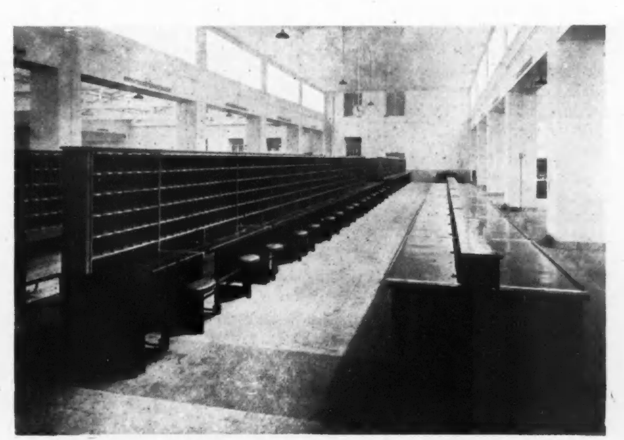
La chaufferie comportant trois chaudières, capable de fournir 2.200.000 calories par heure ;

Une installation de relevage automatique des lettres à leur entrée dans les boîtes, etc...

Signalons encore que 24 bas-reliefs, évoquant l'histoire de Lyon, ont été exécutés en sculpture entaillée dans la pierre dure de Hauteville formant encadrement en tableau des trois baies centrales du Hall du Public. Un éclairage par lentilles en haut des baie les met en valeur la nuit.



L  BUREAU PUBLIC



LA SALLE DE TRI, VUE EN BOUT D'UN EPI DOUBLE



Photo Chevojon

# HOTEL DES POSTES DE BOULOGNE-BILLANCOURT

**ARCHITECTE : CH. GIROUD**

Cette construction est édifiée sur un terrain triangulaire bordé sur son plus grand côté par le Boulevard de la République prolongé, et d'autre part, par les rues Paul Bert et Jean Bouvery.

Le Boulevard de la République est appelé à être prolongé pour aboutir d'une part au Pont de St-Cloud, et d'autre part à la Porte de St-Cloud par l'avenue Edouard Vaillant.

Le Bâtiment, à destination mixte, comporte à rez-de-chaussée les Services de la Poste (Salles du Public, des Guichets, du Téléphone, de l'Arrivée et du Départ des Courriers, du Télégraphe, etc...) et au 1[er] étage, les Services du Téléphone (Salles du Répartiteur, de l'Automatique, des Positions Manuelles, etc...).

Aux 2[e] et 3[e] étages, élevés partiellement se trouvent les appartements du Receveur Principal et du Chef du Central Téléphonique Molitor.

Le Sous-sol est divisé en deux parties bien distinctes effectées, l'une à la Poste, l'autre au Téléphone. A chacune des extrémités du Bâtiment, qui affecte la forme d'un V, sont situés les 2 escaliers qui le desservent.

Les façades de l'Hôtel des Postes ont été traitées en harmonie avec celles du Nouvel Hôtel de Ville qui lui fait face.

L'Entrée du Public et la Salle du Public sont très nettement accusées par un perron et une marquise protégeant à la fois l'Entrée du Public, la boîte aux lettres et le Taxiphone.

Le bâtiment est construit sur l'emplacement d'une ancienne carrière de sable remblayée en partie par des détritus provenant des usines avoisinantes. Il est fondé sur pieux FRANKI armés, à base élargie, moulés dans le sol et battus à la Sonnette. Une partie, située dans la partie non exploitée de la carrière, est fondée sur semelles.

*Ossature :* L'ossature générale de la construction est en béton armé, les poteaux reposant sur des longuines de répartition réunissant les têtes des pieux. Les planchers sont à simple dalle de 0 m. 10 d'épaisseur minimum, sauf pour les planchers hauts de la chaufferie et des appartements sur la rue Paul Bert. Le 1[er] étage devant être surmonté ultérieurement d'un deuxième étage, le plancher haut du 1[er] étage est à poutres apparentes et les pentes d'écoulement de la Terrasse qui le recouvre sont données par des dalles amovibles en béton armé, posées sur des petits murets en briques. Chaque tête de poteau est prolongée au-dessus de la Terrasse, les armatures enrobées dans un béton à plus faible dosage de façon à permettre une reprise facile de la construction lors des travaux de surélévation.

3 joints de dilatation coupent le bâtiment dont le développé des façades est d'environ 100 mètres.

L'isolation et l'insonorisation du plancher situé entre les deux appartements sont assurées par des dalles en béton multicellulaire de 0,03 cm d'épaisseur.

Les surcharges libres des principaux planchers sont les suivantes :

Salles du Public, des Guichets, des Facteurs .... = 500 kgs p. m²
Salle de l'Automatique ........................ = 650 » »
Salle du Répartiteur .......................... = 800 » »
Terrasse sur Répartiteur et Automatique
(Pour être surélevé) .......................... = 650 » »

En sous-sol, les murs de remplissage entre poteaux en béton armé sont en meulière.

En façade sur Voies Publiques, les soubassements sont revêtus jusqu'au bandeau en pierre formant appui des baies, par des dalles en roche de Corgoloin de 0,05 cm. d'épaisseur, distantes de 0,03 cm. du mur en meulière sur lequel elles sont fixées au moyen de pattes à goujon en cuivre.

Au-dessus du soubassement, les façades sont constituées par des voiles de remplissage entre poteaux et poutres. Ces voiles en béton armé coulé sur place ont 0,12 cm d'épaisseur, le complément d'épaisseur des murs étant en briques. Ces voiles exécutés au dosage suivant: 800 litres de gravillon dit mignonnette à grains jaunes et blancs passant à l'anneau de 6 mm., 400 litres de sable fin de Haute Seine passant au tamis à mailles de 3 mm. et 600 kgs de ciment de Portland. Le bouchardage a été fait 6 mois après le décoffrage.

Les façades sur cour ont été traitées en briques ordinaires enduites au ciment, puis bouchardées.

Le sol de la cour est pavé en carreaux d'asphalte sur forme en béton légèrement armée.

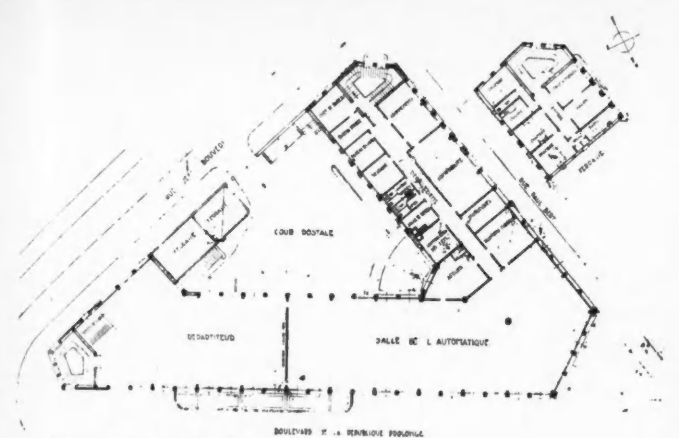
*Les rampes d'accès à la porte d'entrée du public* sont recouvertes de dalles striées extra dures Escoyer. *Rampes des poussettes et quai de chargement :* Sol cimenté puis passé au « Durciment ». Perrons, seuils, marches, murs, bahuts sur rue : en roche de Corgoloin massive. *Intérieurs :* Dallage en mosaïque de carreaux cassés (gris avec points noirs et blancs) dans la plupart des locaux.

La Salle du Public et celle du Téléphone sont carrelées au moyen de carreaux entiers de tons jaunes et bruns disposés en damiers. Les Salles des Services Téléphoniques sont cimentées, elles seront ultérieurement recouvertes par du linoléum.

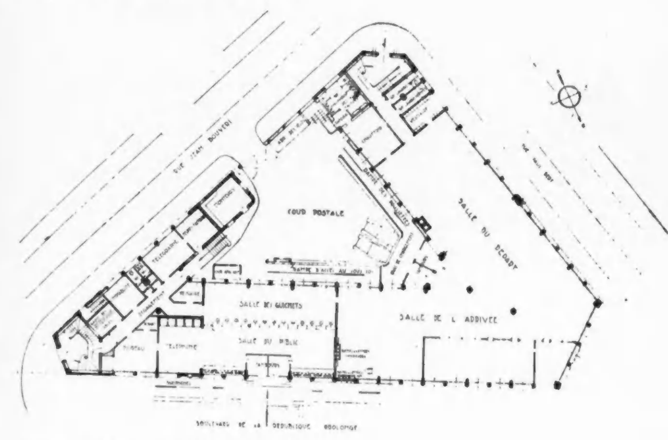
Les murs des Salles du Public, Guichets et Téléphone, ont reçu un revêtement en carreaux de faïence.

L'étanchéité des terrasses a été réalisée au moyen d'une chape souple *Mammouth*, protégée par un béton maigre.

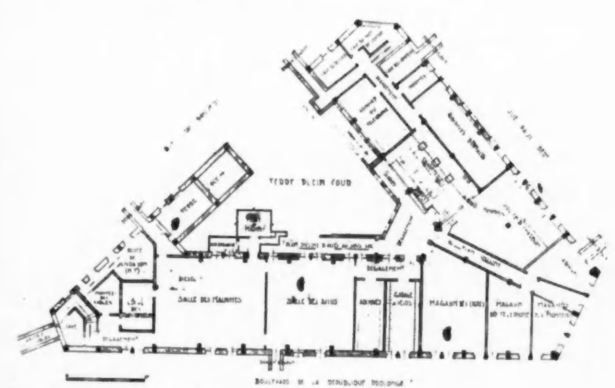
Le Chauffage par Système Thermo-siphon à circulation accélérée est assuré par 3 chaudières de 33 m² 70 de surface de chauffe.




*PLAN DU PREMIER ÉTAGE*

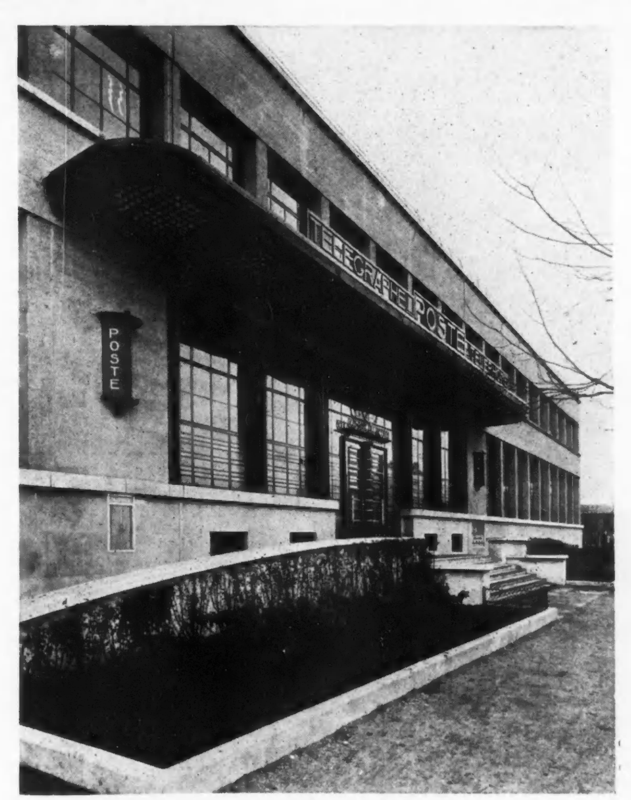



*PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE*

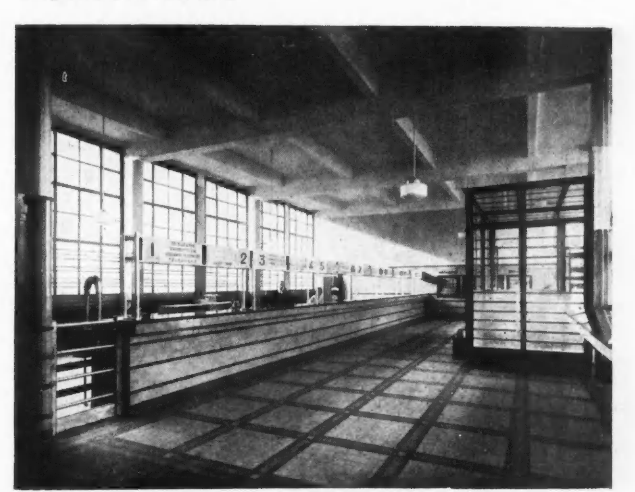


*PLAN DU SOUS-SOL*






*FAÇADE PRINCIPALE*

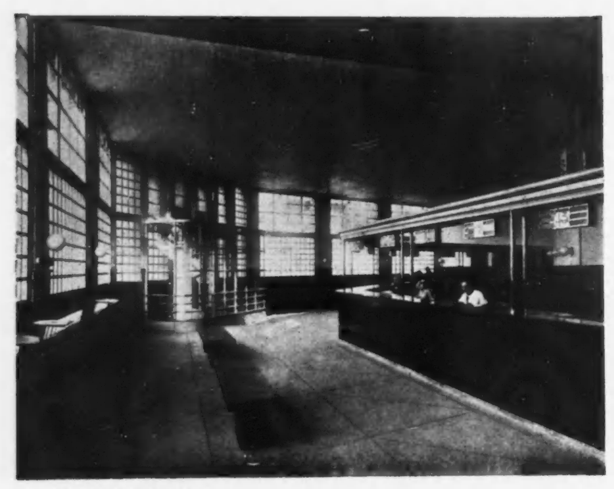


*SALLE DES GUICHETS*



*SALLE DU TRI*

*Photos Chevojon*



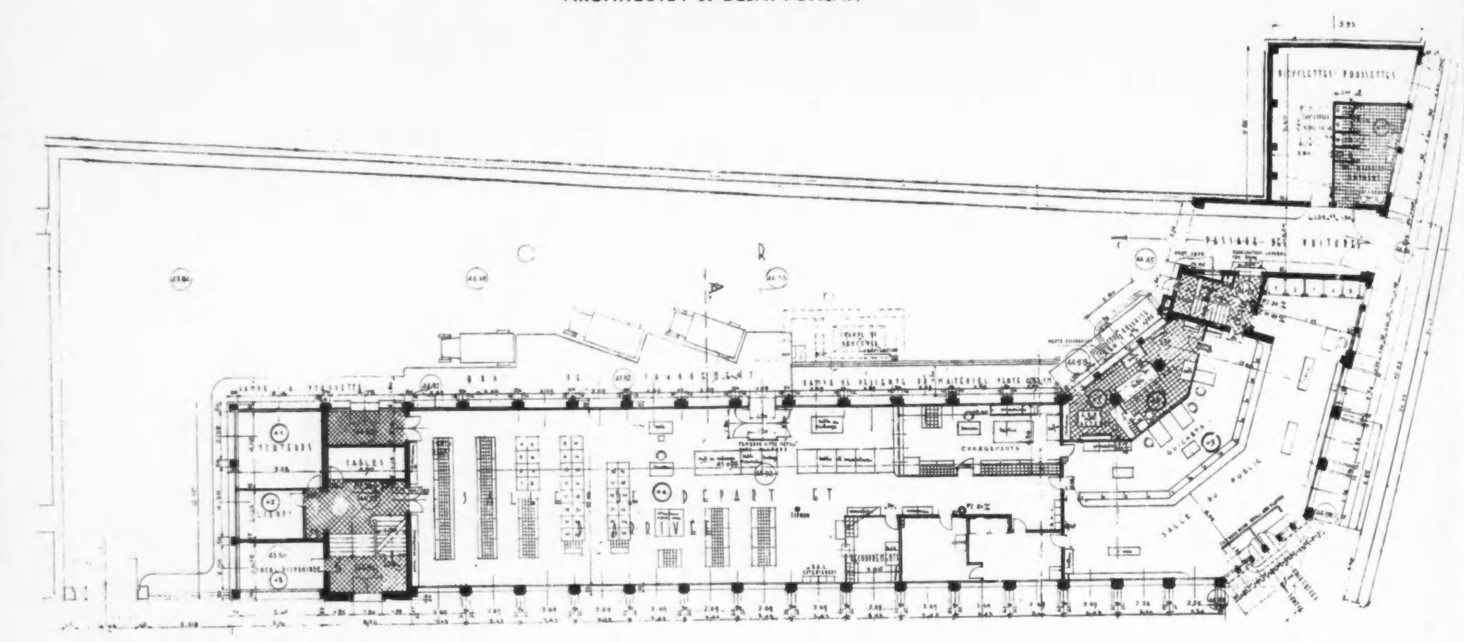
*SALLE DU PUBLIC*



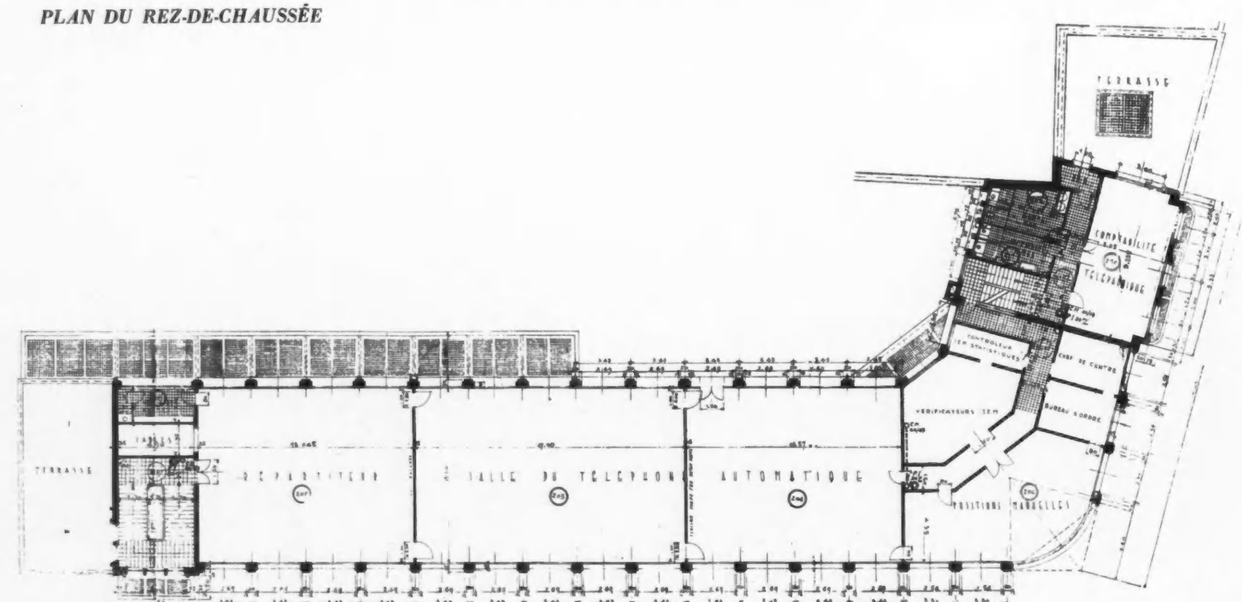
*FAÇADE POSTÉRIEURE*

# HOTEL DES POSTES A COURBEVOIE

ARCHITECTE : J. DEBAT-PONSAN




*PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE*




*PLAN DU PREMIER ÉTAGE*

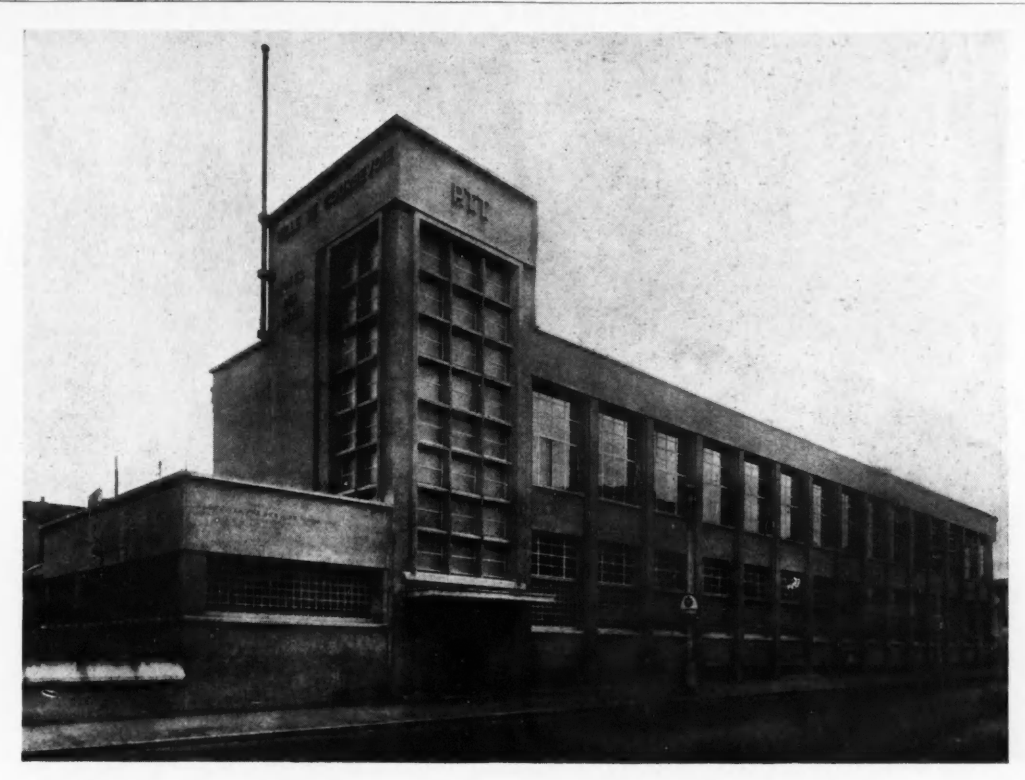


*Photo Salaün*

# HOTEL DES POSTES A COURBEVOIE

ARCHITECTE : J. DEBAT-PONSAN

L'Administration des P. T. T. vient d'édifier, Avenue Aristide Briand, à Courbevoie, un Hôtel des Postes. Cet édifice comprend les Services Postaux au rez-de-chaussée, et les salles de téléphone automatique du Central Défense, dans les étages ; lié à l'ensemble sur une des rues en retour, un petit bâtiment de 4 étages abrite les bureaux de comptabilité téléphonique et les appartements du Chef de Centre et du Receveur. Derrière le bâtiment, une vaste cour pour les évolutions des voitures postales.

L'escalier du personnel vient caler l'extrémité de la composition en attente d'une surélévation future des grandes salles du téléphone automatique.

Les services postaux comprennent la salle du Public, dont l'entrée se fait sur l'angle; cette salle comporte les éléments habituels, les guichets, une batterie de cabines téléphoniques, la salle de départ, la pièce des jeunes facteurs, la salle du Télégraphe, etc.

Le sol est en granito de marbre blanc, avec filet en marbre noir, le revêtement des murs en soubassement en granito beige, le revêtement des guichets en granito de marbre noir.

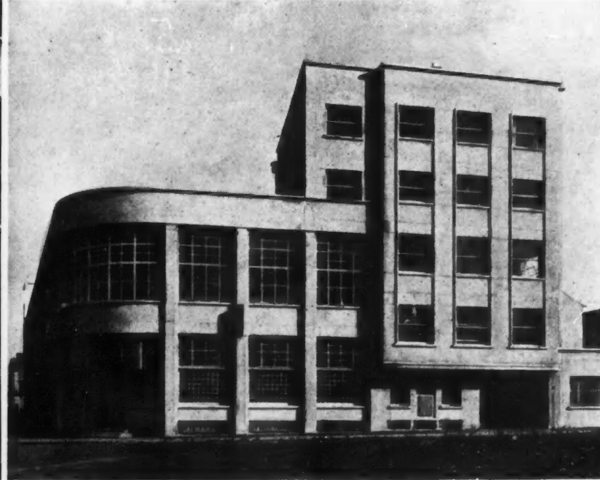
L'ensemble de cette salle qu'aucun point d'appui ne vient alourdir est extrêmement clair et lumineux.

L'ossature du bâtiment est en ciment armé, les façades sont bouchardées, les terrasses ont une étanchéité en asphalte ; les menuiseries extérieures sont métalliques, les protections des fenêtres au rez-de-chaussée sont constituées par des dalles de verre St-Gobain.

En sous-sol, se trouvent une salle des machines, la chaufferie, le magasin des lignes, etc.



*ENTRÉE*



*ENTRÉE DES VOITURES*




*Photos Chevojon*

# HOTEL DES POSTES DE RAMBOUILLET

**ARCHITECTE : JOSEPH BUKIET**

Cet Hôtel des Postes comporte tous les services postaux, téléphoniques et télégraphiques nécessaires pour un centre de moyenne importance, tel que Rambouillet. Toutefois, par suite de la présence périodique du Chef d'Etat dans cette ville, les services téléphoniques et télégraphiques sont développés d'une façon particulière.

Le terrain situé derrière l'église a une superficie de 1.200 m², il est isolé de tous côtés et bordé par trois rues (dont la principale est la rue Gambetta) et par la place A. Thomé. Les surfaces construites sont de 395 m² au rez-de-chaussée, 290 m² au premier étage et 190 m² au sous-sol. Deux garages de 40 m² chacun situés de part et d'autre des entrées des voitures, encadrent la cour extérieure.

L'idée de l'Architecte a été dominée par le souci de créer un ensemble répondant parfaitement aux besoins des services et de réaliser un édifice d'un caractère à la fois noble, gai et accueillant convenant à la résidence présidentielle qui est en même temps un centre estival et touristique.

Les différentes façades par leurs masses de hauteurs variables, par les rapports des pleins et des vides, par les matériaux et la diversité des expressions révèlent le plan et répondent à la destination des différents services.

Les services sont disposés comme suit :

*Au sous-sol :* chaufferie et soute, archives et imprimés, installations sanitaires et vestiaires du personnel du service postal, cave du Receveur, salle des machines et accumulateurs pour le service téléphonique, galerie d'arrivée des câbles avec chambre souterraine de répartition ; un vide sanitaire accessible est réservé au droit du terre-plein, dans lequel passent les différentes canalisations de chauffage, évacuations, etc...

*Rez-de-chaussée :* Salle du public et des guichets avec éclairage bilatéral, salle du télégraphe, salle des facteurs éclairée sur les quatre faces pour éviter les ombres portées dans le travail de tri, quais des chargements avec rampes pour poussettes, garages traités dans l'esprit des façades, grande cour pour voitures avec portes coulissantes, local des monteurs près de l'entrée du personnel pour faciliter les déplacements.

*Premier étage :* 2 parties distinctes : d'un côté, le service téléphonique comprenant une grande salle des appareils (avec gaine des câbles et bras de levage sur terrasse pour l'introduction facile des appareils encombrants), mécaniciens, comptabilité, salle de repos, installations sanitaires et vestiaires ; de l'autre côté, l'appartement du Receveur, comportant des aménagements très étudiés.

Le gros œuvre est constitué par une ossature complète et homogène en béton armé, fondations sur puits en béton, reliés par des longrines en béton armé, tous les planchers également en béton armé avec hourdis en terre cuite ou à poutres et nervures, ceux du service téléphonique calculés à 800 kgs de surcharge au m², les autres à 500 kgs et 300 kgs. Disposition spéciale pour les vastes marquises en béton translucide au-dessus des quais.

Les façades sont en briques de parement de tonalité chamois rosé avec larges joints horizontaux ou en enduit bouchardé, avec des éléments de granit et marbre ocré, les soubassements sont en enduits « lavés » de tonalité soutenue avec des grains de granit et marbre gris et noir ; l'avant-corps de la façade principale (salle du public) comporte une colonnade, corniche, parois en retour et motifs P. T. T. en grès flammé et l'entrée en mosaïque, les armes de la Ville en mosaïque, émaux et pâte de verre.

A l'intérieur, tous les revêtements des murs et sols sont en matériaux lavables, dans la Salle des guichets, les soubassements en mosaïque de grès cérame, les tablettes des guichets et écritoires en marbre noir, les différents sols en carrelage de grès cérame pour les services postaux, en linoléum pour le service téléphonique, en asphalte pour la salle des accumulateurs.

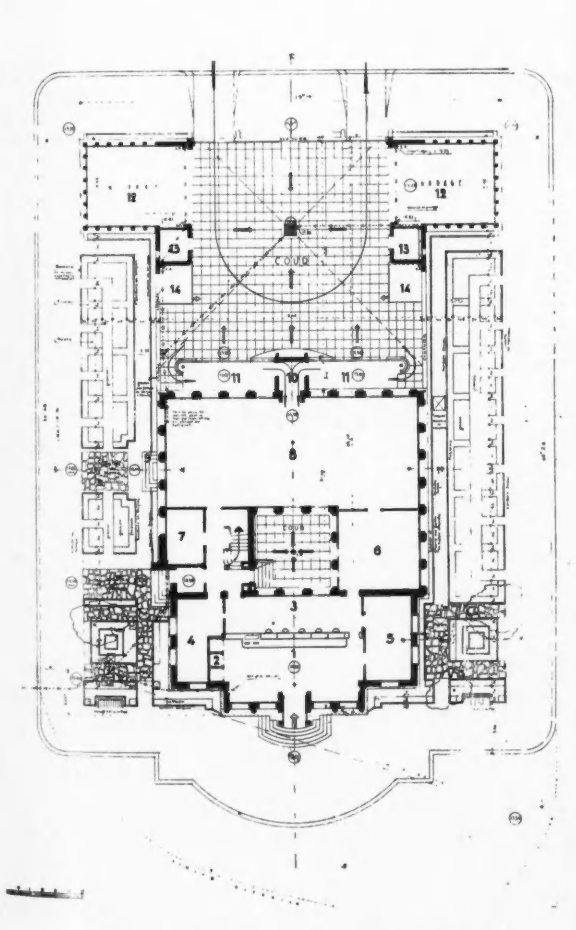
Les croisées extérieures sont à châssis pivotant ou en abattant.

Les différentes enseignes et inscriptions, lanternes, boîtes aux lettres, etc., ont été étudiées spécialement ; on a éliminé tous les modèles « passe-partout ».

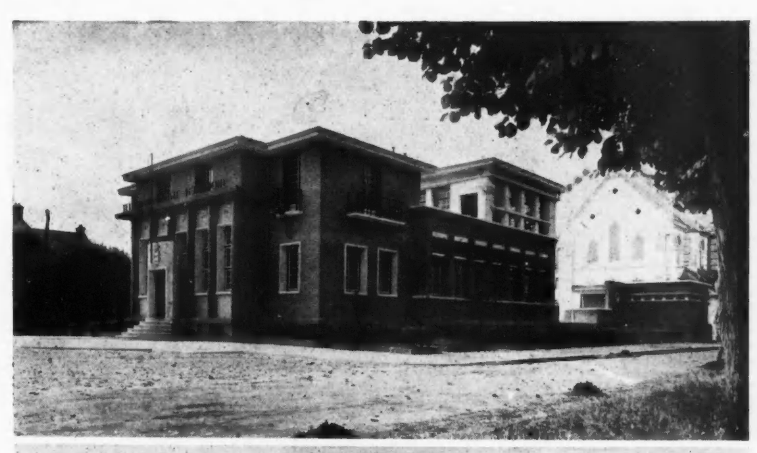


# HOTEL DES POSTES DE RAMBOUILLET

ARCHITECTE : JOSEPH BUKIET

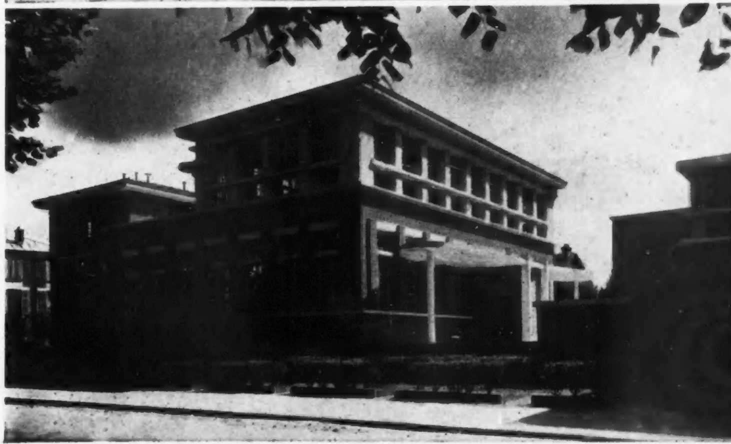



1. Salle d'attente du public — 2. Cabines téléphoniques — 3. Service des guichets — 4. Service télégraphique — 5. Bureau — 6. Service — 7. Monteurs — 8. Salle des facteurs — 9. Boîtes aux lettres extérieures — 10. Tambour — 11. Quai de chargement — 12. Garages — 13. Dépôts — 14. Garages à bicyclettes.





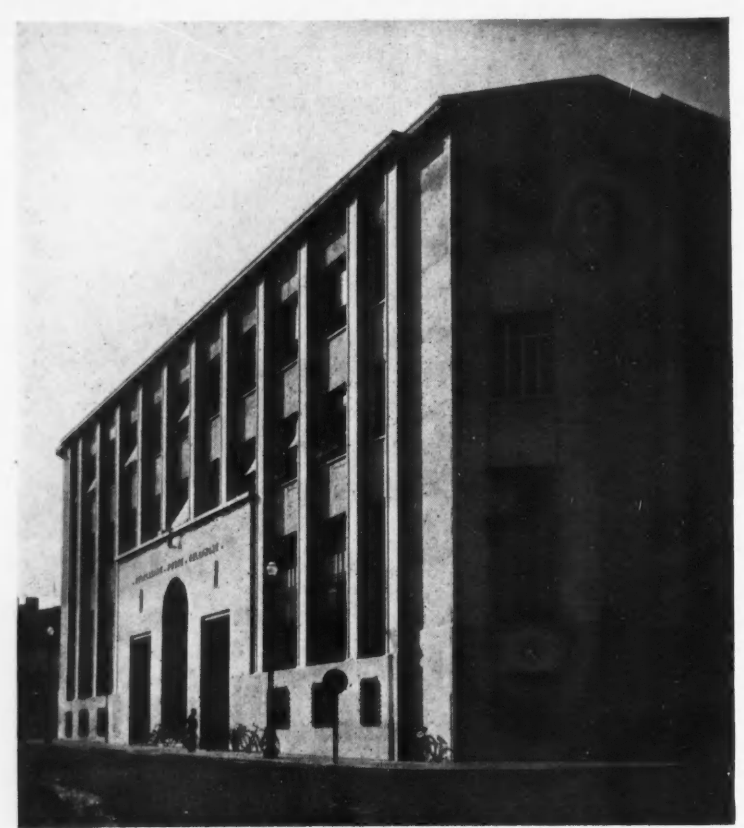




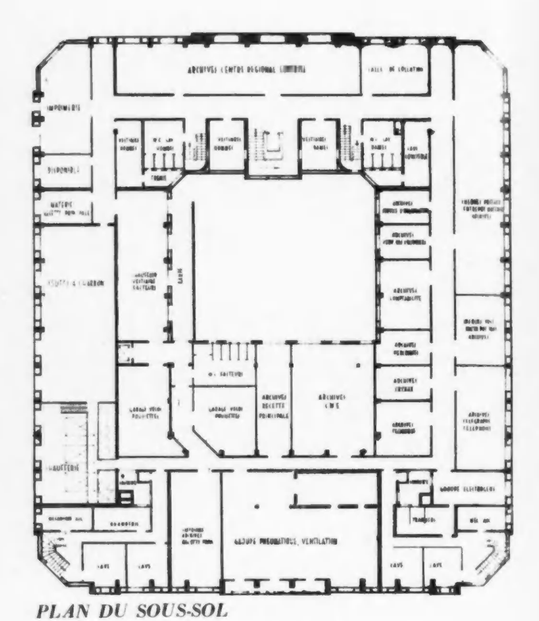
QUATRE VUES EXTERIEURES DE L'HOTEL DES POSTES DE RAMBOUILLET
JOSEPH BUKIET, ARCHITECTE

# HOTEL DES POSTES DE CLERMONT-FERRAND

AUG. BLUYSEN, ARCHITECTE



*FAÇADE NORD (ENTRÉE DU PUBLIC)*



*PLAN DU SOUS-SOL*

La Direction régionale des P. T. T. de la région de Clermont-Ferrand est une des plus étendues de France. Elle contrôle cinq départements.

L'administration désirant édifier un bâtiment correspondant à ses besoins a acquis un terrain de 2.600 m², dans un vieux quartier très insalubre qui a été entièrement rasé ; le bâtiment est entouré de quatre rues nouvelles, avec une cour intérieure.

Il comprend à rez-de-chaussée, la Recette principale de Clermont-Ferrand, avec Salle du public et tous les services annexes. Au premier étage, le Service des chèques postaux et la comptabilité régionale. Au deuxième étage, la direction régionale et la caisse d'épargne. Enfin, au 3e étage, quatre appartements de fonctionnaires. Le sous-sol est aménagé en réserve d'archives.

Le parti adopté pour l'étage courant comprend un couloir central très éclairé et reliant les 3 escaliers. Les bureaux sont placés sur rue ; en face de chaque bureau, sur cour, les archives courantes de ce bureau, servant à la fois d'extension.

La construction est en béton armé avec hourdis de pouzzolane-ciment.

Les façades extérieures sont en pierre de Villebois, sur soubassement en Comblanchien. La façade sur cour est en brique apparente.

*PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE*




*FAÇADE SUD (SERVICES POSTAUX)*

Une grosse difficulté de cette réalisation a été celle des fondations.

Le vieux quartier Saint-Eloy comportait trois à quatre étages de caves à fromages, sans maçonnerie. Le terrain, très dur (tuf), se prêtait à ces percements, et chaque propriétaire creusait droit devant lui à n'importe quel niveau et dans n'importe quelle direction. Il s'ensuivit un enchevêtrement indescriptible de vides. Les sondages ayant révélé cet état de choses, l'architecte a dû asseoir son bâtiment sur des puits en 1,20 de diamètre et descendant à 15 m. de profondeur, jusqu'à l'eau. Les caves ont été comblées.

Le bâtiment commencé en Mars 1936 a été naturellement soumis à toutes les grèves et difficultés sociales. Il n'a pu être inauguré que le 10 Juin 1938.

# BUREAU DE TRI ST-LAZARE

**ARCHITECTE : LÉON AZÉMA**

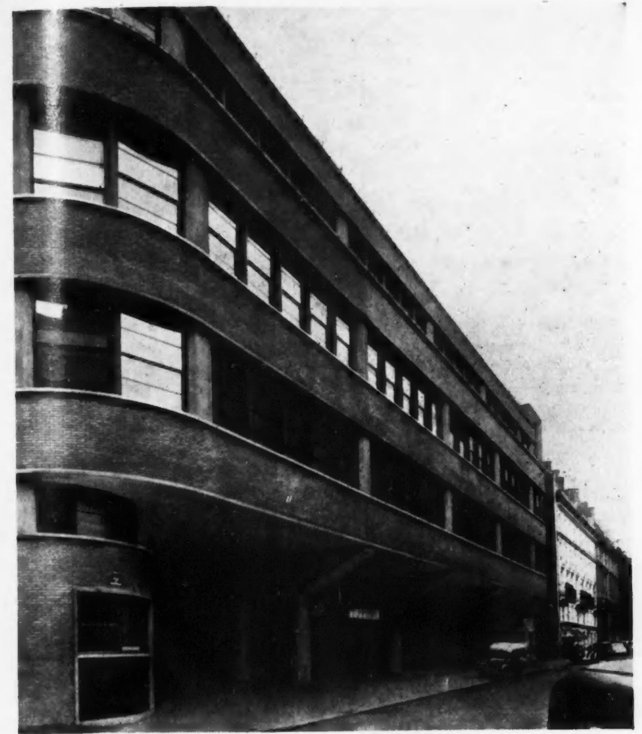
**L'Administration des P. T. T. vient de faire construire à Paris un bureau de tri postal destiné à abriter les services du tri Saint-Lazare.**

**Le programme était le suivant : édifier sur un terrain de 1.340 m² un bâtiment destiné à abriter les services chargés de la réception et de la distribution des correspondances en provenance ou à destination de la région ouest.**

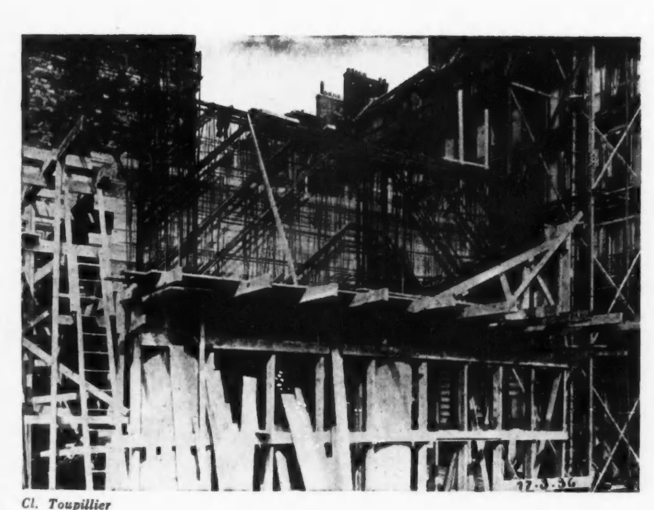
**Le terrain était peu propice à la construction d'un bureau de tri, en raison du manque de largeur et des niveaux très décalés, néanmoins l'architecte a satisfait habilement aux exigences du programme.**

**La réception s'effectue au niveau 33,14 dans une chambre souterraine en relation avec les quais de la gare Saint-Lazare ; au niveau 48,85 (rue) sur un quai de transbordement.**

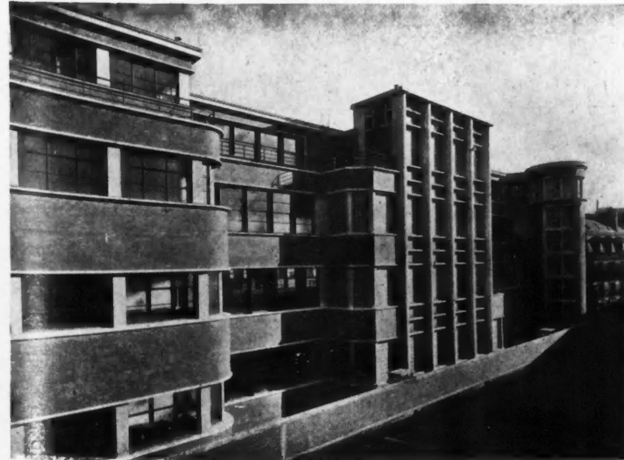
**La largeur de cette rue étant insuffisante pour permettre l'évolution et le stationnement des voitures postales, l'architecte a transformé la presque totalité du rez-de-chaussée en une cour couverte ; il a pour cela, fait supporter tous les étages situés au-dessus de la cour, par une puissante ossature en béton armé, constitué par trois consoles ayant 3 m. 40 de porte-à-faux et susceptibles de recevoir chacune, une charge de 240 T. à son extrémité.**



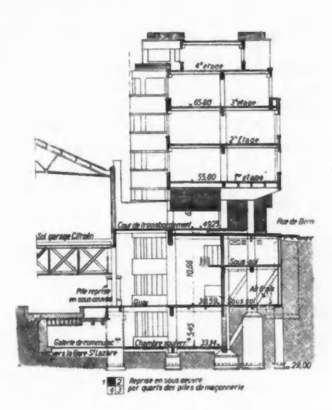
*Cl. Salaün*

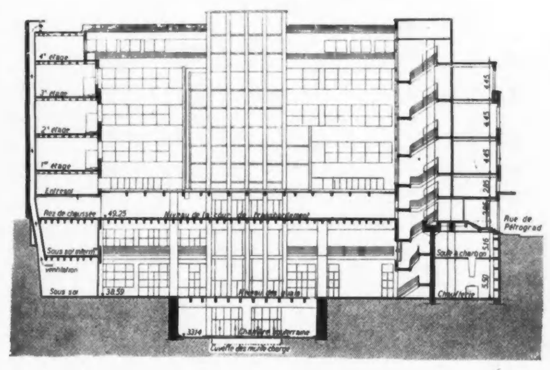


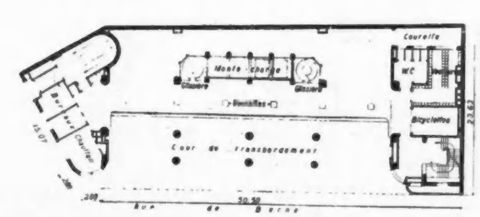
*Cl. Toupillier*



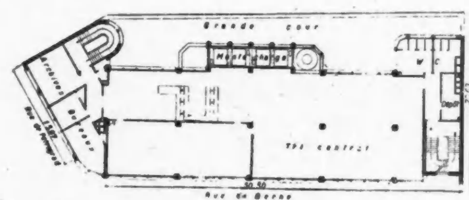
*Cl. Salaün*







***R.-DE-CHAUSSÉE***

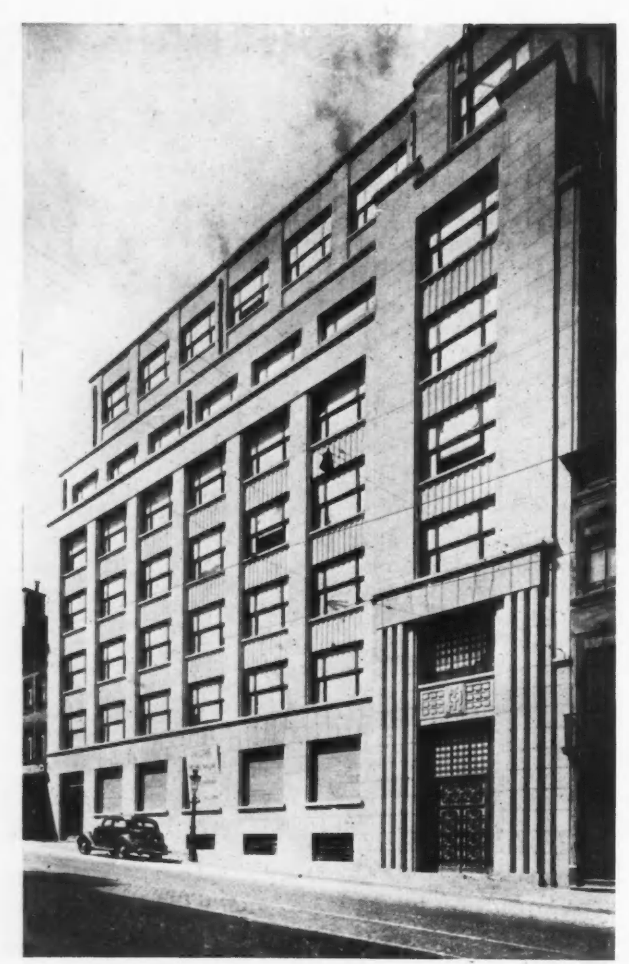


***ÉTAGE***

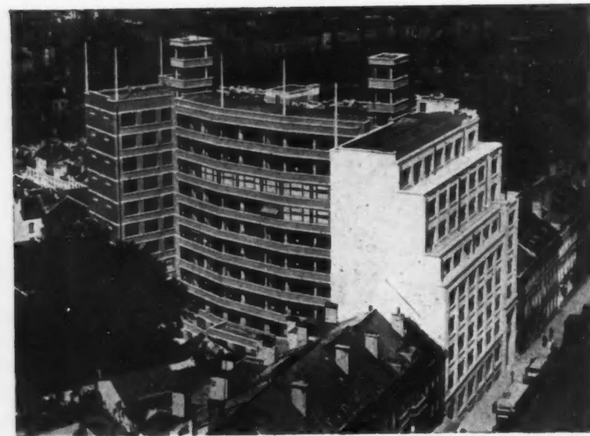
*Cl. Technique des Travaux*

# HOTEL DE LA RÉGIE DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES A BRUXELLES

ARCHITECTE : MICHEL POLAK



*FAÇADE PRINCIPALE*



*VUE A VOL D'OISEAU*

Le Nouvel Hôtel de la Régie des Télégraphes et des Téléphones affecte la forme d'un grand U et se compose de trois corps de bâtiments : un bloc à front de la rue des Palais et les deux autres en arrière, laissant entre eux, vers le Sud, une vaste cour éclairant tous les locaux des divers étages.

Le bâtiment comprend : deux sous-sols, un rez-de-chaussée plus huit étages ; au-dessus, émergeant des toitures, deux tourelles de trois étages chacune, reliées directement aux laboratoires d'essais et d'études de la Radiotélégraphie situés au 8e étage.

Le principal but de l'Architecte a été de créer partout des bureaux et des dégagements clairs, de faire pénétrer abondamment la lumière par de grandes baies vitrées.

Les communications verticales sont assurées, outre deux larges escaliers, par quatre ascenseurs et un ascenseur dit « Paternoster » à 20 cabines fonctionnant d'une manière continue.

Au point de vue constructif, le bâtiment présente une ossature en béton armé portée en partie sur des pieux et en partie sur de fortes semelles et les trois blocs ont ainsi été rendus indépendants les uns des autres par deux joints de dilatation.

En façade principale, sur un soubassement en pierre bleue, de grands pilastres verticaux en pierre blanche divisent la façade en travées occupées par de grandes fenêtres à guillotine, en bronze. Les façades intérieures sont montées en briques Klampsteen, séparées par de larges bandeaux horizontaux en pierre blanche.

Dans le bâtiment vers la rue des Palais sont « hiérarchisés », par étage, les bureaux des Directeurs, Chefs de service et Ingénieurs ; à front de cour l'aile centrale du bâtiment concentre les bureaux du personnel technique, les différents départements de l'Administration et d'importants services de contrôle technique.

En arrière, vers le mitoyen, et de part et d'autre du Paternoster, se trouvent les vestiaires et lavatories, ainsi que les gaînes de circulation verticale des câbles et conduites.

Enfin, dans la troisième aile du bâtiment, la plus éloignée de la rue des Palais se trouvent les locaux de Radioredevances, Comptabilité, Statistique, etc...

Dans les sous-sol sont groupés les ateliers d'imprimerie, d'adressographie, la centrale téléphonique (200 lignes), la cabine à haute tension, salles d'archives et la chaufferie générale du bâtiment.

Les plans d'étages sont standardisés, l'ossature en béton armé ayant été établie en fonction d'un module permettant une division bien proportionnée des bureaux.

Dans les plafonds des dégagements de tous les étages sont ménagées deux gaînes accessibles sur toute leur longueur par des plaques rabattantes ; calculées sur plans au moment de l'étude du bâtiment, ces gaînes ont une section permettant l'installation aisée des trains de câbles. D'un côté sont groupées les canalisations électriques et, de l'autre, les canalisations téléphoniques. Les câbles montant des centrales téléphoniques du sous-sol dans les gaînes réservées dès la construction du gros œuvre sur toute la hauteur de la bâtisse, passent à proximité des tableaux d'étages et se raccordent ainsi facilement aux trains de câbles horizontaux.

Les lavabos et appareils sanitaires sont du dernier modèle ; les canalisations invisibles des locaux mêmes sont accessibles par de petits couloirs ménagés à cet effet.

Tous les chambranles des portes sont en acier peints à la laque synthétique. Les portes sont en Limba clair, polies au Duco. Les bureaux du personnel sont vastes et les murs recouverts d'une peinture au pistolet. Des tentes extérieures, aux toiles orangées, peuvent être abaissées en été pour tempérer l'ardeur des rayons solaires.

Les bureaux des Directeurs sont lambrissés en bois du Congo et le mobilier qui a été créé à cet effet s'harmonise aux lambris. Les bureaux des ingénieurs sont revêtus en bois tranché (Flexwood).

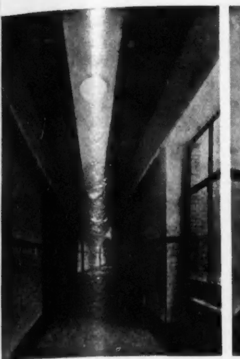
Dans tous les bureaux individuels l'on trouve un lavabo et un vestiaire encastré dans une armoire ; la porte d'entrée est toujours surmontée d'une horloge électrique.

Le sol de tous les dégagements et bureaux des employés est recouvert de linoléum, ce qui permet un entretien facile et hygiénique et d'autre part, amortit les bruits. Seuls, les bureaux des Directeurs sont pourvus d'un parquet.

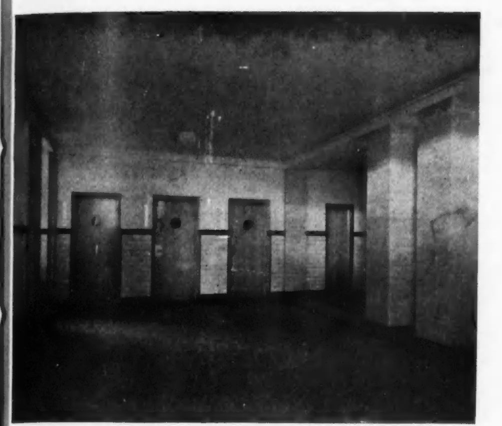
Signalons en terminant que le bâtiment est d'un cube total de 51.000 mètres cubes avec une surface totale d'étage de 12.000 mètres carrés. Les bureaux et les locaux utiles occupent 9.000 m² soit donc le 75 % de la surface totale et 3.000 m² soit donc le 25 % de cette dernière sont occupés par les escaliers, ascenseurs et dégagements.

# HOTEL DE LA RÉGIE DES TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

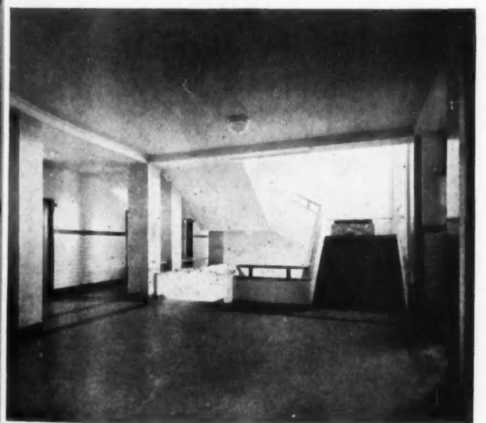
MICHEL POLAK, ARCHITECTE



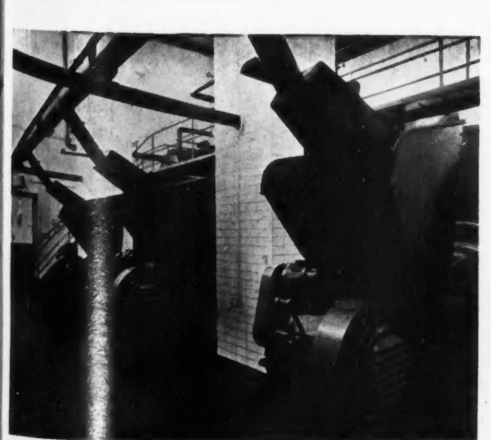
*GRAND DEGAGEMENT PRINCIPAL*
*Avec gaines au plafond ouvertes* — *Gaines fermées*



*HALL D'ETAGE (vers ascenseurs jumelés)*



*PALIER D'ETAGE*



*VUE DE LA CHAUFFERIE* — *Photos Sergysels*

réfectoire
20,00
magasin
machines
laboratoire
direction radiocommunication
vestiaire
lav.
réserve
accus
8,75
vestiaire

*PLAN DU 8e ÉTAGE*

direction étude matériel
chef de divis.
directeur adjoint
réserve
ingénieurs
directeurs adjoints
directeur matériel
20,00
antich.
inspecteur
chef de division
direction étude matér.
autographie
inspecteur
étude du matériel
classement dossiers
chef de division
direction des téléphones
14,90
vest.
lav.
IV
III
II
I

*PLAN DU 4e ÉTAGE*

entrée cochère
facturage
20,00
cour
22,00
téléphone automatique
parasites
public
15,67
redevances radio
11,00
lavabos
vestiaire
14,90
vestiaire
IV
III
II
I

*PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE*

*Clichés Technique des Travaux*



*FAÇADE POSTÉRIEURE*



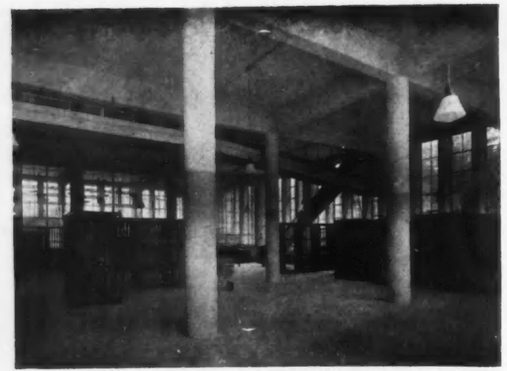
# BUREAU DES POSTES A UTRECHT

ARCHITECTE : J. CROUWEL

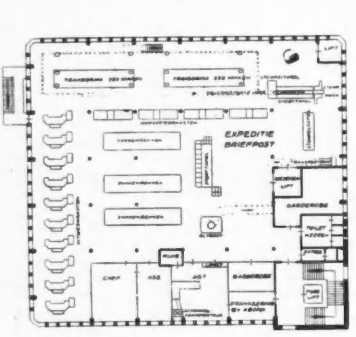
**Le nouveau bureau de Postes a été aménagé en vue de pouvoir jouer un rôle important dans le système d'expédition hollandais.**

**Une machine de distribution « Transorma » spéciale, de 25 m. de longueur, qui trie automatiquement toutes les pièces postales, est installée au premier étage. Le bâtiment est chauffé par vapeur, eau chaude et air chaud, l'installation de chauffage est alimentée par le réseau de chauffage urbain.**

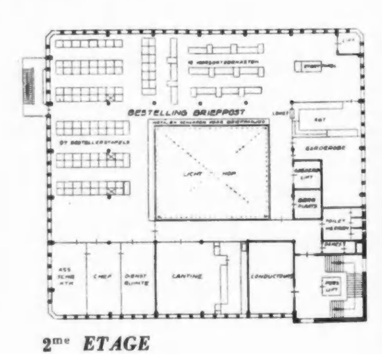
**Les appuis des fenêtres et les murs de la cage d'escalier sont en briques gris-jaunâtre, les potelets entre les fenêtres et les corniches en « Schote-béton », les portes et les fenêtres en acier sont peintes à l'aluminium.**



*SALLE DE TRI*



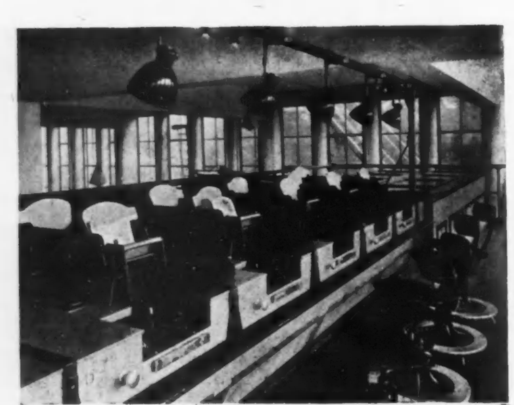

1er *ETAGE*




2me *ETAGE*

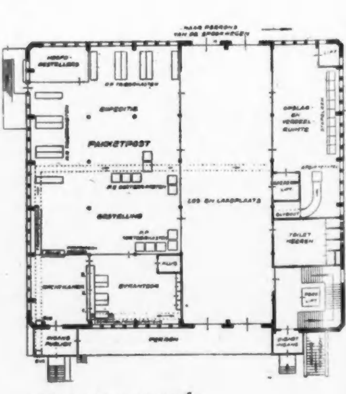


*SALLE DU PUBLIC*

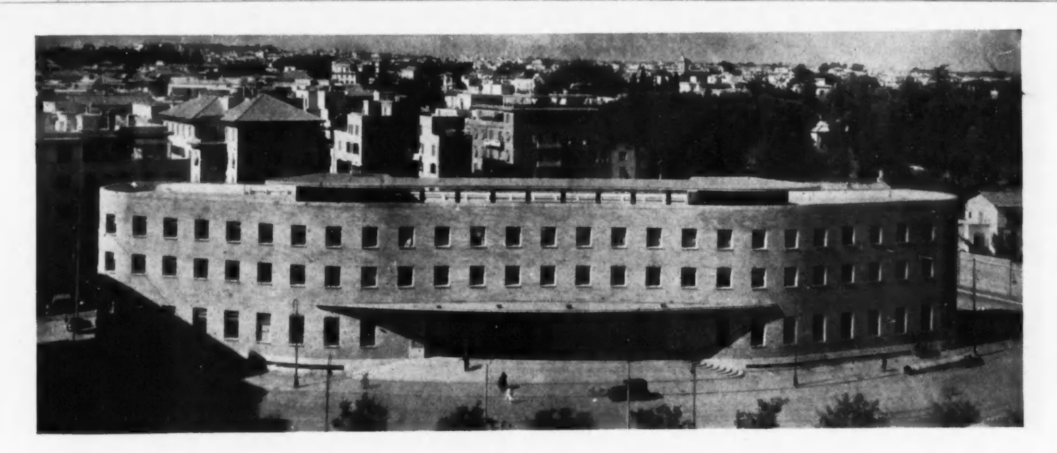


*APPAREILS « TRANSORMA »*

*SOUS-SOL*




*REZ-DE-CHAUSSÉE*



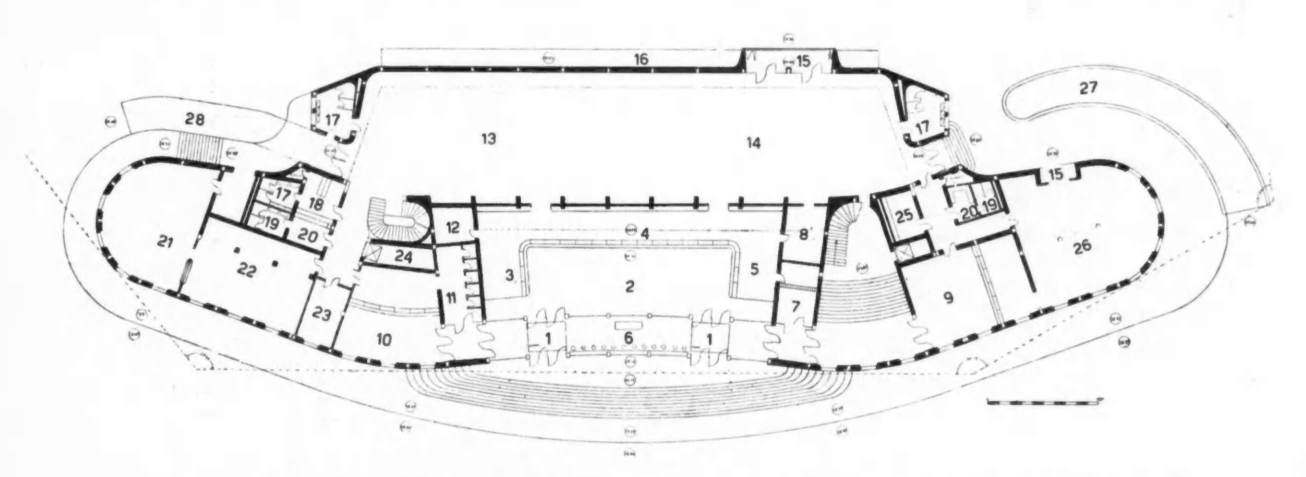
# BUREAU DES POSTES A ROME

ARCHITECTE : MARIO RIDOLFI

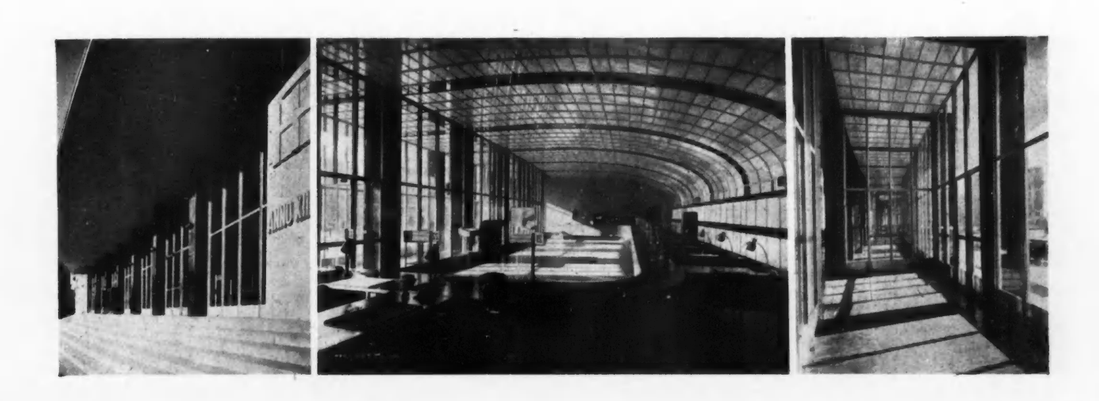
Le rez-de-chaussée comprend tous les services postaux, le téléphone, le télégraphe, la poste pneumatique, etc... Au 1er étage se trouvent tous les services technique et administratif du télégraphe ; au 2e étage, les services généraux.

L'entrée du public est clairement affirmée en façade. Le hall du public est très dégagé et clair. La poutre réservée aux employés est surélevée par rapport au sol du public afin que les employés assis soient cependant à la même hauteur que les usagers debout. Immédiatemen derrière la salle du public se trouve la très grande salle de tri ; à droite, les petits casiers et le grand escalier qui dessert les étages.

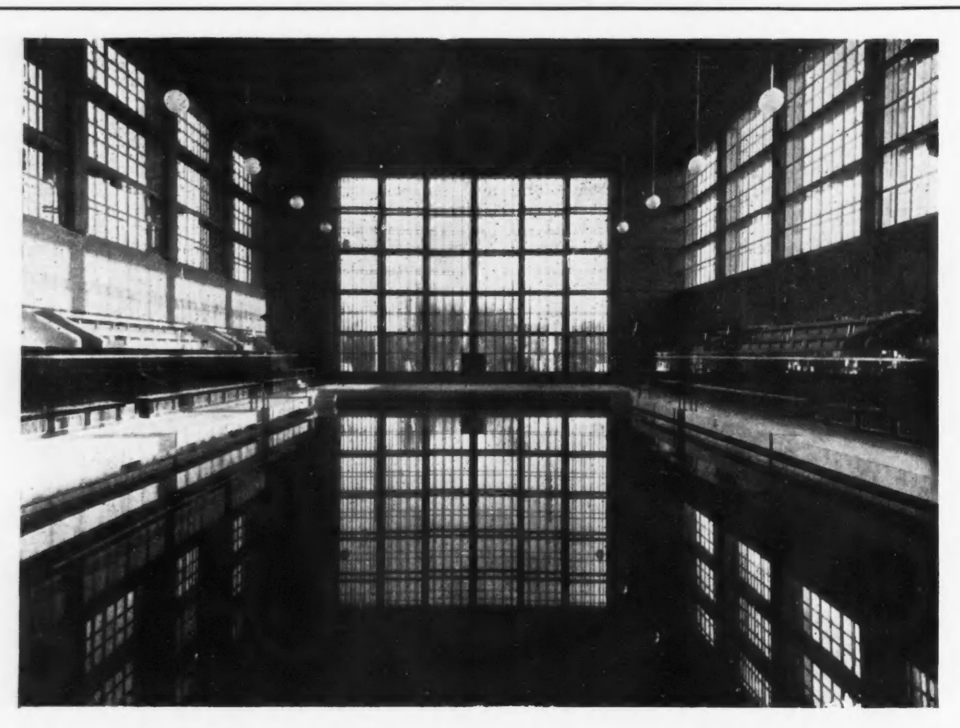
La forme de l'édifice es déterminée par les voies au croisement desquelles il se rouve ; les alignements sont indiqués en pointillé sur le plan. Les façades sont en éléments de Travertin formant des bandes horizontales de 10 cm. de hauteur. Le soubassement est également en Travertin, mais en grandes dalles. L'encadrement des fenêtres est en marbre blanc de carrare.




1. *Entrée principale* — 2. *Salle des guichets* — 3. *Mandats* — 4. *Chargements* — 5. *Affranchissements* — 6. *Salle d'écriture* — 7. *Casiers* — 8. *Contrôleur* — 9. *Paquets* — 10. *Télégraphe* — 11. *Téléphone* — 12. *Coffre-fort (Receveur)* — 13. *Facteurs* -- 14. *Tri* — 15. *Quai* — 16. *Quai ouvert* — 17 à 20. *W.-C. et Vestiaires* — 21. *Facteurs du télégraphe* — 22. *Pneumatiques* — 23. *Centrale téléphonique* — 24. *Canalisations* — 25. *Milice postale* — 26. *Tri des paquets* — 27. *Entrée des voitures postales* — 28. *Sortie des voitures.*



# VI. LES RÉALISATIONS MUNICIPALES DE BORDEAUX



*PISCINE MUNICIPALE* *ARCH. LOUIS MADELINE*

M. Pierre Vago, Rédacteur en chef de « l'Architecture d'Aujourd'hui », me demande quelques lignes de présentation pour l'étude d'ensemble qu'il consacre aux réalisations municipales de Bordeaux.

Je le remercie de cette attention; mais j'ai si souvent parlé ou écrit sur les piscines, le stade, la cité universitaire, les abattoirs, la bourse du travail, l'école primaire supérieure, les habitations à bon marché, les jardins, les places publiques, les avenues, les terrasses qui dominent les quais, les écoles, etc., etc. que j'en suis arrivé à une sorte de pudeur.

Ce qui est terminé est terminé.

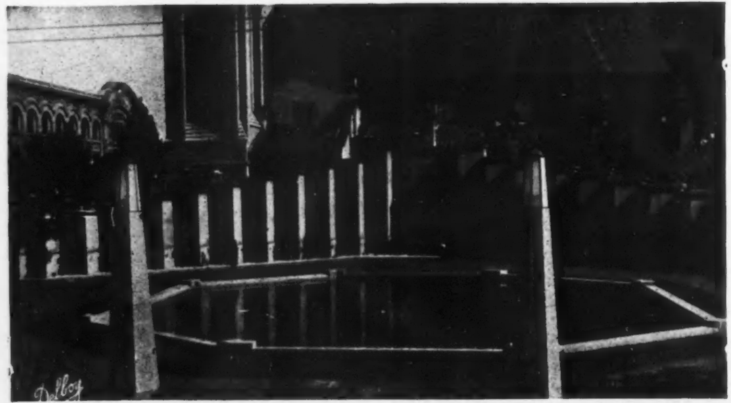
L'on se rend compte d'ailleurs du degré d'utilité d'une création municipale à la rapidité avec laquelle elle est assimilée par l'opinion publique.

Ce qui était nécessaire est, en effet, en quelques semaines considéré par la population comme ayant toujours existé.

Une construction à usage collectif, quand elle est livrée au public, n'appartient plus, ni à l'administrateur municipal qui l'a voulue, ni à l'architecte qui l'a conçue, ni aux ouvriers qui l'ont édifiée, mais à la foule.

Aussi, quand je pense aux 250 millions de travaux exécutés à Bordeaux de 1930 à aujourd'hui, en huit années d'un labeur exaltant, je souhaite que revienne le temps où les assemblées communales pourront, de nouveau, dans la paix retrouvée, servir le progrès et inscrire la volonté constructive de notre génération dans les faits, en ajoutant une nouvelle page au palmarès des constructions monumentales que le passé nous a léguées.

A. MARQUET,
*Député-Maire de Bordeaux.*




*MONUMENT AUX MORTS* *J. D'WELLES, ARCHITECTE*

Au-devant d'un rideau de cyprès taillés qui le sépare de l'église St-Bruno, fermant un cloître de platanes taillés, le Mémorial de la Guerre se dresse comme un immense paravent de granit gris foncé et poli. Sur ses feuilles dépliées sont gravés les noms des 7.500 enfants de Bordeaux morts pour la France pendant la Grande Guerre...

La nuit, l'or des 150.000 lettres brille sous les projecteurs des quatre lanternes des morts qui croisent leurs feux et se reflète sur le calme miroir d'eau d'un bassin octogonal.

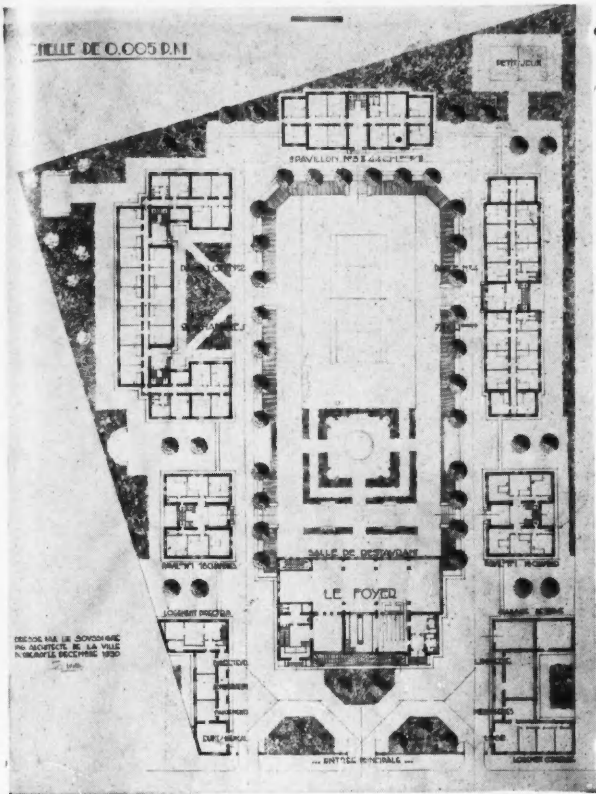



Photo Gourdin

# LA CITÉ UNIVERSITAIRE
## DE BORDEAUX
### ARCHITECTE : J. D'WELLES

**Sur un terrain donné par la Municipalité, la Cité a été bâtie par l'Office d'H. B. M., et louée à l'Université de Bordeaux à charge par cette dernière de la meubler et de l'exploiter.**

**La Cité se compose de huit pavillons groupés autour de deux cours que sépare le pavillon du Foyer. Les pavillons contiennent 274 chambres d'étudiants. La dépense totale (mobilier compris) a été de 7 1/2 millions.**

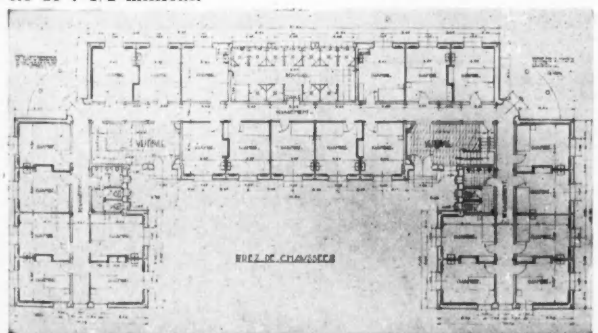


Photo Gourdin

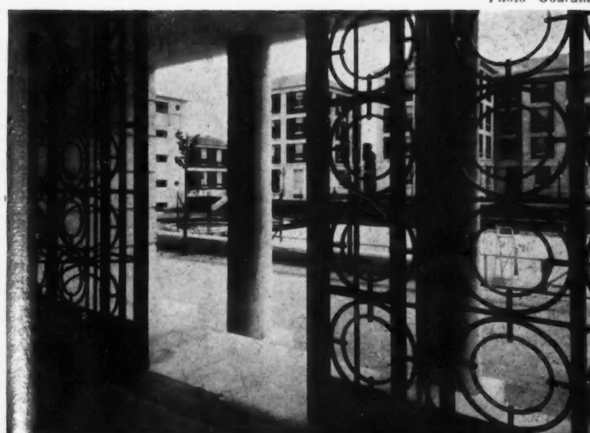
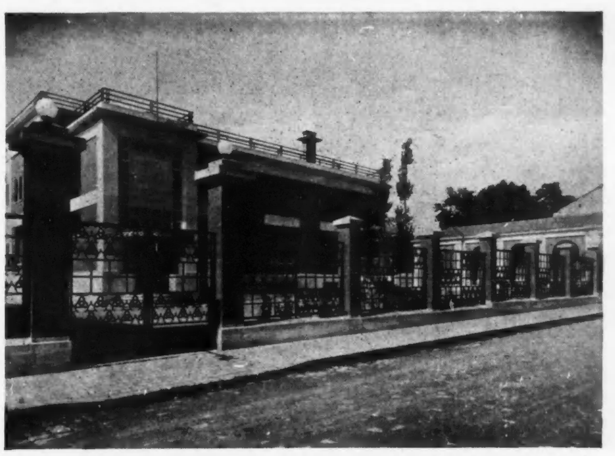
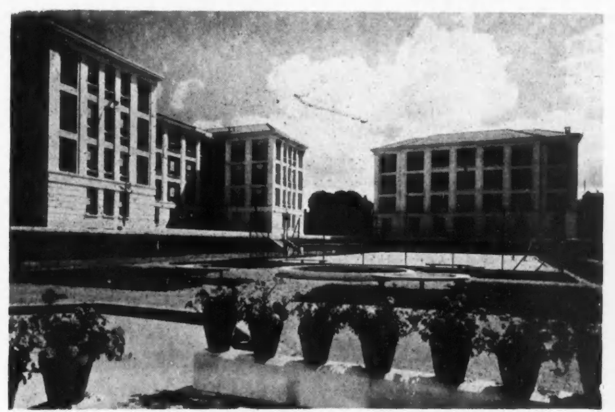


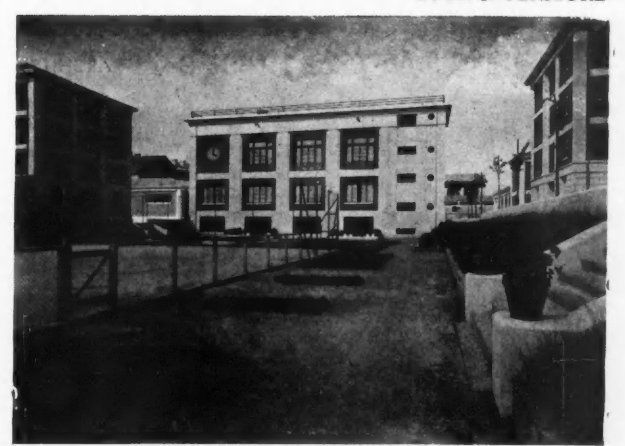
Photo Industrielle du Sud-Ouest — ***ENTRÉE D'UN PAVILLON***



***FAÇADE D'ENTRÉE***



***COUR INTÉRIEURE***



***TENNIS ET FOYER***

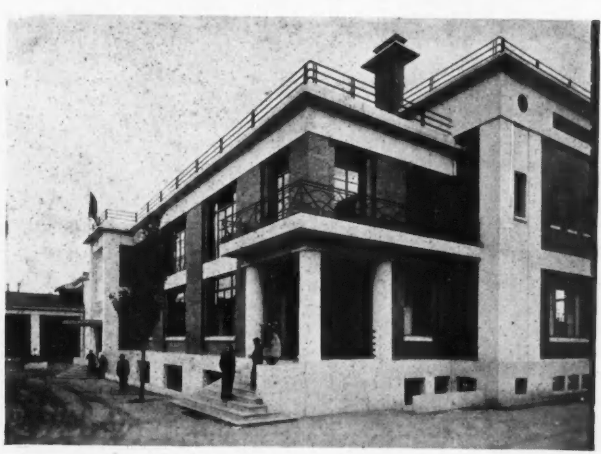


Photo Industrielle du Sud-Ouest — ***FOYER***



*Photo Leoed*

# LA BOURSE DU TRAVAIL

ARCHITECTE : J. D'WELLES

**La Bourse du Travail constitue à la fois un centre de réunions, d'instruction générale et professionnelle, d'informations sociales et corporatives et le siège des différents syndicats de travailleurs.**

**L'ouvrier et l'ouvrière, vivant de leur travail, y trouvent donc en tant qu'individus, des salles de Congrès, de réunions, de conférences de cours et de lecture, en tant qu'ouvriers spécialisés les bureaux de leurs syndicats.**

**La Bourse du Travail a été édifiée sur le quadrilatère irrégulier, jadis occupé par un château d'eau et délimité par les rues Henri-IV, Paul-Louis-Lande, Jean-Burget et par le Cours Aristide-Briand. Sur ce dernier s'ouvrent les cinq portes d'entrées.**

**Ce quadrilatère a été divisé en deux trapèzes ayant un côté commun. Sur la surface du premier s'élève la maison des Congrès, sur la surface du second ont été construits les cinq étages de la maison des Syndicats. Le côté commun sert d'axe de circulation et ses extrémités sont occupées par deux escaliers avec ascenseurs qui desservent l'une et l'autre partie.**



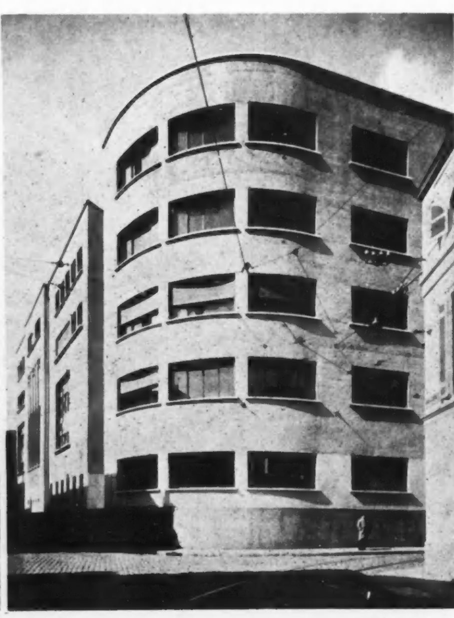
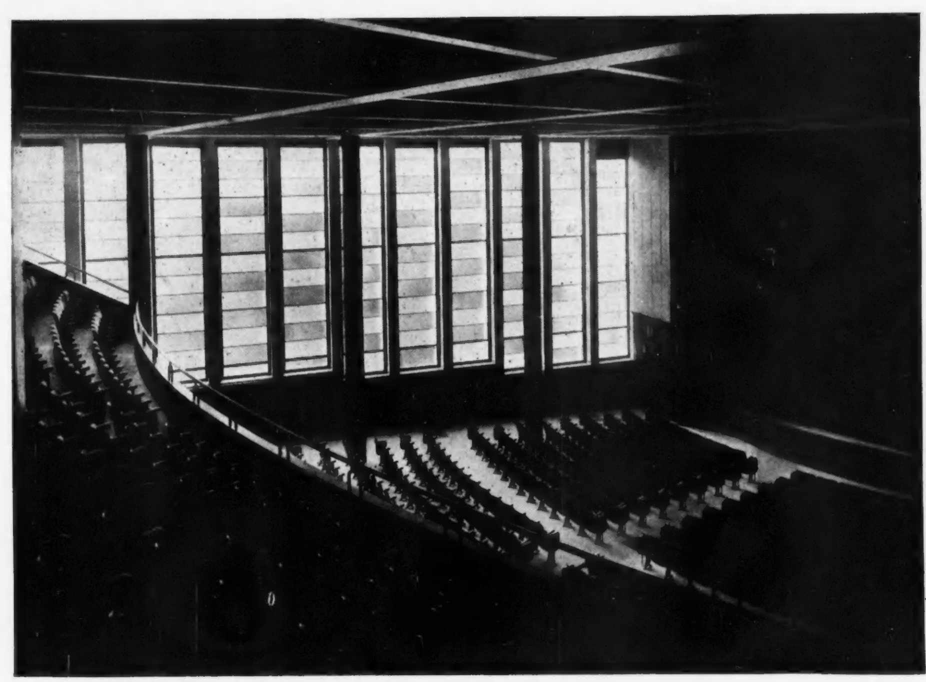


*Photo Leoed*



*GRANDE SALLE DE LA BOURSE DE TRAVAIL* — *Photo Leoed*

**L'édifice comprend : au sous-sol : chaufferie, soutes à charbon avec monte-bennes, birails, douche des chauffeurs, chambre des ventilateurs, fosses septiques visitables, poste de transformation, treuils d'ascenseurs, caves ; au rez-de-chaussée : le grand péristyle où sont affichées les communications intéressant les ouvriers ; autour de ce hall se trouvent : la conciergerie : loge et appartements, le grand escalier d'Honneur, les vestiaires, lavabos, W.-C., les escaliers d'accès aux bureaux de Syndicats avec leurs ascenseurs, le Secrétariat comprenant : une salle pour renseignements, dactylographie, standard téléphonique et bureaux de secrétaire et secrétaire adjoint, un vaste garage de vélos.**

***Le premier étage* comprend : une grande salle de réunion pour conférences, représentations et projections de cinéma, pouvant contenir 1.500 personnes ; tribune, bureaux de conférenciers et loges d'artistes, vestiaires, W.-C., lavabos, un dépôt de décors en communication facile avec la rue par un monte-charge ; deux salles de réunions ou foyers ; deux escaliers d'accès à la tribune et à la cabine des projections cinématographiques avec dépôt de films et services.**

***Au quatrième étage*, on trouve : une salle de Congrès pouvant contenir 300 places avec cabinet de conférenciers, dépôt, vestiaire ; une grande salle de lecture pour 100 personnes environ, avec bibliothèque professionnelle, dépôt de livres, bureau du bibliothécaire.**

**La partie postérieure de la Bourse (maison des Syndicats) groupe autour d'un couloir aéré et éclairé sur la cour pour 4 étages, et au dernier étage par le haut sur la terrasse, 70 bureaux de Syndicats, les lavabos et W.-C. nécessaires, et aux deux angles de la rue Henri-IV, superposées dans 4 étages, quatre salles de cours et quatre salles de conférences intersyndicales avec leurs dépendances.**

**L'ancien château d'eau, élevé sur un terrain traversé par la zone des remblais des anciens fossés, était fondé sur de très larges semelles qui transmettaient au sol leur faible charge uniforme. Mais, d'une part, plusieurs d'entre elles étaient rompues et, d'autre part, les murs et piliers de la Bourse devaient transmettre au sol d'appui des charges ponctuelles très différentes les unes des autres et parfois très importantes. Il n'était donc pas prudent d'utiliser ces fondations et la Bourse a été établie sur 279 pieux en béton armé frettés, coulés à l'avance, dont les fiches ont varié entre 4 mètres et 20 mètres.**

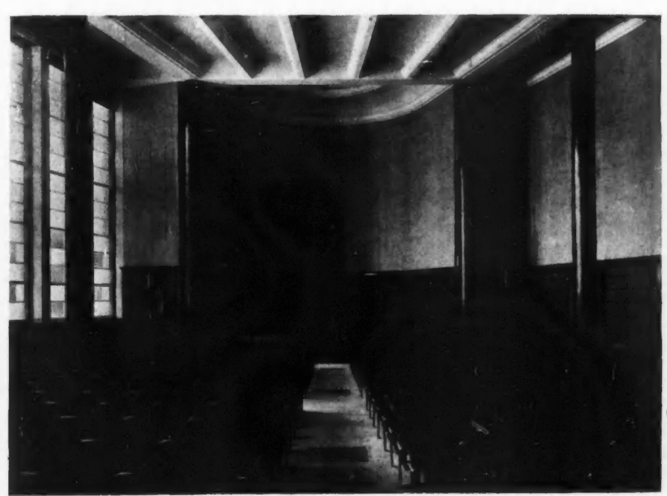
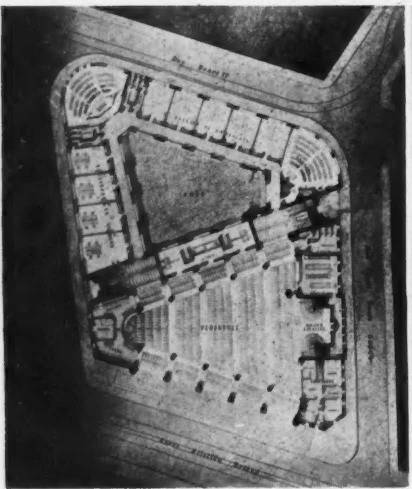
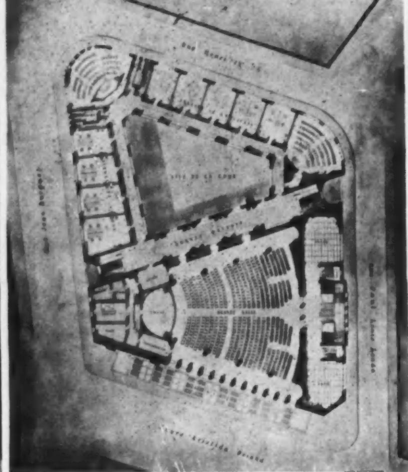
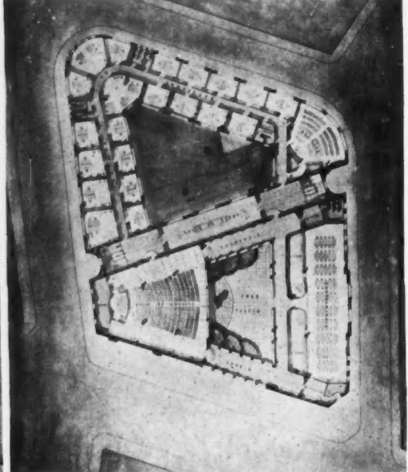


*Photo Leoed*

*LA BOURSE DU TRAVAIL : PLANS* — *J. D'WELLES, ARCHITECTE*
*Photo Industrielle du Sud-Ouest*

Au-dessus, la construction se compose d'une ossature en béton armé et d'un remplissage qui comporte deux murs : l'extérieur en béton dosé à 600 kgs. de 0 m. 10, l'intérieur en briques céramique creuses de 0 m. 05, séparés par un intervalle vide de 0 m. 20.

Ces briques de remplissage ou des briques de même nature, mais de 0 m. 03 d'épaisseur, couvrant poteaux et traverses de béton tapissent la totalité de la paroi intérieure sur laquelle, grâce à cette précaution, aucune condensation ne se produit.

Le voile extérieur a été laissé apparent et bouchardé au marteau mécanique.

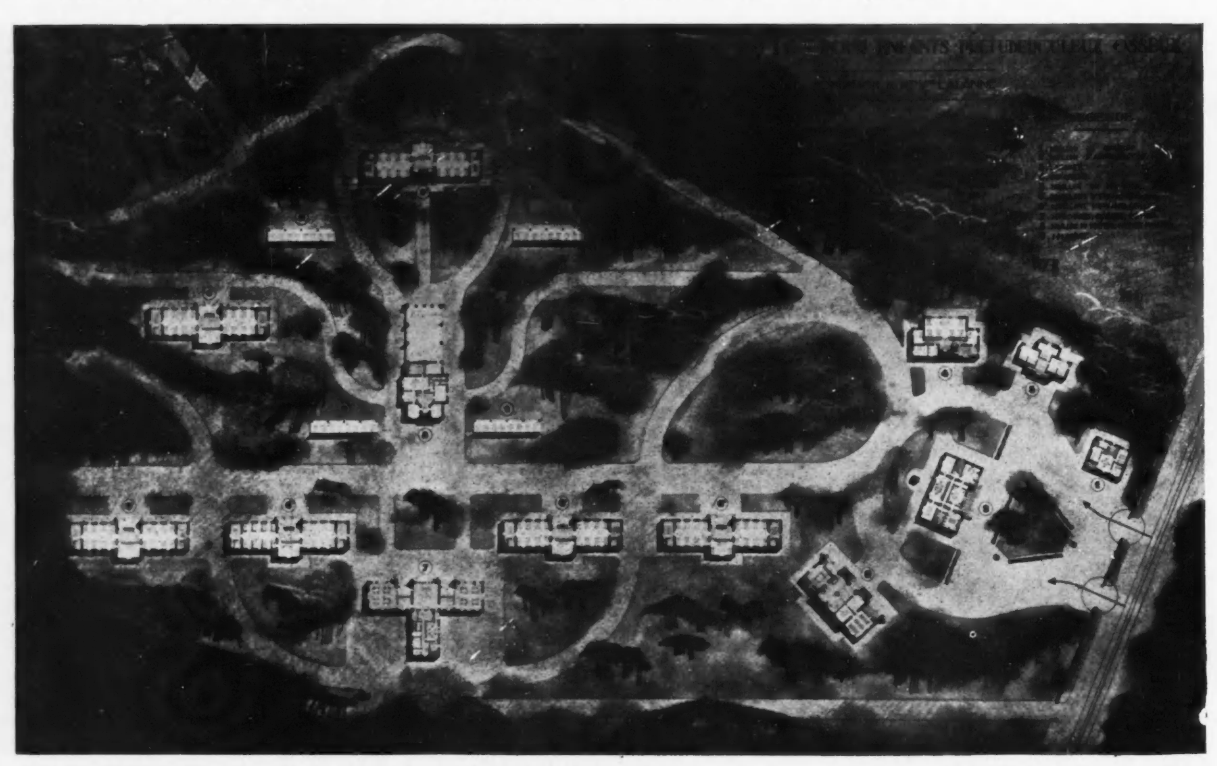
La couverture en terrasse est exécutée en hourdis céramique ; l'isolement thermique est obtenu par une couche de béton cellulaire donnant la pente. L'étanchéité est réalisée par l'application de trois couches d'asphalte, la dernière sablée, formant une épaisseur moyenne de 25 mm.

# PRÉVENTORIUM DE MULLEAU-LA-DUNE

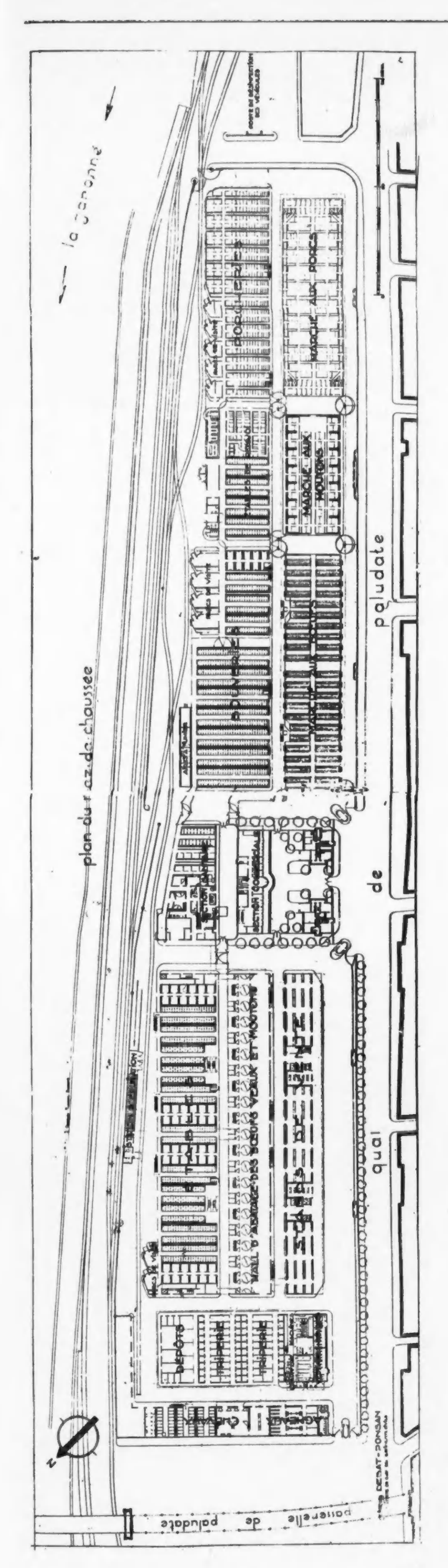
ARCHITECTE : J. D'WELLES

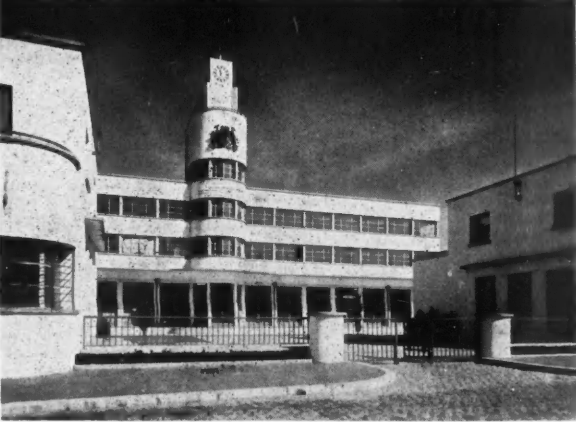
Ce préventorium abrite pendant de courtes périodes de repos des enfants malingres non tuberculeux provenant des écoles de la ville de Bordeaux. Ses pavillons sont installés dans un parc tracé dans la forêt de pins qui borde le bassin d'Arcachon à un kilomètre de la plage. Elevés suivant des plans qui permettent de leur donner le caractère des maisons landaises, construits en murs à deux parois de briques creuses, la plupart à un seul étage, les neuf pavillons construits, couverts en tuile romaine sont destinés : au concierge, au lazaret (tranformé en classe depuis), à l'Administration et au Directeur, au personnel avec lingerie-buanderie, à l'infirmerie, aux garçons, aux filles, au médecin et à la culture physique, aux réfectoires et cuisines.

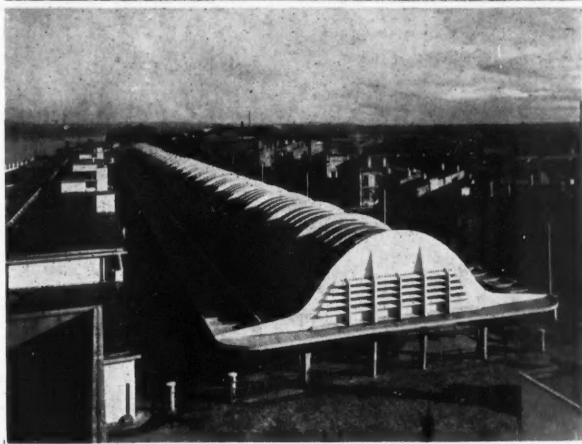
Les enfants traînant à leurs pieds nus du sable de dune, une disposition originale a consisté à placer des pédiluves sous les porches des bâtiments hospitaliers.



*PRÉVENTORIUM DU MULLEAU-LA-DUNE : PLAN D'ENSEMBLE* — *ARCHITECTE : J. D'WELLES*
*Photo Gourdin*







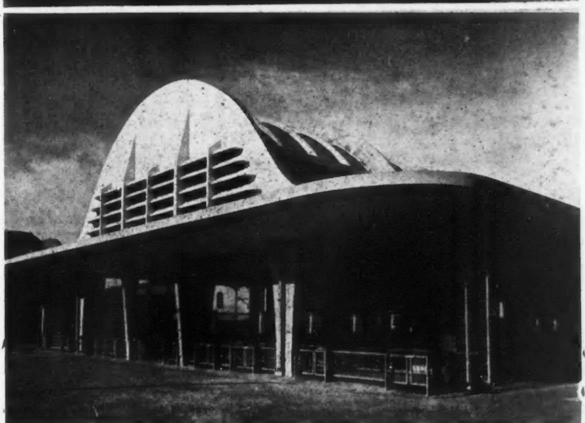
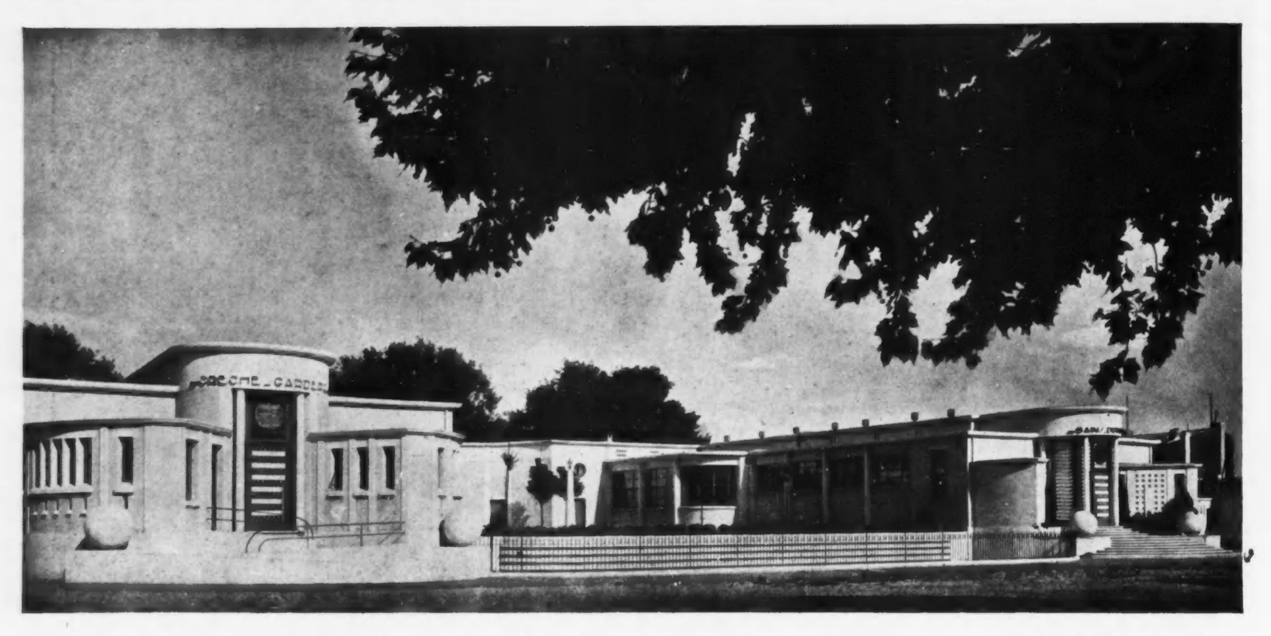


*Photo Leoed*

# LES ABATTOIRS - MARCHÉ AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

ARCHITECTE : JACQUES DEBAT-PONSAN

*A droite, de haut en bas : La section administrative, le marché aux bestiaux, la halle aux bœufs et l'entrée du marché aux bestiaux*

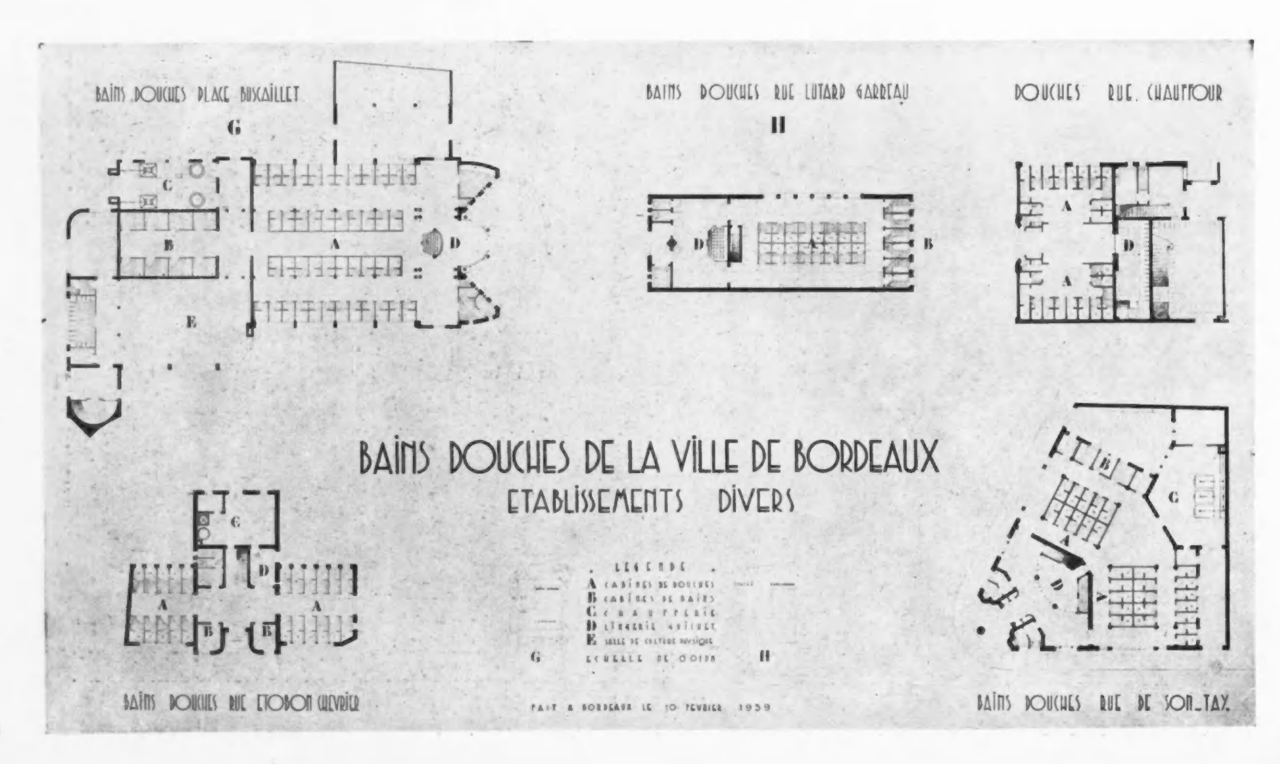


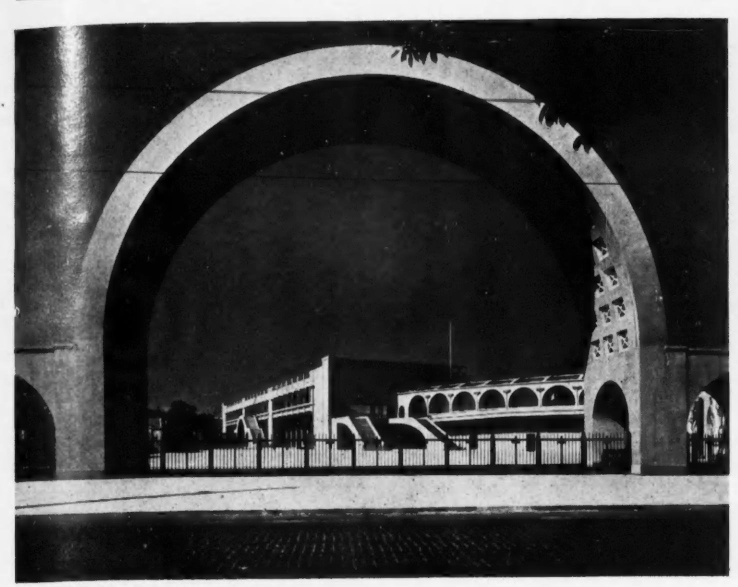
*CRÈCHE ET BAINS-DOUCHES BUSCAILLET. P. FERRET. ARCHITECTE* — *Photo Industrielle du Sud-Ouest*

# CRÈCHE ET BAINS-DOUCHES

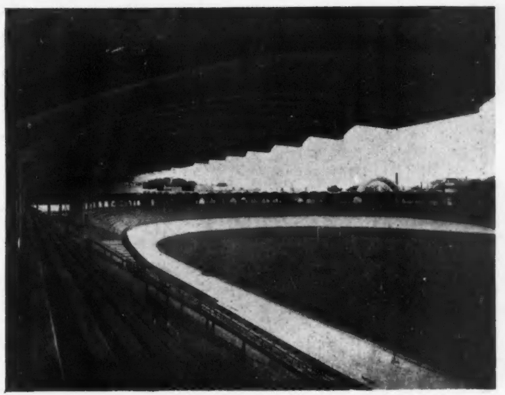
**ARCHITECTES : P. PERRET — CAZALIS, LACROIX et D'WELLES — LOUIS MADELINE — VARDAGUER ET D'WELLES**

**Ces bains-douches construits suivant les plans reproduits ci-dessous présentent pour la plupart comme caractéristique la disposition sous des trémies recueillant les buées, dans des halls largement éclairés et ventilés par des croisées accessibles aux surveillants, de cabines du moèle du Service d'Architecture de la Ville de Bordeaux; elles sont construites en acier semi-inoxydable peint, par blocs de deux cabines jumelées. Comme ils sont posés sur pieds ainsi que des baignoires, l'infiltration invisible de l'eau dans le sol n'est pas à redouter; il suffit d'une couche de peinture pour entretenir dans un état de propreté parfaite ces blocs emboutis et soudés.**

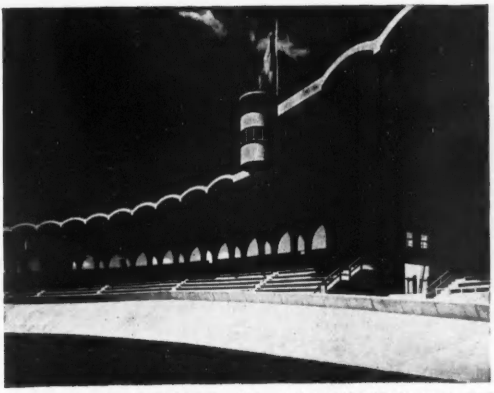




*PORTE MONUMENTALE*



*VUE INTÉRIEURE*



*VIRAGE. TOURELLE DE RADIODIFFUSION ET SONORISATION*

# STADE MUNICIPAL DE BORDEAUX

J. D'WELLES, ARCHITECTE EN CHEF — J. DHABENNI, INGÉNIEUR

**En 1930, la Ville de Bordeaux s'est rendue propriétaire du terrain et des organisations assez rudimentaires qu'une Société particulière avait installée, sous la dénomination de Parc des Sports.**

**L'Administration décida d'en faire un Stade Municipal correspondant aux exigences de l'athlétisme moderne et du public nombreux que les spectacles sportifs rassemblaient à Bordeaux.**

**Le terrain avait une forme irrégulière présentant, à la manière d'un quadrilatère, quatre sommets où se plaçaient quatre portes d'accès.**

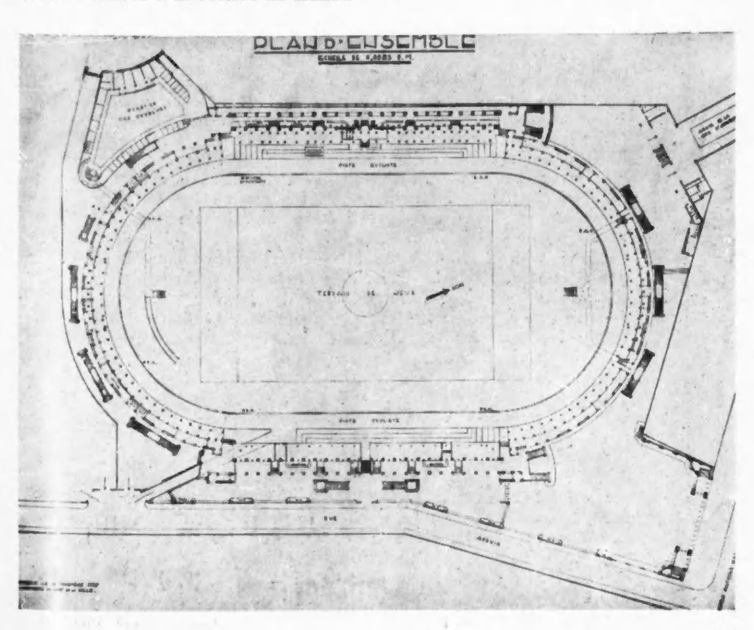
**Les quatre tribunes contiennent 7.500 mètres de gradins de places assises accessibles par le haut au moyen d'escaliers extérieurs.**

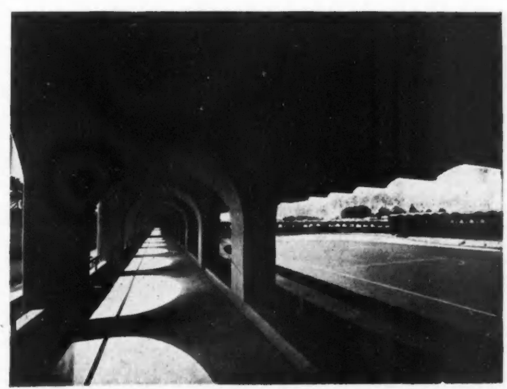
**Les gradins présentent environ 15.000 places assises ; le promenoir circulaire qui les couronne et le turf présentent 8.000 places debout environ. De toutes ces places la visibilité est bonne ; les extrémités des gradins de virage ont été à cet effet arrondies et abattues.**

**L'accès du terrain se fait, pour les athlètes par un tunnel en pente douce pour motos et vélos, pour le public, exceptionnellement, par un tunnel symétrique ; pour les gymnastes par une entrée des cortèges face à la tribune d'honneur ; pour les routiers, par la route ; pour le service d'arbitres ou de juges et pour la tondeuse mécanique, par divers portillons.**

**Le terrain a été décapé, débarrassé de rochers et d'argile, fouillé, drainé et semé. Le gazon de la première année a poussé artificiellement grâce au soleil de l'été de 1938 et à un arrosage incessant. Une station de pompage — pompe électrique de 5 chevaux — recueille et refoule l'eau des drains.**

**La dépense totale relative aux travaux de construction et d'aménagement des terrains s'élève à 23.000.000 de francs.**



*GALERIE GÉNÉRALE SUPERIEURE*

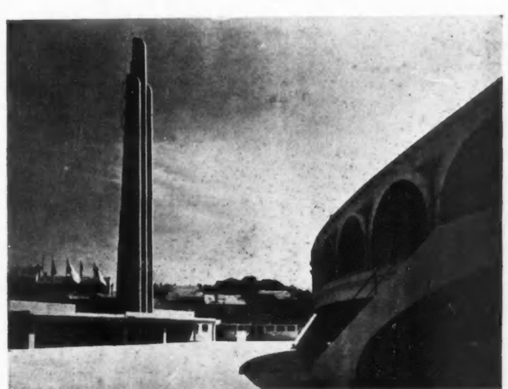


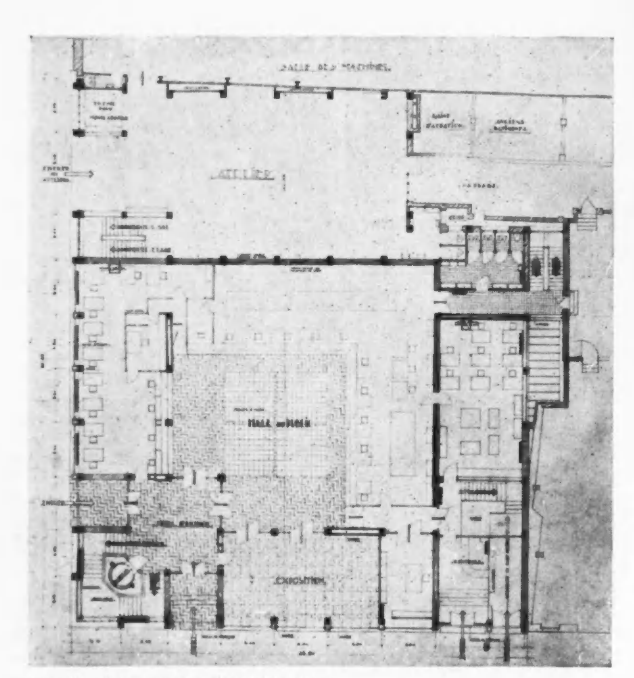
*Photo Mario Leoed*

*ENTRÉE TRIBUNE D'HONNEUR*

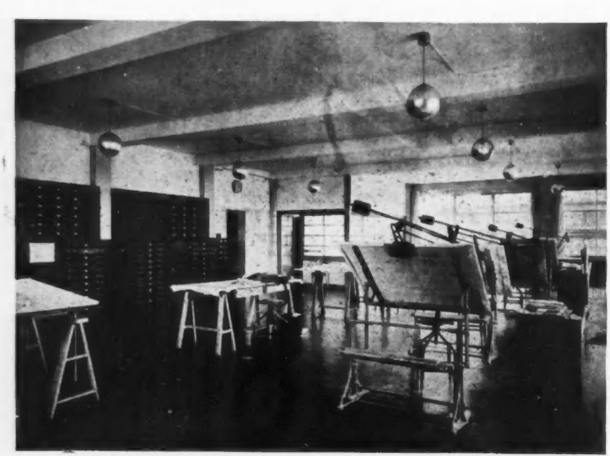


*DETAIL DE LA FAÇADE*





*PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE*



*ATELIER DE DESSIN* *Photo Industrielle du Sud-Ouest*

# IMMEUBLE DE LA R. M. G. E.

ARCHITECTE : RAOUL JOURDE

En 1934, la Régie Municipale du Gaz et de l'Electricité a fait construire un grand immeuble afin d'y loger tous ses Services de Direction, d'Administration, de Contrôle, de Finances, etc., etc ; quelques ateliers, et son service commercial de vente d'appareils électriques ou à gaz.

Cet édifice, en béton de ciment armé, est établi sur un plan simple et clair.

Sur ce terrain de 900 m², l'architecte a dû disposer des services très divers et complexes, en tenant compte du fait que le bâtiment était destiné à recevoir 8.000 à 10.000 personnes par semaine.

Au rez-de-chaussée, se trouve le service des abonnés, avec sa banque, disposé en chevrons dans le grand hall.

Au premier étage, services divers.

Au deuxième étage, direction et secrétariat. Ensuite, trois étages renfermant les services techniqus, administratifs, la salle de dessin, la bibliothèque et les archives, le laboratoire des étalonnages de compteurs et enfin, au dernier étage, la salle du conseil d'administration de la R. M. G. E. Enfin, terrasse accessible.

Le visiteur est frappé par la clarté qui règne dans l'édifice, et par le confort mis à la disposition du public et du personnel.

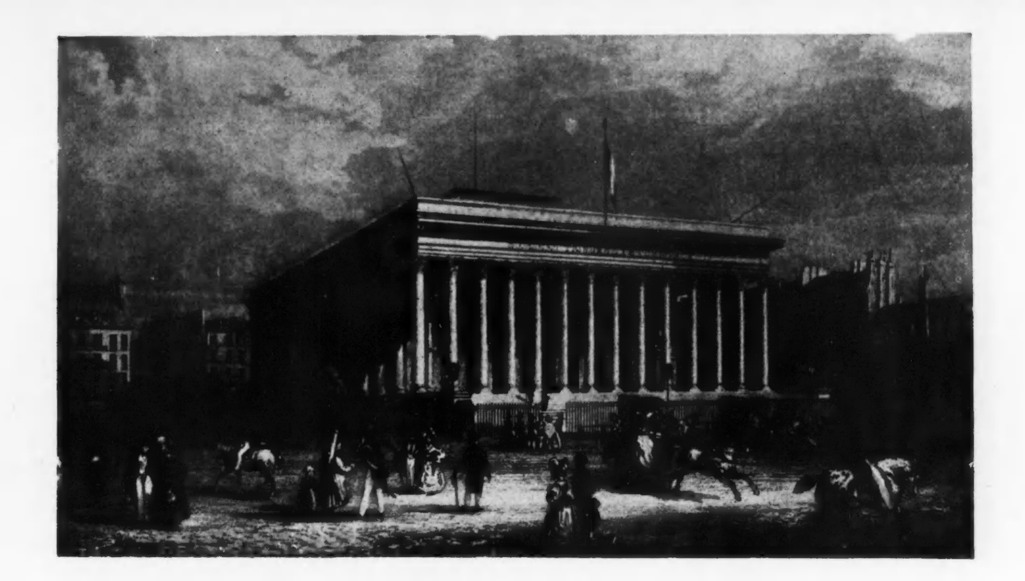
L'architecte a adopté le principe des travées régulières toutes équipées de la même façon. Les sols sont en linoléum et en caoutchouc les murs sont peints les châssis des baies des façades sont en acier galvanisé, composés par fractions de 2 m. 30 × 3 m. de longueur, avec deux parties ouvrantes à guillotine sur trois.

Les deux façades sur les rues, ainsi conçues sur cinq étages, y compris la tour de verre protégeant l'escalier, sont munies de glaces Sécurit dont les plus grands volumes font 1 m. 30 × 0 m. 70.

C'est la plus importante application de la glace Sécurit dans un édifice, fait à ce jour en Europe.

Il a été fait un emploi abondant d'acier embouti galvanisé, d'acier inoxydable, de duralumin, de bois contreplaqué, de plaques de fibre isolante, de linoléum de couleur, de caoutchouc, de l'éclairage indirect par tubes aux gaz rares, du chauffage par l'air chaud et de la réfrigération par l'air conditionné et réglé automatiquement.

Les façades sont revêtues de matériaux reconstitués mis en œuvre suivant un appareillage décoratif.



*TRIBUNE LIBRE*

# A PROPOS DU DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE BRONGNIART

Alexandre Brongniart est né il y a deux cents ans ; la date précise de sa naissance est inconnue, l'année même en est douteuse : le Larousse et diverses encyclopédies indiquent 1739 ; mais sa pierre tombale, au Père-Lachaise, porte 1740 ; le greffe du deuxième arrondissement ne peut trancher la question car les actes qui nous renseigneraient ont été égarés !

On connaît assez peu la vie de Brongniart ; dans sa jeunesse, il était attiré par les sciences expérimentales dans lesquelles s'illustrèrent, comme botaniste, chimiste, minéralogiste plusieurs membres de sa famille. Il changea bientôt de voie et entra aux Beaux-Arts où il devint architecte. On lui confia les plans de nombreux hôtels particuliers qui bordent les grandes avenues autour du Champ-de-Mars. Après s'être distingué aux côtés de son maître Jacques-Ange Gabriel, dans l'érection de l'église St-Louis d'Antin et du couvent des Capucins, il fut attaché aux administrations publiques de Paris, c'est à ce titre qu'on le chargea des projets de la Bourse.

Napoléon avait décidé pour l'embellissement de la capitale de la doter de divers monuments. Jusque-là, aucun édifice n'avait été consacré à la finance. La Bourse se faisait autrefois dans la rue Quincampoix ; depuis le Consulat, elle était installée dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, alors désaffectée et dénommée église des Petits-Pères ; il s'imposait de lui dresser un temple païen digne d'elle. Ce fut le style néo-grec qui triompha.

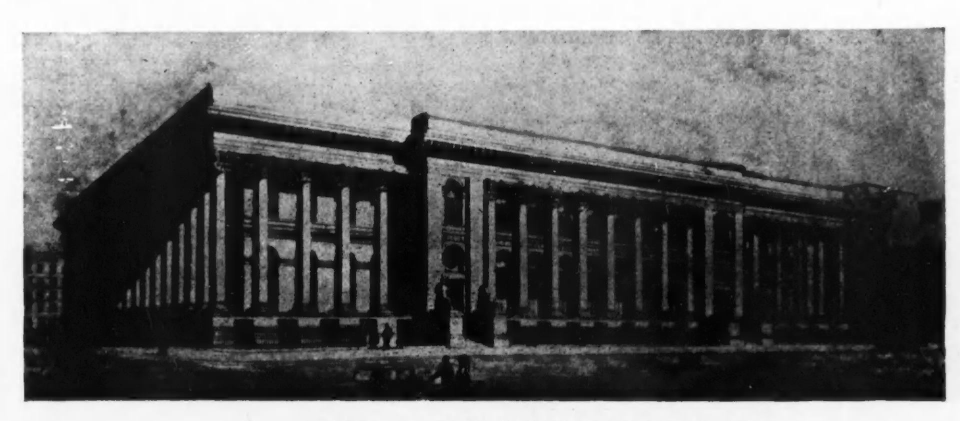
L'exécution des plans de Brongniart fut commencée en 1806 sous sa direction. Des techniques absolument nouvelles furent utilisées, la pierre et les métaux furent employés comme seuls matériaux à l'exclusion de toute pièce de bois ; cette réalisation apparut à l'époque comme d'une conception hardie : le comble fut exécuté cent pour cent en fer, la légèreté de son montage est encore digne de toute notre admiration. Enfin, grande innovation, on installa le chauffage central à la vapeur ! Ce système fut mis au point — non sans tâtonnement — par Gay-Lussac et d'autres membres de l'Académie des Sciences ; il fut perfectionné ultérieurement par les ingénieurs Talabot.

Quand Brongniart mourut en 1815, son œuvre était loin d'être achevée ; ce n'est qu'en 1826 que l'inauguration solennelle eut lieu. Les travaux avaient été interrompus par les bouleversements politiques. Le monument avait coûté huit millions de francs-or.

Comme on peut le voir sur une gravure ancienne, le monument d'autrefois avait plus fière allure ; la patine du temps le noircit singulièrement et les diverses modifications et aménagements qu'on lui fit subir ne furent point toujours heureux ; la Bourse avait quelque peu souffert de la Révolution de 1830 ; on voulut réparer les dégâts et l'embellir par la pose de quatre statues sculptées par Duret et symbolisant l'industrie, l'agriculture, le commerce et la justice ; en 1864, la Bourse acquit sa complète indépendance en refusant d'héberger davantage le tribunal de commerce qui y était installé fort peu commodément d'ailleurs ; on songeait sans cesse à des agrandissements et, en 1907, on lui flanqua deux ailes qui alourdirent nécessairement la masse de l'édifice ; c'est avec regret que l'on songe aujourd'hui aux touffes de verdure dont la Bourse était ornée, à l'origine.

En 1927, M. Bernier, architecte de la Bourse, dressa les plans de l'actuelle Maison des Agents de Change, et ceci dégagea une partie des locaux. Cependant, en période de prospérité, la Bourse serait encore trop exiguë et de nouveaux projets d'agrandissement ont été faits ; le projet de 1930, conçu par MM. Bernier et Azéma, fut soumis à l'Administration Préfectorale ; sa réalisation exigerait maintenant au moins 120.000.000 de francs ; bien entendu la situation des affaires durant ces dernières années, n'a pas permis de prendre une décision. Mais rien n'est encore abandonné, et un jour viendra où les projets ressortiront de leur carton, où la Bourse retrouvera une silhouette plus proche de celle conçue par Brongniart.

Robert BAZE.



*PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA BOURSE*

# BIBLIOGRAPHIE

## VINCENT VAN GOGH

***PAR J.-B. DE LA FAILLE***
***PRÉFACE DE CHARLES TERRASSE***
**Format 200 × 240 - 600 pages - Relié.**

Cet important ouvrage très soigneusement édité constitue la réédition du catalogue raisonné publié par le même auteur en 1928.

Toutes les œuvres de Van Gogh, classées chronologiquement, y sont reproduites à l'exception de quelques-unes qui se sont perdues ou dont les propriétaires n'ont pas autorisé la publication. Des planches en couleurs sont réservées à des œuvres particulièrement caractéristiques de différentes époques. Des index, des répertoires complètent cet ouvrage qui constitue un document admirable de précision sur l'œuvre d'un très grand peintre.

Dans sa préface, Charles Terrasse retrace la carrière dramatique de l'artiste.

## LA COORDINATION

*UNE APPLICATION A*
*L'ARCHITECTURE DE LA SYMETRIE DYNAMIQUE*
***ALBERT A. SOUTHWICK. PRÉFACE DE MATILA GHYKA***

Un volume in-8° raisin, comportant 35 figures dont deux hors texte : 20 fr.

PREFACE

La création artistique dans les arts de l'espace (et ceci s'applique du reste aussi aux arts de la durée, musique et poésie) a de tout temps été gouvernée par l'une ou l'autre de deux écoles, résultant de deux attitudes mentales antagonistes: celle pour laquelle l'intuition pure, l'élan, l'inspiration suffisent pour imaginer et mener à bonne fin une composition architecturale ou décorative, et celle pour laquelle cette composition doit être contrôlée par ce qu'on appelle des « tracés régulateurs ».

Le tracé régulateur lui-même peut être plus ou moins arbitraire, ou découler d'une *coordination* consciente, imprimant à la composition un caractère organique, « symphonique ».

Delacroix a évoqué cette coordination dans une formule brève :

« Le génie est l'art de coordonner les rapports. »

Cette conception symphonique, qui en architecture est fondée sur l'emploi des proportions et de leur « commodulation » harmonieuse, fut celle des Grecs, des Gothiques et des grands architectes de la première Renaissance ; elle se sert pour « organiser » le système des proportions en un ensemble, un tracé, d'une technique parallèle à celle de l'harmonie en musique. De même que celle-ci emploie comme éléments les intervalles et les accords, qui sont des proportions dans la durée, déroulées ou instantanées, l'architecture emploie les rapports et proportions dans l'espace (spécialement la proportion géométrique, l'*analogia* de Vitruve, qui introduit la similitude et la récurrence) ; et l'art, qui impliquait une solide base scientifique, de combiner ces proportions en suites et en accords d'une façon organique, symphonique, s'appelait chez les architectes, mathématiciens et philosophes grecs et romains *Symmetria.*

C'est dans les trente dernières années seulement que fut retrouvée la clef permettant d'accéder au noyau de la doctrine et de la technique de la symétrie au sens antique du mot, de comprendre et d'appliquer les procédés grecs et gothiques de mise en proportion et de coordination, et celui qui vraiment découvrit cette clef dans une phrase de Platon et déblaya largement la voie qui permit à ses successeurs de rejoindre par une allée royale la philosophie esthétique des fondateurs de la culture méditerranéenne fut l'Américain Jay Hambidge...

Or, et c'est ce qui souligne l'intérêt de la brochure que j'ai le plaisir de présenter ici, M. Southwick, son auteur, fut plus qu'un disciple de Jay Hambidge; il fut son ami dans les années difficiles où ce dernier, comme tout précurseur, dut lutter contre le septicisme initial des savants et des artistes. Il fut aussi l'un des premiers parmi ceux qui, ayant compris en plus de son intérêt scientifique la valeur pragmatique de la thèse hambidgienne, appliquèrent la méthode des tracés régulateurs dynamiques à la création de formes nouvelles (dans l'espèce celle des pièces d'orfèvrerie de la maison Tiffany et C° de New-York dont il était alors le dessinateur).

Le présent livre est l'illustration d'une création plus ambitieuse que le tracé d'une coupe ; il s'agit de l'application de la symétrie, coordination ou « commodulation » dynamique au tracé d'une façade (celle de la maison Tiffany et C° à Paris), les éléments de cette façade et leur mise en proportion étant du reste reliés « symphoniquement » aux éléments de l'intérieur, de façon à obtenir l'unité dans la variété, l'impression harmonieuse donnée par ce qui reste semblable à soi-même dans la diversité de l'évolution, et, conformément au *Principe d'Analogie* de Tiersch, par une forme fondamentale qui se répète aussi bien dans la figure principale de l'œuvre que dans ses subdivisions.

MATILA GHYKA

## LE CORBUSIER ET P. JEANNERET
## SON ŒUVRE DE 1934 A 1938

L'œuvre de Le Corbusier, qu'il s'agisse de projets ou de réalisations (on souhaiterait que la balance penche pour les dernières) n'est jamais indifférente. Le Corbusier a des admirateurs enthousiastes, des enfants lui apportent des fleurs sur les aérodromes, comme aux souverains, mais il a aussi des détracteurs acharnés qui parviennent trop souvent à empêcher la réalisation de ses projets les plus vastes ou les plus hardis.

Au cours des quatre dernières années, Le Corbusier a tracé le grands programmes d'Urbanisation, notamment pour Nemours, Hellocourt, Zlin, Rio de Janeiro, Paris, Boulogne-sur-Seine, Buenos-Ayres, Alger ; il a étudié d'importants ensembles pour les Expositions Internationales : Paris 1937, Liége 1939, San Francisco 1939 ; il s'est penché sur les plus vastes problèmes intéressant les deux Amériques, la France, l'Afrique du Nord, il a pris part à d'importants Concours d'Architecture ; mais, en fait, il n'a pu réaliser que de remarquables, mais fort modestes constructions, comme par exemple le Pavillon des Temps Nouveaux (Exposition Internationale 1937), et quelques maisons particulières (Maison de Week-end dans la banlieue de Paris, Maison aux Mather).

A l'étranger, où l'on estime Le Corbusier, on s'étonne que la France n'ait pas osé lui faire confiance.

L'œuvre des quatre dernières années, bien que constituée surtout par des projets, est particulièrement riche et pleine d'enseignements. Le nouvel ouvrage doit donc trouver sa place dans la bibliothèque des architectes, à côté de ceux récemment édités par l'Architecture d'Aujourd'hui :

La Ville Radieuse
Des Canons, des Munitions ?... Non, Merci, des Logis, S. V. P.

## KLEINE LANDHUIZEN IN HOLLAND

*(Petites maisons de campagne en Hollande)*
***RÉUNIES PAR F. HAUSBRAND, ARCHITECTE***

Editions « Kosmos », Amsterdam ; 91 pages ; prix 4,90 florins

Ce volume d'une belle présentation réunit 42 petites maisons de campagne classées en plusieurs catégories suivant leurs prix. Il y a peu de pays dans lesquelles les « maisons de campagne destinées au citadin » sont si nombreuses qu'en Hollande et le livre reflète bien la diversité de ces petites maisons de la petite habitation campagnarde traditionnelles à l'atelier en acier et en verre de tendances « modernes ». Les maisons reproduites sont presque toutes de construction récente et l'ensemble nous confirme une fois de plus l'état d'instabilité dans laquelle se trouve actuellement l'architecture nouvelle, en Hollande comme ailleurs.

M. B.

## ARREDAMENTO MODERNE DELLA CASA

***L'AMÉNAGEMENT MODERNE DE LA MAISON***
788 *reproductions, œuvre de* 300 *artistes de* 18 *nations différentes*
***PRÉFACE DE G. PAGANO***

L'art décoratif moderne dans les principaux pays du monde. C'est le premier ouvrage italien qui reproduise et présente, non seulement les meubles, mais aussi les différents objets qui forment l'aménagement de la maison. Ce livre pourra servir non seulement à tous les techniciens et artisans de l'ameublement, mais à tous ceux qui veulent réaliser un ameublement moderne et de toutes façons à celui qui veut se tenir au courant des tendances actuelles de l'art décoratif qui s'impose partout.

## LA RESPONSABILITÉ DECENNALE
## DES ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS

Parmi les questions juridiques intéressant spécialement les Architectes et Entrepreneurs, celles concernant *la responsabilité décennale* sont certainement les plus importantes.

*La Revue de la Propriété Immobilière et de la Construction* a entrepris de réunir la jurisprudence sur cette matière, de la classer selon une méthode parfaitement claire et logique et de la publier avec *index* et *tables* permettant des recherches faciles.

Cette jurisprudence est expliquée et commentée au moyen d'extrait des principaux ouvrages sur cette question.

Le numéro *d'Avril* 1939 est entièrement consacré à la *Responsabilité Décennale des Architectes et Entrepreneurs.*

Son prix est seulement de 10 francs. Il est envoyé sur simple demande adressée à la Revue de la Propriété Immobilière, 35, rue Saint-Georges, Paris (9°). Compte Chèques postaux (Paris 1911-94).

## LE NICKEL ET SES ALLIAGES
## DANS LA SUCRERIE ET LA DISTILLERIE

Le Centre d'Information du Nickel vient de publier sous forme de brochure, avec le titre ci-dessus, une étude de MM. Marcel Ballay et Georges Delbart. Cette brochure comprenant 22 pages, 24 figures et 12 tableaux sera envoyée gratuitement à toute personne qui en fera la demande au Centre d'Information du Nickel, 7 et 9, Boulevard Haussmann, Paris (9°).

## L'ILE DE FRANCE HUTCHINSON

Les Etablissements Hutchinson viennent de rééditer une carte de la région parisienne « L'Ile de France Hutchinson » (100 kms autour de Paris en une carte). Cette carte qui a déjà obtenu auprès du public un très vif succès, est en vente au prix de 9 frs. Adressez vos commandes à l'Architecture d'Aujourd'hui.

Vient de paraître le nouveau catalogue (1939) de la Librairie de l'Enseignement technique : Léon Eyrolles, Editeur, 61, Boulevard St-Germain, Paris (V°). Nous le signalons avec plaisir à l'attention de nos lecteurs.

# INFORMATIONS

## CONGRÈS

### *2e CONGRÈS INTERNATIONAL DU RÉGIONALISME*

Le 2e Congrès International du Régionalisme aura lieu à Lille-Roubaix-Tourcoing, du 30 juin au 3 juillet, et ce sera l'occasion pour les architectes de visiter l'Exposition du Progrès social à Lille.

Pour tous renseignements s'adresser, soit au Président du Congrès, 70, rue Colbert, Lille ; soit à M. Bourgeois, commissaire général.

### *CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME*

(STOCKHOLM 8-15 JUILLET 1939)

Nous rappelons que LA FEDERATION INTERNATIONALE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME qui organise à Stockholm, du 8 au 15 Juillet 1939, un Congrès International de l'Habitation et de l'Urbanisme, expédie actuellement les invitations et programme définitifs. Le Congrès aura lieu, sur invitation de la ville de Stockholm et sous le Haut Patronage de S. A. R. le Prince Héritier Gustave-Adolphe de Suède, du 8 au 15 juillet 1939, dans la capitale de la Suède.

De nombreux rapports sont parvenus sur les trois thèmes :

1. Habitations pour catégorie spéciale.
2. Urbanisme et Trafic Local.
3. Les bases administratives de l'aménagement national.

Les programmes détaillés sont à demander à la Secrétaire : Mme Paula SCHAFER, Fédération Internationale de l'Habitation et de l'Urbanisme, 47, Cantersteen, Bruxelles.

### *CENTENAIRE DE L'INSTITUT ROYAL DES ARCHITECTES D'IRLANDE*

L'Institut royal des architectes d'Irlande organise des fêtes et des séances d'études à Dublin, les 21, 22 et 23 juin, à l'occasion de son centenaire. Pour tous renseignements s'adresser au Royal Institute of the Architects of Oreland, 8, Merrion Square, N., Dublin.

## CONCOURS

### *VILLE DE LYON*

Dixième concours de la Société d'Embellissement de Lyon portant sur l'urbanisme du quartier Saint-Georges, de la place Saint-Jean à la montée de Choulans.

S'adresser à M. H. Plan, ingénieur des Travaux, Voirie municipale, Service des Plans et Alignements, 16, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Clôture des inscriptions, 15 décembre 1939.

### *POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A FONTENAY-SOUS-BOIS*

Le Conseil municipal de Fontenay-sous-Bois vient d'approuver le programme d'un concours à ouvrir entre les architectes du département de la Seine, pour la construction d'un groupe scolaire en matériaux légers, avenue de Montreuil, dans la limite d'une dépense de 2 millions de francs. Un crédit de 76.000 francs sera inscrit au budget supplémentaire pour l'attribution des primes aux concurrents de ce concours.

### *POUR LA RÉFECTION DE LA COUVERTURE DES HALLES CENTRALES DE LA VILLE D'AVIGNON*

Un concours est ouvert entre tous les Entrepreneurs français, pour la réfection de la couverture des Halles centrales de la ville d'Avignon.

Le pogramme établi à cet effet fixe les conditions d'admission et les pièces à fournir par chaque concurrent pour constituer le projet à présenter.

Le délai pour la réception des projets complets, sous pli cacheté et recommandé, expirera le 30 Juin 1939.

Les projets des concurrents admis au Concours seront examinés par un Jury spécial et soumis au Conseil municipal.

Les pièces composant le dossier du Concours seront communiquées à tout requérant, au bureau des Services Techniques à la Mairie, les jours ouvrables, ou expédiées, à titre onéreux, à tout Entrepreneur qui en fera la demande.

### *SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE*

*49e Concours général annuel de composition décorative et industrielle.*

Exposition des projets primés du samedi 10 juin au lundi 10 juillet 1939, de 10 heures à 17 heures au Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (1er). — Sujet du Concours : Un trophée sportif.

## DIVERS

### *MARIAGE*

Nous avons appris le mariage de Mlle Janine Chausson, fille de M. Henri Chausson, Vice-Président du Conseil, Administrateur-délégué des Etablissements Poliet et Chausson, avec M. Jacques Vial. Nos bien sincères félicitations.

## LA VIE ARCHITECTURALE

### *MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS*

116, Boulevard Raspail, Paris (6e)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée générale ordinaire de la Mutuelle des Architectes Français aura lieu le Jeudi 15 Juin 1939, à 9 heures, à Bourges, dans les Salons de la Mairie.

ORDRE DU JOUR

Vérifications des pouvoirs et du quorum.

Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales.

Exposé de l'Administrateur délégué sur le fonctionnement interne de la Mutuelle.

Rapport des Commissaires aux comptes.

Approbation, redressement ou rejet des comptes présentés.

Quitus aux administrateurs.

Approbation, redressement ou rejet du projet de répartition.

Election de deux administrateurs en remplacement de MM. Coustet et Verrier, Administrateurs sortants et rééligibles.

(Nota : Les candidatures éventuelles peuvent se manifester jusqu'au moment du vote).

Election de deux commissaires aux comptes et de deux commissaires aux comptes adjoints en remplacement de MM. Heulot, Cordonnier, Duprat et Huguenin, sortants et rééligibles.

Cette assemblée générale a été suivie d'une causerie de Me Minvielle sur des cas concrets de responsabilité.

### *CHEZ « LES ARCHITECTES AMIS DE LA CAVE »*

Les « Architectes amis de la Cave » ont procédé, le mardi 23 mai, à 17 h. 30, au cellier du « Soleil dans la Cave » (Rôtisserie de la Reine Pédauque), 6, rue de la Pépinière, à Paris, à la cérémonie du baptême au vin de France, de leur groupement.

## EXPOSITIONS

### *EXPOSITION INTERNATIONALE A NEW-YORK*

LE CENTRE DE DÉGUSTATION AU PAVILLON DE LA FRANCE

Le Centre de dégustation du Pavillon de la France à la World's Fair de New-York se recommande aux visiteurs par les jeux de lumière aux vives couleurs, qui font chatoyer ce qu'on a nommé, à juste titre, « la table de Gargantua ».

Sur 25 mètres de longueur, c'est la plus somptueuse présentation que l'on puisse rêver, de savoureux produits régionaux, solides et liquides. Les chutes de pièces de gibier et les magnums impressionnants alternent, pour la joie des yeux et l'éveil de l'appétit. Un certain nombre de ces splendeurs gastronomiques ne sont pas destinées à l'immédiate consommation. Mais le public n'y perdra rien. L'immense bar long de 50 mètres, « le plus grand du monde », leur propose, avec une carte de boissons infiniment riche et séduisante, tous ce que les goûts les plus divers peuvent souhaiter pour accompagner un verre de vin, ou faire même tout un léger repas.

Dès son inauguration, ce bar et ses annexes ont bénéficié d'un immense succès qui n'étonnera personne et qui n'a d'égal que celui de notre magnifique restaurant de cinq cents places, situé un étage plus haut. Puisse la gastronomie de notre Pavillon charmer bien des heures, pour des millions d'amis de la France !

### *A LA GALERIE JEANNE BUCHER*

*9 ter, boulevard du Montparnasse, 6e*

Du 2 au 17 JUIN 1939 : WASSILY KANDINSKY (Exposition de Gouaches anciennes et récentes).

Du 20 au 30 JUIN 1939 : MAX ERNST (Exposition des Toiles de 1939).

Du 1er au 31 JUILLET 1939 : ANDRE BAUCHANT (Toiles de 1937-1938 - 1939).

### *CHEZ RENÉ DROUIN*

17, Place Vendôme, du 16 au 30 mai 1939,
Pavel Tchelitchek expose PHENOMENA

## RECTIFICATION

Dans notre numéro 3 de Mars 1939, nous avons publié, pages 36 et 37 une étude sur un plan d'aménagement et d'extension de la Ville d'Angers avec deux plans et quatre photographies. Par suite d'une erreur de typographie, le nom de l'auteur de la notice, de ces plans et de ces vues, a été indiqué d'une façon erronée. Ils sont exclusivement l'œuvre de M. EDOUARD-ANDRE, Architecte-Paysagiste-Urbaniste, Membre de la Société Française des Urbanistes.

# CONCOURS DES CHATEAUX-D'EAU

Le concours institué par le Comité « HYGIENE ET EAU » entre architectes, ingénieurs et techniciens pour établir des modèles de réservoir d'eau esthétiques, a remporté un vif succès, puisque le jury a eu à juger 170 projets.

Le thème qui avait été proposé était le suivant: « recherche de types de châteaux-d'eau (réservoirs) qui, tout en répondant à l'objet technique de cette sorte d'ouvrages, soient susceptibles d'ajouter un élément de beauté à un décor urbain ou à un paysage. Chaque projet devait être conçu de manière à s'harmoniser, à un site urbain ou rural choisi par le concurrent. »

Le jury était composé de MM. Auguste PERRET, architecte, président; P. CAZIOT, membre de l'Académie d'Agriculture; DESCROIX, président de l'Association des Hygiénistes et Techniciens municipaux; J. HERISSAY, homme de lettres; R. PREAUD, directeur des Eaux et du Génie Rural au Ministère de l'Agriculture; L. ROMIER, président du Comité « HYGIENE ET EAU »; ROUX-SPITZ, architecte; Léandre VAILLAT, urbaniste.

La Proclamation des Prix a eu lieu le 21 Avril dernier, et M. Lucien Romier, président du Comité « Hygiène et Eau », a prononcé une allocution, dont nous avons retenu le passage ci-dessous :

*« En instituant le concours des châteaux-d'eau, le Comité « Hygiène et Eau » a voulu réagir contre une tendance trop « répandue. Sous le prétexte, ou pour la raison que tout se paye fort cher, que les œuvres somptuaires ne sont plus de saison, ce qu'il est convenu d'appeler les « ouvrages utilitaires, ne s'accompagnent « pas aussi souvent qu'on le désirerait, « d'une recherche esthétique. On croit aller droit au but. Ne se trompe-t-on pas ? « Ne rendrait-on pas plus facile l'exécution de certaines œuvres, en leur conférant ce minimum d'attrait dont les monuments du passé, même les plus humbles, étaient dotés, et qui leur donne aujourd'hui tant de charme à nos yeux ?*

*« L'artiste, jadis, collaborait plus souvent avec l'ingénieur et le moindre artisan savait que le sens esthétique fait « partie de la technique du métier. »*

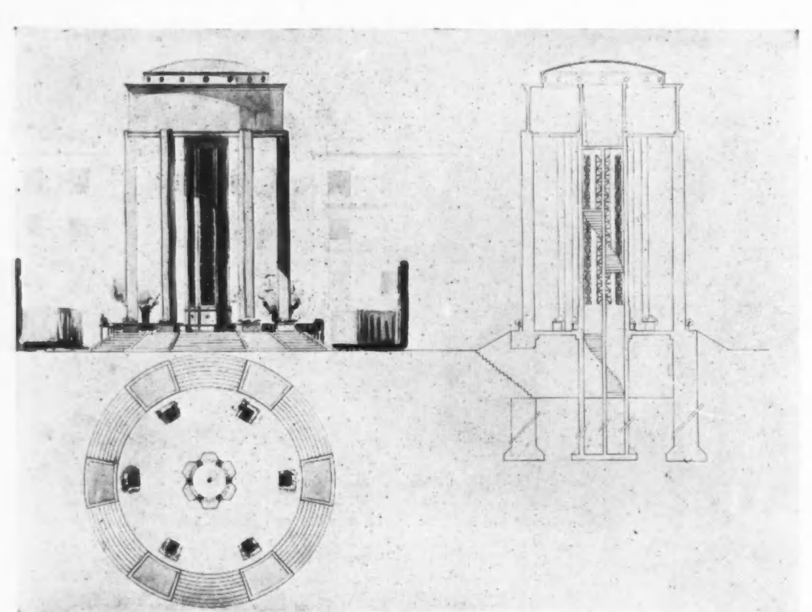
Pour tenir compte du grand nombre des concurrents, le jury décida de récompenser une quantité relativement importante de projets ; il accorda deux premiers prix, quatre seconds prix et onze troisièmes prix.

Voici les noms des lauréats :

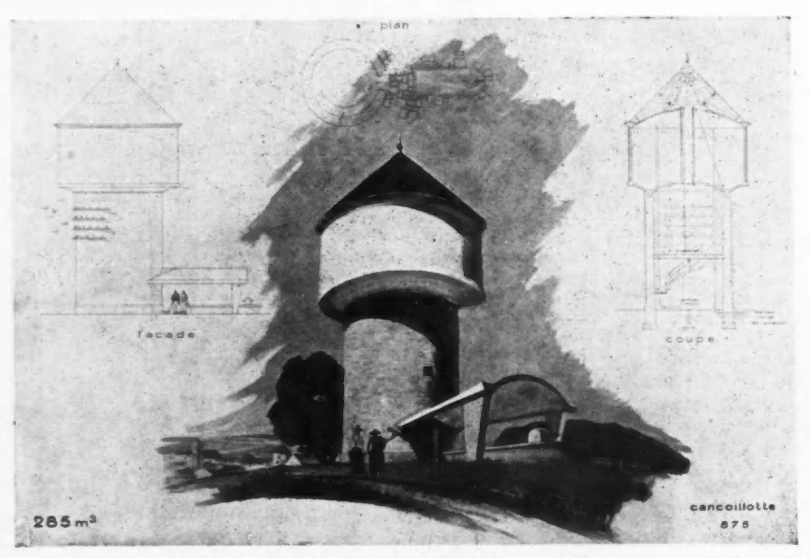
*Premiers prix :* MM. Jean Grosbois - Jean Humbaire, en collaboration avec M. Pierre Drouin.

*Seconds prix:* MM. A. Bataille - R. Duru - E. Michel, en collaboration avec J. Maugy - M. Mutin.

*Troisièmes prix:* MM. Beurdeley - L. Chrétien - M. Faucher - R. Guillot - Marcel Bernard - G. Martin, en collaboration avec G. Gripari - Martineau - P. Pinsard - J. Soupre, en collaboration avec P. Ducoloner - P. Theubet, en collaboration avec P. A. V., Legendre - A. Viville, en collaboration avec P. Farge.

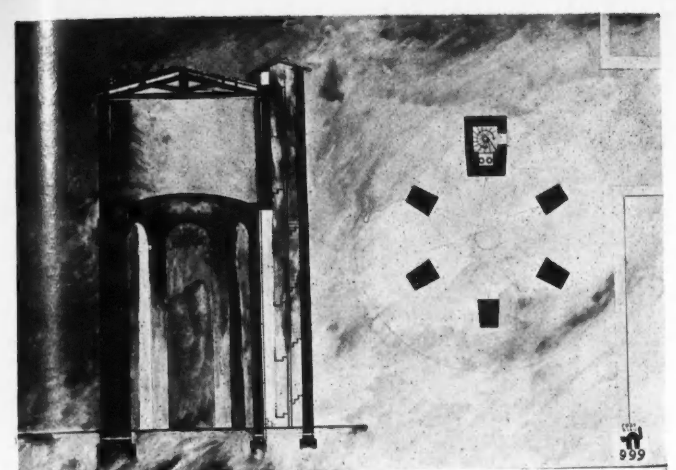


*PREMIER PRIX : PROJET DE M. JEAN GROSBOIS*

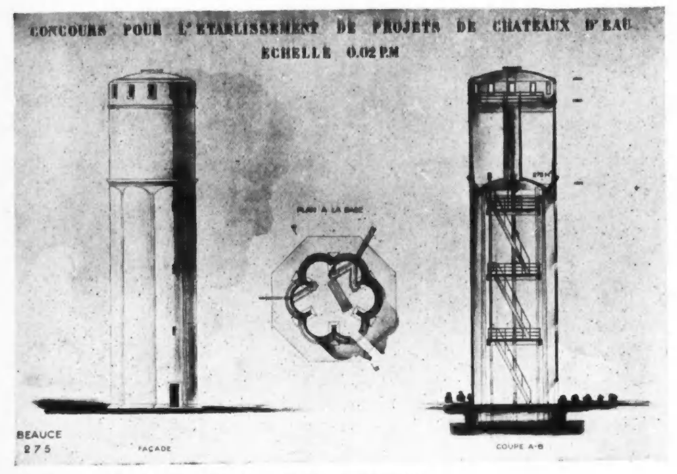



*PREMIER PRIX : PROJET DE M. JEAN HUMBAIRE, en collaboration avec M. PIERRE DROUIN*

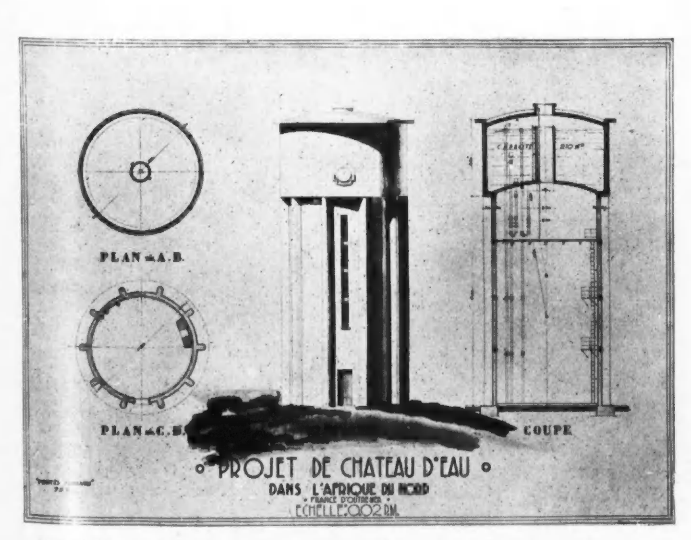
# CONCOURS DES CHATEAUX-D'EAU




*SECOND PRIX : PROJET DE M. A. BATAILLE*




*SECOND PRIX : PROJET DE M. R. DURU*




*SECOND PRIX : PROJET DE M. E. MICHEL, en collaboration avec M. J. MAUGY*




*SECOND PRIX : PROJET DE M. M. MUTIN*

# UN VOYAGE D'ÉTUDES EN U. R. S. S.

## DU 28 AOUT AU 19 SEPTEMBRE 1939

L'Architecture d'Aujourd'hui signale à ses lecteurs que les « Réunions Internationales d'Architectes » qui organisèrent en Août-Septembre 1932, un premier voyage d'études et d'information en U. R. S. S., auquel des architectes de nombreux pays s'associèrent, organise un nouveau circuit vers l'Union Soviétique.

Depuis le premier voyage sept ans se sont écoulés, pendant lesquels l'architecture soviétique a beaucoup évolué et considérablement réalisé.

L'Union des Architectes Soviétiques vient d'établir à l'intention de ce circuit, un programme de visites des plus complets, qui satisfera pleinement le désir de documentation des participants au voyage.

L'itinéraire prescrit les visites de Leningrad, Moscou, Kharlov et Kiev. En Union Soviétique un accueil cordial sera réservé aux architectes d'occident.

Pour agrémenter encore le circuit, le programme prévu comprend : à l'aller, la visite de l'Exposition de Liége, un arrêt à Anvers et à Helsinki ; au retour, un arrêt à Varsovie, ce qui nous permettra de prendre contact avec nos amis de Belgique, Finlande et Pologne.

Voici, au surplus, le programme sommaire du voyage projeté :

Lundi 28 Août : Départ de Paris vers 10 h. Arrivée à Liége vers 13 h.
29 Août : Liége.
30 Août : Anvers.
31 Août, 1er et 2 Septembre : En mer, vers la Finlande.
3 Septembre : Arrivée à Helsinki, dans la soirée.
4 et 5 Septembre : Helsinki.
6, 7, et 8 Septembre : Leningrad.
Du 9 au 12 Septembre : Moscou.
13 et 14 Septembre : Kharkov.
Du 15 au 17 Septembre : Kiev.
18 et 19 Septembre : Varsovie.
20 Septembre : Arrivée à Paris vers 21 h.

*Services assurés:* Chemin de fer, 2e classe. Bateau 1e classe. W.-L. ou couchettes pour les nuits en chemin de fer. Visites, excursions, transferts, guides ; séjour dans de très bons hôtels ; repas en cours de route en wagons-restaurant.

Prix forfaitaire réservé aux membres des R. I. A. et aux personnes qui les accompagnent : 7.000 francs.

Les organisateurs prient instamment ceux que ce voyage intéresse, de bien vouloir donner *dès à présent* une adhésion de principe au Secrétariat des R. I. A. (Grand Palais, porte E. Cours-la-Reine, Paris VIIIe) ou à Intourist, 12, rue Auber, IXe.

# LE BILAN FINANCIER DES CINQ PREMIERS MOIS DU PLAN DE TROIS ANS

## *DÉCLARATIONS DE M. PAUL REYNAUD*

« Que s'est-il passé depuis mon arrivée au ministère des Finances, en novembre dernier ? commença M. Paul Reynaud. Il s'est produit une aggravation considérable des dépenses militaires, et, à plusieurs reprises, une aggravation de la tension internationale. La conséquense, semble-t-il, aurait dû être une aggravation financière, puisqu'on augmentait les dépenses et, par là, une aggravation de la situation monétaire. D'autre part, puisqu'on augmentait le nombre d'hommes travaillant pour la défense nationale et les quantités de matières premières utilisées par les industries de défense nationale, on aurait dû, logiquement, compter en outre une aggravation de la situation économique.

« Eh bien ! je crois qu'il résulte du bilan des cinq premiers mois expirant au 31 mars dernier, qu'au lieu d'une aggravation, nous avons enregistré une amélioration de la situation.

« J'indique d'ailleurs, par parenthèse, que ce bilan a été établi conformément à l'engagement que j'avais pris au Sénat d'abord, puis à la Chambre, au moment du vote du budget, au cours d'une intervention dans laquelle j'indiquais que « nous verrons s'il y a lieu par la suite de modifier certains des décrets-lois que le gouvernement a pris le 12 novembre ».

« La base de tout, comme je l'ai souvent dit à la tribune, c'est la situation économique. Or, au 31 mars, l'indice général de la production accuse une hausse de 12 % par rapport au début de ce qu'on appelle « une expérience », au début de novembre dernier.

« Si vous considérez le chômage, il était de 40.000 unités de plus au début de novembre qu'à la même époque de 1937 et qu'au 31 mars dernier il était de 3.300 de moins qu'à la même époque de 1938 (aujourd'hui 6.800 de moins).

« Voilà en ce qui concerne l'économie. Ces résultats sont dus, à notre avis, au fait que nous avons assoupli le régime du travail, à la grande satisfaction des ouvriers, qui ont accepté l'augmentation des heures de travail ; que d'autre part, nous avons pu, par l'irrigation des capitaux qui sont venus fertiliser une terre desséchée, favoriser le développement économique. Au lieu de sortir les capitaux rentrent.

« Au point de vue financier, il est frappant de constater que les mesures prises et qui, sans doute, sont des mesures sévères — mais combien moins sévères que les mesures prises dans les pays totalitaires, il ne faut pas l'oublier — ont eu pour effet d'améliorer la situation financière dans des proportions fort importantes.

« Voilà pour la situation financière.

« Je puis dire en passant que, évidemment, en 1928, il y a onze ans, le taux d'intérêt était plus élevé dans le monde, d'une façon générale, qu'aujourd'hui ; à l'époque, deux ans après son arrivée au pouvoir, M. Poincaré avait lancé un emprunt 5 %, comme je viens de le faire, mais, au lieu de l'émettre à 98, il l'avait émis à 91.

« Quant à la situation monétaire, ce matin la presse américaine disait que le franc était la monnaie vedette de l'Europe. Les chiffres exposés dans le bilan indiquent la hausse du stock d'or du fonds d'égalisation des changes : 2 milliards, 4 milliards 900 millions, 12 milliards et demi, 14 milliards..., vous voyez la montée sans arrêt jusqu'à la fin de janvier.

« Les chiffres publiés dans le « bilan », qui font ressortir l'augmentation de l'or, s'arrêtent à fin janvier ; ce ne sont pas les chiffres actuels. Pendant février, qui est un mois court, il est rentré deux fois plus d'or dans les caves de la Banque de France qu'en janvier.

« Cela étant, il n'est pas douteux que la tension extérieure produit son effet dans l'ordre économique. Contre ce que j'ai appelé la demi-paralysie provoquée par la tension extérieure, ce n'est pas au gouvernement à agir, c'est à tous les Français, individuellement. Dans la mesure où un Français cesse d'entreprendre, de risquer, d'acheter un titre, d'acheter une maison, il diminue en même temps la force de résistance de son pays. Par conséquent, on peut mesurer les risques, mais il est essentiel de ne pas les exagérer et une des manières de lutter contre ces risques d'une façon comparable à des mesures d'ordre militaire, c'est de maintenir le rythme de la vie économique du pays.

« Les Français viennent de répondre magnifiquement à l'appel que le gouvernement vient de leur adresser puisqu'il est sans exemple, même dans les périodes les plus pacifiques et alors que l'économie était la plus prospère, qu'un emprunt de 6 milliards ait été couvert en un jour.

« Ce qui vient de se produire en France depuis six mois, c'est-à-dire l'amélioration de la situation, alors qu'il y avait des facteurs d'aggravation de la situation, prouve que les démocraties sont parfaitement capables de se réformer et que, lorsqu'il est fait appel au patriotisme des libres citoyens d'une démocratie, ils répondent « Présent ».

« Nous avons pu maintenir la situation financière et améliorer la situation monétaire parce que nous avons pu faire des réformes, des réformes qui ne sont pas superficielles, mais des réformes en profondeur. Par exemple, nous avons modifié le fonctionnement du service des alcools, nous avons modifié le fonctionnement de l'office du blé. Ce sont des réformes profondes. Nous avons pris des dispositions pour diminuer le nombre des fonctionnaires. Nous avons pris des dispositions nouvelles, hardies, que certains ont jugé draconiennes, en matière de gestion municipale. Eh bien ! j'ai la conviction que l'opinion publique a parfaitement compris la nécessité de ces réformes.

« En tout cas, ce qui est certain, c'est que les sacrifices que nous avons demandés et que le pays a consentis ont maintenu la monnaie au-dessus de toute atteinte et que, par là, ils ont évité l'inflation monétaire. L'inflation monétaire, c'était pour les grandes masses de ce pays, pour tous les salariés sans exception, pour tous ceux qui vivent d'un revenu fixe, c'était une menace effrayante, car, quand le prix du pain monte de 90 % — ce qui s'est produit pendant les deux premières années de cette législature — il n'y a pas d'abattement à la base et il n'y a pas d'impôt plus cruel que celui-là, il n'y a pas d'exonération pour les familles nombreuses. » Par conséquent, dans l'ordre social, conclut M. Paul Reynaud, l'immense service rendu par le gouvernement, c'est d'avoir évité ces souffrances infinies qui auraient été dues à l'effondrement de la monnaie.

# INFORMATIONS DIVERSES

## LA MAISON DU PEUPLE A CLICHY

### *LA MENUISERIE MÉTALLIQUE*

Dans l'étude consacrée à la Maison du Peuple à Clichy (voir page 40), les Architectes, MM. Beaudouin et Lods, ont employé le mastic Stopstara, pour les masticages des glaces des panneaux coulissants.

Cette décision est motivée par les raisons suivantes :

Le durcissement qui se produit immédiatement dans la masse du Stopstara permet les manœuvres, même violentes, des fenêtres à glissières ou à guillotines, sans avoir à redouter que la miroiterie joue dans le cadre métallique, au point d'en chasser le mastic.

En dehors de ces avantages, le Stopstara donne des solins nets, d'une grande solidité, pouvant être peints immédiatement, et n'étant plus suscepibles d'être détériorés ou déformés par des empreintes de doigts ou d'outils.

MM. Beaudouin et Lods qui, au cours d'un voyage d'études en Hollande, avaient déjà remarqué l'emploi courant de ce produit dont l'application est aussi généralisée en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique et en Suisse (Palais de la S. D. N.), préconisent son emploi depuis de nombreuses années, et l'ont utilisé dans une autre de leurs réalisations : Le Club-Roland-Garros, du terrain d'aviation de Buc.

D'autres importantes constructions : Ministère des P. T. T., Ecole des Violettes à Saumur, etc..., sont dotées de miroiterie sur menuiserie métallique posée au Stopstara.

Signalons à nos lecteurs intéressés, que ce sont les Etablissements V. Balot, producteurs du Masticon, le mastic plastique bien connu, qui fabriquent et distribuent en France « STOPSTARA », le mastic solide.

Tous renseignements et documentation sont fournis par les Etablissements V. BALOT, 36-38, Rue du Parc, Alfortville (Seine).

### *LES STORES*

L'obturation des vitrages par stores, assurée par les Etablissements Belzacq frères, répond à deux fins essentielles :

1°. *Protection contre les rayons solaires.*

C'est le cas des vitrages verticaux des trois façades principales.

Parallèlement aux vitrages, 107 bandes de toiles de nuance orange, divisées en 9 trains de 10, 15 ou 17 bandes montées sur un arbre d'enroulement unique, se déroulent sous l'action de 9 treuils électriques commandés par un tableau disposé à 'intérieur des salles. Ces toiles sont tendues par des contrepoids qui se déplacent dans le plan vertical, guidés par des galets latéraux dans les glissières de l'ossature.

Devant la façade, sur le Boulevard de Lorraine, les 17 toiles centrales prennent, à fin de course, la position oblique « à l'italienne » qui complète heureusement l'esthétique générale du bâtiment (voir clichés ci-dessus).

2°. *Obscurcissement de la salle de projection.*

Ce résultat, obtenu partiellement par les cloisons mobiles, se trouve définitivement acquis par le moyen de vélums en voile noir à commande électrique, disposés à l'intérieur de lanterneaux mobiles.

Les vélums se déploient, parallèlement aux toitures et aux pignons triangulaires, sur des chemins de roulement, au moyen de galets. Chaque vélum déployé offre donc l'aspect d'un prisme opaque.

Les Etablissements B. F. ont réalisé également l'installation du grand écran mobile de projection transonore sur armature triangulée indéformable dans lesquelles ils se sont spécialisés depuis plusieurs années.

Les stores du Centre Social de Châteauroux ont été également installés par les Etablissements Belzacq.

### *L'ABRI EN BÉTON ARMÉ*

L'abri en béton armé pour la Défense passive a été exécuté par l'Entreprise Thomas Kotland, 32, rue de Varenne à Paris.

### *LES PARATONNERRES*

La Maison Maurice Dubois, 26, rue de la Pépinière à Paris, a fourni les paratonnerres, non seulement de la Maison du Peuple à Clichy, mais des Bureaux de Postes et Télégraphes de Boulogne (Seine) et de Lille.

## SALLE DES FÊTES DE GENNEVILLIERS

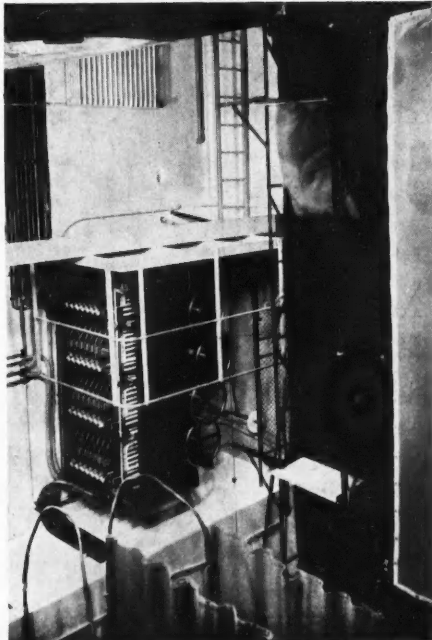


Photo Philips

*Jeu d'orgues de la Salle des Fêtes de Gennevilliers. Puissance installée : 200 KW. 4 couleurs permettant de donner de multiples effets. PRETEUX, ARCUEIL, installateurs.*

L'étanchéité du Bureau de Postes et Télégraphes de Courbevoie (M. Debat-Ponsan, architecte) a été exécuté par les Etablissements Deschamps C°, 10, rue Vauvenargues à Paris, en seuramiante avec protection asphalte sablé.

### *CONSTRUCTIONS EN BOIS*

La Société de Construction des Hautes Alpes, 49, rue Erlanger à Paris, présente actuellement à Grenoble un chalet de montagne qui est un résumé de sa technique. Pour le visiter s'adresser à son représentant à Grenoble, M. Martin, 12, rue de Belgrade.



*Photo Salaün*

*LA MAISON DU PEUPLE A CLICHY. MM. BEAUDOUIN ET LODS, ARCHITECTES. STORES BELZACQ FRÈRES*



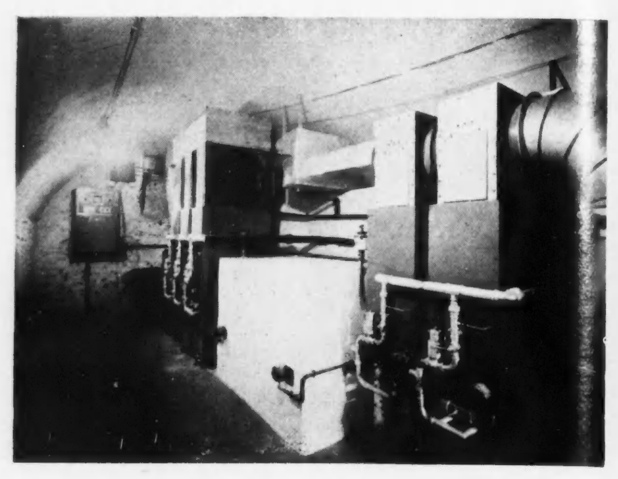
*Document Ronéo*

*LE NOUVEL HOTEL DU MINISTÈRE DES P.T.T. Vue partielle des 60.000 cases à trappe des Ets Ronéo. M. DEBAT-PONSAN, Arch.*

# LE CHAUFFAGE AU GAZ DES BATIMENTS PUBLICS



*MAIRIE DU BLANC (INDRE)*
*Vue de la Salle du Conseil, chauffée par radiateurs à gaz indépendants. Noter l'utilisation d'une ancienne cheminée pour l'évacuation des produits de combustion.*



*MAIRIE DE PIERREFITTE (SEINE)*
*Vue de la chaufferie. Au fond, générateur d'air chaud de 150.000 calories pour le chauffage des locaux administratifs. Au premier plan, générateur de 70.000 calories pour le chauffage de la salle des fêtes. Au fond et à gauche, armoire de commande automatique.*

L'utilisation des bâtiments publics n'est pas continue comme celle des bâtiments à usage d'habitation: leur occupation, régulière quand il s'agit de bureaux ou organismes similaires, est infiniment plus variable s'il s'agit de salles de fêtes.

Dans tous les cas, les locaux ne sont occupés qu'un petit nombre d'heures pas jour; or, les solutions classiques de chauffage, telles que le chauffage central à eau chaude, n'atteignent leur maximum de rendement avec les combustibles solides qu'à condition de correspondre à une utilisation continue, la grande inertie du système ne permettant pas de faire varier la température et par le fait même la dépense de combustible en fonction des heures ou du degré d'occupation des locaux.

Dans ces conditions, il était tout indiqué de faire appel pour le chauffage des bâtiments publics, à l'emploi d'un combustible souple, instantané, et à des installations d'inertie faible ou presque nulle permettant une mise en température rapide des locaux et l'arrêt total de la dépense de combustible aussitôt que cesse leur occupation.

Le combustible qui répond le mieux à toutes ces exigences, est le gaz de ville qui supprime également toute sujétion due à la main-d'œuvre pour l'allumage et l'entretien du chauffage, pour l'emmagasinage du combustible ou l'enlèvement des cendres.

Les tarifs spéciaux appliqués par la plupart des Sociétés Gazières au gaz consommé pour le chauffage des locaux lui ont donné depuis quelques années droit de cité dans ce domaine et lui ont permis de rivaliser avantageusement avec les autres combustibles au seul point de vue des dépenses d'exploitation, notamment pour le chauffage des locaux à utilisation intermittente.

En outre, la variété de ses modes d'utilisation permet de trouver dans tous les cas la solution la plus *heureuse.*

Le gaz peut être utilisé, en effet:

Soit dans des installations de chauffage central à eau chaude ou vapeur, auxquelles il procure la souplesse qui leur manque avec les combustibles solides pour résoudre de façon satisfaisante le problème du chauffage intermittent;

Soit dans des radiateurs indépendants qui permettent de réaliser des installations en général peu coûteuses, et d'une très grande souplesse ;

Soit dans des générateurs à air pulsé qui, aux avantages indiqués ci-dessus, ajoutent celui d'une ventilation rationnelle, avantage particulièrement sensible s'il s'agit de salles des fêtes, ou de salles de public, où une affluence souvent très grande rend très rapidement irrespirable l'atmosphère d'un local mal ventilé.

Soit enfin, au moyen de lampes ou panneaux radiants, qui permettent dans un local ouvert à tous les vents tel que les marchés couverts par exemple, de procurer par leur rayonnement une température confortable, impossible à obtenir par n'importe quel autre moyen.

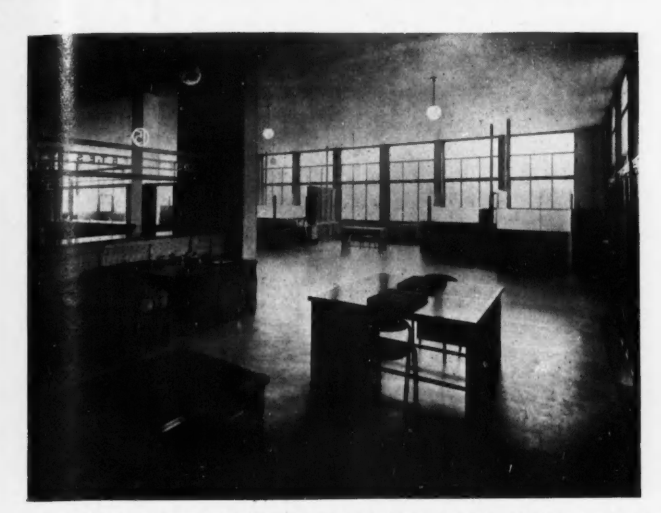
Des réalisations faisant appel à ces différents procédés existent déjà en grand nombre. En France, de nombreuses mairies, salles des fêtes, bureaux de poste, etc... sont déjà chauffés au gaz. Les architectes, obligés de tenir compte des exigences du problème spécial et de la nécessité de plus en plus impérative de réduire au maximum les frais d'exploitation, ont compris que le gaz de ville est le combustible qui répond le mieux à toutes ces conditions, en supprimant toute main-d'œuvre, et en permettant de proportionner la dépense de combustible aux besoins en chauffage du local.

Cette proportionnalité peut être obtenue de façon rigoureuse et avec la plus grande facilité par l'emploi d'une régulation automatique qui permet d'atteindre et de maintenir la température désirée sans gaspillage de combustible, et de calquer le régime de marche et d'arrêt sur le régime d'occupation. Les dispositifs employés sont des plus simples et leur fonctionnement donne toute sécurité.

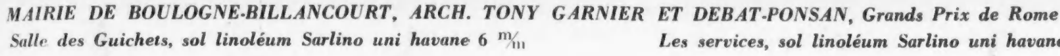
Enfin, il importe de souligner que les appareils à gaz ne nécessitent aucun entretien ni aucune réparation, même après un long service; leur emploi supprime également les frais de nettoyage et de remise en état des chaufferies. Celles-ci avec les radiateurs indépendants ou les générateurs à air pulsé peuvent être même totalement supprimées, ce qui permet dans bien des cas une réduction importante des frais de premier établissement.

Tous ces avantages font du gaz de ville le combustible idéal pour tous les problèmes de chauffage intermittent. C'est en outre, un combustible français, et il importe que, dans les circonstances présentes, les organismes officiels donnent sur ce point comme sur les autres, l'exemple de la solidarité nationale.

# LES SOLS LINOLÉUM DANS LES BATIMENTS PUBLICS







*MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT, ARCH. TONY GARNIER ET DEBAT-PONSAN, Grands Prix de Rome* — Photos Kollar

*Salle des Guichets, sol linoléum Sarlino uni havane 6 m/m*

*Les services, sol linoléum Sarlino uni havane 6 m/m*

Il est logiquement admis que l'architecte, maître de toute œuvre constructive, doit tout connaître et tout diriger.

Les méthodes nouvelles, qui ont remplacé, définitivement, les procédés antiques et désuets, lui imposent une tâche immense et complexe. La science architecturale moderne exige, à la fois, la connaissance des conceptions novatrices dans l'art de construire, l'adoption de matériaux appropriés et le choix judicieux d'éléments qui complètent rationnellement le bâtiment.

La vieille bâtisse a largement fait son temps et, conséquence heureuse, certains matériaux, aux multiples inconvénients, ont été abandonnés. Le bois a disparu, emportant avec lui les risques d'incendie. Le plâtre et la pierre, dangereux réceptacles de poussières, de microbes, si néfastes à la santé publique, ont été condamnés. Le béton, le fer, l'acier, le verre et autres dérivés, sont actuellement les matériaux employés dans toute construction de conception et d'allure modernes.

Le béton armé, dont l'armature indestructible résiste au temps, permet d'étendre la portée de la ligne horizontale. L'ossature se prête à délimiter l'espace par des matériaux sans poids apparent. Les possibilités techniques sont, pratiquement, illimitées. Enfin, l'hygiène devient la loi supérieure dans la construction nouvelle, et l'architecte résoud, en fonction de ces données, deux problèmes d'importance capitale : l'ouverture de larges baies et *l'aménagement des sols.*

En façade, les pleins, réduits aux piliers de l'ossature, permettent d'élever des édifices esthétiques et accueillants, aux vastes fenêtres qui laissent entrer : *air et lumière,* ces précieux gages de santé et de précieuse disposition à l'activité féconde.

D'autre part, le mouvement de rénovation qui, depuis dix ans, s'est affirmé avec tant d'éclat, en architecture, a transformé l'installation intérieure des habitations et trouvé la formule du plancher parfait. Serait-il logique de réserver les effets bienfaisants de l'hygiène et du confort aux demeures privées ?

Quelle méconnaissance absolue du Devoir Social si les derniers progrès dont bénéficient les aménagements intérieurs n'étaient pas prévus dans nos *Edifices publics:* Ministères, Mairies, Hôtels-des-Postes, Centraux téléphoniques.

En vérité, la plupart de ces bâtiments offrent, à nos yeux, leur masse sans caractère, souvent dépourvue d'unité, leurs grosses et mornes façades aux fenêtres étroites où l'air et la lumière entrent parcimonieusement. Dans des locaux exigus, insalubres, bruyants, parfois primitivement agencés, le personnel travaille dans des conditions peu favorables au bon fonctionnement du Service.

Il est d'une absolue nécessité de doter nos *Etablissements publics* d'installations hygiéniques et confortables rationnellement conçues, d'organiser tous les services dans un large esprit pratique, et de créer cette ambiance qui peut donner un aspect fort accueillant aux locaux les plus impersonnels. Ainsi, dans un pareil cadre, le personnel travaillera sans peine, le public se trouvera plus à l'aise, et tous jouiront des bienfaits du progrès constructif.

Dans ces édifices, à plusieurs étages, où les salles, les dégagements, les couloirs et les escaliers sont si nombreux, la circulation est intense, et la recherche du *revêtement aseptique et insonore* des planchers est d'une importance primordiale.

Les recherches scientifiques ont révélé que le *linoléum* était parfaitement bactéricide, et l'expérience a nettement prouvé que ce matériau atténuait efficacement *le bruit et ses répercussions.* Outre ses incontestables propriétés, le linoléum constitue *un sol élastique, souple à la marche, résistant, étanche, inodore, athermique, d'un entretien aisé et peu coûteux.* Sa puissance décorative, ses tons unis ou jaspés, aux coloris multiples, permettent de réaliser toutes les conceptions artistiques et pratiques, de créer des ensembles esthétiques du plus bel effet.

*Le Linoléum,* posé selon les règles de l'art, sur un sol parfaitement rigide, irréprochablement nivelé et sec, offre une surface rigoureusement plane et sans joints. Son aspect et la commodité de l'appliquer, en le collant, soit directement sur une chape en mortier de ciment ou de béton-liège, soit sur une chape spéciale, font de ce matériau *le revêtement idéal* dans la construction moderne.

A ce titre, et indépendamment du nombre de constructions déjà réalisées dans le vaste domaine des Etablissements Sanitaires, des groupes scolaires et de l'habitation, le *Linoléum* est appelé à devenir *le sol de tout édifice public.* Déjà, son adoption rationnelle dans de récentes édifications: Hôtel-de-Ville de Boulogne-Billancourt, Bureau Central de Chèques Postaux à Paris, Centraux téléphoniques à Paris et à Vincennes, Bourse du Travail à Bordeaux, Stations de Radio-Diffusion, près de Strasbourg, est très significative.

L'art de construire consiste également à utiliser les matériaux du meilleur choix et le *linoléum* justifie excellemment la synthèse de l'hygiène, de l'insonorité, du confort, de l'agrément et de l'harmonie.

Philippe HETTINGER.

*Pour toute documentation et renseignements sur les meilleures conditions d'emploi du Linoléum, s'adresser au SERVICE d'ETUDES TECHNIQUES, de la Société INDUSTRIELLE REMOISE du LINOLEUM SARLINO, 49, Boulevard de Charonne, PARIS (XI<sup>e</sup>). Tél. : Roq 91-34.*

# AU NOUVEAU MINISTÈRE DES P. T. T.

**M. DEBAT-PONSAN,**
Architecte en Chef des Bâtiments Civils
et Palais Nationaux
1er Grand Prix de Rome

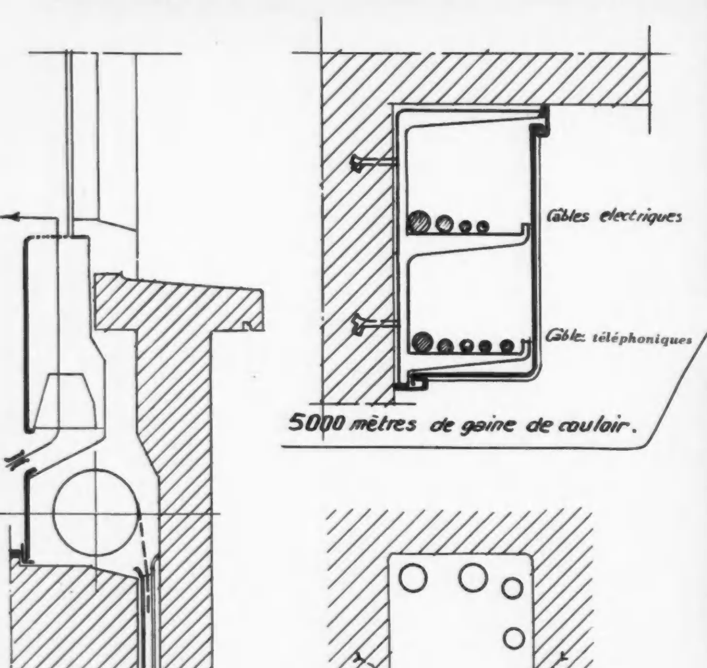


## Il a été employé en

# Tôlerie Façonnée

## GRAMES

**Plus de 200 tonnes de Cache-radiateurs - Gaînes verticales - Gaînes de couloirs, etc.**






La nécessité dans tout bâtiment moderne de masquer les canalisations pour une raison d'esthétique n'exclut pas de pouvoir à tout moment les vérifier sans aucune dégradation.

M. DEBAT-PONSAN a porté son choix sur la tôle d'acier qui, par sa robustesse, sa sobriété de lignes permet en outre de résoudre facilement les différents problèmes de démontabilité sans vis ni boulons qui étaient posés.

Après un concours entre spécialistes, le choix de l'Administration des P. T. T. et de M. DEBAT-PONSAN s'est porté sur les solutions présentées par . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

## LA MAISON MÉTALLIQUE

# GRAMES

**ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GRAVET ET MESLAND**
Société Anonyme au Capital de 800.000 Francs
**70, RUE AMELOT, 70 — PARIS - ROQ 15-78**

# PARQUETS CHÊNE... ET CONFORT TECHNIQUE INSONORE « STABYL »

Un grand nombre de nos lecteurs, après avoir pris connaissance de nos précédents articles parus dans « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI » d'Août et Décembre 1938, nous ont écrit pour nous demander si les parquets « STABYL » pouvaient être posés par n'importe quel menuisier-parqueteur.

Nous nous sommes empressés de les aviser que nous transmettions leurs lettres à la SOCIETE FRANC-COMTOISE DES BOIS SECS, 40, Rue Gérôme à VESOUL (Haute-Saône) et 3, Rue de Bucarest à PARIS (8e). Cette Société a fait savoir aux intéressés que la technique de pose exige une main d'œuvre spécialisée en raison des garanties dont il est nécessaire d'entourer le dosage et l'application de l'enduit souple qui constitue l'élément essentiel de la réussite « STABYL ». En conséquence, la SOCIETE FRANC-COMTOISE DES BOIS SECS se réserve l'exclusivité de pose des parquets « STABYL ».

### *ENDUIT « STABYL-ADHÉSIF »*

Cet enduit est un produit non bitumeux qui s'applique à froid comme un mastic. Ses qualités premières sont :

a) - parfaite adhérence au sol.
b) - plasticité.
c) - imperméabilité.
d) - insonorité.

### *INSONORITÉ*

Le parquet « STABYL » supprime la caisse de résonance des parquets courants. De plus, l'enduit « STABYL-ADHESIF » absorbe les ondes sonores d'où qu'elles viennent et les empêchent par conséquent de se transmettre du bois à la maçonnerie et de la maçonnerie au bois.

Le parquet et l'enduit intimement liés réalisent un revêtement unissant les avantages d'un parquet bois et d'un tapis grâce à la plasticité de la sous-couche portante.

La qualité antiphonique du parquet « STABYL » est mise en valeur par l'essai n° 84.345 du Laboratoire des Arts et Métiers du 18 Février 1937 : un panneau de « STABYL » sur dalles de mortier de ciment au dosage, de 300 Kgs par m³, de 0,04 cm. d'épaisseur seulement a accusé un affaiblissement de — 36 décibels à la fréquence 128, insonorité supérieure au béton cellulaire, au liège, aux fibres végétales, etc.

### *AVANTAGES TECHNIQUES*

*Résistance* à l'usure supérieure à celle d'un parquet chêne de 24 mm. sur lambourdes qui n'utilise que 9 mm. au maximum au-dessus de la rainure, ce qui est inférieur à l'épaisseur du parquet « STABYL » (10 mm.). (L'expérience montre qu'un parquet sur lambourdes s'use entre les lambourdes en raison des flexions continuelles des lames sous les pas, flexions qui tendent à dissocier l'assemblage par languettes.)

*Imperméabilité* absolue de l'enduit augmentant le coefficient de résistance du « STABYL ». L'humidité du sol ne peut traverser l'enduit et altérer le bois.

Par ailleurs, « STABYL » est pratiquement indécollable. L'essai n° 83.977 du Laboratoire des Arts et Métiers du 7 Janvier 1937 indique que *dix jours* après l'application, il faut une force de 17 kgs 300 par cm² pour obtenir l'arrachement, et ce ne sont pas les enduits qui lâchent, mais le mortier de ciment (1 partie de ciment pour 3 de sable) à quelques millimètres de la section collée.

(Lors d'autres expériences, il a été constaté que l'effort d'arrachement d'une chape en mortier de ciment sur béton est de 18 kgs environ par cm² après 21 *jours*, durée normale de durcissement.)

Le parquet « STABYL » est aussi résistant à l'arrachement qu'une chape de ciment. Il offre donc une sécurité d'adhérence absolue.

### *HYGIÈNE*

La surface unie du parquet « STABYL » supprime les nids à poussière et microbes que constituent les joints du parquet ordinaire, grâce au retrait minime des bois traités et stabilisés par des procédés brevetés, contrairement au parquet ordinaire qui achève sa dessication après la pose sous l'influence du chauffage central.

### *ÉCONOMIE*

Le parquet « STABYL » est économique puisqu'il est d'un prix très inférieur aux parquets de luxe dont il a l'aspect et les propriétés, (tous les dessins sont réalisables grâce à la facilité de disposition des lames, panneaux ou filets qui se posent à plats joints sans rainures ni languettes) et moins onéreux qu'un parquet ordinaire de 1er choix, sans les inconvénients de ce dernier.

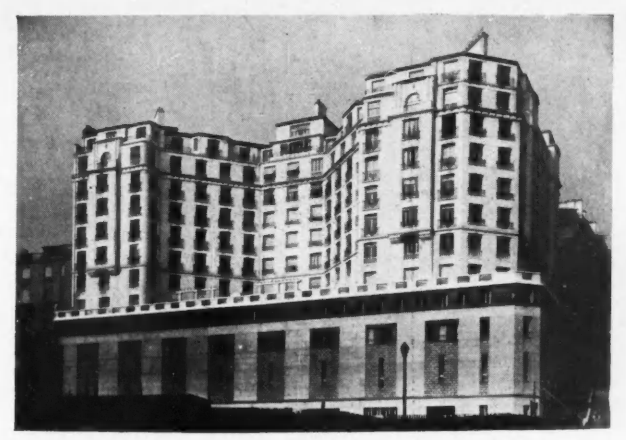


*Photo Marcel Dupuis*

*VUE DE L'IMMEUBLE DE LA RUE RAYNOUARD - PARQUETS « STABYL »*

En outre, l'entretien du parquet « STABYL » est d'une extrême simplicité. Il peut être encaustiqué ou traité par des produits tels que huiles, vernis, pour les lieux très fréquentés.

Il faut également retenir que toutes modifications ou réparations du parquet « STABYL » consécutives à un changement éventuel de distribution dans un local sont des plus faciles, puisqu'il est collé par éléments individuels sans ajustage avec les voisins, ce qui permet le remplacement d'une seule lame à volonté.

Enfin, comme il s'applique directement sur les sols en ciment, il procure au moment de l'étude des plans une économie de hauteur de maçonnerie de 5 à 6 cm. par étage.

### *RÉSUMÉ*

Le parquet « STABYL » est une formule mise au point après des essais portant sur :

1° - la stabilisation du bois.
2° - la capacité isolante de l'enduit.
3° - la résistance à l'arrachement de l'enduit sur le béton et sur le bois (Architecture d'Aujourd'hui, Août 1938).

Le parquet « STABYL » se pose rapidement puisque la prise de l'enduit est suffisante en 24 h. pour le collage des lames.

Les lames sont posées à plats joints et fixées à l'enduit par une colle appropriée.

Le ponçage mécanique permet ensuite de niveler rigoureusement et d'obtenir un véritable glacis qui s'apparente avec le « fini » du meuble.

Aussitôt après collage et ponçage, « STABYL » est prêt à l'usage.

Comme chaque lame est fixée isolément à l'enduit, les influences hygrométriques ne se totalisent pas et la surface globale est dans l'impossibilité de s'étendre ou de se retirer.

Qu'il s'agisse de lames séparées ou de panneaux simples ou luxueux, la technique et les propriétés qui en résultent sont identiques.

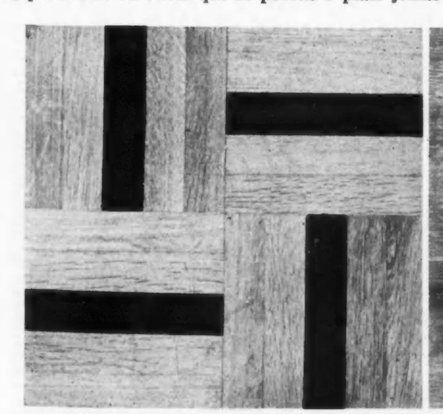
Malgré son prix modéré, le parquet « STABYL » ne se pose qu'en bois net de tout défaut qui assure aussi bien sa valeur technique que son aspect incomparable.

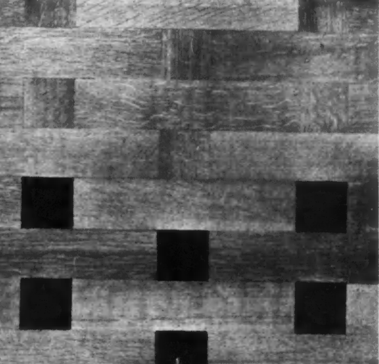
### *QUELQUES RÉFÉRENCES*

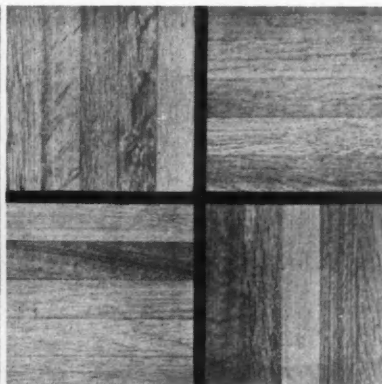
La SOCIETE FRANC-COMTOISE DES BOIS SECS a communiqué sur notre demande quelques références parmi les plus marquantes :

10.000 m² pour les Compagnies du Soleil et de l'Aigle dans leurs immeubles, 29, 31 et 33, rue Raynouard, Paris (16e) ; architectes : MM. L. et G. Marnez ; entrepreneurs généraux : Ateliers de Construction Schwartz-Hautmont. — 2.000 m² pour l'Office d'Habitation à Bon Marché de la Ville de Strasbourg. — 1.500 m² pour bureaux de la Raffinerie Say, 16, 18, rue Vaneau, à Paris entrepreneurs généraux: Ateliers de Constructions Schwartz-Hautmont. — 2.000 m² pour Chefferie du Génie à Bruyères (Vosges). — 6.000 m² pour Chefferie du Génie à Versailles - Hôtel des Thermes à Brides-les-Bains (Savoie), etc.

R. S.

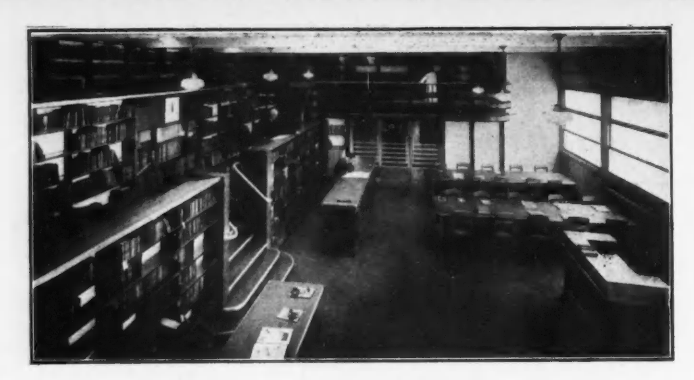








Bibliothèque, 6, rue Fessart 19me Arrond$^{t}$ Escalier d'accès au balcon



Bibliothèque Centrale du 14me Arr$^{t}$, rue Mouton-Duvernet à Paris Salle des Adultes (Type bibliothèque à gradins)



Paris — Hôtel de Ville Annexe de la Bibliothèque

*Clichés* RONEO

# LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

## ET L'AIDE QU'ELLE APPORTE AU CLASSEMENT ET A LA CONSERVATION DES DOCUMENTS ET DES COLLECTIONS

Les grandes Administrations ont compris la nécessité de développer l'emploi d'un « Matériau national » : l'Acier.

Nous citerons comme installation pouvant servir de modèle dans son genre, le nouvel Herbier du MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE qui contient dans ses 50.000 cases métalliques fermées chacune par une trappe une collection unique au monde.

A la suite d'un concours sévère, après examen des projets de différents constructeurs, l'exécution de l'installation fut en définitive confiée à la COMPAGNIE DU RONEO.

Il s'agissait, en effet, de réaliser tout d'abord une installation économique qui, protégeant les herbiers des atteintes de la lumière et de la poussière, permît néanmoins un classement méthodique de ceux-ci, et leur recherche rapide en vue de leur consultation.

Il était d'autre part, indispensable que le meuble ne présentât aucune saillie intérieure susceptible de détériorer les herbiers.

Enfin, pour éviter une surcharge inutile de planchers, les meubles devaient présenter un maximum de résistance pour un minimum de poids.

Certaines nouveautés attirent de suite l'attention sur cette installation : l'emploi d'outillage spécialisé de grande puissance a permis de réaliser des *montants d'une seule pièce de 3 m. 65 de hauteur.*

Les nécessités techniques ont imposé une conception de montage tout à fait nouvelle, qui a donné les meilleurs résultats tant au point de vue rapidité que précision dans l'exécution.

Toutes les pièces constitutives ont été, *avant montage*, préalablement protégées par application *au trempé* de vernis synthétiques *polymérisé au four continu à haute température.*

Ce mode de protection est en effet, indispensable dans les ensembles métalliques de cette importance, car seul le procédé dit *« au trempé »* permet de garantir que toute la surface des pièces *intérieure ou extérieure* est effectivement protégée.

Les cases dans lesquelles sont placés les herbiers ne présentent rigoureusement aucune saillie.

L'absence de toute aspérité à l'intérieur des cases caractérise de même le modèle de meuble à trappe retenu par l'Administration des P. T. T. pour l'aménagement de 60.000 *cases* à trappes *au Nouvel Hôtel du Ministère des Postes avenue de Saxe.*

Un dispositif nouveau (brevet RONEO N° 827.713) permet d'exécuter les meubles par colonnes unitaires de 10 cases et de faire toutes les combinaisons imposées par la disposition des pièces.

Les deux installations du *Muséum d'Histoire Naturelle* et du *Nouvel Hôtel des Postes* sont certes les plus caractéristiques et les plus importantes réalisations en France de classement à plat.

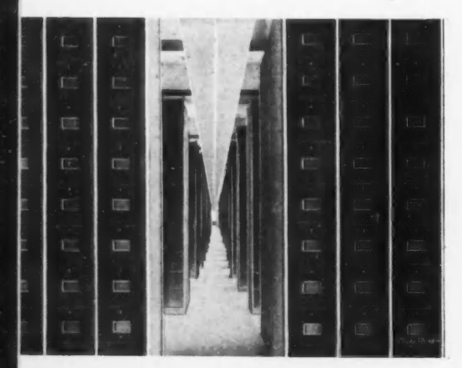
Dans le domaine du classement vertical, la Compagnie du RONEO, a présenté dernièrement des solutions entièrement nouvelles. Citons pour le classement de livres une *bibliothèque à gradins* (brevet RONEO N° 366.537). Signalons encore le *dossier suspendu à signalisation combinée*, dont l'encombrement est toujours proportionnel au nombre de documents qu'il contient.

Il ne nous est possible, dans ce court exposé, que d'évoquer quelques réalisations particulièrement caractéristiques. Le *Bureau d'Etudes Spéciales* de la Compagnie du RONEO est à la disposition de tous les usagers pour étudier, sans aucun engagement, tous problèmes concernant la construction d'ensembles destinés au classement de livres ou de tous autres documents.

SIÈGE SOCIAL
ET SALLES D'EXPOSITION
27, Bd des Italiens, 27
PARIS IIme



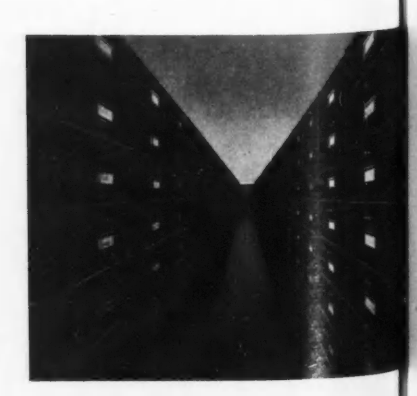

USINE ET
SERVICE PROVINCE
120, Bd de la Liberté, 120
LES LILAS (Seine)



Quelques-unes des 50.000 cases à trappes, qui abritent l'herbier du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris



Mairie de Puteaux



Vue partielle des 60.000 cases à trappes d'une grande administration



*Clichés* RONEO

# L'Isolation Thermique des Planchers Terrasse en Béton armé et sa Coordination avec l'Etanchéité

L'isolation thermique des planchers-terrasse en béton armé se réalise de deux manières :

par l'extérieur: c'est-à-dire entre la dalle du plancher et l'étanchéité.

par l'intérieur : en plafond.

Deux corps d'état interviennent en liaison:

Le maçon : pour le béton armé et l'isolation.

Le spécialiste: pour l'étanchéité.

L'Architecte doit choisir, au préalable, les systèmes de plancher, d'isolation et d'étanchéité pour les coordonner, et préciser dans ses cahiers des charges la valeur du coefficient minimum de conductibilité thermique: K = ?

*La Construction Moderne*, dans son numéro du 12 Juin 1938, et la *Revue des Sociétés d'Architectes de Province*, de Juillet 1938, ont publié une étude de M. Remess, Ingénieur, sur les bénéfices à réaliser par la vulgarisation de l'isolation thermique des terrasses et des murs extérieurs des bâtiments.

Cette étude documentaire, basée sur les résultats que M. Remess a obtenus au Nouvel Hôpital de Vienne (Isère), a eu un certain retentissement.

Tenant compte des frais de construction et d'exploitation, elle chiffre, par des calculs complets, l'économie réalisée par un barrage contre la fuite à l'extérieur des calories au travers des murs de façades et des toitures-terrasses, barrage dont le prix mis en place et le coefficient de conductibilité thermique correspondent à ceux du matériau employé à l'Hôpital de Vienne (panneaux multicellulaires en roseau-bambous de Provence fortement comprimés).

A quelques exceptions près, l'étanchéité est toujours, en pareil cas, réalisée au moyen de matières imprégnées ou revêtues de bitume.

La réussite de l'étanchéité dépend en premier lieu de son support.

Celui-ci est constitué par le plancher lui-même établi avec pente, si non avec forme de pente résistante. Ces deux dispositions ne présentent pas de difficultés spéciales.

## ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Par contre, si l'isolation thermique est imposée, avec un coefficient déterminé ou laissé à l'appréciation du constructeur, et que celui-ci choisisse « l'isolation par l'extérieur », le spécialiste de l'étanchéité devra avant tout s'assurer que les précautions ont été prises pour éviter que les matériaux isolants, insérés entre le plancher et l'étanchéité, ne puissent devenir une cause de désordres.

Les prescriptions techniques généralement imposées en ce qui concerne le support « isolant thermique », constitué par des matériaux tels que les:

Granulés de liège, pulpes et fibres végétales, ponce et pouzzolane, agglomérés au ciment, béton cellulaire,

sont les suivantes:

1° Il doit être ventilé jusqu'à dessiccation complète pour empêcher la condensation, la fermentation, la pourriture, le gonflement, l'humidité et le gel.

2° Il doit être recouvert d'une chape dure en ciment, de 3 cm. d'épaisseur minima.

3° L'emploi de la chaux est prohibé comme liant des agglomérés et de la chape, sauf dans les cas d'asphalte coulé ou de ciment volcanique.

4° L'étanchéité ne doit être appliquée qu'après dessiccation complète du support, si non l'aération doit subsister.

5° Le support doit être bien dressé, sans aspérités et avoir une pente d'au moins 2 cm. par mètre dans le sens de l'écoulement de l'eau.

Malgré l'observation de ces prescriptions, les risques restent si grands que certains spécialistes refusent d'appliquer l'étanchéité sur des formes isolantes constituées par du liège ou autres matières organiques; d'autres formulent des réserves.

Par contre, tous préfèrent l'exécuter à même la dalle du plancher en béton armé, préalablement dressée et mieux encore si elle est établie avec la pente, dans les cas où la chose est possible comme nous l'indiquons plus loin.

## ISOLATION PAR L'INTERIEUR (en plafond)

Il résulte de toutes ces craintes de désordre et prescriptions, que la place normale des matériaux isolants n'est pas à l'extérieur, mais à l'intérieur du bâtiment, en plafond, où elle est définitivement au sec, et à l'abri des causes de destruction.

Cette disposition facilite, en outre, l'application de l'étanchéité, qui peut alors se faire dans les meilleures conditions, directement sur le plancher une fois dressé, sans interposition de couches douteuses.

Existe-t-il des inconvénients d'ordre technique, s'opposant à cette disposition, ou manque-t-on de procédés ou matériaux permettant la réalisation rationnelle de l'isolation thermique par le plafond ?

Bien au contraire, le plancher sera constitué par une dalle nervée, la seule compatible avec toutes les portées et surcharges et dépourvue de tout poids mort inutile ou nuisible.

Une fois muni de son plafond isolant, elle devient un plancher creux à matelas d'air, excluant la condensation.

Le cliché ci-dessous représente le système très connu, armé de profilés légers, qui passe pour être le plus avantageux. Les particularités de son coffrage permettent d'obtenir une dalle inclinée dans le sens de la pente.

La partie inférieure de ses nervures est horizontale et reçoit un plafond en Panneaux Multicellulaires de bambous-roseaux de Provence, fortement comprimés, excellents porteurs du plâtre. Leur coefficient de conductibilité thermique est très faible: c = 0,05, densité nécessaire 200 kgs le m³.

L'isolation en plafond peut être aussi obtenue par l'emploi de panneaux de liège pur expansé, munis d'un grillage pour l'adhérence du plâtre.

Des planchers en béton armé, coulés sur des corps creux en liège, pulpes ou fibres végétales agglomérés au ciment, dont il a été fait quelques essais, encore récents, seraient aussi une solution à retenir, si toutefois l'efficacité isolante de ces agglomérés n'était pas très fortement réduite par le liant bon conducteur.

Ces corps creux ne présentent-ils pas aussi un danger pour la tenue définitive des plafonds, sur laquelle nous serons définitivement fixés lorsque les applications venant d'être effectuées auront fait leurs preuves.

En attendant, la prudence s'impose, car noyés dans le béton des planchers, dont ils absorbent l'eau de gâchage, les matériaux de végétaux agglomérés employés comme coffrage du béton sont d'autant plus exposés à la pourriture déjà signalée dans les sous-couches d'étanchéité qu'on vient encore les enfermer en plafond par un enduit humide, au plâtre, dont on connaît les méfaits hygrométriques.

Certains Entrepreneurs citent avoir constaté dans leurs travaux: que le liège aggloméré avec un dosage de ciment supérieur à 50 kilos par m³, devient « comme une éponge ».

Ils attribuent ce phénomène à une action du ciment destructive du liège.

Ne s'agit-il pas tout simplement de la pourriture ?

Les *Laboratoires de l'Institut Agronomique de Paris*, consultés à ce sujet, attribuent ce phénomène de destruction du liège à la pourriture, et à l'alcalinité du ciment qui imprègne les granulés de liège.

Ils indiquent que la réaction destructive des produits alcalinés, sur le liège et autres végétaux, est connue des chimistes, car ils constatent couramment que les bouchons de liège des flacons contenant des produits alcalinés sont rapidement détruits.

Nous terminerons cette étude documentaire par les tableaux ci-après, déterminant le coefficient de conductibilité thermique K des Planchers-Terrasses des systèmes les plus connus.

Ils permettront à MM. les Architectes de préciser en connaissance de cause dans leurs cahiers des charges le coefficient demandé, aussi facilement qu'ils indiquent la surcharge pour laquelle les planchers doivent être prévus.

Ils leur permettront également de se rendre compte, par la lecture du tableau A, que le « rendement isolant » de chacun des éléments constituant les planchers courants est le suivant par ordre de grandeur:

| | |
|---|---|
| 1° terre cuite et béton | Pratiquement nul |
| 2° enduit plâtre de 0,015 | 0,042 |
| 3° — — 0,025 | 0,070 |
| 4° deux parois de 0,02 de hourdis-ponce 0,04 | 0,134 |
| 5° Lattis Christin « extra-rigide » | 0,150 |
| 6° Une ou deux lames d'air | 0,162 à 0,314 |
| 7° Panneaux Multicellulaires Christin (tableau C) de 25/30 mm. | 0,550 |
| 8° Panneaux Multicellulaires Christin (tableau C) de 40/50 mm. | 0,900 |

# TABLEAUX DE CONDUCTIBILITÉ THERMIQUE K DE SYSTÈMES COURANTS DE PLANCHERS-TERRASSES

A : Planchers sans isolation spéciale
B : Planchers avec isolation à l'extérieur } Systèmes divers
C : Planchers avec isolation à l'intérieur .......... Ensemble « Christin »

## A — PLANCHERS COURANTS SANS ISOLATION SPÉCIALE

| Matériaux constitutifs de l'ensemble du plancher et plafond | Epais. e | Coeff. de Conduc. c | Valeurs de $\frac{c}{e}$ — Planchers corps creux en poterie et Plafond end. plâtre | Planchers corps creux en b. ponce et plafond end. plâtre | Planchers béton armé à nervures ordinaires espacées de 0,50 et plafond plâtre sur : un treillis | Planchers béton armé à nervures ordinaires espacées de 0,50 et plafond plâtre sur : brique creuse de 0,03 | Planchers béton armé à nervures « Christin » espacées de 100 pl. plâtre s. lattis Christin extra-rigide | C — AVEC ISOLATION par ensemble Christin comprenant Plancher Christin à nervures espacées 100 et plafond en panneaux multicellulaires densité 0,200 épaisseurs 25/30 m/m | C — épaisseurs 40/50 m/m |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | (1) | (2) | (3) | (4) | | | |
| espacement des nervures | | | 0,33 | 0,50 | 0,50 | 0,50 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| béton armé { dalle | 0,05 | 1,30 | 0,038 | 0,038 | 0,038 | 0,038 | 0,038 | 0,038 | 0,038 |
| béton armé { soffites nervures | 0,15 | | 0,035 | 0,019 | 0,019 | 0,019 | 0,011 | 0,011 | 0,011 |
| Lames d'air | 0,15 | 0,65 | 0,162 | 0,194 | 0,194 | 0,194 | 0,215 | 0,215 | 0,215 |
| | 0,01 | 0,07 | — | — | — | 0,120 | — | — | — |
| Supports du plâtre : | | | | | | | | | |
| parois brique ou poterie | 0,02 | 1,00 | | | | | | | |
| parois béton de ponce | 0,04 | 0,25 | | | | | | | |
| treillis | 0, | 0, | 0,014 | 0,134 | 0, | 0, 17 | 0,150 | 0,550 | 0,900 |
| lattis extra-rigide « Christin » | $\frac{0,015}{2}$ | | | | | | | | |
| panneaux multicellulaires | 0,0275 / 0,045 | 0,05 | | | | | | | |
| Enduits plâtre sur lattis extra-rigide | 0,025 | 0,36 | 0,042 | 0,042 | 0,042 | 0,042 | 0,070 | 0,042 | 0,042 |
| Enduits plâtre sur autres matériaux | 0,015 | | | | | | | | |
| Sommes de $\frac{e}{c}$ | | | 0,291 | 0,427 | 0,293 | 0,430 | 0,484 | 0,856 | 1,206 |
| déperditions superficielles $\frac{1}{m} + \frac{1}{n} =$ | | | 0,183 | 0,183 | 0,183 | 0,183 | 0,183 | 0,183 | 0,183 |
| Isolation thermique totale $\frac{1}{k} =$ | | | 0,474 | 0,610 | 0,476 | 0,613 | 0,667 | 1,039 | 1,389 |
| Conductibilité thermique totale K = | | | 2,110 | 1,639 | 2,101 | 1,631 | 1,500 | 0,962 | 0,720 |

N. B. — Les calculs ci-dessus sont établis suivant la formule de Rietschell : $K = \frac{1}{\frac{1}{m} + \Sigma \frac{e}{c} + \frac{1}{n}}$

Les valeurs admises pour les coefficients c sont tirées de Rietschell et de résultats d'essais du Laboratoire National des Arts et Métiers.

Les coefficients d'isolation des Panneaux Multicellulaires CHRISTIN, qui les placent au premier rang des tableaux ci-contre, ne peuvent être obtenus que :

1°. Par forte compression ne laissant substituer aucun vide au travers des panneaux autres que les cellules closes des roseaux. Cette compression leur donne une densité de 0,200, soit environ 5 kgs. au m² pour les panneaux de 2 à 2 1/2 cm. et 10 kgs. pour ceux de 4 à 5 cm.

2°. Par l'emploi des roseaux et bambous de Provence, seule région de France où ils atteignent une complète maturité de laquelle résulte leur dureté et la conservation obligatoire de leurs cellules sous la compression des panneaux.

Les imitations constituées par :

Des panneaux plus légers, en roseaux du Nord, dont l'insuffisance de maturité et de dureté les rapproche de la paille et ne permet pas leur compression qui les écraserait et détruirait leurs cellules.

## PLANCHERS-TERRASSES
## AVEC DISPOSITIFS D'ISOLATION THERMIQUE

**Les bureaux de contrôle imposent sur les matériaux tendres formant sous-couche isolante placée entre le plancher et l'étanchéité, une chape dure en ciment de 0,03 d'épaisseur, son isolation est comptée ; par contre, l'isolation de l'étanchéité n'est pas comptée.**

### Conductibilité thermique K totale de l'ensemble : plancher, plafond (chiffre du tableau A) + produit isolant.

| B — Matériaux constituant l'isolation thermique | Epais. | Densité | Coeffic. de conduct^t c | Isolation par l'extérieur (sous étanchéité) — Planchers à corps creux en poterie et plafond enduit plâtre (1) | Planchers à corps creux en béton ponce et plafond enduit plâtre (2) | planchers b. a. à nervures ordinaires espacées de 0,50 et plafond plâtre sur un treillis (3) | planchers b. a. à nervures ordinaires espacées de 0,50 et plafond plâtre sur brique creuse de 0,03 (4) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Béton de ponce | 0,10 m | 0,800 | 0,40 | 1,381 | 1,163 | 1,377 | 1,159 |
| Terre cuite cellulaire | 0,055 m | 0,670 | 0,155 | 1,206 | 1,036 | 1,203 | 1,033 |
| Béton cellulaire + chape de ciment de 0,03 | 0,04 m | 0,500 | 0,08 | 1,027 | 0,901 | 1,025 | 0,898 |
| Béton de liège granulé et ciment + chape ciment de 0,03 | 0,04 m | 0,710 | 0,091 | 1.094 | 0,952 | 1,092 | 0,950 |

**C — Isolation intérieure par le plafond**

Ensemble **Christin** comprenant : Plancher **« Christin »** à nervures espacées de 1000 et plafond en panneaux multicellulaires coeff. conduct. 0,05 densité 0,200 (voir détail tableau **A)**

| épaisseurs 25/30 $^m/_m$ | épaisseurs 40/50 $^m/_m$ |
|---|---|
| 0,962 | 0,720 |

**Epaisseurs de matériaux isolants à ajouter aux différents planchers N° 1 à 4 pour obtenir une isolation K = 0,720 équivalente à celle du Plancher Christin avec Panneaux Multicellulaires de 40/50 $^m/_m$ d'épaisseur.**

| | (1) | (2) | (3) | (4) |
|---|---|---|---|---|
| Béton de ponce | 0,37 | 0,31 | 0,37 | 0,31 |
| Terre cuite cellulaire | 0,14 | 0,12 | 0,14 | 0,12 |
| Béton cellulaire + chape ciment de 0,03 | 0,07 | 0,06 | 0,07 | 0,06 |
| Béton de liège granulé et ciment + chape ciment de 0,03 | 0,08 | 0,07 | 0,08 | 0,07 |

### Economie annuelle de chauffage réalisée sur 100 m² de plancher-terrasse.

| | (1) | (2) | (3) | (4) |
|---|---|---|---|---|
| Le coût de la calorie par saison de chauffe étant évaluée à 0,50 fr., l'économie réalisée sur les dépenses de combustible, par le Plancher Christin isolé par les Panneaux Multicellulaires de 40/50 $^m/_m$, ressort aux chiffres ci-contre par rapport aux planchers non isolés N^os 1 à 4 du tableau **A** | 1.740 fr. | 1.150 fr. | 1.730 fr. | 1.140 fr. |

**Les matériaux « bons isolants thermiques » étant aussi « bon isolants phoniques » les tableaux ci-dessus constituent une indication comparative, au sujet de l'affaiblissement des bruits au travers des planchers.**

**Ou par deux ou trois couches de roseaux superposés dans les 2 sens, simplement ligaturés, non comprimés, ce qui laisse apparaître le jour au travers,**
**ne peuvent prétendre à l'isolation fournie par les panneaux CHRISTIN malgré la confusion que certains cherchent à créer.**

**Aux Architectes qui, à l'instar de leurs confrères du Sud-Est, victimes de cette confusion, ayant désiré des moyens de contrôle de qualité et d'identification, nous indiquons qu'il doit leur suffire de prescrire tout au moins la provenance et le poids au m², si ce n'est le nom des fabricants placés.**

**Le mieux encore est de préciser les coefficients d'isolation thermique K = , ou phonique en décibels, à justifier par des essais effectués dans les Laboratoires Officiels.**



*MAIRIE D'ETAMPES, CHAUFFÉE PAR LA STÉ FRANÇAISE DE CARBURATION*

# UN CHAUFFAGE RATIONNEL POUR LES GRANDS LOCAUX

Le Grand Palais a toujours eu la fâcheuse réputation d'être exagérément accueillant aux courants d'air. Depuis qu'il s'y tient des expositions, sa vaste nef, au dôme vitré, a toujours posé un redoutable problème de chauffage.

Or, au dernier « Salon des Arts Ménagers », en dépit de l'inclémence du temps, un climat d'une exceptionnelle douceur régnait à l'intérieur du restaurant. Nous en conclurons que, si une fraction du Grand Palais peut, par journées d'hiver d'un froid agressif, procurer l'agréable sensation d'une chaleur douce et constante, c'est que tout le Grand Palais peut être bien chauffé. Et si le Grand Palais peut être bien chauffé, il n'est pas de grands locaux qui ne puissent aspirer à l'être : Autant dire que le problème du chauffage des grands locaux est résolu.

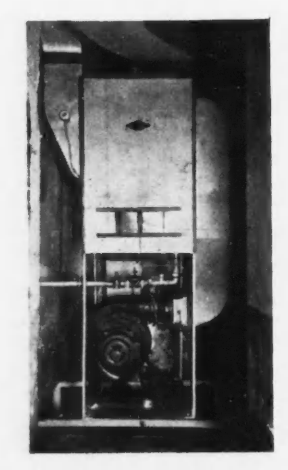
Pour réussir, il fallait écarter les systèmes dont la mise en régime est lente, ceux qui abandonnent l'air chaud produit à sa propre force ascensionnelle, et qui le laissent, par suite, se rassembler dans la partie supérieure du local.

Bref, les systèmes de chauffage par convection *naturelle*, auxquels on s'obstinait à demander un service hors de leurs moyens, ne pouvaient conduire qu'à des résultats décevants.

On s'est tourné du côté de la convention *forcée* et, grâce aux progrès réalisés dans la technique du chauffage au gaz, ce système donne des résultats entièrement satisfaisants sans l'intermédiaire de vapeur ou d'eau chaude.

Ce mode de chauffage utilise des appareils composés d'un échangeur de température chauffé par un foyer à gaz et d'un ventilateur qui force l'air à traverser cet échangeur pour le *diriger* vers la partie habitée des locaux.

Le générateur figuré ci-contre, en même temps que la Mairie d'Etampes où il se trouve installé, comprend un faisceau de tubes d'acier calorisé de diamètres déterminés pour utiliser à grand rendement la chaleur des flammes, tout en ne créant qu'une faible perte de charge au passage de l'air.



*MAIRIE D'ETAMPES, CALORAIRE DE 30.000 CALORIES.*

Les gaz de combustion passent dans l'intervalle des tubes et s'échappent au dehors, sans qu'ils puissent s'accumuler en aucun point ou être entraînés par l'air, puisque cet air circule sous pression dans le générateur.

Le point délicat de la construction est le choix du métal qui constitue la surface d'échange.

Il doit résister à la corrosion des produits de combustion et de condensation et aux efforts mécaniques de la dilatation. D'autres solutions satisfaisantes existent, que celle qui est adoptée ici. Celle que nous décrivons est bonne et fait appel à l'acier calorisé dont la solidité ne fait pas de doute et que la calorisation protège contre les altérations chimiques.

La sécurité comme dans tous les appareils à gaz modernes est réalisée largement par l'appareillage suivant :

1° Une valve interdisant l'arrivée de gaz aux brûleurs si la veilleuse n'est pas allumée ou vient à s'éteindre.

2° Un relais sensible à la pression d'air interdisant le passage du gaz dans le cas d'un arrêt de fonctionnement du ventilateur.

La régulation de la température du local ne peut être confiée, dans un appareillage aussi perfectionné, à une simple surveillance manuelle. On a donc recours à présent à des équipements qui, par le moyen de thermostats précis, règlent la température du local à chauffer en fonction de la température extérieure. Il est possible, du reste, de réaliser un confort absolu, en évitant le soufflage d'air froid, source de rhumes désagréables, et d'air chaud, qui dessèche les muqueuses, ceci grâce au jeu même de thermostats, en somme peu coûteux.

Tout ce matériel admirable ne peut être mis en œuvre qu'avec un combustible à allumage et extinction sûrs et instantanés.

